HAL
open science

L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone

Marie Nzang Mbele Nzang Mbele Tounga

To cite this version:

Marie Nzang Mbele Nzang Mbele Tounga. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone. Littératures. Université Rennes 2; Université Omar Bongo (Libreville), 2017. Français. NNT : 2017REN20067 . tel-01821203

HAL Id: tel-01821203

https://theses.hal.science/tel-01821203

Submitted on 22 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

Thèse/ UNIVERSITÉ RENNES 2
Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire pour obtenir le titre de **DOCTEURE DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2**
Université Omar Bongo (Libreville)
Mention : Littérature Française – Littérature Francophone

École Doctorale : *Arts, Lettres,Langues*

Présentée par: NZANG MBELE Marie

Préparée au CELLA M (EA 3206)
Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes

L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone Subsaharienne. Contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone.

Thèse soutenue le 3 juillet 2017
Devant le jury composé de :

Michael Rinn *Professeur des Universités/ Université de Bretagne Occidentale/ Rapporteur*

Heméry Hervais Sima Eyi *Maître de Conférences Université Omar Bongo /Rapporteur*

Gudrun Ledegen *Maître de conférence/Université Rennes 2/ Examinateur*

Pierre Bazantay *Professeur Émérite/Université Rennes 2/ Directeur de thèse*

Ludovic Obiang *Maître de Conférences/Université Omar Bongo/ Directeur de Thèse*

Université Omar Bongo (Libreville)

Université Rennes 2 – Haute Bretagne

Laboratoire : Cellam (EA 3206)

École Doctorale - Arts, Lettres, Langues)

Sous le sceau de l'Université de Bretagne Loire

Thèse de Doctorat

Discipline : **Littérature Française**

Présentée par Marie NZANG MBELE

Soutenue le 3 juillet 2017

Sous la direction de

Pr. Pierre BAZANTAY & Pr. Ludovic OBIANG

L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone.

JURY :

Michael **Rinn**, Professeur des Universités/ Université de Bretagne Occidentale de Brest/ Rapporteur.

Hémery-Hervais Sima Eyi, Maître de Conférences/ Université Omar Bongo-Gabon/ Rapporteur.

Gudrun Ledegen, Maître de conférences/ Université Rennes 2/ Examinateur.

Pierre Bazantay, Professeur Emérite/ Université Rennes 2/ Directeur de thèse.

Ludovic Obiang, Maître de Conférences/ Unversité Omar Bongo-Gabon/ Directeur de thèse.

Dédicace

El SHADDAI

Remerciements :

Le reflet de cette recherche est celui d'une responsabilité plurielle, la mienne et celle des personnes qui me sont chères. Je veux dire que je me sens redevable envers mes directeurs de thèse : Monsieur Pierre Bazantay et Monsieur Ludovic Obiang qui m'ont soutenue et orientée durant ces années de travail, et qui ont cru à mes capacités malgré les difficultés qui l'accompagnent. Je ne saurai exprimer clairement ma gratitude à leurs égards.

Je n'oublierai pas Monsieur Dénis Hue et Monsieur Riou Daniel de m'avoir rapproché du but et de m'avoir ouvert la porte de Docteur. Je souhaite également remercier tous les membres du Cellam, tous les enseignants de L'Université Rennes 2 et de l'Université Omar Bongo qui m'ont initiée à la découverte des Lettres et de la Critique Littéraire. Je pense personnellement à Feu Obiang Essono Fortunat : c'était un plaisir Monsieur de recevoir le meilleur de vous. Reposez en paix.

Je pense également à mère et à mon père, Feu Mengue Ekomo Martine et Feu Ondo Jean-Marie qui n'ont jamais cessés de m'encourager et de croire en moi même étant sur leurs lits d'hôpital. Reposez en paix, Dieu vous a créé et vous avez créé. Maintenant, vous pouvez tous les deux être fières de vous-mêmes et du travail accompli, là où vous êtes.

Un grand merci à l'endroit de mon époux, mon compagnon de destinée, Monsieur Protus Tounga. La Bible dit que Sarah, la femme d'Abraham appelait son époux, papa. Tu es le papa de mes trois fils (Christ-Joseph-David) et tu es mon papa. Je veux d'honorer homme simple, doux et champion. Merci pour la femme sage, capable, intelligente et courageuse que tu as fait de moi. Le Bon Dieu se souviendra de toi.

Je souhaite enfin remercier mes amis et collègues de route : Irida Dinushi, Stéphanie Mégale, Pamela Obole Mbeng, Sofia Habumugisha, Chamssoudine Mohamed, Siham Razouk, Amadou Abassi.

Exergues :

« je repousse les clés et arrive à reprendre le cahier, je le brasse à mon tour et je dis à L'Escargot entêté tiens, tu peux le garder à présent, mission terminée, il reste quelques pages vierges, et il feuillette cette fois-ci les pages avec plus de concentration avant de soupirer j'avais pas bien vu, mais c'est vraiment le désordre dans ce cahier, y a pas de points, y a que des virgules, parfois des guillemets quand les gens parle c'est normal, tu dois mettre ça un peu au propre, tu crois pas hein et comment moi je peux lire tout ça si c'est coller comme ça faut laisser encore quelques espaces, quelques respirations, quelques moments de pauses » (Mabanckou (A.), *Verre Cassé*, Paris, Seuil, p. 238-239).

« La francophonie intègre maintenant beaucoup de néologismes originaires d'Afrique, tient compte de notre usage du français comme le prouvent ces dictionnaires du français d'Afrique, ces dictionnaires pour la francophonie etc., que je vois paraître de plus en plus nombreux. Pour nous, cela est très important : le fait d'entrer dans ces dictionnaires confère une légitimité à notre usage de la langue et nous libère en quelque sorte. » (Kourouma (A.), Diagonales, numéro 7, Juillet, 1998, p.6.)

« Le français d'Afrique doit cesser d'être considéré comme un sous-produit régional, local ou indigène, sorte de bâtard linguistique, comme en son temps le patouète d'Afrique du nord, destiné seulement à faire rire, mais comme un véritable idiome ayant en soi sa raison d'être et digne à ce titre de servir de véhicule aux manifestations les plus hautes de la culture » (Dumont (P.), *Le français, langue d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1991, p.7.)

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Sommaire

Dédicaces 3

Remerciements 4

Exergues 5

Sommaire 6

INTRODUCTION GÉNÉRALE 8

OUVERTURE 18

Axe I Un lexique amplifié par le biais de l'interlangue 29

Chapitre 1 : Les emprunts 35

Chapitre2 : Alternance codiques ou mélange de codes 97

Chapitre 3 : Le phénomène de calques 126

Chapitre 4 : Une créativité néologique 154

Conclusion Générale de la première partie 173

Axe II Une syntaxe réinventée par le biais de l'interlangue 175

Chapitre 1 : La détermination 179

Chapitre 2 : Le pronom 214

Chapitre 3 : Des traits morphosyntaxiques 249

Chapitre 4 : La ponctuation 262

Conclusion générale de la deuxième partie 279

Axe III Une stylistique diversifiée à partir de l'interlangue 283

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre1 : Les maximes 286
Chapitre 2 : Les proverbes 305

Conclusion Générale de la troisième partie 320

Conclusion générale 322
Bibliographie 327
Table des matières 349
Index des auteurs 355
Index des notions 368
Annexe 373

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le croisement désormais établi comme incontestable et imparable des cultures, des langues, disons plus exactement des civilisations, est l'un des événements importants de l'époque moderne, une époque marquée par les progrès humains multidimensionnels, multi-sectoriels que l'on connaît ; progrès culturel et surtout progrès technologiques avec le développement des moyens de transport qui a favorisé la rencontre des hommes. Le monde est devenu dès lors, un véritable ''village planétaire''. Des échanges économiques et culturels offrent aujourd'hui la possibilité à chacun de se connecter avec le reste du globe. « Ce Global village », selon la célèbre formule du philosophe et sociologue Marshall Mcluhan, tirée de son ouvrage *The Media is the Message*[1], a élargi l'horizon spatial, culturel des peuples aux microcosmes différents. Il a rétréci les distances et permis une meilleure saisie des richesses particulières et des spécificités liées aux civilisations humaines. En particulier, les relations France-Afrique qui datent véritablement à partir du début des années soixante, ne modifient vraiment rien des exigences que propose ce rapprochement des peuples et des cultures. On peut donc dire qu'il s'agit là, d'un épiphénomène c'est-à-dire que les rapports développés dans la sphère France- Afrique ont largement favorisé les contacts culturels. La réunification de ces deux univers culturels, politiques est appuyée aussi par une certaine ouverture des frontières.

Le phénomène des langues en contact, sous quelques rouages qu'on l'envisage se présente de toute évidence comme l'héritage direct de tout ce processus de rapprochement des peuples et des cultures dont les premières gesticulations entre la France et l'Afrique remontent depuis l'époque coloniale. Mais signalons-le, notre étude est centrée prioritairement sur la notion de l'interlangue. Cette notion linguistique, sociolinguistique qui pour les uns serait « une langue approximative » (Nemser, 1971) permettant à un locuteur de communiquer lorsqu'il ne connaît pas la langue de la communauté environnante et pour les autres, une « compétence transitoire » (Corder, 1967) qui naît généralement dans les domaines d'apprentissage et finit par disparaître dès que l'apprenant acquiert la langue ciblée. Cette notion rarement traitée dans les travaux de recherche en sciences sociales et humaines voit sa première orientation de recherche avec Sélinker (1972). Chercheur américain attaché aux aspects linguistiques et psycholinguistiques de l'apprentissage d'une langue étrangère par les adultes avec

[1]. Marshall Mcluhan, *The Media is the Massage*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1968.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

l'élaboration du terme « interlanguage » (traduit interlangue en français) pour rendre compte des connaissances intermédiaires de l'apprenant en langue étrangère.

Pour cet auteur tout comme pour d'autres chercheurs qui ont orienté les recherches sur la notion, l'interlangue est un processus d'apprentissage observé chez un individu et non chez un groupe social. C'est aussi une « compétence transitoire » (Corder, 1967) caractérisée par une véritable instabilité d'autant plus que les règles grammaticales de l'interlangue ne correspondent pas aux règles retrouvées dans la langue maternelle de l'apprenant ni celles observées dans la langue cible. Il en résulte alors qu'une interlangue est bien un dispositif linguistique autonome qui doit être décrit comme tel mais un système essentiellement instable qui n'est en général pas destiné à évoluer vers une meilleure pratique de la langue : les interlangues sont simplement des auxiliaires que l'on utilise dans une situation de contact pour des besoins de communication.

L'interlangue n'est pas à confondre avec l'interférence qui désigne « un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.)[2] » On ne doit non plus la confondre avec l'alternance codique qui est une sorte de « collage, du passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langue [3]».

En effet, les premiers travaux ont indiqué que l'interlangue serait alors un système linguistique qui désoriente les canevas favorisant un « vivre ensemble ». Elle serait alors un processus d'apprentissage qui cherche à déstabiliser la langue véhiculaire, la réduire, ainsi que procéder à sa disparition. C'est pourquoi, bon nombre de linguistes et de sociolinguistes se méfient en général des études liées aux « pidgins » (Ferguson, Langaguage and Social Context : 1972) résultat direct de l'interlangue lorsqu'elle devient non pas le parler d'un individu mais un véhicule commun à la collectivité. Nous pensons que cette vision de l'interlangue est assez simple et générale. C'est pourquoi, dans notre thèse dont le titre est « L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone », nous tenterons de démontrer et de prouver que l'interlangue est riche, complexe et mérite une étude approfondie. Nous venons donc ouvrir une problématique complexe mais pertinente. Pour nous, l'interlangue occupe une fonction de contact situationnel,

[2]. Calvet (L.-J.), *La Sociolinguistique*, « Que sais-je ? », Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 23.
[3]. Calvet (L.-J.), *La sociolinguistique*, « Que sais-je ? », Paris, Presse Universitaire de France, 1993, p. 29.

communicatif voir rhétorique. Elle est aujourd'hui intégrée dans les œuvres littéraires francophones.

Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne par exemple, la langue française est africanisée par le biais de l'interlangue. Cette africanisation est un atout majeur menant à l'enrichissement, au progrès et à l'émancipation de la langue pour favoriser son émergence. Elle est un baromètre qui vient comme pour permettre à la littérature francophone et à la langue elle-même de connaître un essor considérable. L'interlangue exprime dans les œuvres qui sont soumises à notre étude une relation de réciprocité, d'équivalence.

Ici, un raisonnement mathématique semble nécessaire pour traduire le principe de réciprocité dans l'interlangue entre deux locuteurs : A et B. L'interlangue met en évidence une relation de présupposition réciproque (ou interdépendance), c'est-à-dire une relation bi-orientée. Pour le phénomène de l'interlangue, A présuppose B et B présuppose A. Les relations entre les locuteurs par le moyen de l'interlangue marquent un état symétrique. L'interlangue manifeste une certaine équivalence c'est-à-dire une situation de réflexivité posant d'entrée le problème de l'identité. On peut légitiment se demander si l'interlangue est égale à elle-même. Nous estimons que la pratique de l'interlangue est aussi une quête d'identité, un personnage qui cherche ses origines en permanence.

Dans nos travaux, nous n'aurons pas à distinguer l'interlangue de l'interférence. Car ces deux notions sont synonymiques dans nos œuvres. En observant le fonctionnement de ces mécanismes linguistiques dans les textes, il ressort que l'interlangue est fondée à base des interférences lexicaux. Lorsqu'on observe de près ces énoncés dites interlangues, par exemple cet extrait de conversation relevé dans *Temps de chien*[4] :

Exemple :

« **A bo dzé-a,** dit une chienne borgne qui s'était jointe à l'étonnement et à l'amusement du chien galeux. » p. 22.

« Il va me **chier** » p. 38.

Au-delà du fait qu'il y a un écart situé sur le plan syntaxique justifiant le fait que deux langues cohabitent, cela ne diffère l'interlangue de l'interférence. L'interlangue se construit grâce aux interférences phoniques et morphémiques des deux langues opposées. La seule différence dans l'exemple suscité est le fait que l'« **ewondo** », (langue « béti ou fang du Cameroun) et le français n'obéissent pas exactement à la même

[4]. Nganang (P.), *Temps de chien,* Paris, Le Serpent à Plumes, 2001.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

structuration syntaxique. En effet, si le sujet peut être inversé en langue française, il n'existe pas d'inversion du sujet en « éwondo ». Par contre, on peut très bien rencontrer des phrases en « éwondo » avec sujet -verbe-complément comme en français. Cela suppose que l'alternance codique est un mécanisme interlinguistique consistant à utiliser tour à tour deux langues différentes dans un même échange verbal. On y retrouve deux univers linguistiques différents qui se combinent simultanément. Mais il faut comprendre que tout ce processus semble en effet incompris par le locuteur endogène d'une des langues. On note par exemple ces énoncés tirés dans *Allah n'est pas obligé*[5], texte de l'ivoirien Ahmadou Kourouma où « **le Malinké** » fait corps avec la langue française pour traduire une langue riche et progressive.

Exemple : « suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les **gnamas** de plusieurs personnes. » p.10.

« J'emploie les mots malinkés comme **fafaro**. » p. 8.

« Comme **gnamokodé** » p.10.

« Comme **walahé** » p. 8.

A travers ces énoncés situés en début du roman, on remarquera que les phrases sont construites de deux langues opposées qui sont alternées deux à deux. Mais pour le natif de la langue française par exemple, cette écriture pourrait laisser entendre que le sujet de l'énonciation ne maîtrise pas la langue française, qu'il n'a pas un bon vocabulaire et qu'il est dans une phase d'apprentissage, c'est pour cela qu'il fait appel à d'autres idiomes totalement différents dans son étendu discursif. A cet effet, il convient de souligner que l'alternance codique et l'interférence seront à voir dans notre thèse comme les formes d'interlangues. Ainsi, que l'on parcourt *Temps de chien*[6] du camerounais Patrice Nganang ou qu'on étudie *Verre cassé*[7] du congolais Alain Mabanckou ou encore *Allah n'est pas obligé*[8]- de l'ivoirien Ahmadou Kourouma, le résultat est identique.

L'alternance codique et l'interférence sont des formes d'interlangue. L'interlangue est un processus d'émergence, d'évolution, de rajeunissement de la langue française. On le sait, aucune langue n'est statique, mais évolutive. On considère donc que cela s'applique à toutes les langues, y compris la langue française. A ce niveau d'étude, il est intéressant de se demander justement si le français créé par les écrivains de l'Afrique

[5]. Kourouma (A.), *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000.
[6]. Nganang (P.), *op.cit.,* p. 10.
[7]. Mabanckou (A.), *Verre cassé*, Paris, Seuil, 2005.
[8]. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 11.

francophone subsaharienne est une interlangue au sens strict ou au sens littéraire ? Là, il est d'une importance capitale de décliner la situation sociolinguistique de l'Afrique francophone subsaharienne.

Aujourd'hui, ce que l'on appelle communément l'Afrique noire « d'expression française » compte dix-sept États dont les territoires occupent une zone qui s'étend des côtes occidentales du continent à la région des Grands Lacs. Selon Marcel Diki-kidiri[9], la situation sociolinguistique de ces pays est caractérisée par une pyramide à trois étages. Au premier étage, nous avons les langues de bases (langues vernaculaires qui coexistent dans un même pays, et qui sont utilisées par la population locale et sont associées au monde traditionnel et ethnique). Au deuxième étage, il y a les langues de masse (elles sont aussi langues vernaculaires à la différence qu'elles sont liées aux développements de la société et à l'expression des réalités modernes, largement intégrées aux cultures locales : ce sont les langues dominantes sur le plan démographique et sociologique) et au sommet de la pyramide, on trouve les langues de crêtes (langues ayant des fonctions officielles. « Il s'agit presque toujours de la langue française qui joue encore un rôle dominant dans tous les secteurs de la vie nationale : l'administration et l'enseignement[10]. »

Parmi les États, il y a ceux qui sont linguistiquement homogènes comme le Rwanda et le Burundi où la langue dominante est la langue de souche malgré le fait que la langue de crête (français) soit la langue de l'administration. Il y a des États qui sont linguistiquement hétérogènes, mais possédant une langue dominante, soit démographiquement, soit sociologiquement, comme le Sénégal où le « wolof » est la langue de masse, la Mauritanie avec « l'arabe », le Mali avec le « malinké-bambara », le « haoussa », le Gabon avec le « Fang ». Enfin il y a des États linguistiquement hétérogène sans langue dominante au niveau national mais ayant pour la plupart des langues de bases et une langue de crête appelée « français ». Ces pays sont la Guinée, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Togo, le Bénin, le Tchad, le Congo et le Zaïre (République démocratique du Congo). Cette clarification peut être aussi nuancée à bien d'égard parce que le « haoussa », langue vernaculaire du Niger, retrouvée à l'ouest du pays, notamment dans le département de son-Hay-djerma, n'y joue pas le même rôle que le « wolof », langue de masse du Sénégal. Le Cameroun, où règne dans le nord une grande langue de commerce, « le peul » n'est pas hétérogène au même titre que le

[9]. Linguiste, Africaniste, Chercheur au LLACAN 5CNARS/ INALCO) Terminologue, Traducteur, Technologue, Langagière, spécialiste du « Sango », Langue nationale de la Centre- Afrique.
[10]. Voir les travaux de Maoud IGUE sous le thème : La population Francophone de Côte d'ivoire : Données Statistiques et Estimation pour 1980, Aspects Sociolinguistiques, Université du Bénin.

Burkina-Faso, où la prétention des « Mossi » à l'impérialisme linguistique suscite la méfiance de leurs compatriotes de l'ouest, du Sud et de l'Est.

Au-delà de la nature complexe du statut du français dans ces États africains, il est incontestable que tous ont en commun le fait que le français remplit des fonctions de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue internationale. Il s'agit là bien évidement d'un héritage linguistique direct de la colonisation ; le fait remarquable est que cet héritage linguistique du français a bien survécu en Afrique noire malgré la destitution de l'élément colonial qui l'a vu naître. Cependant, le français tel qu'il est parlé et écrit en Afrique noire francophone, suscite tout de même les études approfondies permettant de cerner et de comprendre son fonctionnement et surtout ses différentes fonctions. Pour certains, le français de l'Afrique francophone subsaharienne fonctionne comme du « français créole » qui s'écarte largement de la norme. C'est un français décalé qui désoriente les objets linguistiques de leur usage habituel. C'est dans cette logique que Mudimbé s'exprime en ces termes : le français de l'Afrique noire est caractérisé par une :

> « Prononciation approximative, syntaxe réprimée, vocabulaire boursouflé au supplicié, intonation, rythme et accent englué à l'écoulement de la langue originelle du locuteur Africain. En tout cas des africanismes phonétiques, morphologiques, syntaxique et lexicaux. [11]»

Manessy en parlant de ce français, soutient que son :

> « emploi n'est jamais tout à fait neutre, le fait d'y recourir, quand un choix différent serait possible et la forme imposée au message sont pour eux-mêmes chargés de significations intelligibles à l 'interlocuteur[12] »

En effet, même si Manessy et Mudimbé semblent tous vouloir déléguer ce français au contexte africain de son usage, leur désaccord sur la nature et les fonctions du français de l'Afrique subsaharienne démontre toute la complexité qui entoure ce français africain. Il s'agit de comprendre cette interlangue à l'aune du système linguistique métropolitain, mais aussi et surtout de rechercher sa compréhension dans son contexte sociolinguistique, socio-historique, dans sa situation de communication : dans son « sociotexte. » (Duchet, 1979). C'est justement ce "sociotexte" qui occupera la grande partie de nos travaux. Car, Zima soutient que :

> « Toute sociologie du texte doit représenter les différents niveaux textuels comme des structures à la fois linguistiques et sociales. Tous les niveaux sémantiques, syntaxiques ou narratifs sont envisagés. La critique doit représenter l'univers social comme ensemble de langage

[11]. Mudimbe (V.Y.), « *Langues africaines et Langues européennes en Afrique noire. Problème de collaboration* » Groupe de Recherche sur le contact de cultures, Centre International de sémiotique, Lubumbashi, 1978.
[12]. Manessy (G.), Le français en Afrique Noire, Mythe, Stratégies, Pratiques, Paris, L'Harmattan, 1994.

collectif, langage absorbé et transformés par les textes littéraires. [13]»

C'est pourquoi, nous interrogerons d'abord les problématiques francophones liées à la notion de l'interlangue, ensuite nous ferons un petit état des lieux de la notion elle-même et enfin nous détaillerons ce « sociotexte » (Duchet, 1979) pour comprendre clairement comment l'interlangue se donne à lire dans la littérature francophone. Il sera donc question de mettre en évidence les différentes composantes de nos romans pour dégager le lien apparent entre les éléments linguistiques et le monde. La problématique pour nous sera redistribuée selon les points ci-après :

- Comment interlangue se donne-t-elle à lire dans les textes qui composent notre corpus de base ? Comment se présentent ces formes et comment fonctionnent-elles ?

- Interlangue : Obligation ou nécessité pour les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne ?

- Interlangue est-elle un choix politique dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne ? Autrement dit, quelle politique véhicule la notion de l'interlangue dans les romans francophones qui composent notre corpus de base ?

Ce sont autant de questions susceptibles d'être posées aussi bien à un corpus sélectionné qu'à un seul auteur francophone par choix sans contrainte quant aux genres littéraires ou la période qui fera l'objet d'étude. Pour ce qui est de notre travail, nous avons choisi trois romans de l'Afrique francophone subsaharienne à savoir, *Temps de Chien*[14] *Allah n'est pas obligé*[15] et *Verre Cassé*[16].

Dans tout travail scientifique, il est stratégique de préciser le cadre méthodologique qui va non seulement orienter la recherche mais encore lui servir de support, de guide. La sociocritique est la démarche qui convient ici pour étudier les structures syntaxiques, lexicales, sémiotiques, voire stylistiques mises en œuvre dans nos trois romans de base.

Contrairement à la sociologie de la littérature qui s'intéresse à la sociologie de la vie et des pratiques littéraires, à la sociologie de la création littéraire, à la sociologie de la

[13]. Zima (P.-V.), *Manuel de sociocritique*, Paris, l'Harmattan, 2000, 276 p.
[14]. Nganang (P.), *op.cit*. p. 11.
[15]. Kourouma (A.), op.cit. p. 11.
[16]. Mabanckou (A.), op.cit. p. 11.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

réception des œuvres, la sociocritique a pour objet le texte considéré comme matière langagière, procès esthétique et dispositif sémiotique. C'est dans la spécialité esthétique même, la dimension valeur texte que la sociocritique s'efforce de lire cette présence des œuvres au monde qu'elle appelle « socialité ». Pendant l'analyse de mise en texte, la sociocritique « interroge l'implicite, les présupposés, le non-dit ou l'impensé, les silences[17] » affirme Claude Duchet ; à cela peuvent s'ajouter les contradictions, les passages énigmatiques, les dérives sémiotiques. En gros, tout ce qui fait allusion au sens et non à la signification, tout ce qui produit un déplacement sémiotique innovateur, c'est-à-dire, tout ce qui montre l'indice d'une complexité sémantique. Par son approche et en se basant sur sa problématique générale, la sociocritique se distingue à la fois à la sociologie empirique et à la sociologie de la littérature. Son but n'est pas de lire le texte à partir de sa mise en marché ni des conditions du processus de création, ni même de la biologie de l'auteur. Pour la sociocritique, les œuvres littéraires ne sont pas des documents historiques, encore moins sociologiques, leurs logiques épistémologiques ne sont pas à considérer comme une logique de la preuve immédiate mais par contre comme une logique de la découverte approfondie aux processus de formation et de structuration du sens qui passe par le biais de l'objet langagier.

Pour découvrir le social ambiant dans les œuvres, la sociocritique se rapproche de la structure langagière. Elle examine le langage et extirpe de celui-ci le sens. Cela signifie que tout exercice ''sociocriticien'' sérieux examine « les mots, les langages, les discours, les répertoires de signes intégrés par le texte qu'il corrèle les uns aux autres de façon extraordinaire en les transformant bien sûr grâce à la distance sémiologique qui se présente par l'usage de multiples moyens scripturaux[18]. » C'est justement ces différents moyens qui sont importants de relever et d'analyser pour cerner ce social tant poursuivi par la sociologie de la littérature. La socialité et l'historicité se donne à lire à travers ce minuscule travail où la reprise compte moins que la rupture et l'emprunt moins que sa manipulation active.

Zima qui représente le sociocriticien par excellence de notre travail de recherche, reproche aux théoriciens marxistes dans son texte dont le titre est : *La négation esthétique. Le sujet, le beau et le sublime de Mallarmé et Valéry à Adorno et Lyotard*[19], de réduire le texte littéraire à une pure expression idéologique ou à un discours uniquement

---

[17]. Duchet (C.), « *Introductions. Positions et perspectives* », dans Claude Duchet, Bernard Mérigot et Amiel Van Teslaar (dir.), *Sociocritique*, Paris, Nathan, 1979, 220 p., pp. 3-8, p. 4.
[18]. Popovic (P.), « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques*, 151-152 | 2011, 7-38.
[19]. Zima (P. –V.), *La négation esthétique. Le sujet, le beau et le sublime de Mallarmé et Valéry à Adorno et Lyotard*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2002, 268 p.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

mimétique qui permet de reproduire typiquement le hors-texte, la réalité en elle-même et pour elle-même. Il reproche également à la sociologie empirique de se servir de la littérature uniquement comme prétexte de recherche. Selon notre ''sociocriticien'', les seconds théoriciens s'amusent à relever et à classifier les objets textuels selon des critères quantitatifs sans aucune objectivité : les textes se réduisent dès lors, à des objets sans importance. Il pense que le texte littéraire à un caractère double. Cette doublure identitaire est tenue entre forme et fond. La tâche de la littérature n'est pas de proposer des idées ni de décrire fidèlement la réalité existante. Elle sert plutôt à critiquer et à transformer cette réalité tout en restant dans le domaine littéraire. Le texte ne peut donc pas être monosémique, mais polysémique. C'est dans ce cheminement du comment de l'écriture que se dévoile le sens social : ce n'est pas la question que dit le texte qui devrait se poser en premier, mais comment il le dit. Cela veut dire que « la question que dit le texte » trouve sa réponse à travers la seconde à savoir « comment il le dit ». A ce niveau, on découvre finalement que chez Zima, les éléments linguistiques jouent un rôle important dans la découverte du sens social recherché par le critique. Ce sont tous les éléments de structuration utilisés par un auteur dans son récit qui ouvrent la voie au sens social.

Ainsi, dans notre thèse dont le titre est : « L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Contributions sociocritique à la critique de la littérature francophone », il est question de se plonger dans le « sociotexte » (Duchet, 1979) de nos romans pour rendre compte du rapport interlangue et littérature francophone. Il s'agira donc pour nous de mettre en relief les différentes composantes de nos romans afin de dégager le lien apparent entre les éléments linguistiques et le monde. Toutefois ce lien ne se fera pas comme si on avait affaire à un document géographique ou historique.

Ce rapport obéira au cheminement élaboré par la sociocritique telle qu'elle se présente dans notre recherche. Il sera question de montrer comment l'interlangue se structure dans les textes, avant de témoigner de son rapport avec le monde. Il s'agira de démontrer comment les microstructures syntaxiques, sémiotiques, lexicales, stylistiques et autres prononcent l'interlangue pour tenter d'élaborer une contribution nécessaire pour sortir la littérature francophone des dogmes qui lui pèsent dessus. Ce qui signifie que dans nos travaux, l'interlangue vient comme pour redonner vie à la littérature francophone en lui favorisant le chemin dans la grande nation des Lettres. L'interlangue est une méthode importante que les romanciers francophones utilisent dans les œuvres. Elle leur permet de travailler leur langue d'écriture en rehaussant celle-ci au rang des grandes langues

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

mondiales : l'interlangue telle qu'elle est structurée dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, enrichit la langue française en favorisant à cet effet de bons rapports entre la France et l'Afrique.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Ouverture :

I-1 La problématique francophone et la question de la surconscience linguistique :

En ce moment, la notion de francophonie et d'écriture francophone est au centre des débats littéraires, critiques de tout genre. On l'a remarqué, on l'a répété : la francophonie est un concept non stabilisé qui donne l'impression que plus on s'approche de sa compréhension, plus les orientations qu'on veut lui attribuer échappent au discernement. Son contexte spatial est flou, ses débuts mal connus et sa définition toujours alimente la perplexité, et on a du mal ainsi à lui donner une définition claire. En somme, qu'est-ce que la francophonie ? Peut-on affirmer que c'est un mot qui sert à réunir les anciennes colonies françaises ? Est-ce une manière d'appeler les locuteurs français qui n'ont pas pour langue maternelle, la langue française ? Sur le plan politique, est-ce une étiquette verbale qui permet à l'État français de justifier sa présence au sein des relations internationales ? Il est bien difficile, en effet, de dire clairement qui parle français en s'en tenant à ces catégories définitionnelles et d'ailleurs, ce que parler français veut dire.

Les créolistes (Réunion, Martinique, Guyane, Guadeloupe ...), pourtant considérés comme étant des élus de ce regroupement que l'on nomme sous l'appellation de ''francophonie'', ne font pas bonne figure parmi les « stars » officielles du salon parce que, semble-t-il, ils sont de nationalité française. De même, la Belgique et la Suisse qui peuvent être considérés comme les « parents directs » de la francophonie, mais leur appartenance est parfois remise en cause. Car, plusieurs de leurs œuvres littéraires sont souvent difficiles à distinguer dans le corpus français. Dans l'entendement des originaires de France, la francophonie est liée avant tout à l'histoire de la colonisation et plus radicalement à l'Afrique. C'est pour cela que la collection « Continents noirs », retrouvée chez Gallimard est assortie de celui des arts plastiques, la sculpture africaine. D'ailleurs, les écrivains francophones dans leur ensemble sont conscients de cela d'où certaines positions défendues de part et d'autre sur des plateaux télévisés et dans des ouvrages. Beaucoup comprennent de ce fait, les mesures d'exclusions qui les menacent et revendiquent une appartenance à la littérature de langue française, disons une littérature francophone dont les œuvres françaises seraient elles aussi l'une des composantes.

La littérature africaine de langue française en ce qui la concerne a conquis ses lettres de noblesse. Depuis la publication de *Batouala*[20] par le guyanais René Maran, (prix Goncourt, 1921) elle a récolté moult prix littéraires qui sont les gages de la reconnaissance par les spécialistes et le grand public. Si le chemin parcouru est une indication du travail et des progrès réalisés, on peut dire de ce fait que la littérature africaine d'expression française mérite amplement le succès conquis. Les premiers romans africains paraissent dès 1926 : On cite *Force Bonté*[21] de Bakari Diallo qui représente une grande illustration. La liste est longue, on retrouve d'autres précurseurs tels que : Ousmane Soce avec *Karim*[22] et Paul Hazoume avec *Doguicimi*[23]. Plus loin, une multitude d'œuvres romanesques sont éditées régulièrement à partir de l'an 1950 jusqu'à l'avènement des indépendances des pays africains d'après Séwanou Dabla. Cette production romanesque est l'œuvre de la première génération des écrivains dont les figures de proue sont Ferdinand Léopold Oyono, Mongo Béti, Sembène Ousmane pour ne citer que ceux-là.

La production romanesque de cette première génération de romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne se caractérise par une problématique littéraire et un style partagés par tous les écrivains. Séwanou Dabla regroupe toute la problématique littéraire de l'Afrique francophone à quelques normes et principes qui se sont rassemblés dans les premières œuvres. Ces principes se caractérisent par la reconstitution volontiers, nostalgique d'une Afrique qui s'effondre. En effet, les thèses colonialistes développaient que les Noirs jamais n'avaient rien inventé. Ils n'avaient rien créé. Ils n'avaient rien peint : ils n'avaient pas de culture. La révolte contre le fait colonial, présentée à travers le conflit de cultures ou de générations ou encore sous forme de condamnation explicite comme celle à laquelle nous ont habitués les romans de Mongo Béti ou de Sembene Ousmane.

Séwanou Dabla indique que cette unité thématique de la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne trouve un regrettable écho dans le style des œuvres. Bernard Mouraliste et Jacques Chevrier observent dans cette optique que le roman de l'Afrique subsaharienne francophone, contrairement à d'autres arts, « est resté très proche des modèles français parmi lesquels il est aisé de reconnaître […] Balzac et Zola ... [24]» Même si les œuvres de Sembène Ousmane, Cheikh Amidou Kane et Camara Laye brillent par

[20]. Maran (R.), *Batoula*, Paris, Albin Michel, 1921.
[21]. Diallo (B.), *Force bonté*, Paris, Nouvelles Éditions Africaines, 1926.
[22]. Soce (O.), *Karim,* Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1935.
[23]. Hazoumé (P.), *Donguicimi*, Paris, Larousse, 1938.
[24]. Dabla (S.*), Nouvelles écritures africaines*. Romanciers de la seconde génération, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 14.

leur originalité, les critiques ont le sentiment que finalement la littérature de l'Afrique d'expression française subsaharienne de cette époque d'écrivains s'inspire de son homologue français. Mahamadou Kane concluant une analyse du roman africain et de son public, remarque que *rares* sont les thèmes (et nous pouvons ajouter les styles) de la littérature africaine qui ne reflètent pas l'orientation européenne. L'explication de cet état de choses est à rechercher dans les conditions de sa naissance et de son épanouissement et ces conditions n'ont subi que des arrangements sans grande portée.

Le second souffle de cette littérature se fait sentir une décennie après les indépendances des pays de l'Afrique noire notamment quand Yambo Ouologuem publie *Le Devoir de Violence*[25] et Ahmadou Kourouma *Les Soleils des indépendances*[26]. La publication de ces deux œuvres marque l'avènement de ce qu'Éric Sellin a appelé « *le nouveau roman africain*[27] ». Dès cet instant, on observe une importante diversification typologique et l'arrivée de nouveaux auteurs, inconnus auparavant. A ce propos, Jacques Chevrier[28] esquisse une typologie de romans africains : 1) « les histoires de vie » (Chevrier,1974) 2) « les romans psychologiques dans lesquels l'étude psychologique l'emporte de très loin sur la peinture du milieu social » (Chevrier, 1974), 3) « les romans de la tradition reconsidérée qui jettent un regard novateur sur les valeurs anciennes » (Chevrier, 1974) et 4) « les romans du désenchantement qui ressortent le tableau de faillite des soleils des indépendances.[29] » (Chevrier, 1974). A travers ce regard critique, l'on peut remarquer que la thématique du désenchantement dans les textes de cette génération s'accompagne d'une métamorphose dans leur forme ; laquelle métamorphose peut s'opérer soit par enracinement comme l'affirme Jean Marie Adiaffi : « … partir de la spécificité de la littérature africaine pour innover, trouver de nouvelles formes ... [30]», soit par invention, telle qu'on le voit chez Sony Labou Tansi cité par Ngal : «... Écrire mon livre me demandait d'inventer un lexique capable par ses sonorités de rendre la situation tropicale[31] ». Des dits propos seront mieux édifiés et éclairés dans un contenu notionnel et sémantique proposé dans la suite de notre travail de recherche même si, au passage, nous signalons que les textes de Labou Tansi ne rentrent pas dans notre corpus de base.

---

25. Ouologuem (Y.), *Devoir de violence,* Paris, Le Seuil, 1968.
26. Kourouma (A.*), Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1986.
27. Sellin (E.), « *Ouologuem, Kourouma et le nouveau roman africain* », in *Littératures ultramarines de langue française*, Sherbrooke Naaman. p. 37.
28. Chevrier (J.), *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1974.
29. Idem.
30. Adiaffi (J.-M.), « *Les maître de la Parole* » in Magazine Littéraire, numéro 195.
31. Ngal (G.), *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, étude, 1994.

Toutefois, il convient de retenir que depuis la publication d'Amadou Kourouma et Sony Labou Tansi, un certain nombre de spécificités caractérisent la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne. Ces spécificités constituent la marque de l'appropriation de la langue française par les auteurs noirs africains. Il est notamment observé l'introduction des mots, des expressions d'une syntaxe et d'un rythme nouveau, l'influence de l'oralité, les interférences des langues africaines, le réaménagement des stratégies discursives, le mélange des niveaux de langues, le phénomène de calques et d'emprunts…Pius Ngandu Nkashama[32] parle du déchirement de la violence, de la dissolution et de la désintégration dans les textes. Jean-Claude Blanchère parle de « négrification ». Il pense que :

> « L'école coloniale avait inculqué aux élèves noirs les règles et les modèles du bien écrire. Mais les romanciers nègres décidément, ne se sentaient pas chez eux dans un français de cérémonie. Alors ils s'inventèrent les procédés et les leurres […], dont pourtant, ils devraient excuser les hardiesses devant le lecteur de France, juge d'ultime instance. [33]»

En somme, ce dernier point de vue, plus virulent et plus fort, indique que les romanciers francophones de l'Afrique subsaharienne ne maîtrisent pas les canevas du bien écrire, ils utilisent une langue dont ils refusent de connaître des hardiesses. Cela montre aussi que la langue française chez ces derniers est semblable au français du C.P : un langage élémentaire et enfantin. Mais ce que certains critiques oublient est que la littérature francophone dans son ensemble et la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne en particulier est une jeune littérature à la « croisée des langues » Lise Gauvin, 2006). La totalité de ses écrivains sont affectés par ce que Lise Gauvin appelle « Surconscience linguistique[34] ». Si tout écrivain doit inévitablement affirmer sa « conscience linguistique », la situation de l'écrivain francophone a ceci de particulier que sa langue d'écriture n'est pas sa première langue d'expression. Dans le cas de l'Afrique noire francophone par exemple, le conflit est ressenti comme une forme de vassalisation, cette langue d'écriture étant aussi la langue de l'ancien colonisateur. Cette situation plonge l'écriture dans une forme de malaise ou du moins dans un état d'expectative qui orientera de façon durable son écriture.

Cette relation particulière à la langue évoque ainsi la double articulation de la réflexion, réflexion sur la langue, mais aussi réflexion sur le bien-fondé de la langue. Elle peut ainsi évoquer à propos de l'usage partagé de la langue française la communauté des

---

[32]. Ngandu Nkashama (P.), *Écritures et discours littéraires. Études sur le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1989.
[33]. Blanchère (J.-C.), *Négritudes. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, L'Harmattan, Paris, 1993.
[34]. Gauvin (L.), *L'écrivain francophone à la croisée des langues,* Paris, Karthala, nouvelle édition, 2006.

évidences, qui n'exclut pas la recherche d'une véritable idée créatrice. Pour reprendre le style imagé de Lise Gauvin, l'écrivain francophone en situation de « surconscience linguistique[35] » semble écartelé entre la « défense et l'illustration de la langue française », allusion à l'ouvrage fondateur de Joachim du Bellay, 1549). Mais si chez ce dernier la défense et l'illustration était indissociable, dans le cas des auteurs francophones, il s'agit de défendre l'usage de la langue soit de l'illustrer, en l'enrichissant de sa propre coloration. In fine, le romancier francophone propose au cœur de sa problématique identitaire, une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues / littérature dans les contextes différents. Écrire devient de ce fait, un véritable acte de langage vue que de simples modes d'intégration de l'oralité dans les œuvres, ou que de simples représentations culturelles se révèle ainsi le rôle d'une littérature, le rapport à la valeur à laquelle elle renvoie et enfin toute une réflexion sur la nature et le fonctionnement même du littéraire.

I-2. De l'appropriation de la langue française : Oralisation, africanisation, régionalisation à la notion de l'interlangue.

D'une manière générale, les écrivains noirs africains utilisent le matériau normatif qu'est la langue française de façon spécifique. Kourouma en particulier, figure emblématique de cette tendance, change l'écriture du français en la mélangeant avec la parole malinké. C'est pour cela que les textes de Kourouma et ceux d'autres auteurs africains sont truffés de paroles africaines et de marques de l'oralité. Les maximes, les contes, les fables, les proverbes et de grandes figures de l'oralité que sont les vieillards, les griots, les conteurs ne sont pas en manque dans les textes de ces derniers. L'oralité feinte est la norme de cette écriture. Elle a pour corollaire une série de stratégies narratives qui privilégient l'interférence linguistique, la surcharge burlesque, la théâtralisation, le recours au code de l'énigme et de l'émerveillement.

Dans le second roman *Monnès, outrages et défi*[36]*s*, Kourouma s'en approprie la langue française en fabriquant de manière subtile les néologismes et on y remarque aussi des écarts morphosyntaxiques. Le congolais Sony Labou Tansi[37] déconstruit le langage dans ses romans de sorte que les mots habituels du français, se retrouvent en état de

[35]. Gauvin (L.), *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000.
[36]. Kourouma (A.), *Monnès, outrages et défi*, Paris, Le Seuil, 1990.
[37]. Labou Tansy (S.), *La Vie et demie*, Paris, Le Seuil, 1979.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

rupture. La création néologique prend chez cet auteur et bien d'autres une coloration spectaculaire. Ainsi plusieurs niveaux de la langue (soutenu, familier, courant) engendrent des africanismes tel que : « dormir une femme » (Labou-Tansy,1979), « les femmes s'appelaient bureaux » (Labou- Tansy, 1979), « qui remet à demain à demain trouve hier en chemin » (Labou-Tansy). Cette façon d'écrire la langue française est justement ce qu'on appelle aujourd'hui l'appropriation du français dans les textes de l'Afrique francophone subsaharienne. En effet, cette appropriation du français dans la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne a pour corollaire le régionalisme de celle-ci. Cette littérature est porteuse de grandes variabilités ou variabilismes. La langue française telle qu'elle se présente dans ces œuvres, constitue un véritable champ d'expérimentation du variationisme. Certains critiques l'appellent le français des « minorités [38]» proche du « français périphérique[39] ». D'autres disent qu'il s'agit d'un français « basilectal[40] » différent du français 'élitaire''ou le français « acrolectal[41] », le français de prestige.

I-3 L'état des lieux sur la notion de l'interlangue :

L'origine de la notion de l'interlangue, c'est bien la distinction entre compétence et performance qui autorise l'élaboration de la notion de compétence transitoire. Avec les travaux de Corder et de Sélinker, l'effort conceptuel et descriptif se porte sur la caractérisation de l'interlangue. Des débats s'inscrivent autour de la notion de compétence transitoire en langue L2 et des propriétés des interlangues. Deux aires intellectuelles s'affrontent, l'une inspirée par le modèle génératif et l'autre provenant de la sociolinguistique variationniste labovienne. Les travaux d'inspiration chomskyenne problématisent sur des traits spécifiques distinguant l'interlangue au sein de l'ensemble des langues naturelles : par exemple, la perméabilité aux règles de la langue L1 ou la langue L2, propriété responsable des phénomènes de régression en langue L2. Les travaux relevant du courant labovienne soutiennent que les caractères qui différencient semble-t-il l'interlangue des autres systèmes linguistiques sont de fait partagés par ces derniers. La variabilité et le système des interlangues ne sont pas fondamentalement différentes de la variation qui caractérise les systèmes linguistiques des locuteurs-natifs.

---

[38]. Pap Ndiaye, « *La condition noire. Essai sur une minorité française*. Paris, Calmann-Lévy, 2008.
[39]. N'Diaye Corréard (G.), « Défense et illustration d'un français périphérique : les mots du patrimoine : Sénégal », *Les français du dictionnaire*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Champ Linguistique » 2008, p. 205-218.
[40]. Terme emprunté chez Dereck Bickerton, Professeur de Linguistique à Hawaï à Honolulu, Spécialiste du Créole.
[41]. Idem.

Décrire des interlangues exige une méthodologie particulière capable d'analyser des données importantes qui pourront rendre compte de son fonctionnement dans les textes. D'autres recherches nous font remarquer que le traitement sur la saisie de ces données linguistiques et langagières est tout aussi complexe. (Bialystock et Sharwood Smith 1985) ont essayé de remettre au plan zéro les termes des discussions en cours sur la notion de l'interlangue. Ces chercheurs proposent de distinguer entre représentation mentale des connaissances de l'apprenant, sa compétence grammaticale et sa compétence pragmatique en langue L2. De fait, si la performance en langue L2 est variable, cela suppose que la clarté des modifications de connaissances au fil du temps soit des procédés du contrôle et de traitement du sujet producteur – apprenant. Bialystock offre là une conceptualisation psycholinguistique de l'interlangue qui replace son étude dans le domaine des travaux sur le traitement linguistique. La question des propriétés de l'interlangue est liée désormais à celles plus amples natures des connaissances linguistiques de la langue L2, la (langue cible).

Revenons aux années 1960, Chomsky réfutait radicalement le béhaviorisme, (Matthey, 2003 :17), cette approche psychologique qui consiste à se concentrer sur le comportement observable déterminé par l'environnement et l'histoire des interactions des individus. Pour Chomsky, cette théorie est incapable d'expliquer comment l'apprenant parvient à construire des énoncés qu'il n'a jamais entendus auparavant. Ici, il fait le postulat de l'innéité du langage, qui se développerait grâce à une *grammaire universelle* disponible en chacun, et façonné par l'apprentissage de la langue maternelle. Les travaux de Chomsky ne portent pas à proprement parler sur l'enseignement des langues. Toutefois, ils sont à l'origine de la réhabilitation de la question des processus mentaux de l'apprenant, et ont par conséquent un impact sur les recherches qui sont les nôtres : l'interlangue. Mais nous signalons d'ores déjà que notre étude sur l'interlangue n'est pas basée sur la psychologie. Il s'agit pour nous de faire ressortir les structures lexicales, syntaxiques et stylistiques qui naissent pendant le processus de l'interlangue. Nous élaborons une analyse critique des romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

Il existe une grande variété de travaux sur l'interlangue, notamment à partir des recherches de Corder (1967) et Sélinker (1972). Cependant, dans ces travaux et cela jusqu'à nos jours, cette notion reste relativement stable, et la représentation qui en découle également. Seule, la dénomination qui évolue selon les chercheurs. La notion d'interlangue est créée par Sélinker, « interlinguage » (Sélinker, 1972), mais on trouve

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

aussi des appellations telles que « dialecte idiosyncrasique » (Corder, 1967), qui veut dire système intermédiaire. Nous allons donc tâcher de décrire ce qui dans ces travaux nous est utile et important pour notre réflexion sur l'interlangue. A partir de Corder, qui confronte le béhaviorisme et bien sûr les travaux de Chomsky, (Matthey, 2003 :17) on considère que l'apprentissage est un processus individuel et actif, dont la manifestation est l'interlangue. L'interlangue est conçue dans leurs travaux comme un système intermédiaire que se construit l'apprenant et qui est propre à lui seul. Bange la définit d'ailleurs comme suit :

> « L'interlangue d'un locuteur non natif est un ensemble non nécessairement cohérent ni complet de régularités de comportements linguistiques et pragmatiques dont celui-ci fait l'hypothèse qu'elles sont suffisamment conformes aux schémas de fonctionnement de la langue-cible pour permettre la communication. [42]»

A partir de cette approche, on lit une notion symétrique de l'interlangue qui est l'erreur. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que l'erreur est non seulement inévitable, mais normale et nécessaire, constituant un indice et un moyen d'apprentissage. On n'apprend pas sans faire des erreurs et les erreurs servent à apprendre. C'est dans cette optique que Porquier estime : « l'erreur est non seulement inévitable, mais normale et nécessaire, constituant un indice et un moyen d'apprentissage. On n'apprend pas sans faire d'erreurs et des erreurs servent à apprendre. » (Porquier, 1977 : 28).

Contrairement aux théories du béhaviorisme, les erreurs sont donc ici conçues comme reflet du processus d'apprentissage, d'évolution, en ce qu'elles sont la manifestation réelle de l'avancement, de l'amélioration voir du progrès de l'apprenant sur la langue. C'est à ce titre que Matthey pense que des erreurs sont des « indices d'une ou plusieurs stratégies d'apprentissage mises en œuvre par […] l'apprenant » (Matthey, 2003 :17). Corder distingue ainsi l'erreur, qu'il réhabilite comme trace de ce système, de la faute ou lapsus, conçues comme des erreurs de performances aléatoires. Il est donc juste que l'apprenant possède la règle dans son interlangue, il est capable de s'autocorriger. C'est donc en partie par l'erreur qu'on apprend, qu'on avance, qu'on évolue. Il est donc intéressant de procéder à l'analyse des erreurs des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne pour déterminer le niveau d'avancement de la langue française, tout en considérant que le nombre de locuteurs francophones augmente chaque jour en Afrique et l'Afrique à elle seule possède plus de la moitié des locuteurs de langue française.

---

[42]. Bange (P.), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action,* Paris, Didier (LAL), 1992.

Le courant de l'analyse des erreurs se développe avec Corder : il cherche à décrire les erreurs présentes dans l'interlangue de l'apprenant pour mettre en relief les stratégies d'apprentissages auxquelles ils peuvent s'appuyer. Il est donc à noter que ces erreurs ne pourront être décrites selon Corder qu'à travers les systèmes de la langue maternelle et de la langue cible, car l'interlangue est composée d'une partie du système de la langue L1, et d'une partie du système de la langue L2 ajouté à ce système, le système spécifique à l'interlangue de l'apprenant. (Gaonac'h, 1991 :125). Toutefois, on observe qu'en appliquant cette théorie à l'extrême, il conviendrait d'évaluer la justesse d'un énoncé en fonction du niveau d'interlangue de l'apprenant et non plus comme c'est le cas dans l'analyse des erreurs, en fonction des normes de la langue cible. Peu importe, malgré les problèmes qu'elle soulève, ce qui compte pour nous c'est la démarche de Corder. Avec Corder, l'erreur est considérée comme le chemin de l'apprentissage. Certains travaux essayeront de vérifier et de déterminer les causes qui favorisent des erreurs, ce qui n'est pas sans intérêt, car cela permettra de réfléchir sur la façon de corriger l'erreur en fonction de son apport, ses origines et non en fonction de la norme. Goanac'h montre ainsi que les recherches sur l'interlangue, précisément celles de Sélinker, les erreurs les plus courantes sont dues à des stratégies de surgénération de règles de la langue-cible. Elles permettent une simplification du système ainsi que le transfert de la langue L1 vers la langue-cible. (Goanac'h, 1991 :137).

Bange quant à lui, estime mettre en relief deux types de problèmes pouvant causer l'erreur (1991 : 61)

- Problèmes d'exécution ou de recouvrement
- Problème de planification

Nous pensons que ces considérations peuvent être très pertinentes à l'enseignement désireux de comprendre les erreurs commises et de trouver les stratégies pour une bonne utilisation. Le français des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne bascule entre la norme et l'erreur. Il convient pour nous de montrer la pertinence de ce qui est considéré comme des erreurs dans leurs œuvres. Le but essentiel est en effet de déceler ces ''erreurs'' et de décoder, récupérer ce qu'elles apportent de bien à la littérature et à la langue française. L'erreur est conçue dans les travaux sur l'interlangue d'une façon radicalement différente du béhaviorisme.

L'interlangue n'est plus à combattre mais à prendre en compte. Dans la littérature de l'Afrique francophone, le français se définit comme la trace d'un système qui permet l'évolution. Un système qui permet de donner une explication nouvelle du français dans son rapport avec le monde, avec l'autre. De ce point de vue, le français se serait défini au pluriel, aux pôles des continents du globe qui le parle.

Dans les textes littéraires francophones, l'interlangue est un processus qui déclenche les nouveaux possibles linguistiques et langagiers. Ce processus est donc à accepter en ce qu'elle enrichit le code établi et non à se construire un code autonome. La peur de l'interlangue devrait disparaître pour faire place à la reconnaissance de son statut de normalité, et même de l'utilité. L'interlangue est une découverte « du fur et à mesure » de la langue. Avec la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne, l''interlangue n'est plus considérée comme « des objets tabous » (Coste, 1989 : 22) de la langue, encore moins, des « marécages langagiers »(Coste, 1989) ou encore « les bas quartiers de la communication » (Coste, 1989). Elle représente une thématique qui permet d'apporter de nouvelles pistes aux interrogations menées sur la langue et ses aspects internes et externes. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle se considère dans notre étude comme un concept ''balisateur''. C'est par le biais des interlangues que les formes d'une langue L1 se retrouvent à l'intérieur d'une langue L2 (Kellerman, 1979), ce qui ne serait pas sans intérêt au bénéfice des apprenants. Les interlangues sont de véritables outils de frontière, elles mélangent, elles favorisent la cohésion et l'unité.

L'objectif essentiel de l'interlangue est de regrouper les domaines différents, des recherches différentes. C'est à ce titre que la Linguistique, la Didactique, l'Histoire, la Sociolinguistique et la Littérature se croisent dans ces travaux. Car, il ne faut pas perdre de vue qu'au départ, la notion de l'interlangue a été forgée à une période de la crise de la linguistique appliquée à l'enseignement/apprentissage institutionnel des langues-notamment sur la signification des erreurs des apprenants (Véronique, 1993), (Rosen, 2004). Cela signifie qu'elle est née de la préoccupation didactique et d'emblée inscrite dans le cadre de la formation d'enseignants. L'interlangue a ensuite été mobilisée sur un autre terrain, celui de l'acquisition des langues étrangères.

Aujourd'hui, c'est à la littérature de prendre le relais et d'établir ce concept comme une source de théorie littéraire. Par le biais de l'interlangue, les notions d'interculturalité et de polyphonie retrouvent une définition nouvelle. De même, avec l'interlangue, la langue

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

française prend une forme interactive dans les romans francophones en général, et dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne en particulier. L'interlangue réunie les peuples par le biais des langues. Cette communication des peuples et des cultures qu'elle fait appel se concrétise par la mise en exergue des valeurs humaines.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

AXE I : Un lexique multiplié par le canal de l'interlangue

Parler de l'écriture lexicale de l'interlangue dans cette partie primordiale de notre étude, permet de statuer le lecteur sur le profil, la configuration et les traits lexicaux qui caractérisent l'interlangue dans les romans qui composent notre corpus de base. Aussi, il s'agit de montrer comment ces différents traits se donnent à lire pour redynamiser la langue en accouchant d'autres possibles linguistiques. Justement, le lecteur peut se demander (s'il n'a pas lu les premiers pages de notre argumentation) de quelle langue s'agit-il ? Et de quel corpus de base est-il question). Ces questions intéressantes et pertinentes nous amènent à éclairer notre sujet de thèse. Elles permettent donc de rappeler que notre sujet de recherche pose d'emblée un problème d'actualité au sein de la grande famille des littératures francophones. Ce problème est bien évidemment la dynamisation de la langue française par les auteurs dont cette langue est malheureusement une langue d'emprunt.

Apparemment, tout le monde décide de dire que la norme du français dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne constitue une provocante illustration de la modernité. Cette modernité est de lire les traits inhabituels à l'intérieur du français dit normé. Ces traits inhabituels prennent diverses formes et des dénominations différentes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Mais ce que l'on oublie et que certains critiques semblent perdre de vue, c'est que ces insertions participent à enrichir le français, à le rajeunir pour le moderniser et pour qu'il représente le mieux la francophonie. Dans notre corpus de base par exemple, composés de trois romans à savoir : *Temps de chien*[43] du camerounais Patrice Nganang, *Verre Cassé*[44] du congolais Alain Mabanckou et *Allah n'est pas obligé*[45] de l'ivoirien Ahmadou Kourouma, ces multiples dénominations sont le corollaire de la créativité linguistique attestée à l'intérieur de l'espace francophone de l'Afrique subsaharienne. Elles sont également les postulats de plusieurs sortes de français enregistrés dans le monde francophone en général : on parle du français de référence, le français populaire, le français régional pour ne citer que ceux-là.

Ces romans francophones sont le lieu d'expérimentation de la vitalité et du dynamisme des formes linguistiques. Le fonctionnement de ces différents types de français laisse entendre que l'écrivain moderne africain dénonce les pratiques d'une

[43]. Nganang (P.), *op.cit.,* p. 14.
[44]. Mabanckou, (A.), *op.cit.*, p. 14.
[45]. Kourouma, (A.), *op.cit.*, p. 14.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

pensée univoque qui embrigadent l'intelligence et poussent l'intellectuel au seuil d'une passivité inédite. C'est vrai que l'écrivain peut lui-même inventer sa propre langue, en créant ses propres néologies dans le texte. Mais force est de constater que les inventions linguistiques qui sont observées dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne sont le reflet des particularités modernes du français. Ce qui veut dire que l'interlangue qui est observée à l'intérieur des œuvres ne peut pas être que de simples productions de l'auteur. Il est le fruit d'une harmonisation parfaite entre le texte et son contexte socio-historique.

L'écriture lexicale de l'interlangue est porteuse d'une grande variabilité. Car, on observe dans les textes le collage du français approprié à savoir le français vernaculaire avec son corollaire d'emprunts. On note aussi, le français familier fabriqué à partir des calques et des néologismes et enfin le français dit vulgaire avec une syntaxe, une ponctuation et une stylistique invraisemblable. Cette reconfiguration de la langue est appelée dans notre travail de recherche interlangue. Cette interlangue se traduit à juste titre comme un des symboles différentiels des écritures de l'Afrique francophone subsaharienne en particulier et de l'espace francophone en général. Notre thèse n'a pas la prétention d'analyser toutes les formes lexicales de l''interlangue qu'on peut retrouver dans les romans de l'Afrique francophone. Car, comme l'a estimé Jean Claude Blanchère, la majorité des formes du français dans les romans des auteurs de l'Afrique d'expression française ont déjà été décrites. Pour un Pierre Dumont ou un Jean Dérive :

> « l'écriture négro-africaine est un mixte, composé de strates d'origines diverses : académisme, hardiesses iconoclastes, effets déclamatoires, aptitude permanente à la métaphorisation. C'est, […], une écriture qui érige l'irrégularité en habitude, sinon en valeur. Elle déplace les limites des niveaux de langue, dépayse les objets linguistiques en les détournant de leur usage habituel[46] ».

Notre thèse n'a non plus la prétention d'en créer celles qui n'y figurent pas. Par contre, nous essayerons d'analyser celles qui figurent dans nos trois romans de base. Dans les lignes qui vont suivre, nous décrirons les différentes formes ou écritures lexicales de l'interlangue. Dans le même sillage, nous verrons comment ces différentes formes fonctionnent dans nos romans pour produire un travail de restauration et de rajeunissement de la langue française. Par conséquent, cette réinvention lexicale est une contribution sociocritique à la critique de la littérature francophone. Elle justifie les écrivains francophones devant le tribunal des œuvres littéraires écrites par des auteurs

[46]. Blanchère (J.-C.), *Négritude. Les africains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, Le Harmattan, 1993.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

hors de France. Car, selon la critique de la littérature francophone, les textes écrits par les auteurs dont la langue française est une langue d'emprunts sont truffés de mots venus d'ailleurs. Et ces mots viennent comme pour tuer la langue elle-même.

Le lexique présent dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne crée dans les textes une écriture réinventée par le biais de l'interlangue. Cette écriture réinventée se caractérise par une lexicalité inhabituelle : un lexique reformé et un lexique pas très connu du grand public. Mais il ne faut pas perdre de vue que depuis longtemps, les écritures francophones ont été considérées comme aliénables. Or, ce vaste champ littéraire aborde des questions pertinentes. Dans cette étude par exemple, nous avons une contribution des romans de trois auteurs outillés qui nous amènent à repenser les mots du lexique. Personne n'ignore que sans les études sérieuses sur les langues, nous allons tomber dans une sorte de stagnation linguistique : la langue restera stable et immuable. En conclusion, nos trois romans modernes redynamisent le français en le couvrant d'une lexicalité inédite. Cette lexicalité a pour but de rendre le français moderne et d'accroître le nombre de ses locuteurs sur la planète.

Dans les textes qui sont soumis à notre étude, cette modernité lexicale se manifeste à travers les emprunts, des alternances codiques, des calques et des néologismes. A l'intérieur de ces romans, le réel est découvert grâce aux phénomènes lexicaux. Ainsi les valeurs de paix, de l'égalité de chance, d'équité, de l'harmonie, de diplomatie et de dialogue et bien d'autres, sont décodées grâce aux outils lexicaux des textes. En effet, en pénétrant les lexies en langue locales africaines dans les romans et en recherchant la signification de ces lexies, on découvre que certaines de ces lexies signifient paix, joie, harmonie, égalité… On le démontrera à partir des exemples précis recensés dans les textes. Ce qui stipule que nous traitons ici un concept en rapport direct avec la question de l'interculturalité.

En effet, le lexique d'une langue est un ensemble de mots et d'expressions formant le vocabulaire de cette langue. Il peut se définir aussi comme un ensemble des unités significatives d'une langue donnée en excluant généralement les unités grammaticales et donc envisagé abstraitement comme un des systèmes constitutifs de cette langue. Dans le monde de la littérature, chaque genre littéraire, chaque œuvre possède un lexique particulier. De même, toute notion analysée individuellement par un auteur dans une œuvre engendre un système de mots présentant les particularismes lexicaux de cet auteur. L'étude lexicale se propose d'être la première partie de notre étude. En effet, étudier le lexique renvoie à s'interroger sur le vocabulaire des mots.

Dans *Des Pensées et des mots*, Alain Rey[47] nous indique que l'on pourrait réécrire l'histoire d'un pays, d'une région ou d'une communauté, en suivant l'évolution de ses mots. Cette pensée reyienne, en la transposant dans le domaine littéraire, on découvre finalement qu'elle génère des réalités et des vérités importantes. Barthes a affirmé que « […], le mot « littéraire » est profond comme un espace, et cet espace est le champ même de l'analyse structurale[48] ». L'interlangue partage une pensée ouverte mais glissante où les mots s'expriment et font un travail de '' dépistage''. C'est à ce titre que Rey explique que la vérité caché d'un texte peut se découvrir à partir de la signification de ses termes. Ainsi, les mots ne se retrouvent pas de manière accidentelle dans un ouvrage. Ils sont toujours porteur d'un message, leurs significations véhiculent forcément une idée ou une vision du monde.

L'objectif central de cette partie est de démontrer comment cette vision du monde se dresse par l'usage d'un vocabulaire inhabituel, parfois reprochable et incompris. Ainsi, on remarquera qu'avec le lexique, le social est identifié et dévoilé sans véritablement pas être nommé. C'est d'ailleurs, une instruction, une ordonnance présentée par la sociocritique de Zima. Celle-ci met en exergue le symbole, sous l'action conjuguée de la linguistique. Ici, l'œuvre n'est pas fermée sur une orientation unique, elle s'ouvre à la pluralité de lectures, elle génère sincèrement des sens multiples. Les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne utilisent dans leurs textes respectifs des emprunts, des calques, des codes, des néologies et des abrègements. Ces signes linguistiques enrichissent la langue française et participent à placer le locuteur dans son environnement social. Cela est aussi une des principes méthodiques de la sociocritique de Zima. D'après Zima, les procédures de « textualisation » du discours permettent de découvrir l'idéologie dominante. Et dans les textes qui sont « prises en charge » ici, la langue à travers son lexique véhicule une certaine vision du monde et présente en effet, une certaine idéologie dominante. Dans les textes de l'Afrique francophone subsaharienne, nous avons découvert des mots qui parlent et dévoilent le non-dit et le présupposé. Ce présupposé représente chez Zima, un élément important dans l'analyse du texte littéraire. C'est pourquoi, le non-dit sera vu ici comme un élément important pour traduire le registre de langue réinventée qui se donne à lire dans nos œuvres de base.

Les emprunts aux langues africaines, aux langues étrangères, aux parlers hybrides sont introduits dans nos romans pour débattre. Oui pour débattre sur les polémiques qui font dire à certains critiques que la modernisation de la langue française par les auteurs

[47]. Rey (A.), *Des pensées et des mots*, coll. « Vestiges de la langue française », Paris, Hermann, 2013.
[48]. Dubois et Jean et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 2001.

dont cette langue n'est pas une langue première est quasiment impossible. Ainsi, dans *Allah n'est pas obligé*[49], *Temps de chien*[50] et *Verre Cassé*[51], les auteurs se proposent de dénoncer cette vision arbitraire et utilisent de ce fait des mots, des véhicules qui vont en quelque sorte dire tout haut, ce qu'eux, ils pensent tout bas, genre à la manière d'Aimé Césaire. Dans les textes, la majorité des mots employés recouvrent un substrat exotique et peu standard. Ce substrat rappelle un multilinguisme ambiant. Ce multilinguisme marche avec toutes sortes d'emprunts, de mélanges codiques, de calques, de néologismes. Ainsi pour commencer, nous étudierons d'abord des emprunts et les alternances codiques, ensuite nous étudierons des calques et enfin des néologismes.

1. 1. Un multilinguisme ambiant :

Les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne s'inscrivent dans un contexte caractérisé par une forte diversité linguistique. Cette polyphonie linguistique est le fait de l'existence de plusieurs cultures dont chacune entend organiser l'expérience vitale de façon unique. Le brassage des sociétés aux cultures différentes et diverses entraîne la cohabitation des langues. De ce fait, chaque Africain anglophone ou francophone se trouve dans une posture de diglossie. Cette posture de diglossie les amène à employer au moins deux langues au statut hétérogène à savoir une langue africaine et l'anglais ou/ et le français. Le phénomène de contact de langues implique ou entraîne inévitablement celui d'hybridité.

Cette situation de métissage reflète volontairement ou non le multilinguisme présent dans leurs œuvres respectives. Car, à l'intérieur de leurs textes, il est difficile de lire le monolinguisme. La langue française (puis qu'il s'agit d'elle) est appelée à vivre une cohabitation forcée avec d'autres langues environnantes. Les écrivains francophones de l'Afrique subsaharienne sont donc d'une certaine manière confrontée au multilinguisme. Et, c'est ce qui justifie probablement la multiplicité des registres observés dans leurs œuvres respectives. Les romanciers qui composent notre corpus de base ne sauront constituer l'exception. C'est pour cela que se traduisent dans leurs textes les emprunts, les alternances codiques et mélanges codiques, les calques traductionnels et sémantiques, des néologies par glissement, par extension et par restriction sémantique… On ne doute pas leur maîtrise de la langue française mais sont insérés dans leur romans plusieurs

[49]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 29
[50]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 29.
[51]. Mabanckou (A.), *op., cit.*, p. 29.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

mots, termes et expressions et énoncés émanant des langues africaines et étrangères, tout ceci moulés à l'africaine. Cela est attesté dans *Temps de Chien*[52] de Patrice Nganang, dans *Allah n'est pas obligé*[53] d'Ahmadou Kourouma et même dans *Verre Cassé*[54] d'Alain Mabanckou.

[52]. Nganang, (P.), *op. cit*., p. 33.
[53]. Kourouma, (A.), *op. cit*., p. 33.
[54]. Mabanckou, (A.), *op. cit*., p. 33.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 1 : Les emprunts

« Il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunter sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt[55] »

En Afrique francophone subsaharienne, l'appropriation du français se manifeste par les variations lexico-sémantiques, phonétiques et morphosyntaxiques. En tenant compte des étages que doit traverser un mot pour prendre l'étiquette d'un emprunt, nous considérons dans notre travail de recherche comme emprunt, les lexies étrangères à la langue française. Dans les trois romans qui sont soumis à notre étude, on lit des emprunts à partir des propos des personnages et cela parfois dans toute l'étendue discursive. Aussi, on enregistre plusieurs types d'emprunts : aux langues africaines, aux langues étrangères et aux parlers hybrides.

Les emprunts relevés dans nos trois romans de base mettent en avant la vie sociale et politique de leurs auteurs. Ils véhiculent l'idée d'interlangue telle énoncée dans nos recherches, c'est-à-dire, ils cherchent à établir un rapport entre leur langue d'origine et la langue cible, le français. Ces emprunts sont pour la plupart utilisés pour permettre un rajeunissement linguistique et pour créer d'autres possibles linguistiques cadrant à leurs milieux sociaux. Car, nous l'avons dit, aucune langue n'est figée si elle compte garder son hégémonie sur la scène internationale. Toutes les langues peuvent s'émanciper. Elles peuvent toutes s'agrandir et s'enrichir pour figurer parmi les langues les plus écrites et les plus parlées dans le monde. Pour multiplier le nombre de locuteurs, chaque langue a besoin de s'étendre et de se rajeunir.

La langue française en ce qui la concerne mérite elle aussi d'agrandir son nombre de locuteur à l'instar de l'Anglais par exemple. Les romanciers qui font partir de cette étude estiment donc qu'ils ont le devoir de participer à cet épanouissement de la langue française. C'est pourquoi, on retrouve dans leurs œuvres respectives, des mots provenant de leurs terroirs. Ainsi sont trouvés des mots, des expressions tirant leurs origines au « douala » du Cameroun (le texte de Nganang). Dans le roman de Kourouma, dès les premières lignes du texte, le malinké décide d'habiter à l'intérieur du français. Dans *Verre*

[55] Dubois et Jean et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 2001, p. 177.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Cassé[56], Mabanckou lui aussi fabrique des arrangements entre le français et « Lingala » de telle sorte que l'œuvre romanesque ressemble à un mixage de langue.

Ces auteurs puisent aussi leurs emprunts dans les langues étrangères à l'instar de l'anglais et le latin, parfois aussi l'espagnol et l'arabe. De même, on rencontre des emprunts aux parlers hybrides, un langage populaire provenant parfois des élèves déscolarisées, parfois des intellectuels en perte d'identité. En somme, les romanciers qui composent notre corpus mettent l'accent sur la pluralité linguistique en établissant une « interlangue » entre le français et certaines langues africaines ou des langues étrangères. Patrice Nganang par exemple à été largement influencé par l'anglais, langue co-officielle du Cameroun, le latin et l'espagnol en ce qui concerne des langues étrangères. Il emprunte « l'ewondo », ou « le douala » pour encourager le français à mieux s'établir avec les langues locales. Cependant, il ne manque pas de présenter d'autres langues qui sont utilisées au Cameroun. Ainsi, dans son texte, on retrouve les parlers hybrides : le pidgin-english et le camfranglais qui forment avec le français une sorte de collage inédit et une entente attestée.

Kourouma quant à lui, il développe un « malinké » francisé, inséré dans le roman français pour aussi établir le lien entre sa langue natale et le français. Il utilise aussi beaucoup d'emprunts aux parlers hybrides pour traduire l'environnement et le malaise de « Birahima » son personnage principal en tant qu'enfant soldat. On peut enfin remarquer un très grand nombre de vocables anglais qui justifient la multiplicité des espaces géographiques qui se donnent à lire dans *Allah n'est pas obligé*[57].

S'agissant de Mabanckou, l'usage de « Lingala » est fortement présent dans son texte. Seulement, l'auteur utilise plus de mots des langues étrangères contrairement à Kourouma et Nganang où on remarque une recrudescence des emprunts aux langues africaines et une effectivité du parler hybride. Chez Mabanckou, l'interlangue se développe très clairement à partir des alternances codiques et mélange de langue français/langues africaines. Dans tous les cas, Mabanckou fait dans *Verre Cassé*[58] une reproduction fidèle des lexies Lingala et emprunte des termes, des expressions de cette langue pour relayer le français.

1.1. Les emprunts aux langues africaines :

[56]. Mabanckou, *op. cit.*, p. 34.
[57]. Kourouma, (A.), *op. cit.*, p. 34.
[58]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 34.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

L'ancrage du français dans le monde socioculturel de l'Afrique francophone subsaharienne reste fortement représenté par les emprunts lexicaux provenant des langues locales. Il semble donc évident que pour construire des énoncés et pour se faire comprendre dans une situation de communication, l'on doit se munir du lexique. La richesse et la variation lexicale se développent bien probablement au cours de l'interlangue. Ici, l'étude lexicale domine, elle domine parce que le multilinguisme est particulièrement observable sur le plan lexical et ses effets sont aussi bien sur le plan formel que sur le plan sémantique des mots. Ainsi, seront considérés comme emprunts, des lexies et des expressions que l'on ne reconnaît pas et ne trouve pas dans le paradigme des mots français mais utilisables largement dans la variété africaine.

Dans les textes qui font l'objet de notre étude, nous avons relevé des emprunts servant à désigner les noms des personnes et des lieux. Aussi, nous avons repéré quelques termes qui servent à exprimer les réalités et le savoir-faire typiquement africain. Pour illustrer ce phénomène, nous déclinerons tout d'abord les mots et des expressions qui sont dans *Temps de chien*[59] de Patrice Nganang, ensuite ceux qui sont dans *Allah n'est pas obligé*[60] d'Ahmadou Kourouma et enfin ceux qui sont dans *Verre cassé*[61] d'Alain Mabanckou.

« Il y a une alliance indissoluble entre le mot et l'homme. Ils naissent et voyagent ensemble, pour arriver au *cela* qu'ils représentent, le mystère du verbe et celui de l'être[62] ». Cette assertion tirée dans *Des Pensés*[63] *et Des mots* d'Alain Rey est assez intéressante. Elle aide à comprendre le rapport entre les emprunts aux langues africaines qui sont introduites dans les romans qui composent notre corpus de base et le texte dans son exclusivité. Le terme qui nous intéresse dans cette citation, c'est en effet le « cela » dont parle Rey. Ce « cela » est néanmoins une manière pour Rey de reconnaître la présence du social dans un texte ou dans une étendue discursive. Car, un mot éprouve toujours le besoin de décrire une situation donnée, un espace, le temps et le lieu où se sont déroulés les événements qu'il cherche à transcrire ou à décrire.

C'est pour cela qu'on rencontre souvent une typologie de mots tournés autour d'une thématique donnée. Autour de l'interlangue, on rencontre des mots issus de diverses espaces culturels. Ces différentes lexies se mettent en mouvement pour exprimer l'interlangue dans les romans. Elles se mettent en liaison pour donner leurs propres

---

59. Nganang (P.), *op.cit*., p. 36.
60. Kourouma (A.), *op.ci*t., p. 36.
61. Mabanckou, (A.), *op.cit*., p. 36.
62. Rey, (A), *Des Pensés et des mots,* Paris, Hermann, 2013.
63. Idem.

définitions de la notion de l'interlangue. De ce fait, elles créent dans ces romans des tendances linguistiques nouvelles. Elles créent de nouvelles lexies. Ces emprunts ne sont pas introduits de manière anodine. Ils sont consciemment, intentionnellement et intellectuellement introduits. Dans *Temps de chien*[64], Nganang utilise des emprunts provenant de « l'ewondo », pour établir le rapport entre le français et l'« ewondo ». Rappelons que l'« ewondo » est une langue vernaculaire au Cameroun mais une langue devenue véhiculaire par sa facilité de communication. Son introduction dans le roman de Nganang permet de comprendre la pensée de cet auteur sur la francophonie. Nous avons découvert dans le texte, plusieurs mots qui permettent de le démontrer. En voici les exemples :

> « Recroquevillé dorénavant dans le trou obscur de sa crise, mortifié par le souvenir de l'aisance dont il avait été abruptement sevré, émasculé par le **bobolo** sec aux arachides grillées qu'il devait maintenant manger le matin, à midi et le soir, mon maître ne tendait plus sa main vers moi pour me caresser le crâne. » (Nganang, 2001 : 18)

Le passage ci-dessus a été pris pour bien présenter le contexte. Sinon le mot qui intéresse notre attention dans la phrase ci-dessus est en effet, le substantif « bobolo ». Le « bobolo » est un mot communément prononcé par l'ensemble des locuteurs de la capitale camerounaise « Yaoundé ». On l'écoute notamment dans les marchés publics et même durant les festivités familiales et communautaires. Ce mot émane de la langue « éwondo » et signifie « saucisson de manioc ». Chez les « Bétis » du Gabon et de la Guinée Équatoriale (Les Fangs), on peut encore entendre dire « Nbon'o », il s'agit presque toujours de « Bobolo ». Les « Fangs » sont comme les « ewondo ». Ces deux sous-groupes de langues sont issus du groupe de « bétie », dont certains sont bien sûr les « Bandou ». On ne peut trouver cette lexie en langue française : elle n'existe pas. De même, il serait quasiment impossible de la rencontrer dans les dictionnaires exploités en France. Ceci montre bien évidemment que ce mot n'est pas reconnu pour l'instant par les lexicologues francophones de France.

Toutefois, comme nous le signalons en amont, l'objectif de ce mot dans l'œuvre de Nganang n'est pas inutile. L'auteur camerounais reconnaît parfaitement que le mot utilisé est étranger au lexique actuel. Son intention est donc de l'associer dans le vocabulaire présent pour enrichir le français qui est pour lui, un outil précieux de travail. Quand on regarde la manière dont ce mot intervient dans le texte, on réalise qu'il a manqué à Nganang un équivalent en français normé. N'ayant pas eu une autre alternative, il choisit

[64]. Nganang, (P.) *op.cit.*, p. 37.

un emprunt, un mot d'une langue africaine qui convient le mieux pour laisser couler sa pensée. Ce qui n'est pas incohérent parce que ponctuel dans toute écriture. Car, il n'est pas toujours évident de trouver le terme exact lorsqu'on véhicule son point de vue. Car, lorsqu'on rédige, on n'utilise pas au hasard le lexique. Bien entendu, on utilise un lexique qui serait à même de pourvoir décrire parfaitement son idée. Ce qui veut dire que le phénomène d'emprunts n'est pas à proscrire, il permet aux auteurs d'avoir une diversité de choix dans le lexique à utiliser. Car, il est souvent difficile pour un auteur de rédiger une centaine de pages et réussir à placer chaque mot dans son contexte. Pour remédier à cela, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne qui composent notre recherche, notamment Nganang propose d'employer des emprunts pour y remédier à cela.

D'ailleurs, on remarque ici que cet emprunt ne cause aucune incohérence syntaxique et sémantique dans l'exemple suscité. Il est précédé de l'article défini « le », ce qui montre que les déterminants collaborent avec les emprunts et témoigne que les interlangues peuvent figurer dans les dictionnaires des mots dits français pour le besoin du plus grand nombre de locuteur sans complexe aucune. Son habillage avec le déterminant « le » témoigne de la bonne ambiance que ces mots, dits « petits mots », peuvent avoir avec ceux considérés comme « grands mots ». Nous passons dans l'exemple suivant et pour vérifier les possibilités d'intégration des mots des langues africaines qui peuvent être acceptés en langue française. Voici l'exemple :

> « Peut-être mon lâche assassin me laissa-t-il là pendant de nombreux jours encore, à la merci d'oiseaux carnivores becquetant mes intestins. Peut-être me laissa-t-il là, comme un vulgaire **bifaga** au soleil. » (Nganang, 2001 : 35-36.)

Le mot qui nous intéresse dans ce passage est en effet le terme « bifaga ». « Bifaga » veut dire « poisson fumé » en langue « ewondo ». Généralement en Afrique Centrale et singulièrement au Cameroun, le « bifaga **»** est un terme générique qui permet de désigner presque tous les poissons qui ont été mis au fumoir. A la base, ce n'était pas ainsi. Bien avant, ce terme permettait aux populations de plusieurs ethnies issues de l'Afrique Centrale de nommer de la « Sardine fumée ». En général, aucun mot n'a une telle connotation en français dit de base. D'ailleurs, pour avoir interrogé dans nos recherches plusieurs locuteurs ayant le français comme seule langue de communication, sur dix personnes, aucune n'est parvenue à nous proposer en langue française, un terme générique signifiant à la fois la sardine fumée et désignant tout poisson mis au fumoir. L'exercice s'est avéré compliqué et difficile même pour l'élite française, nous pensons aux

spécialistes de la linguistique, de la littérature et de la sociolinguistique que nous avons eu la chance d'interroger.

Le travail qui est le nôtre, est une véritable investigation des mots provenant d'autres idiomes parlés dans d'autres espaces francophones, qui peuvent intégrer le paradigme des mots français bien qu'ils soient considérés comme de véritables interlangues pour les locuteurs endogènes. Car, aucune langue n'étant statique, mais évolutive. Le français mérite d'être aujourd'hui renouvelé, rajeunit et enrichit. Et il serait aberrant et inquiétant que les francophones qui l'utilisent soient en dehors de cette émancipation. Comme troisième mot émanant de la langue « éwondo » et que nous avons relevé dans *Temps de chien* [65] de Patrice Nganang, il s'agit de « Melen ». L'insertion du mot « Melen » se trouve dans la phrase suivante :

> « Selon Docta, l'homme en noir avait un passé dans les bras des sous quartiers. Il avait d'abord été connu à **Melen** où il était apparu avec un appareil photo, et avait commis l'erreur suicidaire d'en présenter l'objectif devant un bar anonyme » (Nganang, 2001 :152)

Dans nos recherches, nous avons découvert l'étymologie du mot « Melen ». Et d'après les locuteurs de la langue « éwondo » notamment les vieillards et les femmes, ce terme veut dire les palmiers. C'est un arbre très important pour les villageois. Il permet la fourniture de l'huile de cuisson et d'assaisonnement. Lorsqu'il y a un manque en « huile d'arachide », nous a confié un vieillard, les femmes utilisent immédiatement cette huile pour s'approvisionner. C'est une huile très vitaminée et exempte de tout danger alimentaire. D'après un autre locuteur qui était là lors de notre entretien et interview, les « Melens » sont aussi à la base de la fabrication de savons de ménages et des savonnettes parfumées aux odeurs naturelles de palmiers. Pour ces derniers, l'arbre « Melen » est un arbre multiforme et multisectoriel. Ainsi lors des grandes cérémonies villageoises comme la circoncision et le mariage coutumier, les feuilles de « Melen » constituent l'un des éléments primordiaux pour la réussite de la cérémonie. Elles servent de décoration et symbolisent la gaîté, la joie, l'amour, l'union, la paix …

En somme, en retiendra que dans la tradition « éwondo », le palmier n'est pas un arbre anodin, insignifiant. Il est porteur d'un message de fraternité, d'union, de communion et c'est justement ce que signifie son usage dans le texte de Nganang. Nous l'avons signalé plus haut lorsque nous avons décliné la vision des romanciers francophones concernant le concept de francophonie et bien sûr son rapport avec la notion de l'interlangue. Pour ces derniers, l'interlangue est une symbolique de la concorde, l'amitié,

65.- Nganang, (P.), *op. cit.*, p. 38.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

l'apport et le progrès. Elle représente la dignité et le dialogue. Car, on le voit, ils veulent un changement de mentalité et de vision dans la francophonie et ce changement de paradigme ne saurait s'étendre sans envisager ce qui constitue le socle même de ce destin commun à savoir la langue française.

Dans *Temps de chien*[66], « Melen » est avant tout un lieu, c'est le nom d'un quartier populaire de Yaoundé. D'après le texte, ce quartier est très sous-intégré. Par contre, ce qui est pertinent, c'est que la langue française voit son émancipation et son enrichissement en Afrique dans les quartiers pauvres où beaucoup de jeunes sont déscolarisés. En effet, avant que les intellectuels s'approprient le concept, ce fut d'abord des déscolarisés qui ont commencé à s'exprimer en langue approximative qui a donné naissance à l'interlangue. C'est notamment parce que ces derniers sont sortis des écoles très tôt et se sont retrouvés dans la rue à cause des carences financières des parents, ou plutôt par leur volonté propre. Ils sont donc sortis du circuit scolaire et ont enregistré quelques leçons de vocabulaire et d'orthographe sans véritablement tous les assimiler. Mais le peu qu'ils ont assimilé, associé aux langues du terroir, a été comme mis dans un moule et est sorti comme reconfiguré. Et les emprunts que nous analysons aujourd'hui sont en effet le résultat de cette configuration. Voici l'autre emprunt que nous avons relevé dans le texte de Nganang :

> « Les testicules de son homme lui permettaient […], de baiser les femmes comme **Mongo Faya** . Il concédait n'avoir vu lui-même que quatre des six testicules- « quand il pissait », mais il conseillait à quiconque était sceptique d'aller se renseigner auprès d'une prostituée du quartier appelée Prudence » (Nganang, 2001 : 247)

« Mongo Faya », est un nom propre de personne qui désigne dans l'exemple suscité, le nom d'un artiste camerounais qui était l'époux de plusieurs femmes. Cet emprunt se retrouve enfin de phrase et l'auteur l'a inséré dans le roman sans mettre un indice quelconque qui prouve qu'il s'agit d'un mot qui vient d'ailleurs. Il l'introduit à l'intérieur d'une dizaine de mots français avec lesquels le français se communique.

A priori, cette lexie ne signifie rien du tout en langue française. Mais pour Nganang, elle est dotée de sens et utilisée pour rendre compte justement de la multiplicité des épouses qui maintiennent le français en place parmi les langues les plus parlées de la planète. En effet, pour Nganang comme pour la plupart des écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne, la Francophonie ne se définit pas comme le conjoint d'une seule épouse (Nations). Elle est au contraire, le conjoint d'une multiplicité de conjointes et

[66]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 40.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

le nombre de nations que compose cette institution depuis sa création jusqu'à nos jours le témoigne fort heureusement. De même, la langue française qui est le moteur de cette institution, se retrouve elle aussi confrontée à la multiplicité des nations du monde qui la parle. Car, il ne faut pas oublier qu'une grande majorité des nations de la planète ont en commun le français comme langue officielle, langues de communication, langue des médias… De ce fait, il ne faut donc pas que la francophonie nie la complexité de son histoire en s'abstenant bien sûr la participation et l'intégration de la communauté qui fait sa composition.

Aujourd'hui, la langue française est devenue au fil du temps, une langue maternelle pour les populations des nations africaines qui la parlent. Elle constitue pour eux, un patrimoine, un héritage. Et comme tout héritage, le devoir est donc pour ces communautés de promouvoir, de valoriser et de sauvegarder précieusement ce qui représente pour eux aujourd'hui comme un patrimoine : le français. Il n'est donc pas important d'empêcher ces locuteurs d'encourager le français à vivre et de le rajeunir parce que, semble-t-il, le français n'est pas leur langue de naissance. Alors qu'un individu peut naître dans son pays d'origine, mais s'il possède une pièce d'identité prouvant sa nationalité dans un autre pays, on le considère comme citoyen de son pays adoptif. Le français est à la fois, langue étrangère aussi bien qu'il est langue citoyenne des nations africaines de la francophonie. C'est à ce titre qu'ils le rajeunissent et décident de le faire à partir des emprunts aux langues africaines. Car, les langues africaines sont comme le français pour eux : en ce qu'elles ont un caractère héréditaire. C'est à ce titre, qu'ils alternent ces deux parlers et qu'ils utilisent des expressions de l'un, dans l'autre et cela réciproquement. On remarque donc qu'on ne saurait plus les décourager de se communiquer avec ces interlangues et de nier l'existence de ce multilinguisme ambiant au sein de leur communauté. Bien au contraire, ce multilinguisme, ou cette interlangue favorise la croissance des éléments linguistiques et permet à la langue française de trouver sa place en Afrique. Comme l'erreur, l'interlangue française qui est à l'intérieur des romans de l'Afrique francophone subsaharienne devrait être un monument à creuser, un thermomètre pour mesurer et afficher la température de la croissance du français dans le monde. Nous voudrions donc dire, qu'on devrait s'arrêter un moment et observer des richesses que l'interlangue apporte à la langue française.

Nous avons appris de René Descartes[67] que le doute et le refus sont bien, mais le mieux est encore d'observer un doute méthodique au lieu d'un refus sceptique. Dans la

[67] Descartes (R.), *Discours de la méthode*, Paris, Leyde, 1637.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

même lignée, Emmanuel Kant[68] en nous léguant son héritage intellectuel sur les passions, avait indiqué que toutes les passions ne sont pas mauvaises, il est important d'observer et de considérer à l'intérieur des passions, celles qu'on peut récupérer. Ceci pour dire qu'il est pertinent de voir dans l'interlangue, ce qui est à retenir et de mettre de côté, ce qui peut être impossible de considérer et de conserver. L'interlangue multiplie des lexies dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, la nécessité est de saisir ce qui est récupérable dans ce processus de restructuration lexicale. Ces deux visions soutiennent à juste titre le travail qui est fait par les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne à l'intérieur de leurs romans. Car, ces romanciers travaillent la langue pour l'étaler et la maintenir dans une Afrique rêvée, une Afrique en course vers le développement : plusieurs pays de l'Afrique francophone subsaharienne cherchent aujourd'hui des voies qui mènent au développement. Ce développement ne va pas sans changement et sans innovation. Il va donc falloir que les éléments qui l'ont vu naître ne s'effacent du circuit de celui-ci. Le français fait partir de ces éléments et il ne faut surtout pas l'empêcher d'assister au développement des pays francophones d'Afrique. Cela veut donc dire que la notion de l'interlangue fait la promotion non seulement du français mais aussi celle des langues locales africaines. Nous avons dans le passage suivant, une notre lexie renforçant la position du français en Afrique :

> « Tu crois que c'est comme ça que tu vas obliger les gens à te donner quelque chose lui demanda Massa yo que la présence trop longue du mendiant dans la cour de son bar mettait visiblement sur les nerfs. Et il se retourna vers ses clients : il va me donner le **ndoutou.** » (Nganang, 2001 : 299)

Le mot « ndoutou » est un mot dont l'origine serait en langue « douala ». L'auteur l'intègre dans le texte parce qu'il ne trouve pas son équivalent dans les mots qui figurent dans les dictionnaires en français. Ce qui veut dire par là, que nous avons affaire à une lexie qui marque une certaine couleur locale et qui préfigure un certain exotisme. Ce n'est pas un mot français. C'est un emprunt. Dans les dictionnaires français, le seul qui lui soit homonymique est à notre avis la lexie « doudou ». D'après le *Dictionnaire français Larousse* un « doudou » est une appellation tendre donnée aux Antilles à une femme avant d'être un objet de fétichisme. C'est un morceau de tissu dont les petits enfants ne se séparent pas et avec lequel ils dorment. Toutefois, le terme « ndoutou » que nous analysons n'a rien de commun avec ce qui précède. Bien que les deux mots semblent partager la même prononciation, mais ils ne signifient pas la même chose.

---

68. Kant (E.), *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Paris, traduction Michel Foucault, Livre III : De la Faculté de désirer les passions.

En effet, le terme « ndoutou » signifie malédiction ou malchance en langue « douala ». Son usage dans le texte de Nganang est loin d'être anodin et vil. Il est utilisé ici pour taire les préjugés et les différences au sein de la francophonie. En effet, au sein des francophones, une certaine idée circule chez des auteurs et critiques francophones. Pour certains, le français est uniquement la langue de l'Autre qu'on cherche à recoloniser. Pour d'autres, la francophonie est uniquement une langue occidentale empruntée par les francophones non occidentales. Or, le français d'aujourd'hui n'est pas une propriété privée. Hier, le français était une langue romane, c'est-à-dire une langue issue du latin vulgaire. Il fut premièrement parlé et écrit en France et en Europe avant de se propager en Amérique du nord et en Afrique.

Aujourd'hui, le français est une langue mondiale. Du coup, il est multinational. On ne peut plus dire que le français est sa propriété privée. C'est pour cela qu'il est incompréhensible le fait que pour certains le français soit la langue qui se « colorie » en Afrique. Car, selon Jean-Claude Blanchère[69] par exemple, le français s'africanise en perdant ainsi sa véritable appartenance. Ce qui n'est pas démontrable, car le français s'exemplifie par la totalité de ses locuteurs. Cette exemplification peut se faire par le changement de code, par la création des néologies, comme par le phénomène des emprunts. On peut aussi lire son illustration au niveau syntaxique avec les phénomènes syntaxiques comme la détermination zéro, l'omission de pronom anaphorique sujet et complément, l'abandon du pronom personnel sujet, ... et stylistique. Nous y reviendrons. Dans cette optique, aucune malchance encore moins une malédiction n'est permise. On ne devrait donc pas imaginer que son rajeunissement et son illustration doivent se faire par une élite donnée nous révèlent ce mot tiré de *Temps de chien*[70]. Tout francophone est à même d'apporter un plus, un apport concourant à la progression de la langue française.

D'aucuns diront qu'on aurait dû regrouper ces mots dans un énoncé collectif. Nous tenons à signaler que cela n'est pas sans intérêt, étudier chaque mot et le présenter dans son contexte, cela semble plus intéressant dans la mesure où chaque mot possède une définition unique qui n'a rien à voir avec celle des autres mots. Comme en témoigne ce mot tiré de l'œuvre de Nganang :

« Après avoir vendu ses beignets le matin, Maman Mado serrait d'habitude son **Kaba ngondo** sur ses reins et prenait la route du marché. » (Nganang, 2001 : 266)

[69]. Blanchère (C.), *op. cit.*, p. 21.
[70].Nganang (P.), *op. cit.*, p. 41.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

On retrouve une diversité d'emprunts aux langues bantoues du Cameroun dans l'univers romanesque de Patrice Nganang. Il y a à noter que ceux qui font l'objet d'étude ici représentent en effet les mots, les expressions et termes présentant la situation critique qui prévaut au sein des écritures francophones. Ces mots tentent de présenter les difficultés de cet espace et, en même temps, ils concourent à proposer des pistes possibles pour effacer les malentendus et les embarras. La présente étude est en somme une proposition, une esquisse favorisant la compréhension des uns et des autres sur la nécessité de retracer le cheminement du français dans un monde presque déjà devenu un véritable village planétaire. « Kaba ngondo » est en définitive la dernière expression que nous avons trouvé utile d'analyser en termes d'emprunts aux langues africaines dans *Temps de chien*[71]. Pour ne pas se répéter, nous disions que ce groupe de mot masculin singulier émane comme le mot « ndoutou » de l'univers linguistique « duala ou douala » du Cameroun. « Kaba Kondo » veut dire robe ample. Ce qui est intéressant dans cet exemple et qui attire notre intelligence c'est l'usage de l'adjectif qualificatif « Kondo », « ample » en « français connu ». Selon le dictionnaire Petit Robert, on dit qu'une chose est ample lorsque cette dernière est étendue, immense, riche, grand pour ne citer que ceux-là.

Pour le dictionnaire Larousse, « ample » se dit d'un vêtement large, gros, grand... D'après les définitions données par nos deux dictionnaires ici, l'adjectif « grand » est largement au centre de ce qui se dévoile comme sens dans *Temps de chien*[72]. Car, à partir des mots utilisés par Nganang, se décode le sens réel véhiculé par son ouvrage. En effet, ce mot explique que la francophonie est un véhicule important, c'est une langue commune qui se développe dans le cinéma, dans les médias, dans les bandes dessinées, et aussi dans la littérature. Chaque année, plusieurs romans écrits en langue française, on ne peut citer le nombre de pièces de théâtres qui sont présentée aux éditeurs pour passer à la publication. Des essais critiques, des mémoires, des thèses écrites en langue française deviennent parfois indéterminées. Ce qui laisse entendre que le français connaît ses lettres de noblesse. Comme il est important de toujours étudier une langue, le français continue à s'étudier de nos jours et à constituer l'objet d'étude de beaucoup de chercheurs en sciences humaines et sociales. C'est à ce titre que Nganang déclare, par l'usage des mots qu'il intègre en français, continué à enrichir le français des emprunts provenant de son ancrage social.

---

[71]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 44.
[72]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Depuis plusieurs années, les études se sont faites sur la langue française. Les recherches sur la langue française sont le chemin d'une longue bataille d'écrivains. Du moyen-âge, en passant par l'époque des Lumière, et du XVIIe siècle en passant par le XVIIIe et des XIXe siècles aux XXe siècles, les recherches se sont effectuées en langue française et sur la langue française. Le XXIe siècle s'aligne également derrière les précédents siècles pour tenter d'apporter sa contribution à la langue française. En effet, avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, le français qui était une langue royale devint une langue juridique et administrative. Puis se diffusa en France et en Europe. Le français connut ensuite une longue réforme de la langue promue par des académiciens pour la régulariser et y introduire des latinismes. Le français classique du XVIe et XVIIe siècle devient peu à peu moderne au XVIIIe siècle et devient par la suite langue véhiculaire de l'Europe. Avec la colonisation, le français s'introduit en Amérique du nord au XVIIe et en Afrique au XIXe siècle. Le français a toujours été développé par des intellectuels comme ceux de la Pléiade. Il a toujours été enrichit et travaillé par les écrivains. C'est d'ailleurs pour cela qu'on l'appelle, langue de Molière. Il y a lieu de comprendre que comme Molière, Nganang aussi développe le français pour lui donner un rayonnement qui lui permet d'obéir aux réalités du XXIe siècle.

A travers le mot « Kaba ngondo », Nganang stipule l'idée de puissance linguistique véhiculé par Louis-Jean Calvet dans son dernier ouvrage intitulé : *Le marché aux langues : Les effets linguistiques de la mondialisation*[73]. Pour Nganang, la langue française est une immense langue, une puissante langue qui, pour demeurer grande, devrait considérer la multiplicité de ses. Le français n'est pas statique mais évolue, toujours en marche vers l'émergence et en perpétuelle mouvance. C'est une langue vivante qui refuse toute stagnation et tout esprit de dogmatisme. Elle s'envole pour d'autres possibles et quasiment pour chercher la route d'une ''omégalangue''. Sa capacité à s'adapter à d'autres idiomes fait d'elle aujourd'hui une langue mondiale. Et l'élite francophone, voire les intellectuels de l'Afrique francophone subsaharienne à l'instar de Nganang, refusent d'observer ce développement linguistique de loin : ils veulent faire partir des acteurs.

Pour terminer, il importe de retenir que pour Nganang, la langue française gagne en promouvant une sorte de collage avec « l'ewondo ». Ce rapprochement crée de nouveaux mots et participe au développement identitaire de celle-ci. Il favorise son émergence et l'aide à accroître son nombre de locuteurs. Les emprunts aux langues africaines qui y sont

[73]. Calvet, (L. J.), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon, 2002, 220 p.

insérés traduisent le concept d'interlangue, c'est-à-dire le collage, le mélange et le métissage. Les emprunts présents dans *Temps de chien*[74]sont une marque déposée de l'enrichissement de la langue française par des auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne. Ces emprunts sont chez Nganang, une marque d'appartenance à la communauté francophone. Le même sentiment d'appartenance se traduit dans le roman d'Ahmadou Kourouma.

Depuis de longues années, les travaux faits sur les œuvres de Kourouma se sont centrés sur les aspects visibles, simples et parfois primaires. Ainsi beaucoup se sont concentrés de rappeler que ses œuvres étaient un mélange du français et du malinké, sans expliquer au monde, l'effet réel que ce mélange apportait aux œuvres et à la langue (Gassama, 1995 : 115). L'écriture de Kourouma est riche et intéressante. Elle pousse le lecteur dans le domaine de l'inconnu et favorise ainsi celui-ci vers une recherche permanente du réel. Le malinké soutient le français à l'intérieur des œuvres de Kourouma. Il ne s'agit ni d'une quelconque africanisation, ni une certaine hégémonie du français à l'égard du malinké : les deux langues s'associent et se mondialisent. Les romans de Kourouma apportent un vent nouveau sur la littérature et repoussent l'idée d'une lecture centrée sur le social. A l'intérieur *d'Allah n'est pas obligé*[75], le monde se projette et laissant derrière lui « du déjà vu ». En effet, le français se découvre dans ce texte comme une langue nouvelle. Cette nouveauté vient de la multiplication des nouveaux mots. Ces mots placent le français parmi les langues les plus aptes à remuer son vocabulaire et son écriture. Il faut dire que ces transformations sont réelles, mais elles ne sont pas faites dans le but de ternir l'identité de la langue française. Bien au contraire, elles propulsent cette langue en la positionnant comme une langue de prestige de renommée internationale. Aussi, elles lui permettent de renouveler son lexique qui commence à ne plus correspondre à celui employé par des locuteurs modernes. Comme Céline, Kourouma a réussi à créer un style qui fait dans la nouveauté en faisant « passer l'émotion du langage parlé à travers l'écrit [76] ».

Ce rajeunissement linguistique n'est pas une perte du fait qu'il refuse de faire dans la « mêmeté », comme c'était de coutume au XIXe siècle notamment avec les auteurs tels qu'Émile Zola et d'autres mentors des temps passés. Le texte de Kourouma, à savoir *Allah n'est pas obligé*[77], est sur le plan artistique et linguistique, une réussite que plus personne

[74]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 45.
[75]. Kourouma (A.), *op. cit.,* p. 37.
[76]. Propos extrait d'une interview de Céline écoutée sur magnétophone au centre Georges Pompidou. Via : 25 ter, Route des Gardes, « Louis-Ferdinand Céline – Francine Bloch », Interview du 17 juin 1959, Bibliothèque nationale.
[77]. Kourouma (A.*), op. cit.,* p. 47.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

ne devrait de nos jours contester. En le lisant, on n'est à même d'affirmer que la francophonie plurielle ou la francophonie tout court marque le point de départ d'un bel exemple de coopération et de relation bilatérale entre les nations. *Allah n'est pas obligé*[78] est exactement ce que Georges Altman a appelé dans *Temps* du 29 octobre 1932, quand est sorti *Voyage au bout de la nuit de* Céline :

« C'est un rare livre qui ne ressemble pas aux autres livres... Un livre qui ne vienne pas d'une école et qui ne fasse pas école, un livre seul, "sauvage". Un livre qui donne au lecteur cette sensation qu'une production en série lui a fait perdre :
La surprise. [79]»

Dans *Allah n'est pas obligé*[80], nous sommes nettement dans le monde de la surprise. Une surprise positive qui s'arrange à mettre en avant la notion de l'interlangue largement contestée et renvoyée en arrière-plan dans plusieurs travaux. Comme dans *Temps de chien*[81] de Nganang, nous avons recensé des emprunts aux langues africaines dans *Allah n'est pas obligé*[82] de Kourouma, en voici quelques exemples.

« Suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les **gnamas** de plusieurs personnes. **Gnamas** est un gros mot nègre noir africain indigène qu'il faut expliquer aux Français blancs. » (Kourouma, 2000 :10)

En langage « Malinké », langue parlée presque dans toute l'Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'ivoire, au Mali, au Sénégal, en Guinée Conakry, « gnamas » signifie l'esprit du mort. Morphologiquement, ce substantif masculin pluriel via terminaison « s », est un mot complexe à bien d'égards. Il est composé de deux morphèmes, « gna » masculin singulier et « mas » féminin pluriel. L'union de ces deux éléments morphémiques donne en français un mot composé de deux mots simples à savoir « esprit » d'une part et « mort » de l'autre. Cependant, après traduction littérale de « gnamas », on note que l'expression est séparée de ses deux morphèmes par l'article partitif « du » du fait qu'il est suivi par un mot abstrait, inanimé « mort ». Ici, « du » peut être remplacé par « de la » parce qu'il se trouve devant une voyelle. Nous n'en sommes pas encore là, ceci va être bien développé dans le deuxième Axe de notre étude notamment celui qui concerne l'interlangue et la syntaxe.

Par définition, « Gnamas » n'est pas un mot plaisant, fabuleux ni concordant. Il rentre dans la liste du vocabulaire dépréciatif et péjoratif. Ce terme signifie « l'esprit du

[78]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p 48.
[79]. Celine, *op. cit.*, p. 41.
[80]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 47.
[81]. Idem.
[82]. Ibidem.

mort », deux termes complètement métaphysiques et relevant de l'irréel, voire de l'irrationnel. Là, on est très proche du désespoir que de l'espoir, de la mort que de la vie, de la vieillesse que de la jeunesse, de la dégradation que de la gradation, de la rupture que de la création et le sentiment de progrès, de grandeur, d'union et d'émergence espéré en francophonie, finit par perdre son essence. Finalement, pourquoi Kourouma utilise ce

On le sait, *Allah n'est pas obligé*[83] raconte le vécu difficile d'un petit garçon, devenu par les méandres de la vie un enfant soldat. « Birahima » passe son temps à vadrouiller entre les pays de l'Afrique de l'ouest, pétrifié et enrôlé dans une guerre des grands. Toutefois, cette anecdote justifie-elle l'usage de ce terme à l'intérieur de ce texte francophone ? D'autres sentiments n'amènent t-ils pas notre auteur francophone à intégrer ce mot dans son récit ?

En effet, il faut éviter de croire qu'un mot ne puisse donner qu'une seule définition dans un texte. Car, le mot étant un élément important pour propager la vision intégrale d'une société, de même il permet de décoder la pensée profonde de cette communauté. Ainsi, Senghor en parlant de la poétique de l'oralité africaine indique que : le mot y est dans les textes africains :

> « Le mot y est plus qu'une image, il est image analogique sans même le secours de la métaphore ou de la comparaison. Il suffit de nommer la chose pour qu'apparaisse le sens sous le signe. Car tout est signe et sens en même temps […] : chaque être, chaque chose, mais aussi la matière, la forme, la couleur du pagne, la forme de la kôra, le dessin des sandales, de la mariée, les pas et gestes du danseur, et le masque, que sais-je ? [84]»

Dans le même sens, Thomas Mélone en donnant son point de vue sur l'émergence d'une critique africaine dira :

> « Il est grand temps qu'une critique littéraire africaine émerge, pour présenter au public mondial, les œuvres les plus significatives de notre littérature sur la base de notre propre sensibilité esthétique, de ce notre propre évaluation des civilisations […], de notre propre vision du devenir africain, dans le cadre de l'originalité de notre rythme, du mouvement inquiet de notre langage, et des lois du patrimoine culturel universel. [85]»

En analysant la profondeur des pensées de ces deux critiques, il ressort indéniablement que des situations politiques et socioculturelles diverses se découvrent dans les textes à partir des mots mis en exergue par leurs auteurs. On découvre également que de nouveaux horizons des romans africains privilégient la réalité d'une tradition orale, qui passe par le mot. En en croire Senghor et Mélone, il ne saurait y avoir

---

[83]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 48.
[84]. Senghor (L.-S.), « comme les lamantins vont boire à la source du Simal », Postface à Ethiopiques, p. 159.
[85]. Mélone (T.), *Mongo Béti, L'homme et son destin*, Paris, Présence Africaine, 1971, p. 11.

de véritables travaux basés sur les écrits africains que s'ils ne s'appuient sur la base identitaire que lui prête le mot. Les recherches doivent donc s'appuyer sur un savoir endogène, sur les formes littéraires héritées de la tradition orale, fruit du mot. Comprendre un roman issu de l'Afrique francophone subsaharienne revient donc à dégager, à expliquer et à commenter les mots qui sont l'inscription de l'interlangue dans l'œuvre littéraire, pour ainsi faire ressortir les invariants. C'est ce que nous propose ce texte de Kourouma, une recherche sans cesse des mots qui justifient de la présence de l'interlangue, une interlangue marquée par le désir de faire de la langue française, une langue permanente. « Gnamas » est un véhicule qui maintient les rapports français /langue africaine en Afrique. Il fait partie de la liste des emprunts que l'on devrait intégrer dans les dictionnaires pour les intérêts de la francophonie.

Les emprunts sont une richesse pour la langue qui les intègre. Ils montrent que la langue évolue et qu'elle s'aventure dans un voyage favorisant sa croissance et sa compréhension internationale. Les emprunts qui sont introduits dans *Allah n'est pas obligé*[86], sont une marque de refus de la différence et représentent un moyen de répondre à ce refus. En effet, Kourouma admet ici son ambition de feindre les inégalités et un besoin sans cesse permanent de réduire les propos suivants : « francophone du centre »[87], francophone de la périphérie »[88], « les minorités francophones d'Afrique[89] ». Le terme « gnamas » est justement un mot qui vient pour réfuter cette pensée qui encourage l'image du dollar et du marché aux langues établi par Louis-Jean Calvet dans un de ses ouvrages dont nous avons déjà cité : *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*[90].

Dans ce magnifique ouvrage, Calvet compare l'hégémonie de certaines langues nationales et internationales à la grande suprématie du dollar. Il stipule que la langue anglaise et certaines langues internationales exercent leur leadership sur les langues périphériques tout comme le dollar domine les autres monnaies du monde. Ce qui signifie que les " plus petites langues" sont sous l'autorité des " toutes puissantes langues". C'est à ce titre que les langues mal connues, ou peu connues n'ont aucune influence sur la scène internationale par le manque de visibilité de leurs nations d'origines. Ceci se justifie sur le plan économique, politique, social, voire militaire et représente dans le cadre de la

---

[86]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 49.
[87]. Gauvin (L.), *L'écrivain Francophone à la croisée des langues*, Paris, Bronché, 2000.
[88]. Idem.
[89]. Cette appellation se trouve dans plusieurs ouvrages critiques et théories francophones. Or, aujourd'hui, l'Afrique à elle seule regorge plus de la moitié des locuteurs qui parlent et communiquent en Français.
[90]. Calvet (L.-J.), *op. cit.,* p. 46.

mondialisation une difficulté pour certaines nations. Les ''moins puissantes'' connaissent de ce fait une faiblesse, encouragée par leurs sous intégration sur le plan économique, politique et social.

Pour ce cet auteur, de la même manière que certaines monnaies sont négligeables devant le dollar, de même certaines langues sont peu significatives devant d'autres. Cet antagonisme s'intitule « gnamas » dans l'oeuvre de Kourouma. On peut donc comprendre par-là, que pour cet auteur, les langues des "petites nations de la Francophonie" sont sous l'hégémonie des langues "des grandes nations de la Francophonie ". Or, une telle inégalité ne devrait intervenir au sein d'un monde aux intérêts communs, une structure commune comme celle de la francophonie. En clair, une telle inégalité ne ferait qu'empêcher la langue française de connaître un rayonnement significatif sur la scène mondiale. Elle est un risque et non un apport, car elle encouragerait la langue française dans la stagnation et dans dans une sorte de non-évolution. Kourouma encourage la langue française à évoluer, son ambition sur la francophonie est de nature perfectionniste, il aime la langue française et par ricochet, il désire son élargissement.

Nganang exprime son désir de voir une francophonie unie, prenant en considération les apports de tous les francophones pour enrichir leur langue commune. Kourouma lui, aussi partage le même idéal et propose une francophonie basée sur l'équité, l'égalité des chances. C'est pourquoi, dans *Allah n'est pas obligé*[91], on enregistre les différents mots qui véhiculent la morale civique de Kourouma sur la francophonie comme par exemple, « Gnamokodé » qui se trouve dans la phrase suivante :

« J'emploie les mots malinkés […]. Comme **gnamokodé** ! » (Kourouma, 2000 : 8)

« Gnamokodé » signifie bâtard ou bâtardise en malinké. En vérité, ce mot veut dire beaucoup plus dans le texte de Kourouma que cette définition simple et unique qu'elle semble présenter. Comme nous le signalions, une lexie peut prendre selon le contexte une diversité de signification. C'est d'ailleurs ce que révèle ici le mot « Gnamokodé ». Kourouma qui connaît bien la sémantique de chaque mot malinké et dont le malinké est pour ainsi dire une langue maternelle, mais se propose d'utiliser « gnamokodé » dans un roman. Ce qui semble ici comme un appauvrissement, est en effet une schématisation du récit selon l'auteur d'*Allah n'est pas obligé*[92]. Pour Kourouma, le récit est un autre réel qui s'ignore. Les mots « bâtard et bâtardise » véhiculent une théorie fondée sur la

[91]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 50.
[92]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 51.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

représentation d'une idéologie. Une idéologie centrée dans la revalorisation et la recomposition des lexies et cette recomposition lexicale est en même temps une recomposition du récit. Les emprunts sont donc pour lui, une recherche enrichissant les travaux liés à la langue française et au français. Ainsi, les emprunts prennent chez Kourouma une dimension particulièrement riche, basée sur l'intertextualité et la conscience d'un discours intégral aux ressources multiples, illimitée.

Mais, l'originalité de Kourouma réside dans le choix des mots empruntés. Car, les mots qui sont empruntés chez Kourouma sont des expressions quasiment porteuses d'un message. Il effectue ainsi un suivi pas à pas des mécanismes de créations des interlangues qui prennent la forme d'une écriture réinventée et restructurée. Le roman chez Kourouma devient de fait un prétexte, une réflexion concernant les études sur le français d'Afrique. L'auteur préconise une nouvelle forme du roman francophone, dans un texte qui en est déjà l'illustration. Toutefois, les emprunts utilisés par Kourouma sont comme matrice d'une idéologie fondamentale, inaliénable, toujours actualisée bien qu'elle soit susceptible de réactions. Les emprunts qui sont présents dans son texte, apportent un nouveau vocabulaire et redynamisent le vocabulaire déjà connu. On conclut que toute la conception critique des emprunts exige une construction sérieuse du concept de l'interlangue, parce qu'il n'est pas évident de présenter une autre alternative plus courante, capable de multiplier les termes du vocabulaire des langues comme le propose le concept de l'interlangue.

Nous avons pris le risque de faire une sociocritique à la lumière de la méthode de Pierre Vladimir Zima. De ce fait, il est question de recenser et d'utiliser tout élément lexical, syntaxique, stylistique susceptible de démontrer comment le roman dévoile un fait social à partir des simples éléments structuraux de ce même roman. On pense dès lors que l'interlangue se transcrit dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, en particulier les œuvres qui sont soumises à notre analyse comme un fait réel de la société. Notre travail critique s'est investi de dégager les dits éléments structuraux, pour témoigner la détermination que les littéraires de l'Afrique francophone ont à expérimenter à nouveau le français à partir éléments linguistiques propres de leur terroir.

Dans ce sous-chapitre par exemple, il s'agit de relever les emprunts aux langues africaines, les étudier, les définir et de chercher à comprendre comment ils témoignent de l'interlangue dans les œuvres pour une contribution sociocritique à la critique de la littérature francophone. Il faut donc comprendre ici, que nous ne faisons pas de l'herméneutique. Ce n'est pas la signification des termes qui nous intéresse probablement,

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

mais l'ensemble des mots, des signes, des éléments linguistiques et sémiotiques qui concourent à cette signification et qui traduisent l'interlangue dans les œuvres et permettent de comprendre l'espace francophone en elle-même. Ce qui est intéressant dans ce travail d'investigation, c'est que ces signes problématisent le débat sur les écritures francophones et engagent néanmoins de faire une étude centrée sur la promotion de la langue française à l'internationale.

Nous considérons que l'interlange est riche bien que complexe. Toutefois, la part d'arbitraire qui, inséparable de toute prise de position, qu'elle soit idéologique ou scientifique représentent à elle toute seule, une objection suffisante pour traduire l'aspect d'une vision du monde propre aux auteurs francophones d'Afrique. L'interlangue n'énumère pas un projet négatif, encore moins, elle ne préfigure pas d'éliminer le français. Elle inaugure les nouvelles expressions du français moderne, un français capable de représenter les nouvelles thématiques du siècle. On peut donc dire : de nouveaux thèmes, un nouveau français. L'interlangue est une preuve exacte de la nécessité des francophones de voir cette langue vivre pendant ce siècle et celui qui lui précédera. Elle stipule de messages pluriels et complexes, de même les mots qu'elle utilise véhiculent des sens pluriels et complexes qui pour ainsi dire, quittent le seul cadre de la linguistique pour devenir les procédés littéraires permettant à la critique d'élaborer ses multiples possibles d'analyses.

Kourouma, en empruntant « gnamokodé » (mot malinké qui signifie bâtard ou bâtardise) dans son texte, revient sur la problématique identitaire en francophonie. Il utilise ce mot pour laisser entendre que l'apport linguistique des francophones dits de la périphérie représente en quelque sorte une « bâtardise » pour les francophones dits de source. En général, on dit de quelqu'un qu'il est un bâtard lorsque celui-ci est né en dehors du mariage. C'est une personne conçue hors mariage, n'ayant aucune relation avec le géniteur. En anglais, ce mot se traduit « illegitimate » qui signifie illégitime, adultérin. A première vue, on a l'impression qu'en enrichissant et en rajeunissant la langue française, Kourouma déconstruit le français. On pourrait même dire, au premier contact avec cette notion, que le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne l'utilise pour répondre aux exigences d'une littérature à la recherche d'une paternité perdue. Cela peut être recevable, car la littérature francophone est tellement hétérogène que parfois, on se demande qu'est-ce qui fait son homogénéité et sa spécificité.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Alors que l'auteur d'*Allah n'est pas obligé*[93] veut surtout démontrer par-là, qu'un adultérin n'est pas toujours un « avorté » de la famille. Il a les mêmes droits que l'ensemble des enfants du foyer. D'ailleurs, en Afrique, un enfant n'est pas le fils d'un foyer, mais le fils du village, de la contrée, de la communauté, du clan, de la coutume etc. De ce point de vue, celui-ci a le droit de participer comme tous les enfants aux discussions de la famille. Et d'ailleurs, il peut arriver que ce dernier fasse de bonnes propositions, ce n'est pas parce qu'il porte le nom d'un adultérin qu'on négligerait la pertinence de ses arguments. Ils peuvent être importants et la sagesse voudrait qu'ils soient pris en considération comme les propositions des enfants dit légitimes du foyer.

Cette image cadre bien avec la situation des écrivains à la croisée des langues. Bien que les emprunts provenant des écrivains francophones se montrent illégitimes, adultérins, parce que fournis par les auteurs hors de France, il reste qu'ils peuvent contribuer à l'évolution de la langue française. En Afrique francophone subsaharienne, le français quitte son statut de langue d'accueil, langue coloniale, utilisée dans les écoles et les administrations pour devenir une langue maternelle. De ce fait, son enrichissement et son rajeunissement préoccupent au plus haut point ses intellectuels comme elles préoccupent ceux d'ailleurs. Pour terminer, nous avons trouvé intéressant de relever un dernier mot issu du roman de Kourouma, « Bilakoro ». Ce terme signifie « garçon non circoncis » en malinké. Il se trouve dans le passage textuel suivant :

« Avant d'être un enfant de la rue, j'étais à l'école. Avant ça, j'étais un **bilakoro** au village de Togobala. Bilakoro signifie d'après l'Inventaire des particularités lexicales, garçon non circoncis. » (Kourouma, 2000 :11)

D'après l'Inventaire des particularités lexicales, un « Bilakoro » est effectivement un jeune garçon non circoncis. Chez les africains en général notamment le peuple noir de l'Afrique francophone subsaharienne en particulier, la circoncision est un rituel supra important pour un jeune garçon. Elle est aussi importante pour lui que pour sa famille. Elle symbolise chez celui-ci de la pudeur et de la maturité. Elle témoigne que le garçon est devenu un homme responsable, capable de prendre une épouse, de bâtir un foyer, de s'occuper des enfants...Du coup, un garçon non circoncis est justement l'opposé du garçon circoncis. C'est quelqu'un d'immature qui ne peut encore prendre la parole en public. Au corps de garde par exemple, pendant des prises de paroles, sa voix ne compte pas. Son rôle est d'applaudir et de se contenter d'écouter et de comprendre. Il n'est pas encore un homme mûr, aux yeux des vieillards, il reste un enfant. Car, les discussions qui

[93]. Kourouma (A.), *op. cit.,* p. 52.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

occupent les hommes au corps de garde sont pour les hommes immunisés, circoncis et puissants. C'est pourquoi, la présence d'un garçon non circoncis dérange et peut être négligeable.

A l'intérieur de l'espace francophone, on lit des divergences au sujet de la langue française. Apparemment, les francophones dits du Centre semblent ne pas se comprendre avec ceux dits de la Périphérie. Pour expliquer ce constat, Kourouma établit une analogie entre un enfant circoncis et un non circoncis. Cette dichotomie est pour Kourouma une manière d'actualiser la situation périphérique que présentent les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne au sein des écrivains francophones. Car, il s'agit là, d'une image qui permet de comprendre la position des romanciers qui écrivent en dehors de la France. Kourouma stipule qu'en ce qui lui concerne, ces derniers sont considérés dans le corps de garde (francophonie) comme de véritable « Bilakoro », c'est-à-dire des enfants non circoncis. Ce qui montre qu'il a choisi ce terme pour présenter son statut et sa place au sein des écritures francophones en tant qu'écrivain d'Afrique francophone. Comme on peut le remarquer, Kourouma emploie des mots et les met dans un sens unique. Ce qui signifie en fait que les emprunts qui sont dans le roman de cet auteur sont de véritables mots valises. Un seul peut engendrer des pistes de compréhensions indéterminées. Une simple lexie engendre chez Kourouma diverses formes d'expressions originales. Dans ce sens, l'interlangue s'impose pour avoir de longtemps été mis en préliminaire. Elle qui était hier inféconde, advient là, à être féconde. Elle qui était hier qu'une langue intermédiaire, trouve chez Kourouma une valorisation incontestable ayant pour mission la revalorisation de la langue cible.

En somme, dans *Allah n'est pas obligé*[94], Kourouma use d'un lexique profond pour répondre de façon implicite à la critique de la littérature francophone. Il utilise des mots malinkés pour traduire les impensés, les réalités qui caractérisent le monde francophone. Ces emprunts deviennent le cadre le plus courant d'une spécificité culturelle des littératures francophones. Comme nous l'avons dit, avec Kourouma, l'interlangue se définit dans la modernité. L'importance des interlangues se manifeste dans le fonctionnement des traits empruntés de l'ailleurs. Il est légitime de considérer une théorie du roman qui adopte le conditionnement de l'interlangue, une théorie qui rechercherait une transcription nouvelle des structures. Elle ne considérerait plus le roman comme un ensemble homogène, mais comme un ensemble hétérogène, non passif, mais actif où les emprunts

[94]. kourouma (A.), *op. cit.*, p. 54.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

seront pris en compte. Elle ne serait plus une ressource potentielle de l'écriture mais le lieu véritable d'une littéralité autonome.

Les emprunts qui sont dans le texte de Kourouma élargissent et rajeunissent la langue française. Ils servent aussi à renforcer les liens culturels dans des œuvres francophones. Les mots utilisés sont certes virulents, mais le but de leur usage n'est pas de violenter. Ils permettent d'éclairer l'opinion sur ce qui se passe en francophonie, mais aussi contribuent à améliorer les habitudes au sein de cet ensemble homogène. Kourouma est un francophone, un francophone soucieux du devenir de la francophonie. A travers les unités lexicales africaines insérées dans son texte, il cherche une francophonie beaucoup plus basée sur l'amitié, l'équité, l'égalité des chances et des droits. Il s'agit donc pour Kourouma de sauvegarder cette langue en Afrique en la maquillant du substrat linguistique du terroir (Gassama, 1995). Cette vision large de la francophonie, Kourouma n'est pas le seul à l'avoir. A l'intérieur de notre corpus de base, un autre auteur francophone voit comme Kourouma et participe lui aussi à l'émergence de la langue française à travers son œuvre. Il s'agit d'Alain Mabanckou, auteur de plusieurs romans importants dont *Mémoire de porc-épic*[95].

Dans son texte intitulé *Verre Cassé*[96], on a répertorié divers emprunts aux langues africaines. Nous avons relevé quelque uns et nous avons constaté que ceux qui figurent dans l'œuvre sont en « Lingala », langue parlée dans les deux Congo : le Congo Brazzaville et la République Démocratique du Congo. Comme trait récurent, on peut noter que « Lingala » est en effet une langue véhiculaire dans les deux pays limitrophes. En effet, la prononciation de « Lingala » ne présente pas de problèmes particuliers exceptés l'accent tonique dont l'emplacement varie. Le « u » se prononce (ou) et le « e » en général (é). Les lettres « c ; h ; j ; q ; r ; x » n'existent pas. Il faut donc comprendre ici que ce véhicule est assez riche et mérite une étude approfondie. Le but de nos recherches est loin d'étudier ladite langue dans son exclusivité et dans sa densité.

Aussi, nous ne faisons pas de la phonologie. Notre ambition n'est pas non plus d'étudier les différentes lettres qui composent la langue « Lingala » ni de nous focaliser sur sa sonorité. Ce qui nous intéresse c'est de voir comment cette langue fait collage avec le français pour donner au français de France une autre coloration. Bien sûr, cette coloration ne va pas jusqu'à dénaturer la langue cible. Elle lui apporte d'autres ressources favorables pour sa notoriété nationale et internationale. Cette vision est présente également dans

[95]. Mabanckou, (A.), *Mémoires de porc-épic*, Paris, seuil, 2006.
[96]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 37

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

l'œuvre de par Mabanckou. En effet, dans cet ouvrage, la langue « Lingala » s'insère dans le train linguistique français pour permettre à cette dernière de se rajeunir et de garder un éclat satisfaisant, favorable pour ces locuteurs en Afrique et dans le monde. Elle y est également empruntée pour permettre la cohésion au sein des écritures francophones d'une part et les locuteurs francophones de l'autre part. Les exemples suivants tirés de *Verre Cassé*[97] peuvent servir d'illustration :

« Voyons donc, je ne sais pas par exemple pourquoi je n'ai pas encore évoqué la petite histoire de **Mouyeké**, un gars qui fréquentait ce bar et qui ne vient plus pour des raisons qu'on pourrait aisément... » (Mabanckou, 2005 :117)

Le mot qui attire notre attention dans le passage ci-dessus est en effet le mot « Mouyeké ». Il faut dire que ce terme émane de « Lingala ». Il signifie « gris gris » et représente dans le texte le nom propre d'une personne. « Mouyéké » est le nom d'un personnage, l'un des personnages qui visite le « Crédit a voyagé », le principal lieu de l'œuvre. Mabanckou intègre cet emprunt en milieu de phrase. Ce qui rend la lecture de son texte plus riche et plus fidèle à la sociologie du texte de Zima. Car, notre époque est une époque essentiellement critique. Le développement des sciences humaines détermine une attitude réflexive sur l'homme, sur la société. La naissance de méthodes comme la sociocritique marquent l'avènement de nouvelles idéologies essentiellement critiques. C'est dans ce sens que Zima propose aux chercheurs une démarche critique fil d'un modèle à imiter. Pour lui, la sociocritique doit impérativement prendre en considération la portée sociale de la langue.

Durant les années 80, la critique avait eu mauvaise réputation (Barthes, 1985 : 90). On l'opposait volontiers à la création comme l'aisance à la difficulté, le pédantisme à la simplicité, la lourdeur à l'intelligence, l'inutile à l'utile, elle a déployé de ses objectifs initiaux qui étaient de faire acquérir aux amateurs de la littérature, les règles de composition des œuvres littéraires. Le premier à avoir eu ce souci parmi tant d'autres, fut Aristote[98]. Aristote serait une figure emblématique de la critique. Il fut le premier à avoir décrit et donner des définitions de genres littéraires à travers ses ouvrages. On cite aussi l'*Art poétique*[99] d'Horace comme un ouvrage de l'ancienne critique puis qu'il s'agissait de dénoncer les règles de la poésie.

---

[97]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 56.
[98]. Philosophe et homme de lettres grec ayant vécu entre 384-322 av. J.-C.
[99]. Horace, *Art Poétique*, cité par Boisson (M.), in « Qu'est-ce que la critique littéraire » du 28 janvier 2013, 16h : 23.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Ensuite s'en est suivi des critiques comme Sainte-Beuve qui d'ailleurs fut considéré par certains comme le premier critique littéraire. En effet, Sainte-Beuve a permis d'instaurer une forme de discours sur la littérature. Aussi, il a surtout permis de montrer la voie à d'autres écrivains. Marcel Proust bien que décriant Sainte-Beuve dans un projet appelé « Contre Sainte-Beuve », Baudelaire, Paul Valery, Mallarmé, plus récemment, on parle de Umberto Eco ou encore Forster et Henry James sont à la fois écrivains et critiques littéraires. Pour ces critiques, la critique littéraire est un exercice qui consiste à dégager des principes de fonctionnement propres à chacun des genres. En posant pour premiers critères de l'œuvre poétique la mimésis de la vie, qui suppose la représentation et la distanciation du monde ''réel'' , et les effets particuliers de cet art sur le public, Aristote ne prétendait nullement légiférer la production littéraire des siècles à venir mais se fondait au contraire sur l'observation méthodique d'une pratique pluriséculaire du langage en Grèce. La Poétique, en ce sens, est à la fois le premier bilan critique et la première définition en compréhension du phénomène littéraire. Le clivage qui s'est opéré dans l'antiquité latine entre critique et poétique, a séparé durablement la réflexion sur le langage du jugement, sur les œuvres à spécialisation et sur l'activité critique dont le seul but était de relever des défauts et des qualités selon le sens classique encore souvent répandu du mot. L'examen lexicographique du mot critique révèle la prégnance du conflit entre description et évaluation des textes : de cette oscillation découle un déplacement continu de l'objet même de la critique.

La critique telle qu'elle se présente aujourd'hui voit sa naissance à partir du XIXe Siècle. Albert Thibaudet, dans sa préface de (*Physiologie de la critique :* 1930), souligne bien le rôle important du XIXe siècle littéraire dans l'apparition de critique en tant que savoir sur la littérature. Ainsi la critique telle que nous la connaissons et la pratiquons est un produit du XIXe siècle. Avant le XIXe siècle, il y avait des critiques. Bayle, Fréron et Voltaire, Chapelain et d'Aubignac, Denys d'Halicarnasse et Quintilien sont des critiques. Mais il n'y avait pas la critique. La distinction entre critiques exerçant librement leur jugement et « la critique » reconnue comme domaine de recherche littéraire préfigure une spécialisation de la discipline. Thibaudet explique plus loin que la critique s'est affirmée à travers la conscience et la méthode de l'histoire qui accède alors au statut de science lui permettant de dresser l'inventaire des œuvres littéraires pour en proposer une « construction qui les dispose en ordre intelligible [100]». C'est au cours de ce siècle qu'est

[100]. Thibaudet (A.), *Physiologie de la pratique*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue critique, « Les Essais critiques », 1930, p. 19.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

née la critique de Gustave Lanson, critique dite ''nouvelle critique'' issue des sciences humaines les plus récentes à l'instar de la psychologie, la linguistique et la sociologie. C'est aussi durant ce siècle qu'est née la critique exercée par les écrivains comme par exemple Baudelaire, Hugo et Shakespeare au noms des valeurs esthétiques en ruptures avec le siècle précédent : le Positivisme.

La critique qui fait office dans ce travail s'aligne derrière celle interrogeant des relations société et œuvres littéraires. Elle a connu au cours du XXe siècle trois développements distincts selon que la critique a porté son attention sur la lecture intrinsèque de l'œuvre comme production sociale ou sur sa réception rapport entre œuvre et lecteur comme destinataire collectif de la littérature. La première voie de cette critique est héritière d'Auguste Comte, Karl Marx plus connue sous le nom récent de sociocritique parce qu'elle est attentive à la façon dont sont « représentés », analysés ou révélés dans une œuvre romanesque conflits d'une société. George Lukacs, philosophe hongrois en est bien un des fondateurs de cette critique littéraire d'inspiration marxiste.

D'après Lukacs, le rôle majeur du critique est d'interpréter l'œuvre en montrant que les formes littéraires ne relèvent pas des « dispositions intérieures de l'écrivain[101] », mais tiennent aux « données historico-philosophiques qui s'imposent à sa création[102] ». La deuxième voie de cette critique est fondée sur une phénoménologie de la lecture. Elle rejoint la sociologie et l'histoire littéraire. Elle postule que le sens d'une œuvre ne s'actualise qu'en fonction des « attentes » d'un public, attentes déterminées par des modèles esthétiques d'une époque. Pour elle, l'hypothèse connue sous le nom d'esthétique de la réception, soutenue par l'École de Constance, s'est répandue en France à la fin des années 70, appuyée sur l'ouvrage de la critique allemands W. Iser : l'*acte de lecture* : *théorie de l'effet esthétique*[103] et HR Jauss, *Pour une esthétique de la réception*[104]. La troisième et la dernière voie de cette critique s'applique littéralement à notre analyse textuelle. Il s'agit de la sociocritique que défend Pierre-Vladimir Zima. Pour Zima, le terme sociologie des œuvres devrait être remplacer par la Sociologie du texte. En effet, bien que Zima soit un sociologue de la littérature, mais son projet sur l'inscription du social dans la littérature est d'abord un sujet que seul le texte en possède l'essence. Pour lui, la sociologie du texte et non plus des œuvres doit essentiellement considérer les différentes composantes comme des valeurs sociales autant que des structures

[101]. Lukac (G.), *Théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1989.
[102]. Idem.
[103]. Iser (W.), *l'acte de lecture : théorie de l'effet esthétique*, Paris, Bronché, 1995.
[104]. Jauss (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1997.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

linguistiques. Car, « les valeurs sociales n'existent guère indépendamment du langage[105] ».

En parcourant son texte intitulé : *Manuel de Sociocritique*[106], l'impression qui se dégage est que pour Zima, les analyses sociocritiques aboutissent à une sociolinguistique des discours dont s'imprègne toute littérature laissant inexpliquée la rupture opérée par l'écriture au sein mêmes des pratiques discursives dominantes. Cela veut dire que le rapport que Zima établit entre la société et le texte est beaucoup plus accentué sur l'aspect linguistique. Car, pour Zima, la société du texte n'est rien d'autre que la sociolinguistique, c'est-à-dire, la langue d'une société donnée venant faire corps avec le texte. De ce point de vue, on comprend bien pourquoi l'interlangue qui par définition est une valeur sociale fait corps avec le discours littéraire francophone. Car, en considérant la langue comme une valeur sociale, et, l'interlangue comme un concept linguistique, cela veut dire qu'elle véhicule des valeurs sociales dans les textes littéraires pour partager une certaine vision du monde, un Ethos.

Dans notre travail, le français des locuteurs de l'Afrique francophone subsaharienne est très courant dans nos trois romans de base. Son inscription est porteuse d'une certaine vision. Il propage et véhicule une idéologie dominante. Ici, nous analysons le discours romanesque d'Alain Mabanckou à travers son *Verre Cassé*[107] et le mot qui est mis en branle est « Mouyéké ». En effet, dans l'énoncé suscité, ce terme est précédé de l'article partitif « de ». Le signe linguistique qui le suit est en effet une virgule. De ce point de vue, cet emprunt ne rencontre aucune difficulté pour s'insérer dans le code français. Bien au contraire, son insertion rend le passage cité plus adapté et plus simple. Avec le terme « Mouyéké », on est dans un monde mystérieux, irrationnel. Il nous semble donc qu'Alain Mabanckou crée par ce terme du merveilleux dans son texte. C'est un mot nouveau qui vient renforcer le paradigme des mots français, il l'enrichit et le rajeunit. « Mouyeké » veut dire gris-gris.

En Afrique Subsaharienne, on parle de gris-gris dans le monde du fétichisme, il peut se présenter sur la forme d'une portion ou des feuilles pouvant soigner un malade ou permettre à celui-ci de retrouver une sensation surnaturelle. En effet, les gris-gris ont un effet revers. On peut trouver les gris-gris qui soignent comme il est possible de rencontrer ceux qui sont d'ordre néfastes. C'est vraiment des fétiches à doubles tranchants. Ils

---

105. Zima (M.), *Manuel de sociocritique*, Paris, Bronché, 2000.
106. Idem.
107. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 57

peuvent donner la vie comme ils peuvent la retirer. En ce qui concerne notre étude ici, il est fort possible qu'il s'agisse de ceux qui peuvent donner la vie. Car, le texte parle d'un « Mouyéké », « *capable d'arrêter la pluie* », « *de régler la chaleur du soleil* », « *d'anticiper la saison des récoltes*[108] ».

Les emprunts aux langues africaines sont importants pour redonner un éclat à la langue française. Elles sont peut-être considérées ici comme des interlangues au sens strict, mais il est important de reconnaître qu'elles rajeunissent la langue française actuelle en la recouvrant de nouvelles lexies. Ils sont aussi tout à fait importants pour élargir le champ de la littérature francophone. Il ne faut pas seulement se focaliser sur de petites rétroactifs qu'elles peuvent injecter dans le français de maintenant. Car, pour accroître sa visibilité internationale, les langues ont besoins de connaître certaines modifications internes. De plus, aucune langue n'est statique, mais toujours en voie de conquête et d'émancipation. D'ailleurs, le linguiste Antoine Meillet (1866-1936) soulignait dans de nombreux travaux, le caractère social de la langue. En fait, il accordait un certain caractère à cette définition. Dans son article célèbre, « Comment les mots changent de sens », il proposait une définition tout à fait en rapport avec le point de vue d'Emile Durkheim sur la langue. Pour Durkheim, « une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à lui[109] ».

Pour revenir, comme les ''gris gris'', les amulettes apportent du soutien aux malades, Mabanckou pense que les mots émanant des langues locales de l'Afrique francophone subsaharienne peuvent soutenir la langue française. Elles peuvent permettre à celle-ci de connaître une visibilité nouvelle, toujours sujette au meilleur et à l'innovation. Aussi, leur intégration dans les textes est une contribution permettant de taire les critiques faites à l'endroit de la littérature francophone elle-même. Nous l'avons stipulé dans les premières pages de notre argumentation. Les littératures francophones sont actuellement dans une poétique de l'émancipation. Ce sont des jeunes littératures en pleine émergence. Elles injectent toutes sortes de nouveaux possibles dans la littérature. C'est dans ce sillage que s'inscrit la jeune littérature africaine, notamment celle des auteurs comme Alain Mabanckou. Dans *Verre Cassé*[110], nous avons enregistré plusieurs emprunts aux langues africaines. Nous avons choisi d'étudier trois d'entre-elles :

---

[108]. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 60.

[109]. Meillet (A.), Comment les mots changent de sens, publié dans *L'Année sociologique*, 1905-1906, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921, cité ici dans la réédition de 1965, p. 230.
[110]. Mabanckou (A.), *op. cit.,* p. 61.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

« J'étais pédophile, les autres policiers ont tous crié en chœur qu'il fallait m'emmener directement à **Makala** c'est le lieu le plus redouté par les malfrats de cette ville » (Mabanckou, 2005 : 57)

Le mot « Makala » signifie la prison en langue « Lingala ». Dans un raisonnement plus large, c'est le lieu de cessation de toute forme de liberté. Il est réservé aux récalcitrants de toute sorte. Aussi, il marque la violence et est préconisé pour toutes personnes ayant causé un délit. « Makala » évoque un lieu terrible, difficile et compliqué. Tous ceux qui vont dans ce lieu sont coupables d'une faute grave. C'est un générique qui désigne la prison, l'univers carcéral en « Lingala ». Dans ce contexte, le texte parle du lieu le « plus redouté ». L'adverbe de quantité « plus » indique ici le degré d'austérité des lieux. Ceux qui y vont sont face à une sévérité incroyable, tellement on rencontre des situations incroyables et terrifiantes. Par contre, il faut comprendre avec Mabanckou que certes ce lieu est difficile à vivre, mais si ceux qui y rentrent prennent le temps de se questionner et d'analyser pourquoi ils sont allés dans ce lieu, ils pourront prendre conscience de la gravité de leur erreur et, une fois sorti, se repositionner et de recommencer une vie normale sans gravité. « Makala » est un lieu rigide, il pourrait être aussi un lieu de remise en question, un lieu de remise à niveau et de perfectionnement. C'est cette définition dont Mabanckou se sert pour présenter les emprunts qui sont à l'intérieur de son texte. Aussi, il considère les emprunts comme un moyen de revalorisation et de prise d'élan.

La langue française se revalorise dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Elle se perfectionne à travers le concept de l'interlangue. L'interlangue a le projet de la remettre à niveau, de la repositionner comme on repositionne quelqu'un qui sort de prison nous indique Mabanckou à travers le dénominatif de « Makala **»**. Pour Mabanckou, les emprunts donnent dans les romans un parfum nouveau, une définition nouvelle qui recouvre le lexique. Cela veut dire que même si l'l'interlangue compte parmi les langues intermédiaires, c'est-à-dire les langues de transites, il faut surtout voir ce qu'elle initie dans le roman. L'interlangue par son corollaire d'emprunts, apporte de nouveaux questionnements sur les concepts-clés des sciences du langage et de la Littérature. Il questionne le concept de francophonie.

Les emprunts aux langues locales africaines sont de véritables outils, des indices de développement de la langue française de nos jours. Elles redonnent vie à la langue et proposent par ce canal, une solution reliant les francophones dits de la périphérie à ceux

dits du centre. Avec les œuvres littéraires francophones le phénomène d'emprunt, apparaît donc comme un objet spécifique qui prend place dans la littérature. L'interlangue fait surgir dans la littérature une aventure individuelle des auteurs mais aussi une réflexion collective. Dans *Verre Cassé*[111], les emprunts sont soumis à un système de représentation de la société. Cette représentation évolue avec les mots utilisés, en plus elle prend des allures symboliques.

Cependant, après avoir étudié le lexique des mots utilisés, il ressort nettement que notre auteur francophone parle des vérités de la francophonie comme d'ailleurs l'ont fait d'autres auteurs qui font partir de cette étude à savoir, Kourouma et Nganang. Avec l'interlangue, les romanciers font tous preuve de sagesse et d'intelligence à travers la stratégie qui est la leur de traduire par les mots une pensée unanime. Il faut dire que cette stratégie nous aide à comprendre la vision de Giovanni Dotoli selon laquelle : « *Les mots sont des accumulateurs d'énergie*[112] ». Comme pour dire, à l'intérieur des mots se dégagent des parfums voilés, des révélations enfouies. Ce qui veut dire qu'à travers les mots, tout un paysage peut se traduire. Ils ont une force inédite, ils accouchent de l'impensé, ou « du jamais dit ». A partir des mots, de véritables trésors sont trouvés et de véritables champs débroussés. L'étude du lexique est un chemin complet, rempli d'embûches à découvrir et de matières à exploiter. Cette stratégie littéraire se complète dans le texte de Mabanckou à travers le mot suivant :

> « Ça, on me prenait par derrière, je ne fermais plus l'oeil, y avait sans cesse quelqu'un derrière moi, à me cravacher, à me traiter de sale pute, de chienne, d'ordure ménagère non taxée, de légume du marché de **Tipotipo,** de cancrelat, de méduse, de phalène, de fruit pourri de l'arbre à pain » (Mabackou, 2005 : 58-59.)

« Tipotipo » est le nom d'un ex-grand marché congolais. Il est reconnu comme étant un grand marché d'esclaves. Au temps de l'esclavage, ce fut un lieu de trafic très fréquenté par les vendeurs et les acheteurs d'esclaves. On pouvait trouver dans ce lieu toutes les couches de la population. Il faut dire que ce marché porte le nom d'un arabe. Celui-ci achetait les Congolais comme esclaves qu'il revendait ailleurs. De nos jours, ce site est devenu un lieu touristique à l'instar de plusieurs autres comme par exemple le cimetière des premiers européens à Boma, la réserve végétale de la biosphère de l'institut national des études et recherches agronomiques, la grotte scientifique à Mbanza-Ngungu, la place Belvédère et la résidence de Henry Morton Stanley et bien d'autres. D'après Alain

---

[111]. Mabanckou (A.), *op.cit.,* p. 62.
[112]. Doteli (G), cité par (A), Rey, dans *Des pensées et des mots*, Paris, Hermann, 2013.

Rey, « *l'acte du sens n'est pas une équation sécrète, mais le visible de l'intérieur du mot.*[113] » En d'autres termes, à l'intérieur de la racine du mot se découvrent des identités cachées fabricant des vérités non dévoilées, toujours en perpétuelles découvertes. Ceci pour dire que les mots ont un langage et leur langage est enfoui à l'intérieur d'eux-mêmes.

« Tipotipo » est un mot comme plusieurs autres mots que nous avons étudié. Sa spécialité est qu'il a une origine différente des mots qui l'entourent et qu'il fréquente. Nous l'avons dit, son origine est africaine. C'est un mot « Lingala » qui nomme ici un marché d'esclaves. Son emploie dans le texte de Mabanckou n'est pas sans secret. Car, il parle, dévoile, traduit et annonce une idée qui cherche à se découvrir. Il représente un emprunt dans *Verre Cassé*[114]. C'est un emprunt aux langues africaines. Son rapport avec la thématique de notre travail de recherche se trouve du fait que ce mot inséré dans l'univers linguistique français traduit une interlangue. Et les interlangues, nous l'avons dit, illustrent et enrichissent la langue qu'elles poursuivent. « Tipotipo » est donc comme la majorité des mots rencontrés dans cette étude, un emprunt qui cherche non à réduire le français mais à le rendre plus représentatif et plus polysémique.

Il est considéré ici comme un mot valise qui prend le soin de répondre à la critique de la littérature francophone dans son ensemble et à la critique faite aux œuvres littéraires africaines en particulier. « Tipotipo » est en langue « Lingala » et dans notre thèse, il est question de montrer que le phénomène interlinguistique qui se traduit ici par les emprunts, des calques et bien d'autres signes est en effet un atout pour la langue qu'elle poursuit et cherche à traduire. Il est intéressant de reconnaître que toute langue va vers l'évolution et cette évolution est un moyen d'identification qui permet de l'évaluer. La langue française s'évalue dans les romans qui composent notre corpus de base. Ce n'est pas véritablement la figure du voyage qui encourage cette évolution linguistique. Disons plutôt que c'est la rencontre des hommes aux idiomes différents. Plusieurs langues voient leur système linguistique s'enrichir, s'épanouir par le contact des hommes qui se déplacent. Le voyage de langue que nous ne cessons d'en parler dans cet exercice est de ce point de vue, un instrument d'évolution des langues. A l'intérieur des textes, les langues africaines se déplacent pour amener le français dans un certain épanouissement linguistique.

---

[113]. Rey (A.), *Des pensées et des mots*, Paris, Hermann, 2013.
[114]. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 63.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

In fine, il faut comprendre avec Albert Valdman[115] que l'usage de la langue à l'intérieur d'une communauté peut être traité selon cet exemple : a. le français est à la fois langue vernaculaire et langue véhiculaire, b. le français est une langue véhiculaire, c. le français est une langue purement vernaculaire. Du coup, même si les locuteurs se sentent concernés par le standard linguistique, le besoin de codifier la langue ne s'exprime que lorsque la langue joue un rôle dans les échanges publics, administratifs ou officiels. La réflexion sur la norme est indissociable de la fonction véhiculaire de la langue. La comparaison entre le français d'Acadie et celui d'Afrique peut servir d'exemple pour le comprendre. En effet, en Acadie, la langue française est en état d'infériorité et ne contribue pas à la promotion sociale de ses locuteurs comme cela est le cas en Afrique. Aujourd'hui, les romanciers francophones d'Afrique décident de ne plus considérer cet état d'infériorité et de rechercher plutôt la procédure qui concourt à l'accorder sa supériorité. On ne le dira jamais assez, le français reste une langue à protéger en Afrique. En Afrique francophone subsaharienne par exemple, la langue française est le passage obligé pour accéder au pouvoir scientifique et culturel et pour gravir les échelons dans la vie administrative, politique, économique et sociale. C'est un instrument de communication internationale, une fonction qui est généralement inadmissible pour les langues locales et très peu perméables dans d'autres espaces francophones.

C'est pourquoi, dans cette étude, il est question de prendre en compte l'importance du français vernaculaire (mélange français et langues locales) de sorte que celle-ci ouvre les portes du français véhiculaire. Ce rapprochement permettra de faire du français en Afrique, une langue locale comme le « bété » en Côte d'Ivoire, le « peul » au Tchad, le « bounou » au Gabon, le « bâmoun » au Cameroun, le « bambara » au Mali, le « wolof » au Sénégal, le « mounoukoutouba » dans les deux Congo, pour ne prendre que ces exemples-là. Dans cette optique, le français verra ses locuteurs s'accroître et s'agrandir. De même, on assistera probablement à une francophonie plus propre et plus claire et la littérature francophone connaîtra une visibilité moderne.

Les auteurs qui composent notre corpus de base partagent tous cette idéologie et chacun avec ses mots veut voir l'espace francophone, repensé et surtout équilibré. Nganang, Kourouma et Mabanckou insèrent les langues locales de l'Afrique francophone subsaharienne dans leurs écrits respectifs non seulement pour rajeunir la langue française mais aussi pour rassembler tous auteurs francophones. Il est possible que ces trois

[115]. Valdman (A.), cité par (C.), Poirier « *perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone ; un essai d'explication des différences* », in *Colloque international sur l'écologie des langues*. Paris, L' Harmattan, p. 113-130.

auteurs francophones veuillent une francophonie réinventée, basée sur l'égalité et la réciprocité. Dans tous les cas, le mélange de langue qui se donne à lire dans leurs romans respectifs le témoigne avec acuité. Leur désir d'agrandir la langue française les amène même à introduire dans leurs œuvres les termes, les mots, les expressions étrangères provenant des langues européennes et orientales. On cite l'anglais et l'espagnol parmi les langues européennes et l'arabe pour en tant que langue orientale. Toutefois, en ce qui concerne les langues étrangères, pour cette étude, l'anglais est mis en première place derrière le latin et l'arabe.

1. 2. Les emprunts aux langues étrangères

L'introduction dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne des expressions provenant des langues étrangères fait du roman un texte complètement interlinguistique. Cette interlangue se justifie tout d'abord par l'héritage historique. En général, l'anglais, l'espagnol, l'arabe et bien d'autres langues parlées et écrites en Afrique constituent l'œuvre d'une puissance coloniale plus ou moins réussie. Notre étude ne cherchera pas à creuser ce penchant longuement exploité dans les recherches. Dans ce deuxième module issu du premier chapitre de notre travail, il va être question de relever les emprunts aux langues étrangères qui sont intégrés dans nos romans de base. L'objectif est de voir leur importance dans le processus d'enrichissement de la langue française par les auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne à savoir : Nganang, Kourouma et Mabanckou.

Le recours aux occurrences anglaises dans le texte de Nganang est le fait d'une double colonisation qu'à connue le Cameroun son pays natal. Car ce pays a deux langues officielles que sont le français et l'anglais. A côté de ces deux idiomes, on retrouve aussi dans *Temps de chien*[116] la langue arabe, symbole de la prédication de l'islam, l'espagnole et le latin. Nganang exploite le fond lexical de ces langues pour agrandir le français. En tant que francophone, il a le souci de créer d'autres possibles linguistiques en français et pense que la langue française bénéficiera de ce fait, d'un rayonnement international. En termes d'illustration, nous avons choisi de comprendre ce phénomène à partir des passages textuels suivants :

[116]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 45.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

« Elles les chassa loin de moi en faisant de grands gestes et en disant plusieurs fois : **Go !** Même en courant dans la cour de leur maison close, les chiens n'arrêtaient de m'injurier « Que de mouches !» (Nganang, 2001 :138.)

Le terme « Go » est un verbe anglais qui signifie aller en français. Ce verbe est le plus souvent utilisé pour motiver ou rendre actif quelqu'un ou quelque chose. Il est utilisé dans cette phrase pour motiver mais aussi parfois pour déstabiliser, éloigner et chasser. Nganang l'utilise pour ouvrir la porte aux anglicismes dans la langue française. C'est un terme concluant qui vient non pour supprimer le verbe aller qui existe, mais en fait pour lui donner un synonyme. Plusieurs mots sont ainsi empruntés de l'anglais et utilisés en français pour des besoins de la communication et de la compréhension. En ce qui concerne le Cameroun par exemple, pays d'origine de Patrice Nganang, on retrouve une dualité de langues officielles (le français et l'anglais). Les locuteurs pour se comprendre utilisent parfois des mots anglais à la place des mots français et des mots français à la place des mots anglais. Ces emprunts donnent une autre coloration à la langue ciblée. C'est ainsi que les mots comme « Go » se retrouvent bien insérer dans une phrase française et la phrase garde pourtant sa cohésion, sa cohérence et même son sens.

Cette interlangue pour certains critiques dénature le français. Alors que les anglicismes comme d'autres emprunts, apportent une coloration nouvelle à la langue française. Aussi, dans les pays comme le Cameroun où la langue anglaise rivalise le français, les anglicismes permettent au français de garder sa place de leader dans ce pays francophone, au nombre d'habitants important.

Aujourd'hui, plusieurs multinationales chinoises font une descente massive vers l'Afrique pour y installer leurs filiales. Au fil des années, la langue chinoise va s'étendre en Afrique. Pour que cette situation ne puisse engendrer des difficultés sociales importantes, l'interlangue se présente comme outil favorable qui pourrait traiter au mieux la problématique des langues en contact. Cette nécessité est encore d'autant plus qu'importante avec cette croissante évidente du développement des nations africaines. Les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, conscients de ce développement, ils exposent l'interlangue comme instrument qui pourrait cadrer la situation sociolinguistique prochaine de la nouvelle Afrique. Par leurs œuvres, ces romanciers envisagent de retenir le français en Afrique, mais un français qui respecte les situations linguistiques des pays concernés. Ce qui montre de toute évidence que les romanciers qui sont présents dans notre thèse s'associent aux autres dans cette nouvelle configuration de la langue française en Afrique.

Cet embellissement est d'ailleurs un penchant important puisqu'il permet de sauvegarder la paix sociale et l'interculturalité des peuples. Les écrivains qui sont soumis à notre étude participent pleinement à cette promotion de la langue française dans le monde et sur le continent africain. Comme nous l'avons signalé au début de notre démonstration, dans chaque œuvre, les mots ont un sens premier et un sens second. Les unités linguistiques utilisées par Nganang dans son texte sont complexes et riches. Elles sont porteuses d'un message social important et contribuent à faire de la littérature francophone une littérature singulière.

Le mot « Go » qui fait l'objet d'étude ici est porteur d'une double articulation. Par son origine, ce mot veut dire « aller ». Plus loin, Nganang en donne une autre signification. Dans son texte, notamment dans le passage cité, l'auteur de *Temps de chien*[117]emploie « Go » autrement. Pour lui, cette lexie anglaise signifie « chasser », elle renvoie ici à une connotation négative. Dans le texte, c'est « Mboudjak » P.16. Personnage principal de son roman qui l'utilise. Il l'utilise pour témoigner comment il a été chassé par d'autres chiens lors d'une visite dans un quartier populaire, lui qui n'avait jamais quitté son monde, son maître, sa demeure sans être escorté. Les explications de « Mboudjak » et surtout le ton utilisé pour dévoiler cela, sont autant d'indices qui montrent que le mot « Go » a été emprunté pour exprimer un refus. En effet, le refus des adversaires de « Mboudjak » d'accepter dans leur milieu quotidien, un chien étranger ne vivant pas les mêmes réalités qu'eux, est en principe improbable. Mais ce refus est le même que celui qui se donne à lire dans les œuvres critiques qui font de la littérature francophone un lieu de sabotage. Ces chiens refusent de partager leurs quartiers, leurs amis, leurs routes et rejettent « Mboudjak » parce que c'est un chien des quartiers luxueux. Par l'insertion du mot « Go » dans son récit, Nganang vient de reconnaître l'anglais comme seconde langue officielle de son pays et le rapport français/anglais comme une priorité.

De nos jours, les différents anglicismes sont un poids non négligeable sur le processus d'enrichissement de la langue française au Cameroun. Car, ces deux langues internationales sont quotidiennement en contact à l'intérieur de ce pays. Le développement de l'un est toujours celui de l'autre, ce qui veut dire qu'on ne peut empêcher l'un de se retrouver chez l'autre, elles sont en contact et vivent en parfaite harmonie. L'une est plus parlée au nord (l'anglais) et l'autre au Sud (le français. Yaoundé étant leur ''équateur'' commun, cela implique inéluctablement qu'un camerounais sur deux

[117]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 67.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

parle les deux langues. Cela veut aussi dire que des locuteurs peuvent alterner chacune des langues quand ils s'expriment ou parfois utiliser les deux langues à la fois.

Hormis cet anglicisme tiré de l'œuvre de Nganang, on rencontre également d'autres dans le texte de l'ivoirien Amhadou Kourouma. Dans *Allah n'est pas obligé*[118], nous avons retrouvé beaucoup de mots en anglais, en latin et en espagnol. Nous porterons une attention particulière sur des anglicismes, combien nombreux dans ce texte ivoirien. Voici des illustrations :

« **Un small-soldier**, ce n'était pas plus haut que le stick d'un officier » (Kourouma, 2000 : 54.)

Parmi les mots anglais que nous avons rencontré dans *Allah n'est pas obligé*[119], se retrouvent les noms communs à l'instar de « Small-soldier ». Ce terme signifie « enfant soldat » en français. Il revient plusieurs fois dans tout le roman et il représente un indice qui marque l'importance de la thématique des « Small-soldiers » dans l'œuvre de Kourouma. En effet, dans le texte, on retrouve un groupe de jeunes dont les âges varient entre 12 ans et 16 ans. Ce groupe décide de rentrer dans les guerres des adultes par suivisme et par force. Il s'agit de la guerre qui s'est déroulée au Liberia et en Sierra Leone, dont les mineurs furent impliqués dans les fusillades et dans les stratégies de guerre. Dans ce groupe se retrouvait « Birahima », le personnage central d'*Allah n'est pas obligé*[120]. « Birahima » s'est infiltré dans cette guerre pour le goût du risque et parce que la misère et la pauvreté traversaient quotidiennement sa vie et celle de sa famille. Pour fuir ces difficultés quotidiennes, il décide de partir de la Côte d'Ivoire, de passer par la Sierra Leone et pour se retrouver enfin au Liberia où il vit l'errance, la guerre, les pillages, les massacres, les copains qui tombent sous les balles… Témoin de cette guerre sanglante, « Birahima » délivre là, le portrait d'une Afrique difficile. Une Afrique révélée dont parfois les révélations frôlent l'irréel.

Il est vrai que le but de notre travail n'est pas de faire une description fidèle du contenu de l'œuvre, mais il était important de relever la partie sociale et historique de ce récit pour mieux comprendre son niveau de langue. Et, cette partie sociale et historique est d'autant si importante parce qu'elle permet de voir comment Kourouma introduit le social dans son roman et notamment comment le lexique d'une œuvre peut dégager ce

[118]. kourouma (A.), *op. cit.*, p. 56.
[119]. Idem.
[120]. Ibiem.

social. A travers cette vérité historique, on dire qu'il a su récupérer tous les aspects qui ont participé à ce réel. Car, on peut apercevoir le temps, les lieux, les espaces, les langues utilisées, et notamment les registres de langue des « small-soldiers ». On réalise avec Kourouma que le texte littéraire peut permettre une découverte exacte de l'extérieur, du réel.

A travers la lexie « Small-sodiers » introduite dans son texte, Kourouma rappelle la problématique des enfants-soldats en Afrique. Il réactualise la question des jeunes de moins de dix huit ans à qui on remet souvent les armes pour combattre dans les guerres tribales et ethniques. Cette réminiscence des problèmes que connaît l'Afrique de l'Après indépendance est une manière pour l'auteur d'inscrire le social dans son texte. Elle une manière pour l'auteur d'inscrire l'histoire des pays de l'Afrique francophone subsaharienne postcoloniale dans son récit. En effet, toutes les langues sont porteuses de valeurs. Elles sont porteuses d'informations sociales. C'est certainement à ce titre que Zima estime qu'on ne saurait dissocier le discours littéraire et son langage. Il pense que le langage ambiant d'un texte littéraire est vecteur des réalités de la société qui la parle. Autrement dit, il est toujours l'expression d'une certaine vision du monde. L'interlangue littéraire qui se donne à lire dans les romans de l'Afrique francophone est l'expression de la pensée des auteurs francophones africaines sur leur langue d'écriture.

Le français populaire de l'Afrique francophone subsaharienne est largement présent dans *Allah n'est pas obligé*[121]. Ce qui veut dire que Kourouma a réussi ce parrainage, c'est-à-dire il est arrivé à établir un lien entre le roman et le français africain et à démontrer l'utilité des emprunts. En effet, l'emprunt est un procédé linguistique qui peut être adopté en littérature pour actualiser des faits afin de les rendre réalistes. Les emprunts qui sont introduits dans le texte de Kourouma permettent de mieux encourager la langue à s'accroître et à exploiter tous les univers qui s'offre à elle. Comme on peut le voir dans la phrase qui sert d'exemple, le français des romanciers francophones africains trouve toute sa définition dans les emprunts, source de sa survie et de son émergence. Il concourt donc à enrichir celui qui est actuellement dans les dictionnaires.

Désormais, la littérature francophone devient par ce principe d'insertion une littérature réinventée. Elle n'est plus à considérer comme une moindre littérature. C'est une littérature qui apporte des canevas nouveaux pour l'émergence de la littérature dans son ensemble. A travers le phénomène d'emprunts, la littérature de l'Afrique francophone

[121]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 69.

subsaharienne ouvre une théorie nouvelle centrée sur le principe de réciprocité c'est-à-dire A dépend de B et B de A. On peut le voir à travers des noms propres de personnes qui traversent le pourtour de *Allah n'est pas obligé*[122]. Car dans ce texte de renommée internationale, Kourouma n'hésite pas de y introduire les noms des personnalités politiques suivantes : « Taylor » p. 65, « Johnson » p.49-136, « Doe » p.49-98, « Thomas Quionkpa » p.99. On peut trouver ces noms à l'intérieur des phrases ci-après :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« QUI était le bandit de grand chemin **Taylor** ? »	65
2	« Et comme il fallait un seul chef, un seul et unique chef d'État, **Samuel Doe.** »	98
3	« Le **Prince Johnson** commanda qu'on qu'on coupe les doigts de de **Samuel Doe** »	136
4	« Il ne faut pas oublier que **Samuel Doe** avait réussi le coup avec Thomas Quionkpa... »	99

Il faut dire que la redondance de ces noms américano libériens marque le rapport que la Côte d'Ivoire entretient avec le Liberia. Car, cet État de l'Afrique de l'ouest est frontalier à la Côte d'Ivoire à l'Est, à la Guinée Conakry au nord, à la Sierra Leone au nord-ouest. Ce fut le premier État Africain à avoir obtenu son indépendance. Elle fut prononcée en 1847.

Mais l'histoire du Liberia dont parle Kourouma dans *Allah n'est pas obligé*[123] n'a pas été facile. L'histoire retient que le Liberia en tant que pays commence en 1822, date où il a été fondé par une société philanthropique américaine de colonisation pour y installer des esclaves noirs libérés. L'intention de cette société était d'aider les victimes de la traite transatlantique à revenir sur leur continent d'origine : l'Afrique. Ainsi elle acheta en 1821 des terres à l'embouchure du fleuve Saint-Paul. La société contrôlait étroitement le développement du Liberia jusqu'à son indépendance. « Taylor », « Doe », « Johnson [124]» furent l'un des Présidents indépendants. Mais très vite, cette indépendance tourna mal et

[122]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 70.
[123]. Idem.
[124]. Voir l'Histoire du Liberia sur le site Africa-OnWeb.com

des personnalités politiques citées dans l'œuvre de Kourouma ont participé à ce « mal libérien » dont nous ne trouvons pas nécessaire ici de présenter. Toutefois, d'après Jeune Afrique numéro 1007, du 23 avril 1980, on parle de soixante dix mille morts et quatre cent blessés à Monrovia. Un règlement de compte entre l'ancien Président Libérien Charles Taylor et Prince Johnson et le Sergent Chef Samuel K. Doe.

Ce résumé de l'histoire sanglante du Liberia est un fait historique de renommé. Ce qui veut dire que l'introduction des anglicismes qui figurent dans le passage cité témoignent de l'actualité politique du Liberia des années 90. Aujourd'hui, depuis des élections de 2011, une page est tournée, la situation politique dans le pays s'est largement améliorée. D'ailleurs, Wiston Tubman, le candidat malheureux de l'Élection Présidentielle a cédé la direction du parti à George Weah, un ancien footballeur. On peut donc retenir que ce fait historique libérien se retrouve dans *Allah n'est pas obligé*[125] pour immortaliser l'histoire. Il ne faut pas perdre de vue que Kourouma fut un érudit de son temps, notamment un érudit des années 60 aux années 2000, il n'est donc pas étonnant de le voir insérer les faits historiques de ces époques dans son œuvre. Les noms des personnalités politiques qui ont marqué cette époque ne peuvent pas aussi manquer dans la mesure où, Kourouma choisit de les adopter comme acteur et personnage de son texte. Cela montre donc que ce texte ivoirien reprend et réactualise l'histoire et le social.

Au-delà de l'aspect contextuel de l'œuvre de Kourouma, on lit aussi un désir en lui d'augmenter le « volume lexical » des mots du vocabulaire de sa langue d'écriture : le français. Celui-ci auparavant représentait la langue de l'Autre. C'est pour cela que plusieurs romanciers comme Alexandre Biyidi Awala (en littérature Mongo Beti ou Eza Boto), William Sassine, Boubacar Boris Diop, Cheick Amidou Kane et bien d'autres écrivains de l'époque coloniale faisaient une idéalisation de la Négritude. Ce temps des éloges de la Négritude est désuet et il semble qu'aujourd'hui, une génération nouvelle des écrivains voit le jour et initie les formes artistiques empruntées de la littérature latino-américaine.

L'imaginaire des romanciers de l'Afrique d'aujourd'hui n'est plus concentré sur la seule thématique de l'Afrique, elle a des obsessions de penser l'universalité. Avec les indépendances, plusieurs écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne étaient confrontés au dilemme de la langue maternelle et de la langue d'écriture. Aujourd'hui, ce dilemme ne se donne plus à lire dans leurs œuvres respectives. A l'intérieur de leurs

[125]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 71.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

œuvres, ils abordent le français comme une langue de source. Ils utilisent le français non plus comme la langue de l'Autre, mais comme leur langue d'appartenance. C'est à ce titre que l'auteur camerounais s'interroge sur ces termes : « Peut-on encore écrire l'histoire africaine à partir [...] de la culture, de l'innocence ? A partir d'une généalogie de victime seule ? Peut-on parler d'un espace « spécifique » africain ?[126] » Une manière de réitérer que l'intellectuel littéraire africain s'intéresse de plus en plus aux thématiques universelles.

Cette appréciation onomastique anglaise dans l'œuvre de Kourouma est comme des autres emprunts de ce travail, un symbole de récupération des lexies qui viendront s'ajouter à celles retrouvées dans les dictionnaires et témoigneront que la langue française sait se combiner avec d'autres idiomes. Ce sont des emprunts aux langues étrangères dont le linguiste et le littéraire francophone devrait rajouter au système actuel pour continuellement enrichir le français. Dans le même sillage, on remarque plusieurs abrégements en anglais dans *Allah n'est pas obligé*[127]. Nous avons choisi de lister ceux-ci : « NPFL » p. 53, « ULIMO » p. 82, « USA » p. 67 qui sont présents dans les phrases textuelles suivantes :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de Pages
1	« **NPFL**. (**NPFL**, c'est l'abréviation en anglais de National Patriotic Front of Liberia. »	53
2	« Beaucoup de soldats-enfants n'avaient pas trouvé leurs parents chez NPFL et pensaient les rencontrer chez **ULIMO**... »	82
3	« Il voulut retourner aux **USA** et là-bas attendre peinard des [...] »	67

Les abrégements sont un processus morphologique qui consiste à rendre plus court, soit par abréviation, soit par des signes. On note trois types principaux d'abrégements : les sigles ayant une valeur alphabétique ou sigles lettriques ; les sigles ayant une valeur syllabique et les sigles qui sont mixtes, c'est-à-dire combinent à la fois des lettres d'alphabet (ou des phonèmes) et des syllabes (Biloa, 2007 : 167). L'abrégement s'obtient par un alignement de lettres initiales de mots ; et dont la cohérence

[126]. Nganang (P.), *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine: pour une littérature préemptive*, Paris, « Collection latitudes noires », 2007.
[127]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 72.

désigne un objet bien défini, une association de syllabes renvoyant à une réalité établie ou un mélange ordonné de lettres et de syllabes qui définissent un système connu. Ceux qui ont été relevés dans notre ouvrage de référence sont en effet des sigles ayant une valeur alphabétique. Cette catégorie de sigles dont Guilbert nomme « sigles lettriques[128] » et par Percebois « sigles épelés[129] ». On sait bien que l'inscription des abrégements n'est pas spécifique à la francophonie. Tout de même, les abrégements présents dans les œuvres francophones soumises à notre étude, ont pour objet de multiplier les lexies dans les romans et dans la langue.

Dans *Allah n'est pas obligé*[130] ces sigles consistent à perpétuer le français par des emprunts provenant de sa langue sœur, l'anglais, une langue romane. Ils permettent de maintenir actif le français et de le sauvegarder dans le temps. Nous avons aussi trouvé les emprunts aux langues étrangères dans le texte de Mabanckou. A l'instar de Nganang et de Kourouma, Mabanckou aussi exploite le fond lexical des langues étrangères pour relayer le français. C'est à ce titre que sont retrouvés des emprunts aux langues étrangères qui sont partout présents dans *Verre cassé*[131]. Comme dans l'œuvre de Kourouma, des anglicismes, des ''espagnolismes'' et des latinismes sont majoritaires dans ce texte. Mais nous avons choisi d'analyser cette fois que des emprunts provenant du latin. Il s'agit généralement de lire le rapport qu'ils entretiennent avec la langue française. Par conséquent, avant de faire ce travail d'analyse, nous avons choisi de citer des anglicismes qui sont dans *Verre cassé*[132] et traduisent certainement une idée dominante dans l'œuvre de Mabanckou. Ci-joints des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« il y a eu le coup de force du syndicat des cocufiés du **Week-end** »	14
2	« Comme les Dalton que traque Lucky Luke dans les champs de cactus du **Far West**, ...»	20
3	« ils ont dit que c'était ça qu'on appelait le **Brainstorming** »	26

[128]. Guilbert (L.), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975, p. 274.
[129]. Percebois cité par Edmond Biloa, *Le français des romanciers négro-africains Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et norme* Paris, L'Harmattan, 2007, p. 167.
[130]. Kourouma (A.), *op. cit.,* p. 73.
[131]. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 64.
[132]. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 74.

4	« je ne peux pas lire tout le titre […], il y a que les mots **in the rye** … »	227
5	« du reste […], allais-tu me dire que tu as été à **New York** »	247
6	« tu as vu des canards en hiver au **Central Park** »	247

Mabanckou est un romancier francophone de l'Afrique subsaharienne. Le fait qu'on retrouve des anglicismes dans son texte amène tout de même le lecteur à se poser des questions. Il est de ce fait primordial de signaler ici que Mabanckou n'est pas qu'un écrivain. Il est avant cela un éminent professeur de Lettres et enseigne actuellement des Littératures Francophones aux États-Unis d'Amérique, notamment en Californie. Cette position d'enseignant francophone dans un pays anglophone est probablement le justificatif majeur, lui permettant d'introduire l'anglais dans son œuvre. Cette présence des emprunts aux anglicismes montre aussi son ouverture à l'Autre. Elle le positionne comme un homme qui s'intéresse aux intérêts communs. C'est cela justement l'objectif poursuivi par la notion de l'interlangue. Celle-ci unit les langues et arrive à regrouper plusieurs langues dans une seule étendue discursive. L'interlangue prône le contact et favorise dans son sens le plus large un enrichissement très étendu en ce qu'elle est capable de réunir deux, trois ou quatre langues à la fois dans une même phrase. Elle accepte la diversité et la pluralité. Son « dada » est de réunir les peuples différents, de mélanger les communautés différentes : l'interlangue harmonise les différences.

Le phénomène des emprunts contribue de beaucoup à cette émergence d'une écriture nouvelle. Elle permet à une langue A d'accueillir le mot ou l'expression d'une langue B qui ne figure pas dans le paradigme des mots appartenant à une langue A. Henriette WALTER, de l'université de haute Bretagne appelle ce processus : « les mots voyageurs [133] ». Par contre, il importe de différencier ce phénomène à celui des héritages qui peut être considéré comme le phénomène qui consiste à analyser le mot d'une langue A qui s'est filtré de jour en jour dans le lexique et qui peut nécessairement engendrer par dérivation des mots de la même famille.

[133]. Walter (H.), *Le français d'ici, delà, de là-bas*, Paris, J.-C. Lattès, 1998.

Nous enregistrons une polyphonie de latinismes dans *Verre Cassé*[134]. Toutefois, leur introduction dans la langue française n'est pas née d'aujourd'hui. En effet, le français a emprunté du latin tout au long de son histoire (W.Von Wartburg, 1946 : 142). Un très grand nombre de mots, issus du Latin, que l'on retrouve dans le français moderne datent des XIIIe et XIVe siècles. Cette latinisation est le corollaire naturel de l'extension du domaine d'usage de la langue française au Moyen âge. Celle-ci investit progressivement les champs discursifs réservés au latin : la Science, la Philosophie, la Justice et la Religion. Pour répondre à ses nouveaux besoins communicatifs, il fallait que le vocabulaire français dispose d'une terminologie appropriée, apte à traduire les concepts abstraits. L'idéal qui se proposait aux érudits médiévaux, était d'emprunter les expressions latines, langue véhiculaire du savoir privilégié.

Cette redondance des emprunts latins a engendré en français, une couche lexicale appelée habituellement savante, qui se distingue phonétiquement et morphologiquement du fonds héréditaire. La pénétration des latinismes dans le vocabulaire français a profondément marqué les relations existantes entre unités lexicales. On y note « une grave dislocation des séries étymologique » (Ullmann, 1952 : 128), ce qui avait des retombées significatives pour le système dérivationnel du français (Dubois et Alii, 1999 :274). Le français est encore très près du latin aujourd'hui. Car, à l'intérieur des œuvres romanesques de l'Afrique francophone subsaharienne, on rencontre un nombre élevé de mots provenant du latin. Ils sont empruntés pour redonner une visibilité au français de nos jours, un français partagé entre héritage et modernité. Dans nos trois romans de base, le phénomène de latinisation est crucial, il sert à encourager des recherches sur l'évolution du lexique français. Aussi, il permet d'accoucher d'importants progrès sur des recherches linguistiques du français actuel. On sait que chaque langue aspire à l'honneur de l'originalité et au nom glorieux de langue ''forte''. Les latinismes tirés de *Verre Cassé*[135]permettent aux francophones de communiquer librement et d'étudier leur langue. Voici des latinismes présents dans cette œuvre : « Ecce homo » p. 29, « grosso modo » p. 115, « Urbi et orbi » p. 159, « Manu militari » p. 165.

Il faut noter que ces exemples ne sont pas les seuls qui figurent dans *Verre Cassé*[136]. A notre sens, nous encouragerons cette recherche à l'avenir. Car, nous croyons que le français trouve ses origines dans le latin vulgaire. A cet effet, il convient de rechercher des similitudes opérantes entre le latin et le français pour comprendre le cheminement suivi

[134]. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 75.
[135]. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 76.
[136]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

par cette grande langue internationale (le français) au fil des siècles et des années. Ceci pour dire que dans les années avenir nous allons encourager des recherches sur les latinismes en littérature française. Ce qui importe à notre sens aujourd'hui est de démontrer que les latinismes présents dans les romans de l'Afrique francophones traduisent la réciprocité qui existe entre les langues. Ainsi la langue A apporte un plus dans le processus d'enrichissement de la langue B et cela de façon analogique. Car, à chaque fois que le français se trouve en défaillance, les latinismes courent rapidement lui servir de relais. Et, comme nous le disons depuis le début de cette argumentation, les romanciers qui figurent dans notre étude savent enrichir la langue qu'ils utilisent et n'hésitent pas pour cette raison de recourir au déjà-là.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

1. 3. Les emprunts aux parlers hybrides

L'union entre la langue L1 et la langue L2 donne naissance aux parlers hybrides. Selon Augustin E. Ebongué[137] un parler hybride est le produit que génère la rencontre des langues L1 et L2 et d'autres langues gravitant autour de la langue dominante. Parmi les parlers hybrides ayant lien à l'Afrique francophone subsaharienne dans les trois romans qui figurent dans nos recherches, on note le pidgin-english, le Camefranglais, français-lingala et le français ivoirien encore appelé le « nouchi[138]. » Il est important de savoir que le pidgin-english est un véhiculaire qui est défini par André Soh comme « ce parler qui dérive de l'anglais au contact avec les langues locales. Il a une grammaire rudimentaire apparentée à celle de l'anglais. Son champ lexical se développe de plus en plus au gré des besoins et des situations[139]. » Le Camefranglais quant à lui est défini par Edmond Biloa comme « un parler hybride lexicalement constitué des termes issus des langues camerounaises, du pidgin-english, du français[140] » et de l'anglais. Le français-lingala est en effet un mélange de mots issus du français et de Lingala. Toutefois, il s'agit ''des mots en colle'' c'est-à-dire des mots qui sont liés par une certaine combinaison. Le nouchi ou le français ivoirien est aussi le fruit d'un mélange, il s'agit de l'union des langues locales ivoiriennes et le français, seule langue officielle du pays. Brice Lopez Grah le définit dans son mémoire de Master comme une langue en devenir.[141]

Tous ces parler-hybrides sont le fruit de ce que nous nommons sous l'appellation de l'interlangue. Seulement, cette interlangue n'est pas prédéfinie au singulier mais au pluriel. Nous n'allons pas étudier cette interlangue au sens strict du terme, mais ce sens premier nous aidera à démontrer le côté plutôt remarquable de ce concept tant sous-estimé dans les recherches en Sciences du Langages notamment des études sur des erreurs. Dans les trois romans qui composent notre corpus de base, plusieurs exemples mettent en relief les emprunts aux parlers hybrides. Les premiers exemples à considérer sont tirés de *Temps de Chien*[142] de Patrice Nganang. En termes d'illustration, nous pouvons prendre comme exemple ce passage textuel :

---

[137]. Ebongué (A. E.), *Etude des particularités morphosyntaxiques du français écrit par Patrice Nganang dans Temps de chien*, Mémoire de Maîtrise de Langue française, Département de Français, Faculté des Lettres, Université de Yaoundé I, 2005, p. 89.
[138]. Kouadio N'guessan (J.), « *Le nouchi Abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?* » in Gouaini/Thiam (éds.), *Des langues et des vielles*, Paris, ACCT/Didier Érudition, p. 373-383.
[139]. Soh, (A.), cité par (E.), BILOA, *Le français des romanciers négro-africain, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes*, Paris, L'Harmattan, 2007.
[140]. Biloa (E.), *La langue française au Cameroun*, Berne, Peter Lang, 2003, p.247.
[141]. Lopez Grah (B.), *Le nouchi : une langue en devenir ?* Mémoire de Master, Université des Sciences et Techniques de Norvège, Faculté des langues et littératures, 17 Novembre 2014.
[142]. Nganag (P.), *op. cit.*, p. 68.

« Des **bayamsalam** venaient avec les tiges de plantains ». (Nganang, 2001 : 277.)

Dans cet énoncé, nous avons un parler hybride : « bayamsalam ». Ce terme est un pidgin-english qui signifie littéralement détaillant et qui est utilisé au Cameroun dans les marchés publics pour désigner les commerçants qui achètent chez les grossistes et revendent chez des particuliers. Il s'agit là, d'un terme commercial stipulant les rapports qui unissent les grossistes aux petits commerçants. Il faut noter que la dichotomie dont ce terme évoque ici, est en parallèle, en synergie avec le rapport ''francophone de source'' et ''francophone de la périphérie'' que nous avons relevé plus haut. En Afrique subsaharienne, précisément en Afrique Centrale, les femmes forment des associations d'épargnants. Cette formule originale d'épargne est avantageuse et rentable et elle offre au terme choisi un capital disponible pour la réalisation des projets. C'est un placement financier très fréquent dans des associations.

Dans le cadre de cette association, chaque femme cherche à avoir un étalage dans les marchés publics ou au quartier pour obtenir un prix d'achat et un bénéfice qu'elle va placer et au terme échu, elle récoltera les fruits communs de la gestion. Cette association des « bayamsalams » ou des commerçantes faisant dans la distribution de produits, notamment les produits alimentaires, permet aux femmes de lutter contre la pauvreté en Afrique francophone et permet également à ces dernières de participer, à leur manière, au développement de l'Afrique de demain, une Afrique en course vers l'émancipation et l'émergence.

La majorité des mots relevés dans notre travail contribuent à démontrer la richesse de la cohabitation linguistique, une richesse marquée ici par l'apport considérable des mots provenant des parlers hybrides. Dans le texte, le terme « bayamsalams » est un nom commun de personne, c'est un nom masculin pluriel. Son introduction ne s'est pas fait de façon ex nihilo, nous pensons que cette lexie énonce des propos intéressants abordant de manière implicite des questions réelles au niveau de la francophonie. Ce terme n'est pas sans importance dans le roman. Son usage dans l'œuvre de Nganang est un langage, un mot qui laisse entendre qu'il y a dans le monde francophone, des locuteurs qu'on peut considérer comme « les détaillants de langue ». Ces « détaillants de langue » mettent en œuvre un ensemble d'actions faisant reconnaître la langue française à l'international. Ces « détaillants de langues » sont en effet des personnes au service de la promotion de la langue. Oui une langue dont ces derniers ont le souci permanent d'enrichir de leurs propres choix. En effet, pour Nganang, les écrivains francophones sont un groupe de

‘’détaillants de langue ‘’ de la langue française. C’est pourquoi, ils font la promotion de celle-ci dans leurs œuvres respectives. En d’autres termes, Nganang pense que les romanciers de l’Afrique francophone subsaharienne ‘’vendent’’ le français sur la scène mondiale. Les mots issus du parler hybride qu’on observe dans leurs textes représentent en effet des formules de promotions. Ces promotions se donnant pour but d’attirer l’attention des locuteurs francophones et les non francophones sur la langue française. Car, aujourd’hui, la langue française évolue, il faut rendre cette évolution palpable, concrète et visible. Ce qui est d’ailleurs logique lorsqu’on s’intéresse au rapport langue société.

La sociolinguistique de Louis-Jean Calvet définit ce rapport comme un système s’occupant des phénomènes très variés de langues comme les fonctions et les usages du langage dans la société, et notamment les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur (s) langue (s)[143]. La communauté littéraire d’Afrique entend réactualiser le français, elle entend élargir les termes du vocabulaire et standardiser ces termes de sorte que le français d’Afrique soit officialisé comme certaines langues nationales par exemple. Cette standardisation passe par le parler hybride, un parler complètement nécessaire pour la sauvegarde de la langue française dans les pays autrefois colonisés par la France. Des parlers hybrides qui sont par exemple courants dans l’œuvre de Nganang, représentent une bibliothèque du français du futur, un français qui se débarrassera des canons préétablis qui empêche le savoir de s’ouvrir à la postmodernité. La postmodernité linguistique que révèle Nganang et d’autres écrivains de l’Afrique francophone subsaharienne est un poumon de la sauvegarde et de la survie du français dans les pays comme la Côte d’Ivoire, le Gabon, le Cameroun, les deux Congo pour ne citer que ces pays francophones là.

En somme, le rôle joué par les romanciers qui composent notre corpus de base est de promouvoir le français comme les médias promeuvent un produit sur un ou plusieurs grands panneaux publicitaires. Des œuvres constituent à cet effet, de réels produits marketing de la langue française. Car, « On ne trouve pas une identité, l’identité s’invente, et c’est le problème qui […] préoccupe [...] l’Afrique d’aujourd’hui.[144] »

Dans les romans de l’Afrique francophones subsaharienne qui sont soumis à notre étude, la langue française est multiculturelle. Elle est en situation de multilinguisme de telle manière que l’écriture romanesque porte des marques d’une certaine interculturalité.

---

143. Calvet L.-J.), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999, p. 304.
144. Labou Tansi (S.) cité par Bokiba (A.-P.) in *Sony Labou Tansy ou quête permanente du sens*, Paris, L’Harmattan, 1997, p. 255.

Nzang Mbele, Marie. L’interlangue dans les romans de l’Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

En effet, cette interculturalité fait dans la cohabitation de lexies issues de plusieurs idiomes. Elle engendre dans les romans, une diversité linguistique qui cherche à brasser les cultures pour promouvoir l'universalité. Car, bien que le français ne soit pas une langue maternelle des auteurs, on lit une certaine proximité entre ces auteurs et la langue d'écriture. Cette proximité présente la langue comme une matière locale. Pour ces auteurs, le français occupe les mêmes fonctions que les objets locaux comme les masques, les reliques, les corps de gardes par exemple. Cette considération du français par les auteurs littéraires de l'Afrique francophone se justifie nettement par la place qu'ils accordent à l'institution qui l'a fait naître : l'Organisation Internationale de la Francophonie. La Francophonie représente une communauté pour ces derniers. Et la grandeur d'une communauté, passe aussi par la l'intégrité et la loyauté de ces membres. D'ailleurs, c'est certainement pour cette raison que l'institution elle-même se propose d'être une institution du « vivre ensemble, différents[145] ».

La communauté francophone d'Afrique dont font partie des romanciers de l'Afrique subsaharienne exalte une Francophonie reconvertie, une Francophonie repositionnée, une Francophonie réintégrée dans ses principes et ses devoirs d'où le concept de l'interlangue. Car, c'est au biais du respect des principes internes d'une communauté que se maintient sa survie. Les pays qui ont le français en communs doivent témoigner leurs relations en regardant ensemble l'avenir du français d'aujourd'hui et celui de demain. Au-delà du fait que les expressions issues du parler hybride entraînent pour le lecteur exogène la totalité du texte dans un carrefour à deux vitesses, il faut néanmoins les considérer comme les tenants de la publicité de la langue française dans les œuvres. Et c'est ce qu'il faudrait comprendre de l'introduction de cette lexie « bayamsalams » dans le roman. L'autre chose à comprendre, c'est que *Temps de chien*[146] fait apparaître une doublure définitionnelle du concept d'interlangue : l'interlangue au sens premier et une interlangue au sens second. C'est ce qui nous amène à affirmer que les mots issus de l'interlangue jouent un rôle polysémique. Car, plusieurs d'entre eux peuvent traduire des réalités différentes.

On retient donc que l'œuvre de Nganang déploie la lexicalité pour nommer le monde, pour s'attacher à dire la francophonie. Cette lexicalité présente des contenus et des facettes langagières avec beaucoup de tactiques qui reflètent un véritable éclatement du langage, se livrant à une inflation des emprunts. L'analyse de la langue française révèle à la fois dans son texte, une originalité de certains événements vécus par les

[145]. Nous nous référons à la devise de la journée internationale de la Francophonie du 20 mars 1999 à Dakar.
[146]. Nganang (P.), *op.cit*. p. 79.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

francophones d'Afrique subsaharienne. Le collage de plusieurs idiomes dans une même étendue discursive peut paraître incongru, parce que ne respecte pas des exigences de la norme souhaitée. Toutefois, ce collage est conforme au système communicatif du français au XXIe siècle. Comme un nouveau-né, le français à un moment donnée de son histoire s'est assis, ensuite il a rampé et aujourd'hui, il marche pour atteindre ses objectifs du millénaire.

C'est pourquoi, Nganang est considéré par notre étude comme un auteur postmoderne qui est un « inventeur du futur et écrivain de la modernité [147] ». Nganang dévoile l'importance de l'interlangue, prise dans son sens isolé. De même, il la déploie pour dévoiler son ouverture au monde. L'interlangue qui se donne à lire dans son texte, passe par les emprunts pour se redéfinir et définir après cela, le monde. La manière avec laquelle Nganang utilise le concept d'interlangue dans *Temps de chien*[148], donne la possibilité aux chercheurs de revoir cette notion et d'aller savoir ce qu'elle propose. Pour l'heure, il convient simplement de mentionner que par le biais de l'interlangue, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne redéfinissent les canevas du langage. Comme Zima, ils établissent un rapport réel entre des structures langagiers et le social. Tout de même, ce rapport n'est pas le même que celui proposé par des critiques à inspiration Marxistes que nous avons soulignées plus haut. En effet, la lecture de l'idéologie qui se découvre chez les auteurs francophones d'Afrique ne se met pas en marche sans l'élément langagier qui l'accompagne. Elle ne trouve un sens appréciable que lors ce qu'elle est découverte par le biais de la langue de la société environnante. Autrement dit, le rapport langue et société qui se découvre par l'interlangue ici ne peut se faire sans les outils linguistiques que présentent cette même interlangue. Dans ce sens, l'on peut conclure que l'interlangue est égale à elle-même.

Dans *Temps de chien*[149], l'auteur s'active à témoigner de la pertinence des termes hybrides. Ainsi Nganang utilise les mots hybrides sans pourtant les accompagner d'une définition particulière comme on peut le remarquer chez Kourouma où le lecteur capte le sens à partir des quelques définitions qui se trouvent mises entre guillemets ou entre parenthèses. Chez Nganang, le lecteur se doit de chercher lui -même le sens des lexies qui lui échappent pour comprendre l'œuvre et son sens. Ce qui est de toute évidence une

---

[147]. Yila (A.), Enseignant - Chercheur au département de Littérature et Civilisations Africaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Congo). Pour lui, il s'agissait de décrire l'écriture romanesque de Sony Labou Tansy. Nous estimons que cette écriture laboutansiènne se répète avec Nganang, notamment dans sa logique de dessiner le français dans *Temps de chien*, Paris, Serpent à Plumes, 2001-2003.
[148]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 81.
[149]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 82.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

opportunité ouverte, permettant aux lecteurs de Nganang de découvrir les mots nouveaux, issus de son corpus.

In fine, dans l'œuvre de Nganang, le parler hybride dévoile l'expression d'une vision du monde qui relève d'une mouvance sociale. La littérature francophone invente les possibles nouveaux à travers l'interlangue, elle inaugure à partir du parler-hybride, d'autres hybridités. Nganang, utilise « bayamsalam » pour traduire cette importance des littératures dites mineurs aux profits de celles dites majeures. Nous avons rencontré un autre terme issu des parlers hybrides, on l'observe dans le passage textuel suivant :

« Pst ! » « fit **docta,** insouciant, s'abandonnant définitivement à sa chance de gagner le jackpot » (Nganang, 2001 : 86.)

Selon le français populaire du Cameroun, « Docta » veut dire docteur. C'est un mot issu du pidgin english, un parler hybride très utilisé dans les quartiers populaires de la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise et de Douala, sa capitale économique. Le pidgin-english, est comme nous l'avons défini plus haut, un mélange d'anglais et des langues locales. « Docta » est une autre appellation de « the doctor ». On remarque par contre que la transcription de ce terme est quasi identique à la lexie anglaise de « doctor ». Car, il se révèle sur le plan phonétique, une sonorité anglaise de « or », qui sonne « a » en français et qui ressemblerait à « or » Bamiléké ou un « on » Douala. En français, on connote ce son à une ressemblance avec le son « a » qui donne inéluctablement « docta » et qui serait proche de « eur ». Aussi, on a l'impression que la lexie « docta » est un diminutif de « docteur » et que ce terme « docteur » a subi une modification morphologique à travers le « eur » qui précède le «doc » dans « docteur ».

On remarque également que ce « eur » a été remplacé par le « a » et c'est se qui donne le mot « docta ». Ce changement de suffixe montre que l'auteur de *Temps de chien*[150] veut exprimer une insistance, une exagération. Il semble que celui-ci veut apporter des éléments de sens aux mots « docteur ».

Avec cette nouvelle appellation lexicale, Nganang montre tout d'abord la dérision que ce chamboulement morphologique entraîne sur la lexie « docteur ». Ensuite, cette perde d'identité lexicale fait penser à la situation de l'écrivain francophone, compris entre le sentiment d'appartenance et de non appartenance à la langue française. Dans le texte de Nganang, le personnage de « docta » incarne la figure de l'intellectuel chômeur. En

[150]. Nganag (P.), op.cit., p. 83.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

effet, dans le monde entier, on constate un taux élevé des personnes instruites mais dont la plupart sont inactives donc en manque d'emplois. Cette situation particulière de l'intellectuel aujourd'hui se traite dans l'œuvre de Nganang. Ainsi l'auteur nous livre le cas des intellectuels inactifs de son pays à travers le personnage de « docta ». Ce qui nous intéresse dans cet exemple, c'est particulièrement l'anomie qui se dégage à travers cette représentation de la figure de l'intellectuel africain par Nganang. En fait, aujourd'hui, la majorité des personnes instruites perdent leur estime de soi, leur crédibilité, leur savoir-faire à cause de nombreuses années que durent leur chômage.

En Afrique subsaharienne par exemple, c'est cette catégorie de personnes qui redynamisent la langue française dans les pays francophones. Ils ne subissent pas ce chômage, mais ils le vivent et l'expriment. Ces intellectuels sont eux aussi, les promoteurs du nouveau français dont est issue l'interlangue. Ils inventent des termes, des lexies et des expressions pour ne pas oublier les notions apprises dans les écoles et des universités. Aussi, pour exalter leurs connaissances et marquer la différence parmi les nos scolarisés, ils n'hésitent pas de recourir aux mots du dictionnaire lorsqu'ils s'expriment en public. Ce qui est pertinent, c'est que de ces mots du dictionnaire, ''les intellectuels chômeurs'' fabriquent d'autres mots pour rendre éloquent leurs dialogues et leurs conversations. Cela montre donc que le français d'Afrique subsaharienne que nous constatons dans les œuvres est le fruit de tous ces aléas sociaux. Beaucoup des intellectuels sortent des universités reconnues mais peu profitent généralement de leurs diplômes. Plusieurs ne parviennent pas à trouver un premier emploi par manque de structures d'accueil. Pour réactualiser, représenter les faits, Nganang choisit d'introduire cette catégorie de personnes dans son œuvre et le fait en tenant compte de la diversité de français que parlent ces intellectuels.

Pour finir, il est important de savoir que dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, il se superpose une polyphonie de français. D'une part, on découvre le français des non scolarisés, habitants des bidonvilles. D'autre part, on note un français parlé par des scolarisés sans emplois et celui des élites. De ce point de vue, on ne peut définir ce français comme une langue approximative. La définition qui nous semble commode est que le français en Afrique est une langue sociale. Sa diversité ne devrait pas être vue comme une source de d'anomie. Bien au contraire, cette polyphonie linguistique est source de richesse. Parfois, il y est introduit pour décrire des réalités socioculturelles de l'Afrique et du monde.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Par l'interlangue, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne proposent d'améliorer la langue française. « Dans l'expression langue française, l'accent est, pourtant, souvent mis sur française, au détriment de langue[151] ». Or, ces auteurs sont avant tout des inventeurs, des dessinateurs, des peintres de la littérature. La littérature est d'abord un objet d'art, ce n'est qu'ensuite qu'elle devient un moyen de s'exprimer librement et de dire sans crainte ce qu'on veut dire. Si l'histoire a permis que le français devienne la langue d'écriture des romanciers francophones, cela veut dire qu'il leur a aussi permis de l'enrichir. Comme le dessinateur taille son crayon pour rendre parfait son dessin, le littéraire d'Afrique taille aussi le français à sa convenance pour parfaire également son œuvre. Cela ne devrait souffrir d'aucune ambiguïté, encore moins faire preuve de polémique.

De même, le français est pour l'écrivain francophone une machette comme celle qu'utilise le boucher pour couper son gigot de viande. Il représente également pour lui, la pâte que le boulanger se sert pour fabriquer son pain. Jacques Leenhardt disait dans *Modèles littéraires et idéologie dominante* que :

> « Pouvoir ainsi reconstituer l'horizon d'attente d'une œuvre, c'est aussi pouvoir définir celle-ci en tant qu'œuvre d'art, en fonction de la nature et de l'intensité de son effet sur un public donné. […]. Si l'on appelle « écart esthétique » la distance entre l'horizon d'attente préexistant et l'œuvre nouvelle dont la réception peut entraîner « un changement de d'horizon » […], cet écart esthétique, mesuré à l'échelle des réactions du public et des jugements de la critique […] peut devenir un critère de l'analyse critique. [152]»

Il est possible de prendre en compte plusieurs exemples pour représenter la relation existante entre le littéraire francophone d'Afrique et le français. En effet, personne n'ignore que le français est pour la communauté francophone d'Afrique une arme et un rideau leur permettant de se protéger contre les affrontements entre communautés et ethniques différents. C'est de ce fait un instrument de paix et d'harmonie favorisant le vivre ensemble des coutumes, des ethnies et des peuples différents. Le rapport de l'écrivain africain et la langue française peut se justifier à partir de ces quelques arguments dont le sens se trouve encore plus renforcer par l'usage de ce parler-hybride :

« D'ailleurs, serait-il la seule chèvre à ne pas brouter où elle est attachée Serais-il le seul **mbout** à ne pas pourvoir ramasser les arachides que la vie si belle soudain jette librement devant le regard de tous... » (Nganang, 2001 : 65.)

---

151. Bisanswa K. (J.), *ROMAN AFRICAIN CONTEMPORAIN, FICTIONS SUR LA FICTIONS DE LA MODERNITÉ ET LE RÉALISME*, Paris Champion, 2009, p. 38.

152. Leenhardt (J.), « Modèles littéraires et idéologie dominante », in : Littérature numéro 12, 1973, p. 12-20.

Notre analyse va se focaliser cette fois sur la lexie « mbout ». En observant ce passage textuel, on se rend compte que la signification du mot « mbout » n'est pas clairement visible. Mais en regardant la transposition des deux phrases issues de cet exemple, il semble que le mot qui a été traduit ici est le mot « chèvre ». Car, la chèvre en éwondo s'appelle justement « mbout ». C'est un parler-hybride relevant du contact des langues. Il s'agit bien évidemment d'un pidgin-english et ce pidgin-english « mbout » possède une définition dans le roman même. On peut le voir à travers l'exemple ci-dessus. En effet, sur le plan structural de la dite phrase, on remarque que son auteur ne le rapproche pas de son signifié. Ce qui prouve que ce mot est un emprunt. En effet, certes on voit que le mot chèvre apparaît en français dans l'énoncé cité, mais on réalise aussi qu'il est un tout petit peu éloigné de sa définition française, c'est-à-dire que les deux mots de langues contraires ne viennent pas l'un après l'autre. C'est d'abord le mot « mbout » qui apparaît en premier et le mot « chèvre » le suis après avoir surpassé d'autres mots qui n'ont rien avoir avec elle. Ce principe parle plus que le simple classement de mots dont il est issu. Comme nous l'avons déjà dit, Nganang n'affectionne pas mentionner les définitions de ces emprunts.

Cette négligence et ce manque de volonté d'omettre de mentionner que son texte recouvre une diversité linguistique, montre clairement que l'auteur camerounais sous-estime les différences et opte pour une certaine homogénéité linguistique dans les romans francophones de l'Afrique subsaharienne. Pour cet auteur, le français n'est pas unilingue, mais plurilingue. Ce multilinguisme se manifeste dans son roman par une interlangue, une interlangue qui vient pour contribuer à la richesse du français et par ricochet celui de langue. En effet, il est vrai que le roman ne peut « tout dire pour la simple raison de sa linéarité ; plus, parce qu'il donne forme et sens à ce que Sartre nomme la pratico-inerte, parce qu'il est lecture de la société, lecture orientée, active, transformatrice[153] ». Toutefois, *Temps de chien* évoque des choses, il énonce des choses que tous les romans ne sont pas capables d'énoncer. Le terme « mbout veut dire dupe, celui qui se laisse tromper facilement. Il semble donc que cet emprunt aux parlers-hybrides véhicule une idée puissante, une vision du monde dominante. En fait, le terme laisse entendre que la francophonie en elle-même se trouve dans l'univers de la contradiction. Nous parlons ici de la francophonie institutionnelle. Cette contradiction touche aussi bien les lois que la langue elle-même car, tous les pays membres qui font partie de ce grand ensemble, ne sont malheureusement pas logés à la même enseigne. Et c'est cette différence prononcée

[153]. Duchet (C.) , *Roman et société*, Paris, L'Harmattan, 1973, p. 65.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

qui se traduit d'ailleurs au niveau de sa littérature. Car, il semblerait que « les littératures francophones ont la particularité de se situer dans une zone limitrophe par rapport à l'institution littéraire française. Elles ont été désignées de littérature régionale, périphérique ou mineure [154]».

Or, comme on peut le remarquer à partir des lexies que nous avons analysées plus haut, la littérature francophone enrichit lexicalement et sémantiquement la langue française. Elle permet à celle-ci d'avoir une visibilité sur la scène nationale et internationale. La langue française telle qu'elle est transcrite dans les textes francophones notamment dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne ne ressemble pas au français académique. Cela est tout à fait naturel. Par contre, ce qu'il ne faut surtout pas perdre de vu, c'est que le français tel qu'il se parle et s'écrit aujourd'hui provient, comme nous l'avons dit, du latin vulgaire. C'est au fil des années que cette grande langue a connu par des travaux des intellectuels, un prestige et une clarté. Ce qui veut dire que le français des académiciens a été bien avant un français approximatif. Mais ce n'est pas pour autant qu'il n'ait pas été considéré pas des élites. Ce n'est pas pour autant qu'il n'ait pas connu ses lettres de noblesse. Bien au contraire, ce sont des écrivains qui ont travaillés l'ancien français pour lui faire accueillir une visibilité avant l'État.

En d'autres termes, l'interlangue est considérée aujourd'hui au même titre que des langues de base. Elle doit intéresser des chercheurs pour que demain, elle arrive à propulser la langue dite de crête. Sans de nouveaux travaux sur le français, cette langue risque de connaître une stagnation, elle risque de retarder son évolution et son épanouissement alors qu'elle est bien partie pour s'étendre et se développer. Le français est une grande langue qui demande qu'à être considérée comme telle. Elle est la langue parlée par une multitude de personnes sur la planète. Pour les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, le français n'est plus à considérer comme la langue d'un peuple, mais plutôt celle d'une histoire. Pour ces derniers, la langue française est désormais une langue monde.

La « liberté francophone n'est pas une essence mais une conséquence » de l'histoire. Elle « [...] ouvre un espace d'échange avec au moins tous les francophones... [155]». Ce qui veut dire qu'au sein de la littérature francophone, certains

---

[154]. Gauvin (L.), cité par la Collection « Langues et développement » dirigée par (R.) Chaudenson in *La francophonie aujourd'hui Réflexions critiques,* Paris, L'Harmattan, 2008, p. 27.

[155]. Resch (Y.), professeur des universités à l'Institut d'études Politiques d'Aix-Provence. Spécialiste de littérature française – en premier lieu de Colette, dont elle coédite les œuvres à la « Bibliothèque de la Pléiade » - et canadienne. Parmi ses livres, sont cités : Corps féminin, corps textuel : essai sur le personnage féminin dans l'œuvre de de Colette (1973), Définir l'intégration. Perspectives nationales et présentations symboliques (2001) et Gaston Miron le Forcené Magnifique (2005). Actuellement, elle est Présidente de l'Association internationale des études québécoises.

membres ne devraient plus se faire duper par d'autres comme le stipule ici la lexie « mbout ». Au contraire, il devrait figurer une harmonie basée sur du vrai entre les pays de la communauté. Car, « si les petites nations n'ont jamais eu la sensation heureuse d'être là, […], il existe maintenant avec la francophonie des espaces autres où dire sa différence […], différence et distance qui se donnent à vivre dans ces espaces composites qui se construisent dans les multiples rencontres avec l'autre francophone. [156]» La francophonie est un système pour tous ce qui partage la langue française comme langue de communication et d'éducation. La langue française telle qu'elle est insérée dans les romans francophones reconfigure l'œuvre romanesque. Cette reconfiguration est d'autant plus significative dans *Temps de chien*[157] de Nganang. Car, à l'intérieur de ce roman, deux types de parlers-hybrides cohabitent avec le français dit normé. Il s'agit du pidgin-english et du camfranglais.

Étant donné que le but central de notre travail n'est pas de nous attarder sur la notion de parler-hybride, nous choisissons d'analyser que le pidgin-english. Tout de même, nous estimons que ces parlers sont insérés dans les œuvres rien que pour enrichir et maintenir le français. Cette légitimation suppose une véritable prise en charge de ces particularités linguistiques qui refoulent l'idéologie faisant croire que le français peut aujourd'hui, et encore, être une langue dictée. Autrement, qui sait si le français peut survivre en Afrique sans ces parlers qui l'encouragent à tenir devant la multiplicité linguistique que connaît l'Afrique. Des linguistes parlent de près de cinquante-deux langues en ce qui concerne le Gabon, deux cents cinquante pour le Cameroun et le Congo Démocratique une cinquantaine également.

L'interlangue ne vient pas pour prohiber le français normé et son système de signes. Ce qu'elle cherche à démontrer, c'est que cet ordre ne tient plus dans tous les pays où le français est parlé et écrit. Il vaut peut-être mieux tenir compte aussi de ce paramètre qui ne peut être mis en arrière-plan. Car, sans les diversités linguistiques du français, cette langue risque de perdre des locuteurs comme on peut le constater avec des hyper-langues d'autrefois comme le grec et le latin, deux langues prestigieuses et importantes dont s'est d'ailleurs servi le français pour devenir une langue structurée. Bien que l'évolution du français par le canal de l'interlangue soit d'abord une affaire d'usage lié

---

[156]. Boudreau (A.), professeur de sociolinguistique à l'Université de Moncton, Canada. Originaire elle-même du Nouveau-Brunswick, elle s'est surtout spécialisée dans l'analyse des attitudes et pratiques linguistiques des locuteurs de l'Acadie des maritimes. Citons, parmi ses nombreux travaux : Représentations et attitudes linguistiques des jeunes de l'Acadie du Nouveau-Brunswic (1998) ; « Le français en Acadie : maintien et revalorisation du français dans les provinces maritimes », in Le français en Amérique du Nord : État présent (2005).
[157]. Nganang (P.), *op.cit.,* p. 84.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

à l'aspect sociolinguistique de la langue, l'on doit retenir que chaque langue normée doit son évolution à ses locuteurs. Plusieurs mots que l'on retrouve dans les dictionnaires aujourd'hui ont quelque fois été tirés du parler des minorités sociales. Les xénismes sont des richesses qui ne demandent qu'à être étudié. L'interlangue prend la tâche de les valoriser pour garantir une émancipation à la langue dite de crête. On le voit d'ailleurs dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne à travers le lexique étranger introduit par les romanciers.

Le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne se reconnaît francophone. Cette reconnaissance le conduit donc à manipuler, à effleurer le français avec une certaine liberté. C'est pourquoi, il n'hésite pas à multiplier des méthodes et des moyens, l'aidant à concevoir des nouveautés dans la langue. Il est donc de toute évidence important d'admettre et de concéder que ces formes nouvelles pénètrent la langue même si elles ne sont pas conformes au français dit normal. Didier de Robillard (2000 : 88) : disait à l'an 2000 que :

> « […] exclure ces formes de français de la catégorie français aurait l'avantage de préserver l'unité d'une langue autour de son modèle fictif, le français standard, et sa conformité à l'image que les francophones traditionnels s'en font, mais l'évident inconvénient, long terme, d'exclure du même coup de nombreux locuteurs qui considèrent qu'ils parlent une forme de français. [158]»

Les romanciers qui composent notre corpus ne proposent pas une rupture dans la manière de parler le français. Ces derniers proposent par contre une rupture dans la façon de le penser. En observant la manière dont se présente cette langue dans leurs écrits respectifs, l'on réalise que pour ces écrivains, ce qui compte c'est l'identité sociale de cette langue au détriment de son identité originale. En effet, cette identité sociale de la langue française met en avant la cohabitation linguistique des différents locuteurs qui la parlent. Elle prône la diversité et inculque des valeurs sociolinguistiques de la langue. Dans *Allah n'est pas obligé*[159] par exemple, Kourouma inaugure un parler-hybride centré sur français-anglais et des langues locales africaines/anglais. Nous analyserons en premier les lexies français/anglais et ensuite, nous étudierons les lexies langues africaines/anglais. En ce qui concerne les mots qui sont à la fois en langue française et en langue anglaise et par ce processus donnent naissance au parler-hybride, nous examinerons le groupe de mots suivant : « Prince Johnson ». Celui-ci se trouve dans la phrase du texte ci-dessous :

---

[158] . Robillard (D.), « F comme la guerre des francophones n'aura pas lieu », in Bernard Cerquiglini, Jean -Claude Corbeil, Jean-Marie Klinkenberg et Benoît Peeters (éds.), Tu parles§ ? Le français dans tous ces états. Paris, Flammarion, 87-88.

[159]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 74.

« Nous n'avons pas marché long […], nous étions dans un camp occupé par les partisans du **prince Johnson** ». (Kourouma, 2000 :130.)

Il faut dire que cette hybridité française/anglaise est partout présente dans l'œuvre de Kourouma. D'ailleurs elle se donne à lire sous un mélange dichotomique qui se traduit à travers la rencontre de deux langues mères que sont la langue française et la langue anglaise. De cette rencontre naît quelque chose de nouveau, très innovateur et très pragmatique qu'est le parler-hybride français / anglais. En effet, ce parler-hybride est comme nous ne cessons de le signaler, le parler né des jeunes non scolarisés. C'est pour cela que Kourouma, dans *Allah n'est pas obligé*[160], se sert de « Birahima », personnage principal du roman pour représenter la situation des jeunes non scolarisés d'Afrique. Ainsi, « Birahima » n'hésite pas de se présenter lui-même comme étant un exemple de cette situation sociale des jeunes qui ont perdu la voie de l'école : « ...Et deux...Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux. J'ai quitté le banc parce que le tout le monde a dit que l'école ne vaut ne vaut plus rien, même pas le pet d'une vielle grand-mère. » p.7. Cet exemple vient confirmer que la naissance du nouveau français est très aiguillonnée et galvanisée par les conversations des « jeunes des Mapanes », des jeunes de la rue. A travers leurs conversations, le français se renouvelle et d'autres lexies naissent et sont récupérées par la conscience collective qui les introduits dans les voix légales comme les Universités et la littérature.

Notre travail se propose d'exemplifier cet aspect et surtout de démontrer que sur le plan linguistique, l'interlangue est digne d'intérêt. Car, des formes qu'elles inaugurent sont très prégnantes. Elles ont pour issu de faire connaître les variétés du français en Afrique et dans le monde francophone. Bien qu'il soit possible de rencontrer diverses particularités de français dans les pays francophones, il y a à noter que ces diversités sont analogues et équivalentes. Qu'il s'agisse des français régionaux parlés par des locuteurs natifs du Canada ou de la Belgique, qu'on nomme le français ivoirien ou camerounais, ou encore des régionalismes de France, la somme de ces diversités est intéressante pour voir l'évolution de cette langue.

Le français normatif ou de source plus performant que se présente son état actuel. Pas parce que celui-ci souffre d'un quelconque handicap, mais parce que, justement, ce français dit normatif ne le sera véritablement qu'à partir du moment où l'on acceptera qu'il s'ouvre au monde. Même si aujourd'hui, on trouve que cette langue est de plus en plus

[160]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p.87.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

stable et qu'elle n'a besoin d'aucune contribution, il reste que la stature d'une grande langue ne se lit qu'au niveau de sa multiplicité de locuteurs et également sur l'impact que celle-ci a au niveau social. Imaginons un seul instant que plusieurs francophones décident de ne plus parler le français, que deviendra cette langue d'ici 2100 ? Quel impacte celle -ci aurait-elle sur le plan national et international ? Il n'est pas prudent de croire aveuglement que le français a cessé de grandir et qu'il a atteint un certain leadership, même l'anglais qui est mondialement reconnu comme une supra-langue, continue de se développer. Des linguistes continuent à travailler l'anglais, elle s'ouvre au monde et s'étend. De ce point de vue, le français ne sera pas une exception. Cette langue a toujours besoin de se développer. C'est dans cette optique que les romanciers francophones ne se lassent de l'embellir de nouveaux mots, même ceux venus d'ailleurs. Car, la manière dont les romanciers de l'Afrique francophone la structure dans leurs textes, montrent bien que cette langue s'agrandit. Non seulement ces romanciers construisent le français à partir des langues populaires comme le pidgin english et le Camfranglais (Nganang : 2007), mais ils le réalisent aussi à partir des créativités issues du nouchi ivoirien (Kourouma : 2000).

En général, on retient également que ces hybridités propagent et transmettent des discours socioculturels importants. Il semble que pour Kourouma, l'insertion de deux mots mis côte à côte, présentant des idiomes différents « Prince Jonhson », convoque une vérité et une réalité sociale accomplie. Cette réalité sociale se présente dans l'œuvre de Kourouma comme un rappel des faits. Elle réactualise la situation politico-sociale du Liberia. Ainsi l'auteur n'oscille pas de rappeler les lieux, les acteurs et les raisons qui ont engendrés cette guerre meurtrière. En effet, cet auteur africain voudrait par cette hybridité renouveler la mémoire d'un temps immémorial qui est celui de la colonisation. Pendant la colonisation, le peuple Africain avait assimilé les langues occidentales avec beaucoup de complexité et d'incommodité. Ainsi certaines langues se sont imposées dans leur subconscient de manière imprévisible et inattendue. Aujourd'hui, on constate que cette imprévisibilité et cette inattention se sont converties en véritable aubaine qui néanmoins amène une certaine collaboration outrée entre les langues occidentales et les langues locales africaines. Ainsi l'anglais et le français sont acculés de s'accorder mutuellement pour dissimuler et éclipser leur passé commun. C'est également à ce titre que ces idiomes sont astreints de se souder mutuellement.

Dans l'œuvre de Kourouma par exemple, la lexie « Prince Jonhson » qui fait l'objet d'analyse est composée de deux lexèmes « prince » d'une part et « Johnson » de l'autre.

Le contact de ces deux lexies est en vérité ce qu'Édouard Glissant appelle dans son texte intitulé *L'Intention poétique* la « Relation ». Pour Glissant « notre nécessité aujourd'hui est non une communauté face à l'autre, mais en relation à l'autre[161] ». Cela veut dire que le principe de réciprocité, de contact, d'équidistance et d'homogénéité et de symétrie que propose le concept d'interlangue est en effet ce qui devrait valoir et se définir entre pays membres de la francophonie. Avec le terme « prince Johnson », les frontières s'obscurcissent et s'effacent parce que n'ayant plus besoins de se contenir.

En somme, nous n'avons pas rencontré plusieurs emprunts aux parlers-hybrides dans *Allah n'est pas obligé*[162], comme c'est le cas dans *Temps de chien*[163]. Ceux qui se sont ouvertes à nous, sont pour la plupart en collaboration et en alternation. L'anglais et le français sont des langues qui composent cette hybridité. Elle représente d'ailleurs dans les œuvres, une certaine expression de la vision du monde, elle est manifeste d'une idéologie poignante que Kourouma développe. Pour Kourouma le français n'est pas ou n'est plus la langue de l'autre, mais c'est la langue de tout francophone. Même si cela n'est pas mentionné littéralement dans son texte, l'on l'aperçoit à travers le mélange français/anglais partout présent dans son œuvre. Ce mélange n'est pas seulement une perspective d'écriture, mais c'est en même temps un instrument qui permet de décrire le réel tel il se présente. Avec Kourouma, l'œuvre littéraire propose, établit, enseigne et instruit. Elle cherche et recherche les solutions pour aider le social à gouverner le monde. L'œuvre littéraire, par ce canal, reste fortement dominer aux questionnements liés à son utilité. En d'autres termes, quelle est l'utilité de la littérature ? Une question que se propose d'ouvrir le texte de Kourouma dans sa perspective de faire du français une langue fortunée, opulente et possédante. Mabanckou développe aussi cette perspective dans *Verre Cassé*[164] . Dans ce roman, le français côtoie les langues du substrat et réussi à récupérer et à créer de ce mélange, de nouvelles lexies. Voici un exemple d'emprunt aux parlers hybrides retrouvé dans ce texte de Mabanckou :

« elle a bondi sur moi comme une tigresse qui protège ses petits de deux jours, elle m'a plaqué au sol parce qu'elle est **balèze** que moi et même que toi, Verre cassé, c'est une vraie furie, ma femme...» (Mabanckou, 2005 : 53.)

« La langue française est une variété diastratique, populaire en l'occurrence de la première qui a évolué dans un contexte de plus grande liberté dans les milieux où les grammairiens avaient

[161]. Glissant (E.), *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990.
[162]. Kourouma (A.), op. cit., p. 90.
[163]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 88.
[164]. Mabanckou (A), *op. cit.*, p. 77.

moins d'emprise, qui a intégré des traits régionaux et dialectaux refusés par Paris et qui est à l'origine des français d'Amérique du nord » (Claude Poirier, Colloque Beyrouth 2001 : 27).

En effet, il est fort possible de retrouver aujourd'hui ces traits régionaux dans les romans des auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne. Aussi, ce qu'il faut savoir c'est que ces différents traits régionaux se multiplient dans les textes en donnant naissance à d'autres plus fine tel que le parlers-hybride. « Balèze » est un parler-hybride. Il signifie grand, gros, immense. Étymologiquement, ce mot viendrait du provençal « balés », qui veut dire gros. Aussi de l'Arabe « balas » qui veut dire fort. C'est un calque traductionnel. Dans le texte, notamment dans le passage qui sert ici d'étude, la signification du mot « balèze » ne s'éloigne pas de sens étymologique. Il signifie nettement grand et gros, puissant et fort. On dit d'une chose qu'elle est « balèze », c'est pour exprimer le poids et la grandeur de cette chose. Il en est de même lors ce qu'on veut désigner la bravoure et la force qui se dégage chez un individu quand celui-ci vient de connaître les exploits, aussi quand il vient de poser un geste de gloire et d'honneur. Le personnage de Mabanckou «le type aux pampers » l'utilise pour présenter la bravoure et la force d'une femme qui est d'ailleurs comparée à une « tigresse qui protège ses petits de deux jours » p. 53. L'adjectif qualificatif « furie » qui accompagne le mot femme dans l'énoncé le prouve nettement. De même, le participe passé « plaqué » et le complément circonstanciel de lieu « au sol » retrouvés dans le même passage le traduisent aussi.

Il faut voir par ce champ lexical de la force et de la bravoure, une manière pour Mabanckou de désigner la force et le pourvoir qu'incarne le français dans son texte. Pour Alain Mabanckou, le français représente une langue forte, un idiome. Chaque francophone devrait apporter sa participation pour sauvegarder cette force incarnée représentée par Mabanckou. Cette vision est celle que partage déjà Nganang dans *Temps de Chien*[165]. Ce qui justifie d'ailleurs pourquoi nous avons choisi d'étudier ces deux romans ensemble. Car, ces jeunes romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne considèrent le français comme une langue brave, capable de créer et de s'adapter. Pour ces derniers, on peut assurément dire que « les langues populaires naissent dans le peuple et s'épanouissent dans l'élite [166]». Ce qui se dégage notamment avec le phénomène d'emprunt, c'est que

[165]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 92.

[166]. Benaïssa (S.), « Francophonie entre liberté et aliénation » in *La francophonie aujourd'hui Réflexions critiques*, l'Harmattan, Paris, P.177. Il faut signaler au passage que nous avons là, un écrivain et un metteur en scène et acteur. Après une vingtaine d'années pour promouvoir le théâtre en arabe parlé en Algérie, Benaïssa s'est exilé en France en 1993. Parmi les pièces de théâtre et romans qui ont établi sa renommée d'écrivain francophone : *Les fils de l'amertume* (1996), Prophètes sans dieu (1999), Mémoire *à la dérive* (2001) et *Les Confessions d'un musulman de mauvaise foi* (2004). Il est lauréat du Grand Prix Francophone de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (1993).

les mots sont inventés par le populaire et sont récupérés par les littéraires à l'instar de Mabanckou et Nganang.

Pour finir, ces auteurs pensent que le français est aujourd'hui biculturel, plurilingue. Les propos de Claude Esteban[167], écartelé entre le français de sa mère et l'espagnole de son père, permettent de comprendre la vision de nos auteurs qui utilisent leurs langues du terroir pour développer le français. Ils ne sont pas les seuls à avoir une telle conception sur le français. D'autres auteurs francophones partagent cette conception entre autres, on cite : Réné Maran[168], Edouard Glissant[169], Patrick Chamoiseau[170], pour ne citer que ceux-là.

Conclusion partielle du chapitre :

Il a été question dans ce chapitre de lire les emprunts dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Le but majeur de cette lecture reposait sur une recherche centrée sur la notion de l'interlangue. Rappelons que l'interlangue est définie par les premiers chercheurs comme étant une langue intermédiaire, un système élaboré à partir de deux langues distinctes. L'interlangue n'est ni le résultat de la langue L1 ni celui de la langue L2. C'est en principe le résultat du mélange de langue. Ce mélange de langue n'est pas propice à devenir une langue cible.

Toutefois, dans les trois romans qui composent cette étude, il a été découvert que l'interlangue est un dispositif innovant favorisant le multilinguisme et l'interculturalité. A travers les différents emprunts retrouvés dans les œuvres, l'interlangue change de définition et devient une langue riche capable d'entretenir la langue cible. C'est à ce titre que nous avons cité en exemple des emprunts aux langues africaines, étrangères et aux parlers -hybrides. En effet, ces trois emprunts élargissent la langue française et la positionnent comme une langue biculturelle, c'est-à-dire, à la croisée des cultures et des peuples. On le voit d'ailleurs lorsqu'on pénètre les romans qui sont ici soumis à notre étude. A l'intérieur de ceux-ci, on rencontre les mots provenant de l'éwondo-bulu du Cameroun, des mots lingala du Congo et les mots d'origines ivoiriennes, en langue malinké. On peut rencontrer également des mots issus des langues étrangères, et ceux

[167]. Esteban (C.), Poète français, (1935-2006).
[168]. Maran (R.), *Batoula*, Paris, Albin Michel, 1921.
[169]. Glissant (E.), *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990.
[170]. Chamoiseau (P.), Éloge *de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989.

provenant du parler-hybride. Ce mélange de code linguistique établit dans les textes une véritable interculturalité, il engendre de nouvelles lexies de manière spectaculaire.

Par définition, un emprunt est la transposition d'une unité provenant d'un parler A à l'intérieur d'un parler B et que B ne possédait pas. De ce point de vue, les lexies issues des langues africaines, étrangères et du parlers-hybrides sont transportées dans la langue française pour l'enrichir des termes qu'elle ne possédait pas. Les emprunts sont des molécules enrichissantes qui permettent à une langue B de se faire valoir et de se promouvoir. Leurs atouts majeurs consistent à cohabiter les langues et à faire coexister les cultures.

S'agissant du rapport entre emprunts – interlangue et francophonie, les textes des romanciers de l'Afrique francophones subsaharienne étudiés, ont informés que la Francophonie est un ensemble homogène qui ne doit renier aucunes des cultures qui la composent. Dans cette optique, plusieurs termes, expressions et lexies rencontrées dans les œuvres véhiculent des messages puissants sur ''le corps francophone littéraire'' et sur l'institution elle-même. Ainsi, nous avons rencontré dans l'œuvre de Nganang, la lexie « Melen » qui pour des locuteurs francophones signifie « feuilles de palmiers », mais celles qui sont utilisées lors des cérémonies de mariages ou de baptêmes. On découvre donc par cet exemple que les textes sont dominés par le champ lexical de la joie, la paix…De ce point de vue, lorsqu'on sait que l'écrivain n'écrit pas pour lui-même, il écrit d'abord pour son temps et pour sa société, rien n'empêche de penser que Nganang sollicite la paix et la joie dans la francophonie. En effet, la francophonie se présente pour cet écrivain, comme un espace, un lieu où il libère sa vision du monde, mais également, le lieu par excellence où se trouve son principal destinataire.

Ainsi, à travers le mot « Melen » tiré de *Temps de chien*[171], l'auteur propose la paix dans la francophonie, laquelle passe par la prise en considération de tous les francophones sans distinction de culture. Il propose également de maintenir le français grand comme un « Kaba Ngondo » au sein de la communauté internationale. Pour s'affirmer en tant que romancier francophone et soucieux du devenir de la francophonie, Kourouma quant à lui revient sur la problématique identitaire aux seins des écrivains francophones. Dans son texte suscité, l'auteur insiste sur le fait que les écrivains hors de France ne soient pas des « Bilakoro », c'est -à-dire des enfants non circoncis. A travers la lexie « Prince Johnson », cet auteur entend clairement signifier que la francophonie est une hybridité culturelle et linguistique.

[171]. Nganang (P.), op.cit. p. 94.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Pour Mabanckou, la nécessité d'enrichir le français vaut mieux que les problématiques idéologiques. On le voit à partir de la diversité linguistique qui abonde dans son œuvre. Même si l'auteur congolais s'aligne derrière les autres romanciers francophones cités concernant l'interculturalité dans la francophonie, pour lui, il est important que le français côtoie les autres langues du monde pour mondialiser culturellement. C'est à ce titre que sont introduits les emprunts provenant des anglicismes, du latin et de l'arabe dans son œuvre. On lit également dans cette œuvre, une récurrence des mots Lingala qui côtoient ce roman écrit avec les mots français. Ce mélange de langue est véritablement une possibilité d'alternance des peuples et des cultures.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 2 : Alternances et mélanges codiques

L'alternance codique et le mélange de langue sont intimement liés. De ce fait, on ne saurait les dissocier ou les distinguer. John Joseph Gumperz cité par Alphonse Tonye définit l'alternance codique comme la « juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux[172] ». Toutefois, en dehors du fait que l'alternance et le mélange des codes sont étroitement liés, plusieurs linguistes (comme par exemple Louis Jean Calvet) essayent de voir la différence entre les deux phénomènes. D'ailleurs, Calvet[173] considère le mélange des codes comme le passage en un point du discours à l'autre lorsque ce passage se produit à l'intérieur d'une phrase, et l'alternance comme le passage en un point du discours à l'autre quand ce passage se fait d'une phrase à la suivante ou d'un locuteur à l'autre.

Concernant notre étude, nous nous établissons dans la logique de John Joseph qui estime que les deux phénomènes sont intimement liés et ont une même connexion. Du coup, l'alternance codique et le mélange de langue seront à voir dans nos travaux sous un même angle : nous les considérons dans nos travaux comme des phénomènes identiques, synonymiques. Dans les textes qui font l'objet de notre étude, nous avons rencontré divers types d'alternances parmi lesquelles, nous citons : Alternances français/langue africaines, alternances français/langues étrangères, alternances français/parler-hybrides et bien d'autres. Dans le cadre de nos recherches, nous avons choisi de nous focaliser essentiellement sur ces trois types d'alternances.

2.1. Alternances français/Langues africaines :

S'agissant de l'alternance français/langues africaines, il faut dire que ce type d'alternance est plutôt partout présent dans les œuvres des écrivains africains. Cela montre que la langue française est souvent prise en relais par les langues africaines. C'est la forte expression de l'oralité qui semble être l'une des principales caractéristiques de l'esthétique littéraire africaine. Dans nos romans de bases, nous avons rencontré plusieurs

[172]. Gumperz (J.-J.), cité par Tonye (A.), « La variation morphosyntaxique dans Assèze *l'Africaine et Les Honneurs perdus* de Calixte Beyala *» in* Langues et communication*, p.195-206.*

[173]. Calvet (L.) cité par (K.) Bija'a et (G.-M.), Noumssi, (bientôt sur les rayons des bibliothèques), « *Contact de langues et alternances codique dans l'œuvre romanesque* de Ferdinand Oyono » in Ecce Homo, *Ferdinand Léopold Oyono, un grand classique africain*, Mendo Zé via Karthala.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

types d'alternances français/langues africaines. Dans *Temps de chien*[174] par exemple, nous verrons deux types d'alternances français/langues africaines à savoir français/ewondo /bulu et français medùmba, deux langues bantoues du Cameroun, l'un parlées dans les provinces du centre et du sud, l'autre parlée dans le département du Ndé, dans la province de l'ouest. Pour commencer, nous analyserons en premier lieu l'alternance français/ewondo/bulu et en second lieu, nous étudierons l'alternance français/medùmba. Pour ce qui est de l'alternance français/éwondo/bulu, les exemples sont dans les énoncés ci-dessous :

« Je t'ai déjà : **ma din wa**. Je sais que tu n'aimes que l'argent, mais moi je t'aime » (Nganang, 2001 : 285.)

Dans ce passage, il s'agit effectivement de l'alternance éwondo/bulu, à travers la lexie «ma din wa ». Cette lexie veut dire en langue éwondo "je t'aime". Comme nous l'avons dit dans les passages du haut, cette langue est parlée dans les provinces du centre et du sud Cameroun. Elle est aussi parlée dans les deux pays voisins au Cameroun à savoir le Gabon et la Guinée-Équatoriale. Seulement, on pourra constater une nette différence au niveau du nom qu'elle porte dans ces pays-là. On pourra également observer une certaine controverse au niveau de la prononciation des mots. Au Gabon comme en Guinée, on l'appelle la langue « fang », sorte de langue bantoue représentant une langue véhiculaire au sens linguistiques du terme par son nombre croissant de locuteurs.

Il y a donc à noter que ce véhicule représente une grande langue dans la sous-région de l'Afrique Centrale. Il est catégorisé comme étant une langue d'influence bien que jusque-là, elle n'est toujours pas reconnue comme telle par les autorités de la CMAC (Communauté Monétaire de l'Afrique Centrale). Mais les locuteurs des trois frontières la considèrent comme une langue de communication communautaire.

Revenons à la lexie « Ma din wa ». En effet, cette lexie est introduite dans *Temps de chien*[175] avec beaucoup de facette. Car, Nganang n'hésite pas d'introduire ce terme en procédant par une petite définition, comme pour dire à son lectorat qu'il s'agit d'une hybridité. Par contre, comme à son habitude, notre auteur ne décline pas facilement cette définition attendue. Cela est certainement dû au désintérêt de Nganang à la traduction des lexies éwondo/bulu en français. Ce désintérêt s'explique dans la mesure où, Nganang considère le français comme sa langue maternelle au même titre que l'éwondo/bulu. Ces

[174]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 96.
[175]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 97.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

langues, il les comprend, les maîtrise, les aime sans pour autant les dissocier. Aucune des langues n'est conçue par Nganang comme une langue étrangère. Elles lui ont été apprises dès son jeune âge. Elles lui sont donc à notre avis chères et incomparables. Slimane Benaïssa pour établir le lien entre l'arabe, la langue maternelle de ses parents et le français qu'il a appris depuis son jeune âge disait :

> « Les langues qui me traversent sont porteuses de toutes mon énergie à dire et à écrire, quand elles sont en conflit à l'intérieur de moi, ma colère devient inaudible parce qu'aucune des langues n'ose la dire et je perds la voix. […], Elles sont l'espace de cette mémoire qu'on oublie et qui continue de nous transformer malgré nous. [176]»

Cette énergie vitale que porte cet auteur francophone lorsqu'il se souvient de ses langues est très poignante. En effet, comme on peut le remarquer, la dualité linguistique se présente chez lui avec autant d'audace et de fermeté. Ainsi, il considère cette dualité comme étant une partie de sa composante. On déduit donc que le multilinguisme ambiant chez les auteurs francophone d'Afrique exprime une certaine vivacité et un déterminisme de l'être qui s'explique par une acceptation situationnelle de sa propre condition de l'écrivain à la « croisée des langues ». C'est pourquoi, le français et l'éwondo/bulu s'aligne dans l'œuvre de Nganang avec une certaine hardiesse. Car, on le sait, on le lit, le multilinguisme que développe l'œuvre de Nganang donne à réfléchir tellement il forme le pourtour de son roman. Le français et sa langue de naissance sont en effet pour lui, ce que l'auteur algérien appelle : « le fantôme qui hante mon histoire […][177]». Il poursuit en disant une fois de plus, « je ne porte pas ma langue […], je suis porté par elle [178]», une manière de dire que le français n'est pas une langue que les francophones demandent, ni une langue qu'il empruntent, c'est leur langue. Comme nous venons de voir, le français et d'autres langues maternelles que connaît Nganang représentent chez lui des traces de son moi, les voies de sa route, des étincelles de sa lumière du jour. Lui demander de ne pas s'exprimer en français, c'est en même temps lui demander de se nier lui-même. Le français et Nganang ne se définissent en un et pas en deux, nous aurions même envie de dire qu'ils sont homologues.

La relation que le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne entretient avec le français est enfouie dans l'imaginaire de la mémoire collective africaine : elle est leur chant, elle est leur danse, elle est leur vie. Avec la lexie « Ma din wa », on voit que Nganang chante cette relation. Il la nomme, il la définit, il dit qu'il l'aime. « Ma din wa »

---

[176]. Benaïssa (S.), *op. cit.*, p. 94.
[177]. Idem.
[178]. Ibidem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

veut dire d'ailleurs, je t'aime, tu me manques, je ne peux pas vivre sans ton rapport à moi, je tiens à toi, je m'accroche à toi, j'aime être avec toi. C'est encore ce que Benaïssa renforce quand il dit : « L'Histoire des Nôtres a forgé notre esprit et notre imaginaire jusque dans l'intimité des métaphores.[179] » En fin, la relation entre ce qui est appelé dans cette étude « interlangue » et le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne se joue sur le plan métaphorique. L'histoire a rendu ce rapport possible. Il va peut-être falloir accepter son présent, mais également approuver et abdiquer que le futur le rendre à jamais homologue.

La lexie « Ma din wa » apparaît dans le passage repéré en deux reprises. Nganang commence par l'insérer en éwondo/bulu du Cameroun, plus loin il apparaît en français de France. En éwondo/bulu, elle est suivie de deux points et se termine brutalement par un point final. En plus, en français, cette lexie est suivie d'une autre lexie « l'argent » et se termine aussi par un point. Par contre, la disjonction que Nganang établit entre le verbe « aimer » et le substantif « argent » est très significative pour comprendre le rapport qui se donne à lire entre le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne et la langue française.

En effet, tout le monde reconnaît que l'argent est le centre d'intérêt de beaucoup de pays. Il est ce qui trouble les rapports entre les membres d'une société, entre les membres d'une communauté, entre les personnes. Parfois l'argent crée le désarroi au sein d'un groupe de personnes unies. Il est d'ailleurs le moteur de discorde et l'élément favorisant des uns et des autres à mettre en avant l'individualisme et l'amour l'amour-propre. Il est donc important de croire que Nganang en présentant cette différence entre la lexie « argent » d'une part et la lexie « aimer » de l'autre, veut démontrer que le rapport entre pays membres de la francophonie ne devrait pas se laisser dominer par l'intérêt et l'égoïsme introduit par les rapports monétaires. Car, les rapports monétaires sont le levier de plusieurs désaccords et confusions qui se donnent à lire dans les communautés d'individus trament au sein des organismes. Ils sont également la conséquence du manque de convivialité, d'amour et de fraternité, poumons essentiels de coexistence dans les rapports humains.

Comme nous le signalons plus haut, la langue française n'est plus la langue d'un peuple dès lors qu'elle a pris le risque de voyager à travers les mers et les océans. Elle s'est engagée de recouvrir les consciences et les coutumes, qu'elle s'engage également à tenir cette promesse. Cela ne veut pas dire que les francophones hors de France

[179]. Benaïssa (S.), *op. cit.*, p. 99.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

devraient imposer une ligne de conduite à la culture française. La nécessité de promouvoir et d'enrichir le français devrait être plus importante que le simple fait de conserver des penchants personnels. Pour attirer l'attention des francophones, Nganang se propose d'alterner les lexies issues des langues africaines et le français. Ce qui est d'ailleurs une belle démonstration de l'unité que s'engage à présenter ce romancier de l'Afrique francophone subsaharienne.

En somme, ce principe d'alternance de codes véhicule un message mémorable dans les récits. Il aide les auteurs africains à utiliser le matériau linguistique qui leur sert de moyen d'écriture avec beaucoup de tactique. « Ma din wa » revient plusieurs fois en deux langues différentes dans *Temps de chien*[180] pour établir le rapport d'alternance dans les écritures francophones et très largement dans la francophonie. « Ma din wa » est aussi un moyen de reproduction, de vivacité, d'examen critique permettant à l'écrivain africain de poursuivre, de tenir, d'apporter sa participation à la langue française en tant qu'écrivain francophone. L'écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne élève par ce canal, la littérature africaine d'expression française. Il contribue à sa manière à l'exercice de la reconstruction et de la fabrication des œuvres de l'esprit. Il va donc s'en dire que cette classe d'écrivains prononcent des réalités du siècle pour permettre à celui-ci de rester graver dans la mémoire collective. Nganang par exemple, lorsqu'il introduit « ma din wa » dans son œuvre, il parle, dit, propose, défend, aide, sauvegarde, indique et prononce le monde comme il aimerait le voir faire, le voir entreprendre.

S'agissant du rapport entre langue française et le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne, il n'hésite pas d'exalter l'union, la paix, la concorde, l'amour. La littérature qui est son outil d'expression parvient à témoigner le désir de Nganang d'exalter l'amour à travers le langage des lexies, mais des lexies possédant des sens savantes et pertinentes.

En Afrique, le langage n'est pas sans interprétation, il véhicule, prononce et possède un pouvoir. On ne parle pas n'importe comment, n'importe quoi, n'importe où. Quand un Africain parle et que dans son discours, il doit dire certaines vérités dans un langage explicite, celui-ci considère cela comme un blasphème. Dans cette optique, il s'impose le silence. Dans l'ouvrage de Nganang, le silence des lexies s'est révélé un élément important d'autant plus qu'il permet de comprendre la profondeur des faits décrits

[180]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 98.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

par l'auteur. Nous présenterons une autre lexie provenant de *Temps de chien*[181], qui vient elle aussi confirmer ces propos :

« Je vis encore le pousseur ouvrir têtument sa bouche et crier : « **me bala bidu** » Le remède des souris ». (Nganang, 2001 :270.)

Il s'agit dans cet exemple d'alternance de « me bala bidu », mot éwondo/bulu dont la signification se trouve dans la phrase même : le remède des souris. Par contre, ce qui est pertinent et réveille notre esprit critique ici c'est le mot remède. En effet, notre étude est tenue de lire le rapport entre le français des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne et le français des dictionnaires. Ce rapport est présent dans les textes à travers les emprunts, des calques, des silences que l'écrivain francophone d'Afrique se propose lui-même d'émettre pour établir justement ce binôme. Pour Nganang, ce rapport est en vrai basé sur l'alliance qui se justifie par la relation qui unit les pays membres de la Francophonie. Il se concrétise aussi à base du soin, ainsi le certifie la lexie « me bala bidu ». En effet, la lexie « me bala bidu » veut dire « remède », soin. Il semble que Nganang se serait convenu et entrevu de rappeler que la francophonie est en difficulté, elle a besoin de soin qui vont pourvoir lui rendre la vie sauve.

La lexie « me bala bidu » ne vient pas seulement dévoiler que l'espace francophone est en situation de handicap, il nécessite des soins. Elle vient également informer qu'il va falloir lui débarrasser de cette gêne qui lui empêche de grandir et de s'épanouir. La francophonie avec ou sans grand F doit s'épanouir, elle doit pouvoir témoigner par des faits concrets pourquoi elle vit et notamment pourquoi on l'appelle institution réunissant des pays qui ont le français en commun. Nganang, par le biais de la lexie « me bala bidu », ne cherche pas à frustrer l'opinion public francophone, toutefois, il pense que ce qui serait bien pour les francophones, c'est de remédier aux difficultés que les francophones hors de France rencontrent aujourd'hui en voulant se munir de l'écriture. Par exemple, se lancer dans la littérature est le choix des émotions justes et personnelles. La seule manière pour un écrivain de reproduire ce qu'il constate dans la société, c'est de représenter cette société sous forme de microstructures, de l'écriture. Par contre, s'il faut à chaque fois expliquer et justifier pourquoi on écrit en repartant s'interroger sur le rapport époque coloniale et le français en Afrique comme on peut le voir dans *Négritures Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*[182], on renvoie l'écrivain francophone de

[181]. Nganang (P.), *op. cit.*, p.102.
[182]. Blanchère (J-C), *Négritures Les écrivains de l'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 2013, p.17.

l'Afrique subsaharienne dans une décharge que celui-là aurait peu de chance de quitter. Pour Jean-Claude Blanchère, la « Négrification » est :

> « L'utilisation dans le français littéraire, d'un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains, visant à conférer à l'œuvre un cachet d'authenticité, à traduire l'être -nègre, et à contester l'hégémonie du français de France. Ces procédés s'attachent au lexique, à la syntaxe, aux techniques narratives. [183]»

Dans ces lignes, on peut lire les propos d'un homme qui cherche à sauvegarder et à défendre son identité. On peut aussi lire les propos d'un homme qui ne reconnaît plus sa langue natale, sa première langue, sa langue maternelle : sa culture linguistique. Toutefois, ce qui semble ambiguë, c'est de constater que cet homme n'arrive pas à comprendre que cette langue, aussi maternelle qu'elle puisse être pour lui, ne peut se perpétuer seule et qu'elle ne peut continuer à subsister sans tenir compte des langues partenaires qui gravitent autour d'elle. Le monde est devenu au fil des années beaucoup plus communautaire qu'auparavant.

De même, on peut être aussi suffoquées et éberluées de remarquer qu'au XXIe siècle, l'on nomme encore l'africain francophone subsaharien, un « négro-africain ». Cette appellation est désuète et dépassée. Bien que les premiers écrivains africains étaient appelés « écrivains négro-africains » parce que la période esclavagiste était encore très récente, cette nomination est aujourd'hui sans importance. Car, au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, plusieurs pays africains sont sortis de la colonisation et beaucoup ont connu les indépendances. La nouvelle carte mondiale a été immédiatement mise au point. Les pays africains sont aujourd'hui affiliés à des organisations importantes comme celle de la francophonie. Cette affiliation montre officiellement que l'appellation négro-africaine est désuète. Aujourd'hui, beaucoup de pays africains dits francophones ne considèrent plus les retombées de la colonisation comme une forme de menace, mais comme un héritage historique important. Le français par exemple n'est plus observé comme la langue de la colonisation, c'est-à-dire la langue de l'ancienne puissance coloniale. Il est considéré de nos jours comme un outil indispensable de partage et comme un héritage historique. Le romancier francophone africain le dévoile clairement dans ses œuvres et l'explique par le biais de l'interlangue qui se donne à lire dans son texte.

Le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne ne dégrade pas la langue française, il la soigne nous dit Nganang à travers la lexie « me bala bidu ». Et lorsqu'on soigne une personne, c'est parce que quelque chose ne va pas en cette personne. Il ne

[183]. Blanchère (J-C), *op.cit.*, p. 102.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

faut donc pas penser que ce qui ne va pas vient toujours de l'autre, elle peut venir de l'autre certes, mais de soi- même également. En définitive, d'après cette étude lexicale des mots chez Nganang, on note que pour ce dernier, l'interlangue de l'Afrique francophone subsaharienne ne revendique pas le français, c'est plutôt, le français qui le pourchasse. C'est d'ailleurs ce que Kourouma explique dans son roman. Notamment dans *Allah n'est pas obligé*[184] à travers la lexie « Gnamas ». On l'observe dans le passage textuel suivant :

> « Suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les **gnamas** de plusieurs personnes. **Gnamas** est un gros mot nègre noir africains indigène qu'il faut expliquer aux Français blancs. Il signifie, d'après Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, l'ombre qui reste après le décès d'un individu. » (Kourouma, 2000 : 10.)

En effet, il est à remarquer dans cet exemple que Kourouma procède par le moyen d'explication. Contrairement à Nganang qui utilise très peu la ponctuation pour faire dans l'alternance, Kourouma opte pour des parenthèses. Ces différentes parenthèses l'aident à expliquer aux lecteurs que le mot qui est précédemment employé dans une langue donnée, revient dans une autre langue. Quand nous avons étudié les emprunts aux langues africaines, nous avons expliqué que « Gnamas » avait des origines malinkés, notamment celui de la Côte d'Ivoire. En effet, dans le roman, « gnama » revient plus d'une fois et toutes les fois que nous l'avons rencontré dans le texte, il est toujours suivi de son explication française que Kourouma se charge de mettre entre les guillemets. La lexie « gnama » signifie « l'ombre d'un mort ». Cette définition lexicale vient soutenir la conception de Nganang par rapport aux alternances codiques qu'on découvre dans son texte. A l'intérieur de son roman, l'on découvre à travers la lexie « me bala bidu » que ce n'est pas le francophone d'Afrique qui s'acharne sur le français. C'est par contre, le français qui est enfoui dans la mémoire collective des auteurs francophones. Comme l'ombre d'un mort peut hanter celui qui est responsable de sa mort, le français aussi hante l'écrivain francophone subsaharien.

Avec le principe d'alternance des codes, nous constatons en effet que ce phénomène consistant à imbiber et à baigner les lexies de langue L1 dans la langue L2 se présente comme un point de contact entre le romancier et sa langue d'écriture. Il est en fait le meilleur moyen que l'écrivain francophone utilise pour faire corps avec sa langue d'écriture. C'est pourquoi, on note ce rapport comme étant une synergie réagissant comme une véritable interlangue. Car, le français recherche des partenaires et les langues

[184]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 92.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

qui gravitent autour d'elle cherchent eux-aussi comment se faire connaître en s'appuyant sur le français. Il s'effectue dès lors un lien fort et inflexible tenant sur une corde rigoureuse et stable. De ce point de vue, on découvre que le principe d'équivalence dont nous avons rappelé dès l'ouverture de ce travail met en prélude la véritable désignation de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Car entre le français et les langues de l'Afrique francophone subsaharienne A présuppose B et B présuppose A. Ils sont équidistants et ils sont symétriques comme deux droites dans une figure géométrique.

Pour conclure, on retient que le français et les langues partenaires représentent pour le romancier africain, des composants de sa terre et de son être. C'est dans cette optique que Kourouma se propose de ne pas éloigner la signification de l'une, loin de l'autre. Telles qu'elles sont représentées dans son subconscient, c'est ainsi qu'il les regarde, les admire, les garde, les sauvegarde comme on protège ce qui nous coûte, ce qui nous importe, ce qui a du prix à nos yeux. C'est pour cela que les parenthèses qu'emploie Kourouma dans *Allah n'est pas obligé*[185], notamment dans cet exemple, montrent la relation qui existe entre le français et son romancier francophone d'Afrique se porte bien. Elle se porte bien et c'est à ce titre que les éditeurs et les romanciers eux-mêmes s'engagent à chaque fois de publier des œuvres écrites par les auteurs de l'Afrique d'expression française. Il est vrai que pour beaucoup de critiques, la littérature de l'Afrique francophone est très réduite comparée à d'autres espaces francophones du monde. Toutefois, l'on ne doit pas perdre de vue que la véritable littérature africaine d'expression française ne voit le jour qu'après la colonisation c'est-à-dire au lendemain des indépendances. Encore qu'au début des années 60, la littérature africaine en français n'a connu que très peu d'ouvrages. Si l'on doit parler de la littérature africaine en français, c'est notamment aux alentours des années 2000 où l'on cite une multitude de romanciers à l'instar de Fatou Diome (*La préférence nationale*[186]), Alain Mabanckou avec son *Bleu-blanc-rouge*[187], Sami Tchak avec son *Place des fêtes*[188], Abdourahmane A. Waberi (*Le pays sans ombres*[189]), Emmanuel Dongala (*Johnny chien méchant*[190]), Emane Obiang Ludovic avec *L'*Enfant *des masques*[191] pour ne citer que ceux-là.

---

185. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 104.
186. Dioume (F.), *La préférence nationale*, Paris, Présence Africaine, 2001.
187. Mabanckou (A.), *Bleu-blanc-rouge*, Paris, Présence Africaine, 1998.
188. Tchak (S.), *Place des fêtes*, Paris, « Collection Continents Noirs », Gallimard, 2001.
189. Wabéri A. (A.), *Le pays sans ombres*, Paris, Serpent à plume, 1994.
190. Dongala (E.), *Johnny chien méchant*, Paris, Serpent à plume, 2002.
191. Emane Obiang (L.), *L'Enfant des masques*, Paris/Libreville, L'Harmattan/Ed. Ndzé, 1999.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Les thématiques les plus courantes que partagent ces romanciers dans les textes sont axées sur la question de la migration. En effet, après l'accession des anciennes colonies françaises à l'indépendance, l'on constate qu'une partie de la population africaine est toujours attirée par l'Europe. Ceci à cause de l'illusion qu'ont engendrés les lendemains des indépendances des pays africains. Cet attachement à l'Europe explique quelque fois les raisons qui encouragent l'écrivain francophone d'Afrique a édité ces écrits en France et non en Afrique. Tout de même, l'Afrique francophone subsaharienne possède ces maisons d'éditions : à l'instar des éditions Ntsame nées le 27 janvier 2010 par Madame Sylvie Ntsame, écrivain et présidente de l'Union des écrivains gabonais (UDEG). L'on cite également la maison des éditions Clé fondées en 1963 à Yaoundé par les églises protestantes de plusieurs pays africains, Ruisseaux d'Afrique au Bénin, Eburnie en Côte d'ivoire, Donniya et Jamana au Mali, Lemba au Congo Brazzaville, Bakame au Rwanda, Jeune malgache à Madagascar, Graines de pensées au Togo, Khoudia et Papyrus au Sénégal, Presse Universitaire d'Afrique au Cameroun, …

En général, la question liée au manque d'éditeurs sur le continent africains ne peut expliquer le choix du français par les romanciers d'Afrique. En effet, le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne ne s'attache pas au français, mais c'est plutôt le français qui s'attache à son histoire. Il existe un mariage de raison entre le romancier francophone d'Afrique et sa langue d'écriture. Les causes qui expliquent cette relation ne sont plus exclusivement à rechercher dans leur passé commun. Pour ce dernier, le français devient un partenaire, un outil, une langue maternelle. Ce qui veut dire qu'écrire en français n'est pas une obligation pour celui-ci. C'est un choix délibéré que se propose l'écrivain lui-même d'entretenir avec la langue. Nous l'avons certainement déjà dit, des personnes qui écrivent ne sont pas des personnes de la rue. Ce ne sont pas non plus des personnes non scolarisées. Ce sont des personnes habiles qui écrivent. Ce qui veut dire que s'ils le souhaitent, ils peuvent choisir de produire leurs objets d'arts dans une autre langue que le français. Car, beaucoup de ces romanciers sont des personnes bien instruites et ils sont pour la plupart des personnes qui gagnent bien leur vie. Nous avons dit plus haut que Mabanckou est enseignant aux États-Unis d'Amérique. Il n'est pas vrai que Mabanckou utilise le français dans ses écrits parce qu'il voudrait que ses livres connaissent une notoriété au niveau des éditeurs français. S'il en aurait été ainsi, Mabanckou allait aussi écrire en anglais vu qu'il vit lui-même aux États-Unis.

Dès lors, s'ils parviennent à écrire des mots issus des langues locales dans les œuvres, cela signifie qu'ils peuvent également opter d'écrire leurs œuvres dans ces

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

langues. Car, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne alternent les langues dans leurs œuvres respectives, pour également exprimer leur indépendance linguistique. Dans cet exemple, on remarque bien que Kourouma mélange les langues en utilisant à chaque fois des parenthèses, c'est pour permettre à son lecteur de cerner le récit. En observant les passages d'alternances répertoriés dans son texte, il n'est pas défendable d'affirmer que l'auteur d'*Allah n'est pas obligé*[192] le fait parce qu'il se sent obligé d'écrire en français. Par contre, ce qui est vérifiable est que Kourouma se débarrasse de la norme pour se sentir libre dans les deux langues.

L'usage des parenthèses signifie également que cet auteur francophone fait un appel à l'unité des francophones au sujet de la francophonie. Car, le français à coté des langues locales africaines constitue un bel exemple de coopération, de collaboration et de coentreprise. D'autres exemples d'alternances français/langues africaines sont dans le texte de Kourouma. En voici les illustrations :

Numéro des énoncés	Énoncés	Numéro de pages
1	« **Gnamokdé** (***bâtardise***) »	10
2	« Comme Walahé ! (**Walahé** ! Signifie ***Au nom d'Allah***) »	8
3	« […], comme **fafaro** ! (Fafaro ***signifie sexe de mon père ou père de ton père***) »	8

Dans cette série de phrases, nous remarquons que chaque phrase est constituée de deux langues différentes. Non seulement le malinké qui fait corps avec le français. On constate également le rapprochement du français vers le malinké. Ces deux vocables linguistiques bien que différents sur tous les plans, cohabitent et cela dans de bonnes conditions. En effet, chaque langue sait reconnaître sa place grâce au phénomène d'alternance. On pense que ce collage de langues représente un bel exemple de francophonie selon la vision que nous venons de décrire. Ce qui est très frappant et qui interpelle l'esprit critique dans ces exemples, c'est surtout le fait que les langues soient introduites côte à côte. Cette proximité témoigne la mouvance linguistique qu'on observe et décrit dans l'œuvre de Kourouma. Dans ce texte, le malinké forme un pourtour au côté du français pour, comme nous le disions au départ de cette analyse, encourager le français à s'émanciper et à posséder librement de nouvelles lexies. En général, il n'est pas

[192]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 105.

si important que le nombre de mots « malnké » soit proportionnel aux mots d'origines français ou l'inverse. Le simple fait que l'on découvre dans un texte donné des langues différentes se juxtaposant les unes des autres suffit de lire le phénomène de mélange de code. Et c'est probablement ce que l'on découvre ici.

Après avoir constaté la manière dont se fait ce collage dans les œuvres, il semble que ce mélange n'est pas seulement à considérer comme produit nocif, il est également et surtout produit d'innovation, d'émergence, de convergence. Du moins, l'alternance de codes et le mélange de codes forment la force du verbe dans les récits des écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne. Ils sont le produit du neuf, du nouveau, de la nouveauté et traduisent ce que Jean Michel Devéssa appelle « une langue régénérée, affranchie des contraintes des règles scolaires du bien écrire.[193] ». A partir de cette citation, on réalise que l'interlangue encourage le registre populaire très pragmatique pour communiquer en toute sérénité. Son objectif est de promouvoir le langage parlé et non seulement l'écrit. Mais l'on doit insister sur le fait que le lexique émanant de l'interlangue aide à concevoir le futur de la langue. C'est par le biais des l'interlangues que la langue écrite se conçoit. Sans les maillons de langue que propose l'interlangue, la langue écrite reste stable.

In fine, l'interlangue est un facteur d'introduction des mots nouveaux dans le texte de Kourouma. Cette formule consiste à repenser et à dégager les non-pensées et les non-dits de son texte. L'alternance de code et le mélange de langues qui est présente dans son œuvre se fait également remarquée dans le texte de Mabanckou. Voici les exemples d'alternances tirés de *Verre Cassé*[194]

« il s'appelle **Dengaki**, c'est un ancien gardien de but de l'équipe de football de l'ethnie **bembé**, il sait manier le couteau mieux qu'un boucher... ». (Mabanckou, 2005:39.)

A travers cet exemple, il est à remarquer que les codes qui s'alternent ne sont pas mis côte à côte à travers les moyens graphiques d'explication comme nous venons de le constater dans le texte de Kourouma. Généralement, dans ce texte, les langues s'alternent mais cette variation n'est pas aussi présente par des formules reconnues de la grammaire traditionnelle comme par exemple les deux points, les guillemets, les parenthèses.

Dans le passage suscité en exemple, on constate que c'est par la virgule que l'auteur congolais s'évertue de présenter la diversité linguistique dans son œuvre. Car,

[193]. Devésa (J.-M), *Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives magiques du Kongo*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 7.
[194]. Mabanckou (A.), *op. cit.,* p. 93.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

dans ce texte, le français est introduit après une virgule que Mabanckou se propose d'injecter pour conduire son lectorat, et surtout, pour démontrer que l'œuvre se fait traverser par le lingala et le français. Même si cette virgule employée par Mabanckou semble structurellement faible comparé aux autres moyens graphiques cités, cet auteur utilise également les moyens graphiques d'explication pour alterner et mélanger les langues qui figurent dans son œuvre. Ce qui est une preuve évidente permettant de comprendre que le romancier de l'Afrique francophone conjugue les langues en se recourant aux éléments que la grammaire traditionnelle connaît. L'alternance de langue et des autres formules remarquées dans les écrits des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, ne sont pas une fantaisie, il s'agit véritablement des outils dont se servent ces romanciers pour réécrire la langue et pour redynamiser la langue. Mabanckou pour alterner la lexie « bembé » à sa correspondante française « ethnie » reconnaît le principe d'alternance comme étant principalement une formule stylistique.

La particularité de cette formule se trouve dans son ambition d'expliquer, de déchiffrer et de débrouiller les mots difficiles dans un texte. Car, hormis les moyens graphiques que l'on connaît, normés et présentés par les tenants de la grammaire traditionnelle à savoir : les parenthèses, les guillemets, les deux points, des crochets, des virgules, des points virgules, la langue française n'en déchiffre pas d'autres. L'alternance et le mélange de langue se présentent ici comme des moyens graphiques que l'on peut considérer et utiliser pour rendre explicite un propos. De fait, un auteur peut au lieu des moyens connus, inséré deux langues différentes dans son texte, pour expliquer les mots à son lectorat. Par exemple, il peut décider d'utiliser les lexies anglaises et au fur et à mesure, selon son style, donner leurs explications en français. En somme, non seulement ce procédé permet d'enseigner deux langues à la fois, mais il permet également à un écrivain de faire usage d'une formule d'explication lexicale innovante. L'alternance codique et d'autres signes structurels qui sont employés par l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, ne sont pas forcément des « terrorismes » culturels et linguistiques dont l'œuvre de Claude Blanchère[195] mesure les métaphores. La politique linguistique qui se dégage dans les œuvres francophones d'Afrique consiste à mélanger des horizons linguistiques, notamment les langues locales africaines et le français pour renforcer l'une ou l'autre des langues. Elle n'abrite ni n'escamote la langue. Par contre, elle inaugure principalement une entente entre les peuples et des cultures, car la langue française qui est par excellence la langue d'écriture et de réflexion de ces romanciers est

[195]. Blanchère (C.), *op. cit.*, p. 103.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

un canal de dialogue des cultures, un vecteur d'union, un instrument de maintien de paix et de connexion.

Non seulement les mots émanant des langues locales sont une nécessité pour la langue française, mais la langue française elle-même se félicite par ce canal d'ajouter d'autres lexies à sa langue. Du coup, il va donc s'en dire que la relation entre les langues africaines et la langue de Molière dans les romans des écrivains francophones d'Afrique subsaharienne est une relation de raisons d'autant plus que l'Afrique a besoin de la langue française et la langue française a besoin de l'Afrique. Il naît là, une certaine complicité commune et cette complicité explique la thématique de l'Alternance dans ce travail. Ainsi A a besoin de B et B a besoin de A. Toutes les langues se complètent, elles pactisent pour s'encourager et pour se maintenir. Cela veut dire que les auteurs qui composent notre corpus de base voient dans l'alternance un principe de réciprocité, d'équivalence.

L'alternance codique qui est une des voix de l'interlangue est en général un moyen par lequel les langues peuvent se combiner. La langue française par le biais de l'interlangue combine avec les langues africaines pour favoriser l'émergence du français dans toute l'Afrique. Selon la revue *Esprit*[196] de Léopold Sédar Senghor, « la principale raison de l'expansion du français hors de l'Hexagone, de la naissance de la francophonie, était d'ordre culturel ». La culture renvoyant ici à un système ouvert, générant un sentiment d'appartenance et de non appartenance des peuples. Les langues locales africaines sont en partenariat avec la langue française. Elles ne déracinent pas la langue française, elles ne réifient pas le français, elles et le français sont par contre en connivence pour exprimer le culturel.

Le principe d'alternance qui fait l'objet d'étude ici à travers la notion de l'interlangue explique clairement cette connivence. Kourouma, Nganang et Mabanckou font preuve de cette concordance des peuples et des mots dans leurs œuvres respectives. L'interlangue signifie dès lors, une langue à deux, une langue entre nous deux, une langue pour deux, une langue de deux.

[196]. Senghor (L.-S.), *Revue Esprit*, « *Le français langue de culture* », numéros de novembre 1962.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

2. 2. Alternances français/Parlers hybrides

Le concept d'alternance et celui d'hybridité sont naturellement hétérogènes sur le plan définitionnel, mais homogènes parce que toutes les deux notions concourent à rendre un texte métissé. Lorsqu'on associe tour à tour, les mots issus de deux ou plusieurs langues dans une même phrase, ou associer des expressions issues de deux ou de plusieurs langues différentes dans un même énoncé, on fait là, de l'alternance codique et/ou du métissage. Aussi, lorsqu'on mélange ou alterne les lexèmes issus de deux ou plusieurs entités linguistiques différents, on peut fabriquer des hybridités et faire du métissage à la fois. Ce métissage dans un texte peut se définir comme étant une interlangue.

Dans nos travaux, nous cherchons à démontrer que l'interlangue ainsi définie, est un moyen de fabrication des lexies. Concernant par exemple cette sous-partie, il est important de savoir que l'alternance français/parlers hybrides est une interlangue au sens où nous l'entendons dans ces travaux c'est-à-dire la communion des langues. Aussi, il est encore important de savoir que la rencontre dans une étendue discursive, du français avec le parler hybride « maintient le français vivant » en Afrique francophone subsaharienne. C'est pourquoi, les auteurs que sont : Nganang, Kourouma et Mabanckou ont pris la décision d'alterner le français/parlers hybrides dans leurs romans respectifs que nous avons déjà cités.

A l'intérieur de *Temps de Chien*[197] de Nganang par exemple, on assiste à l'alternance français/pidgin-english, et alternance français/camfranglais. Nous allons premièrement focaliser notre attention sur les alternances français/pidgin-english ensuite nous étudierons les alternances français/Camfranglais. S'agissant, des alternances français/pidgin english présents dans *Temps de Chien*[198], on cite :

Numéros des énoncés	Énoncés	Signification de la lexie hybride	Numéros de pages
1	« Bo-o, no do that, suplia-il, merchant au ralenti vers la future victime. **A beg no do that**, bo-o »	Je te supplie, ne fais pas ça.	72

[197]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 102.
[198]. Idem.

2	« Après tout, **ma long na ma long** ! »	Ma maison, c'est ma maison.	97
3	« Il se rabaissa à ma hauteur et dit, imperturbable, mais en milieu de ton : « Mboudjak, **a say : katcham** ! »	Je dis : attrape.	315
4	« **Dan sapack** », dit mon maître. Un silence abrupt se fit »	Cette fille !	309
5	« **A di tell you**, Massa Kokari a vu sa télévision se lever, traverser son salon en volant, et aller s'enfoncer à l'arrière du taxi. »	Je te le dis.	62
6	« **Bo-o, no do that,** suplia-il	Supplia-t-il.	72
7	« Mon maître ne l'écouta pas. Il se réclama. Il se rabaissa à ma hauteur et dit, [...] « Mboudjak, **a say : katcham**! »	Je te dis : attaque.	315
8	« **Dan sapack »**, dit mon maître. Un silence abrupt se fit »	Cette fille !	309

Il est question ici des alternances français/ pidgin-english. Ces français/pidgin english sont tirés de *Temps de chien*[199]. En effet, ces mélanges de codes montrent clairement que le romancier francophone d'Afrique multiplie le lexique et encourage le multilinguisme pour faire valoir l'interculturalité des peuples. En principe, ces lexies d'origines hybrides ne sont pas composées du français. C'est le résultat d'un cocktail de langues venus d'ailleurs : il s'agit de l'anglais mélangé aux langues locales du Cameroun. Et le moins qu'on puisse dire à cet effet est que toutes les lexies qui ne sont pas issues de la langue française, sont en principe des relais, des expressions dont s'appuie la langue française elle-même pour continuer à vivre et à tenir chez ses locuteurs camerounais. Il

[199]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 111.

est impératif de savoir que ces alternances français/pidgin english sont devenues aujourd'hui le parler des commerçants, des responsables des magasins, des jeunes scolarisés et non scolarisés, des foyers et des ouvrages, ce qui montre généralement que c'est un parler qui prend de la place au Cameroun et qui vient pour revaloriser le français dit de source.

Avec ce recours massif des locuteurs camerounais face au français non normé, il semble évident que si celui-ci ne s'accompagne pas des analyses sérieuses, des regards accompagnateurs, des recherches avérées, le français finisse par perdre sa place sociale en Afrique. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'André Nyemwe Ntita et Samuel Matabishi estiment que le statut du français comme « langue officielle, langue d'enseignement et de langue des relations internationales[200] » continue à vivre au Cameroun, mais « sa place comme instrument de promotion sociale et de domination est en train de s'effriter [201]». Ceci est valable pour le Congo Démocratique comme pour le Cameroun et dans toute l'Afrique subsaharienne d'expression française. Au Gabon par exemple, c'est le « Tonibangado » qui influence le français. La composition de cette hybridité est comme celle que nous venons de voir dans l'œuvre du camerounais. Le « Tonibangado » est un mélange de langues locales gabonaises avec le français populaire. Quelque fois, ce mélange se fait également avec de l'anglais. Il est le résultat de l'alternance des codes et notamment celui des alternances langues locales gabonaises+ le français+ le pidgin ou l'anglais. On peut le lire dans certaines œuvres gabonaises telles que *Les Matinée sombres*[202] de Narcisse Eyi Menie, *Féminin interdit*[203] d'Honorine Ngou, *Un seul Tournant Makésu*[204] de Justine Mintsa, Sidonie[205] de Chantal Magalie Mbago'o Kassa, des œuvres ayant une grande portée sociale et dont les thématiques sont très liées à la vie sociale et aux conditions de vie des populations.

Ces œuvres sont également une réflexion sur la figure de la littérature africaine écrite contemporaine. Ce sont des textes qui procèdent à la fois d'un désir de mettre en question le langage hermétique et d'une volonté de le recréer. Car à l'intérieur de ces œuvres romanesques, le langage populaire se met en mouvement pour susciter le langage soutenu et érudit. Il le travaille pour l'emmener à s'accroître et à s'agrandir. On le sait, toute norme est sujette aux modifications dans le temps et dans l'espace. Quoi que

---

[200]. Nyemwe (N.) et Matabishi (S.), cité par (P.), Blumenthal et (S.), Pfander, rédacteurs de l'introduction du colloque sur « *Convergences et divergences et questions de la norme en Afrique* » organisé en Cologne du 2 au 4 février 2011.
[201]. Idem.
[202]. Eyi Menie (N.), *Les matinées sombres*, Libreville, Maison Gabonaise du livre, 2004, 102 p.
[203]. Ngou (H.), *Féminin interdit*, Paris, Bronché, 2007.
[204]. Mintsa (J.), *Un seul tournant Makôsu, Paris*, Bronché, 2004.
[205]. Mabazo'o Kassa (C. M.), *Sidonie*, Paris, Alpha-Oméga, 2001, 126 p.

l'on fasse, le français ne pourra plus refléter sa couleur jadis, elle change avec le temps et avec les hommes. Ceci est une nette vérité de la loi du temps et de l'espace. Nous sommes même tentées de dire que c'est ici un principe de gravité. Avec le phénomène d'emprunts et celui d'alternance, le français connaît dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne un renouveau, une renaissance, une régénérescence. Comme nous venons de le signifier au travers des exemples, le beau d'aujourd'hui, n'est pas toujours celui d'hier, encore moins de demain. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, on observe de nouveauté dans le langage. Au lieu de rejeter en bloc celles-ci, il vaut mieux les étudier et de s'en rendre compte de leurs potentialités. Dans l'œuvre de Nganang, nous avons relevé d'autres alternances. En voici des illustrations dans le tableau suivant :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Dis-nous, **Tara**, tu l'as finalement win ? »	131
2	« **Mola**, laisse-moi, j'élabore encore ma stratégie de coupement ! »	131
3	Il était **bolè**, un point un trait »	239
4	« Je les entendis parler d'un taximan qui avait été fusillé à bout portant par un policier à qui il refusait de **tchoko** »	234

L'emploi des alternances français/camfranglais relève essentiellement d'un mélange du français, des langues identitaires locales et de l'anglais. Ainsi, on peut représenter ce schéma de la manière suivante : alternance français/camfranglais est égale : français + langues identitaires locales + anglais. En effet, il faut dire que l'alternance français/ camfranglais est d'origine camerounaise. Ce parler trouve son origine dans le langage oral du français au Cameroun et permet aujourd'hui de relayer les expressions françaises quand un locuteur ne retrouve pas le mot en français. Très dynamique, très vivante, et disparate pour le moment, le Camfranglais n'a pas de règles fortement établie et prédéfinie. Il est préfabriqué et est un véritable cocktail de langues. Bien que le nombre de mots issus du camfranglais ne soient pas proportionnel aux mots français dans le texte, le Camfranglais ouvre la porte aux néologismes et laisse les improvisations et des appropriations selon le sujet de communication. Il est né au

département du « Mungo », dans le littoral de la nation camerounaise. Il est plus fréquent chez les jeunes et exprime à la base, un désir identitaire et une ouverture sur le monde promu par des nouveaux médias internationaux.

Les chercheurs pensent qu'il y a dans le Camfranglais, une volonté d'indépendance vis à vis du français des dictionnaires. Ce qui n'est pas tout à fait vrai, car il faut savoir que l'alternance français/ camfranglais est un collage de trois expressions dont la base est avant tout le français entourée d'un lexique emprunté aux langues diverses. Le camfranglais sert donc à redynamiser le lexique et à multiplier les mots du vocabulaire français. Ainsi, il est possible de découvrir dans l'actualité politique, sociale et économique et culturelle des francophones plusieurs camfranglais aux appellations et aux structurations différentes. En Cote d'ivoire, on l'appelle le « nougie », au Cameroun, le Camfanglais ou le francamglais, au Gabon on parle du « Tolibangando » par exemples pour ne citer que ces pays francophones. L'alternance français/Camfranglais permet donc de prôner une originalité de la langue française et favorise une reconnaissance de son identité en Afrique.

L'expression « tchoko » par exemple, terme très utilisée dans le parler « Camfranglais », signifie le pourboire », « tchatché » p.60. qui veut dire en français parler, avec le Camfranglais peut aussi signifier faire la cour. On remarque donc, que c'est le français qui s'enrichit par le biais de ces Camfranglais. De même, l'expression « Tara », père, qui est d'origine espagnole, vient simplement là, se redéployer en français et forme de cette manière une nouvelle lexie pour le français. C'est du pareil au même avec l'expression camfranglais « Mola » qui veut dire gars. D'une manière générale, comme nous l'avons dit plus haut à propos de la coalescence du parler Camfranglais, le français reste le socle de ce parler et il gagnerait à étudier sa structure pour l'évolution de son expression. C'est dans ce sens d'ailleurs que Nganang choisit de l'intégrer dans son ouvrage littéraire, c'est pour justement relayer le camfranglais au français. En fait, lorsqu'une expression lui échappe en français, il fait recours au Camfranglais : la littérature est à la fois une aventure individuelle et collective. Comme art, la littérature est soumise à un système de représentation dans chaque société. Cette représentation a même évolué avec l'histoire conçue d'abord comme une imitation, la littérature s'est affranchie au fil du temps de sa fonction de représentation pour devenir symbolique. Non qu'elle ne le fasse pas au départ, mais sa nature symbolique ou connotative n'a été reconnue que fort tardivement, et singulièrement au cours du XXe siècle.

Le texte de Nganang possède des symboles. Notre devoir dans ce travail est de décoder ces symboles pour permettre au lecteur de comprendre le sens caché de son texte. Nganang utilise des alternances français/camfranglais dans son roman pour laisser couler des nouveautés dans la langue française. Il cherche ainsi à réactualiser le français pour l'amener à se positionner au rang qu'occupe l'anglais aujourd'hui. Kourouma en fait de même dans *Allah n'est pas obligé*[206] où on assiste également à une coloration du français à partir des alternances français/ parler hybride, ce mélange est très explosif grâce à l'alternance français/français english. En voici des exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Nous n'avons pas marché long […], nous étions dans un camp occupé par les partisans du **prince Johnson** »	98
2	« Le sergent **Dao** nomma au grade de sergent Thomas Quonkpa. »	98

En réalité, contrairement à Nganang qui s'évertue à multiplier le lexique français à partir des parlers identitaires locaux comme le Camefranglais et le pidgin english, Kourouma par contre enrichit le français à partir du Malinké francisé, mais aussi à partir de ses propres inventions de romancier. Ce qui signifie au nettement que pour l'auteur ivoirien, ce qui compte c'est de proposer tout d'abord une œuvre d'art. Sauf que cette construction nécessite aussi des outils préalables de structuration. Pour écrire *Allah n'est pas obligé*[207], Kourouma s'est servi des alternances codiques et le mélanges de langues. Ce phénomène d'Alternances codiques et le mélange des langues se manifeste dans son texte à travers les alternances français/ français/ anglais.

La particularité de ces alternances est le fait qu'elles sont à moitié identiques aux emprunts aux parlers hybrides français/anglais que nous avons étudiés dans le premier chapitre de cette partie. En effet, elles s'emploient à partir d'un mot en français qu'on aligne avec un autre mot en français et on associe un autre mot ou expression en anglais. Nous avons choisi de schématiser cela sous forme mathématique suivante : ALTERNANCES CODIQUES français/parlers hybrides = français + (français +anglais). Ce

[206]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 107.
[207]. Idem.

modèle est identique à ce qui se fait lorsqu'on cherche à obtenir des emprunts aux parlers hybrides, notamment des emprunts français/ (français/anglais). Sur cet exemple, il s'effectuera naturellement le schéma que voici : EMPRUNTS AUX PARLERS HYBRIDES = français + français + anglais.

Par contre, on observe au vu de ces schémas, une nette différence au niveau des parenthèses. Les parenthèses que l'on retrouve sur le schéma et qui représentent les alternances codiques témoignent d'un fait. Elles montrent qu'on alterne le français + le parler hybride et non le français avec le français et le mot en langue anglaise. Concernant les emprunts, la non présence des parenthèses témoigne à notre avis que c'est le mot en parler hybride qui a été emprunté, pas le français + l'anglais, c'est la lexie, formée du français et de l'anglais qui s'est faite enrôlée. Des passages que nous avons choisi de prendre en exemple qui figurent ci-dessus le démontrent fort heureusement. Dans la première phrase par exemple, l'auteur alterne le français au parler hybride. Ce parler hybride est une association de mots en deux langues (français/anglais). Le mot français est la lexie « prince » p.130 et le mot anglais est représenté par la lexie « Johnson », p.130. La seconde phrase quant à elle, Kourouma alterne aussi deux parlers. Cette fois, il s'agit de lexies en langue française et une lexie en anglais. Le parler français à travers le mot « sergent » p. 98. S'accouple avec le mot en parler hybride composé de « Samuel » en français et « Doe » en anglais p. 98. Cet exemple est aussi pertinent que ceux rencontrés plus haut, car quand on parle d'alternance codique, l'on peut se permettre d'emprunter les noms propres et décider de les introduire consciemment et intentionnellement dans son œuvre pour créer le réel. Une fois ces noms issus de la langue L1 intègrent le texte à dominance linguistique de la langue L2, ils finissent par s'alterner avec les mots issus de la langue L2 bien qu'ils soient des noms propres.

En effet, il ne s'agit pas ici de la question liée à l'onomastique des mots. La question qui est mise en exercice par l'alternance codique est celle des codes linguistiques divergés. C'est pourquoi, quand l'on décide par exemple d'associer un mot russe et un mot italien et que l'ensemble de ce mélange devient au final un nom propre, celui-ci fait du métissage linguistique. Le métissage est le fruit de l'hybridité c'est-à-dire que deux mots de codes linguistiques différents s'unissent pour confirmer un. Bien que ce mot métissé soit un nom propre, il reste qu'il est avant tout cela un mot composé de deux lexies de codes différents. Tout comme dans une phrase des mots issus de la langue L1 sont mis côte à côte et s'alternent entre-deux, il en est de même pour des lexies. Dans les

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

exemples mis en exergue ici, il est nettement question de lexies ayant des codes différents, elles s'alternent entre-elles.

Toutefois, il faut nécessairement que ces accouplements aient un sens, sinon elles ne pourront plus se faire passer pour des mots ou pour les groupes de mots. La phrase elle aussi connaîtra un déséquilibre fonctionnel du fait du manque de sens de ses lexies. De même, le texte également risque de connaître un déséquilibre, une incohérence bien qu'il ait de la cohésion à l'intérieur des phrases. Cela supposera que des alternances codiques et le mélange de langues introduisent le non-sens dans le texte. Pour éviter cela, Kourouma opte et songe à bien établir le processus de structuration des alternances dans son roman.

Dans ce contexte, on peut lire le sérieux qui caractérise réellement Kourouma dans la redynamisation du français dans son texte. On peut lire également l'ambition réelle de Kourouma de moderniser le français de sorte que celui-ci puisse vivre comme le veut les locuteurs de son temps. Le français est la langue qui occupe l'Afrique des caraïbes et des grands lacs. C'est pourquoi Stefan Phander et Marie Skrovec ont énoncé au cours du colloque dont le thème fut « *Convergences, divergences et la question de la norme en Afrique* [208]» que les experts africains adoptent pratiquement les mêmes stratégies discursives et rhétoriques, durant les émissions télévisées quelle que soit leur provenance géographique. Cela signifie que les phénomènes « observés en français d'Afrique trouvent souvent des parallèles dans d'autres régions de la francophonie, voire en France même, et ce, non seulement lorsqu'ils sont sous-tendus par des processus cognitives communs[209] ». En France comme au Congo, le processus d'enrichissement de la langue française reste identique. Dans *Verre cassé*[210] de Mabanckou, des tournures et des structures morphosyntaxiques se manifestent par des alternances codiques français/ parlers hybrides. Voici des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« L'Affaire de **Crédit a voyagé** qui divisait le pays, il a vanté l'initiative de l'Escargot en tété. »	28
2	« Pourquoi tu me regardes, **Verre Cassé**, tu veux ma photo ou quoi,	41

[208]. Actes du Colloque " Convergences, divergences et la question de la norme en Afrique francophone édités par Blumenthal (P.), et Pfander (S.), Revue du Réseau des Observatoires du Français en Afrique Noire, numéro 27- 2012.
[209]. Idem.

[210]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 108.

	laisse-moi tranquille. »	
3	« L'ancien président congolais Yombi Opangault a dit **vivre durement aujourd'hui pour mieux vivre** demain »	32

Avant de lire les alternances codiques français/parlers hybrides qui sont présentes dans ce texte d'Alain Mabanckou, il importe de souligner ici que le parler hybride n'est pas seulement le parler de deux ou plusieurs langues différentes, ni une lexie formée de deux ou plusieurs langues différentes. Il peut aussi être un calque sémantique, c'est-à-dire l'adoption sémantique d'une lexie de la langue A en langue B. Le changement de sens de la lexie de la langue A, introduite comme telle en langue B et en épousant le code de la langue B, peut-être une nouvelle forme d'hybridité. A ce niveau, il est donc nécessaire de considérer une lexie qui abandonne son sens originel et décide de porter le sens qui lui est proposé en langue B comme une lexie de la langue B. Dès lors qu'une lexie perd son sens originel et devient par effet de sens une autre lexie, elle est appelée, une lexie hybride. C'est ce type de lexies hybrides que nous avons rencontré dans l'œuvre de Mabanckou.

Ce qui devient intéressant dans ce type de cas, c'est le fait que ce changement de sens lexical n'engendre pas seulement des lexies hybrides, mais il engendre également un parler hybride né de deux codes linguistiques différents. Car, c'est ''l'adoption sémantique'' de la lexie A vers le code de la langue B, qui en est le résultat de ce changement. Et, c'est à ce titre qu'on retrouve souvent dans une même phrase ou un même énoncé des mots identiques sur le plan morphologie, mais non identiques sur le plan sémantique. Ainsi, l'expression « vivre durement », un calque en langue locale du Congo « Lingala » est en situation d'alternance codique avec le groupe de mot « ancien président du congolais », expression française sur le plan lexicale et sémantique. Par exemple, la lexie « affaire » et la lexie « divisait » sont en principe deux mots français. Mais, ils cessent de l'être à partir du moment où Mabanckou les couvre d'un sens nouveau, différent de celui reconnu en français originel. De ce fait, ils ne peuvent plus être considérés comme des lexies françaises, car leur sens originel a glissé par le biais de la manipulation intelligible des alternances introduites par Mabanckou. Il en est de même avec la lexie « crédit a voyagé ». En effet, cette lexie bien qu'elle soit morphologiquement en langue française, avec le phénomène d'hybridité, elle change son sens et porte le sens

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

que lui donne la langue Lingala par le principe d'hybridité. C'est exactement la même chose avec la lexie « verre cassé ». Cette lexie est sur plan lexical une lexie française, mais devient par le canal de l'alternance, une lexie Lingala.

En somme, ce procédé stylistique ne peut se cerner qu'au travers d'une étude structurale sérieuse. C'est pourquoi, nous avons choisi de nous focaliser sur la méthode critique de Zima. Car, avec la sociocritique de Zima, les mécanismes d'écriture utilisés par un auteur peuvent découvrir les sens réels de son ouvrage. On ne peut comprendre les profondeurs, les hauteurs et les contours de l'œuvre de Mabanckou qu'en s'appuyant sur les structures qui traversent cette œuvre. Avec *Verre cassé*[211] ce sont les signes lexicaux qui permettent de découvrir ce que Kourouma cache dans cette œuvre. C'est dans cette optique que Jakobson disait dans *La poésie moderne russe*[212] que « l'objet de la science littéraire n'est pas la littérature, mais la littéralité, c'est-à-dire ce qui fait une œuvre donnée une littérature[213] ». Mabanckou « rompe donc là, avec l'histoire, et oriente son écriture vers la littéralité, une littéralité qui examine aussi les alternances aux langues étrangères.

2. 3. Alternance Français/ Langues étrangères

A l'intérieur des trois romans qui représentent les œuvres de base de notre thèse, il se déroule un mariage de langues. Dans ce mariage de langue, la langue française se présente comme l'époux des autres. Ainsi la langue anglaise, la langue latine, la langue arabe et bien d'autres langues se proposent de mener avec elle ce que Jean –Louis Calvet a appelé *Le marché aux langues : effets linguistiques de la mondialisation*[214]. Parmi les membres de ce groupe, on lit un mélange de codes de telle manière que la connexion que partagent ces langues dans les textes crée des effets multiples à l'instar de l'alternance français/langues étrangères. L'alternance français/langues étrangères se définit comme le processus qui permet de relayer la langue française avec d'autres langues de façon répétée. Avec l'alternance français/langues étrangères, les mots français et des mots issus des étrangères se succèdent dans une phrase sous la forme d'un rouleau. Nous avons choisi de présenter cette alternance à partir des exemples suivants :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages

[211]. Mabanckou (A.), *op.cit*. p. 118.
[212]. Jacobson (R.), *La poésie moderne russe*, paris, Seuil, 1973.
[213]. Idem.
[214]. Calvet (L.-J.), op.cit., p. 51.

1	« Dis-nous Tara, tu l'as finalement **win** ? »	262
2	« Docta courait encore derrière le coupement le plus stratégique du Cameroun, le coup ultime même, le **last** coup qui le sauverait »	92
3	« une phrase-marteau des rues bruyantes : « ! »	365

Ces exemples tirés de *Temps de chien*[215] sont en effet des alternances françaises/anglaises. Elles sont introduites non seulement en début de phrases, on les retrouve également à la fin de celles-ci. Elles sont ainsi présentes dans tout le roman et fonctionnent tour à tour dans le même ordre. Elles permettent à Nganang de relayer le français à chaque fois que besoin se fait sentir. De même, elles démontrent le bilinguisme français/anglais de l'État camerounais où 3 locuteurs sur 5 communiquent dans les deux langues sans éprouver aucunes difficultés. Elles témoignent également la toute-puissance de la langue anglaise dans les communications quotidiennes aujourd'hui. Il ne faut pas perdre de vue que l'alternance français/anglais crée dans le texte l'effet du métissage en suscitant chez le lecteur le désir de lire et de connaître d'autres cultures, d'autres langues que sa langue première. Dans *Allah n'est pas obligé*[216], c'est toujours l'anglais qui fait corps avec le français en créant ainsi une symbiose français/anglais que nous nommons sous l'appellation d'alternance français/anglais. Il n'y a pas de différence avec les alternances français/anglais que nous avons relevées dans le texte de Nganang. Celles qui sont présentes dans *Allah n'est pas obligé*[217] sont (même si l'on en retrouve certaines en début de phrase) aussi généralement inscrites en milieu et en fin de phrase. Voici des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Un **small-soldier**, ce n'était pas plus haut que le stick d'un officier »	54
2	« Le petit, un vrai **kid** (signifie d'après mon **Harrap's** gamin, gosse, un vrai bout d'homme,	51

[215]. Nganag (P.), *op.cit.*, p. 112.
[216]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 116.
[217]. Idem.

	juste au tournant, juste juste »	
3	« Dans toutes les guerres tribales et au Liberia, les enfants soldats, les **small-soldiers** ou **children-soldiers** ne sont pas payés »	49
4	« **National Patriotic Front of Liberia** »	53

Il faut tout de même relever que contrairement à Nganang qui maintient son alternance français/anglais sous une forme plus stricte en introduisant les alternances de manière voilée, Kourouma quant à lui, explique clairement dans la même phrase les mots anglais qui sont employés dans son roman, pour permettre au lecteur non anglophone de ne pas imaginer les lexies, mais de les comprendre et comprendre la profondeur de ce qui se dégage dans son discours. C'est pourquoi, vous remarquerez que la plupart des mots anglais qui côtoient le français dans son roman, sont suivis automatiquement d'une explication ou d'une définition. D'ailleurs pour les expliquer, l'auteur ivoirien se sert de toute manière, des parenthèses. Une formule qui montre en effet, que celui-ci se présente comme un bon pédagogue, un didacticien de langues. Les langues qui sont à l'intérieur de son texte s'apprennent par le moyen du récit romanesque. Le roman se présente dès lors, comme un moyen qui permet aux locuteurs de saisir les mots nouveaux, des langues nouvelles, des langues autres que les langues de son terroir, de son ''espace linguistique''. Ceci est notamment l'une des contributions de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

De ce fait, l'interlangue se positionne dans les textes qui sont soumis à notre étude, comme un outil favorisant l'apprentissage des langues, un outil qui amène le locuteur dans la langue de l'autre, l'autre étant là un autre moi comme l'on estimé les philosophes des temps passés. L'alternance codique et le mélange de langues représentent dans ce sens, un canal de dialogue des cultures et des langues. Sans oublier que ce dialogue des cultures ou des langues est devenue aujourd'hui mondial. Ainsi, hormis l'anglais, l'arabe aussi se montre comme un bon compagnon du français dans les récits. C'est pour cette raison que Kourouma dans *Allah n'est pas obligé*[218] advient à remplacer tour à tour des expressions arabes au français et du français en arabe. Pour des raisons de terminologie et de concision, nous n'observerons pas comment ces mélanges français/arabe se manifestent dans le texte, nous tenons donc à les relever simplement. En voici des exemples :

[218]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 121.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Ma sœur **Mariam** et ma sœur **Fatouma**. »	29
2	« Ma maman est morte pour la raison que **Allah** l'a voulu. »	29
3	« L'**iman** a ajouté que ce n'était pas vrai ce que les vieillards crasseux étaient venus raconter. »	29
4	« L'**iman** a demandé à **Balla** de dire plusieurs fois « **Allah Koubarou et bissimillaï** »	28
5	« **Maham** est la maman de **Mamadou** »	31

A ces alternances français/arabe qui marquent le rapprochement des pays francophones d'Afrique avec la langue arabe à travers l'Islam, nous avons observé dans le texte de Mabanckou, *Verre Cassé*[219], des alternances français/latin. Vous avez ici des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Ponce Pilate a dit « **Ecce homo** », et le chef des nègres a dit « non, ce n'est pas bon, »	29
2	« **grosso modo**, si je devais analyser tout ça de très près »	115
3	« ma femme a enlevé mes petits souliers **manu militari** »	165
4	« Un jour, elle a annoncé **urbi et orbi** qu'elle allait me donner une dernière chance, »	159
5	« j'ai franchi le Rubicon en me murmurant" **alea jacta**" »	68

[219]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 120.

Nous avons dans ces exemples, un arrangement de lexies provenant des codes linguistiques différents. C'est ainsi que le français et le latin réussissent à former une homologie interphrastique qui se découvre dans le « roulement des mots ». Et cela, grâce au phénomène de l'interlangue. Cette interlangue français/latin s'explique dans le roman de Mabanckou pour marquer la cohésion et la cohérence des phrases, par ricochet, celles de l'œuvre. Par contre, il y a une information historique très importante qui peut permettre de comprendre pourquoi cet auteur francophone d'Afrique utilise assez de latinismes dans son texte. En effet, il ne faut pas perdre de vue que le latin reste la langue par excellence des prédications des églises catholiques, une église arrivée au Congo Brazzaville au XVIe siècle par les missionnaires français, portugais, italiens et espagnols. Cette arrivée était d'entretenir les liens entre les congolais et la conversion des populations à la religion chrétienne. La seconde phase était au début du XIXe siècle avec les nouvelles missions, celles d'amener le congolais à s'imprégner aux valeurs chrétiennes. En général, la visibilité des éléments latins qui s'alternent les uns aux autres avec le français est un couronnement du français dans ses alentours hors textuels. Dans *Verre Cassé*[220], ce hors-texte se décode et se dévoile par une écriture réinventée par le phénomène interlinguistique.

Conclusion partielle du chapitre :

L'alternance de langue ou le mélange de langue est une stratégie littéraire et linguistique qui consiste à juxtaposer dans un même étendue phrastique deux systèmes grammaticaux différents. L'alternance permet à un locuteur de passer d'un point du discours à l'autre dans une même phrase. A l'instar du phénomène d'emprunts, l'alternance engendre dans le roman francophone de l'Afrique subsaharienne une écriture réorientée par le biais de la multiplication lexicale.

En effet, dans ces œuvres, le français connaît un enrichissement précis qui se manifeste par l'alternance des codes français/éwondo, français/nouchi, français/camefranglais, français/lingala, français/anglais et français/latin. Pour les trois auteurs soumis à notre étude, l'alternance se présente comme un moyen favorisant le mélange de cultures au sein de la francophonie. Aussi, il permet aux auteurs francophones hors de France de se sentir beaucoup proche du français. Avec l'alternance, les auteurs francophones d'Afrique stipulent qu'ils aiment le français et c'est pour cette

[220]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 122.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

raison qu'ils le développent. L'expression « Ma din wa » tirée de l'œuvre de Nganang le stipule largement.

Toutefois, dans cette volonté d'aimer, ces derniers ne perdent pas la raison. C'est pourquoi, Nganang évoque la question des intérêts dans la Francophonie. Dans son œuvre suscité, l'auteur établit une nuance entre aimer et la monnaie. Il prouve à travers une orientation intéressante que l'argent est ce qui empêche souvent l'amour de se manifester. A ce titre, il préconise de se méfier de l'intérêt qu'apporte l'argent dans les relations et de se tenir à l'unité qui passe par l'alternance et le respect mutuel. Pour cet auteur, lorsqu'on cherche à vivre ensemble, bien que différent, les intérêts communs doivent primer au détriment des intérêts personnels. Pour lui, la langue française est le poumon de leurs intérêts communs, elle se doit d'être aimé et sauvegarder. Dans son texte, l'auteur alterne les langues pour juxtaposer les cultures et les peuples. Il utilise de ce fait des guillemets pour chaque terme africain employé et le définit, cela pour maintenir la régularité et la légalité.

Kourouma également emploie la ponctuation dans son processus d'alternance. Il utilise les parenthèses pour chaque terme qu'il trouve nécessaire d'exemplifier à son lectorat. Mabanckou par contre utilise la virgule et réexplique par ce processus chaque expression lingala utilisée. En définitive, l'on doit retenir que ces romanciers francophones d'Afrique songent à enrichir le français et à faire cohabiter les cultures. Ce désir se manifeste également dans les œuvres à travers les calques linguistiques.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 3 : Le phénomène de calques

En Afrique francophone subsaharienne, l'outil linguistique qu'est la langue française est chaque jour renouvelé, créé, et mieux installé. Les Africains aiment la langue française, c'est pour cela qu'ils la redynamisent par le moyen de divers phénomènes linguistiques. Dans cette étude, l'accent est mis sur le phénomène d'interlangue. Ce phénomène ne se promène pas sans support. Ainsi, il utilise d'autres phénomènes tels que les emprunts, les alternances, les hybridités, et encore des calques.

Un calque est une forme d'emprunt qui consiste à transposer les unités lexicales de la langue L1 dans les structures de la langue L2. Jean –Marie Essono, cité par Augustin Ebongué définit le calque comme « une forme d'emprunt qui consiste à utiliser les unités lexicales d'une langue dans un arrangement structural d'une autre langue[221] ». Pour Antoine Lipou, « les calques syntaxiques se manifestent par l'importation des structures des langues africaines en français dans une opération de traduction qui colle au texte de départ[222] ».

Le phénomène de calque apparaît alors dans nos romans de bases comme une conséquence logique du contact entre le français et les langues africaines. Il se présente aussi comme une conséquence de l'appropriation du français, de l'enrichissement et de l'embellissement de la langue française. On distingue dans *Allah n'est pas obligé*[223], *Temps de chien*[224] et *Verre cassé*[225], les calques traductionnels, les calques sémantiques et les calques stylistiques.

3.1 Calques traductionnels :

D'après Bernadette Guemlé Kamgang, les calques traductionnels sont « le résultat d'une double opération, la traduction littérale et transposition en français des constructions lexico-sémantiques empruntées aux langues africaines[226] ». Dans cette recherche, il est considéré comme calques traductionnels, les expressions, les mots et les termes suivants :

---

221. Essono (J.-M.), *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan, 1998.
222. Lipou (A.), « Normes et pratiques scripturales africaines », in *Diversité culturelle et linguistique : Quelles normes pour* le *français* ? AUF, 2001.P.195-205.
223. Kourouma (A.), *op.cit*., p. 123.
224. Nganang (P.), *op.cit.,* p. 121.
225. Mabanckou (A.), *op.cit*., p. 123.
226. Gemlé Kamgang (B.*), Les particularités lexicales du français dans Temps de chien de Patrice Nganang*, Mémoire de Maîtrise en Langue française, Département de Français, Faculté des Lettres, Univ. de Yaoundé I, 2005.

« Il est dit que personne des autres hommes n'avait rien compris, encore moins celui-là demandait d'emprisonner les lions. « si on nous a battus, dit-il, c'est parce que votre Biya là, a **bouffer l'argent** » des lions, non » (Nganang, 2001 : 287.)

L'expression qui consigne notre attention dans l'énoncé qui précède est en effet le groupe de mot verbal « bouffer l'argent ». Il faut dire que ce groupe de mot est loin d'être une expression correcte dans le français dit académicien. C'est pourquoi, plusieurs doctorants en linguistique et en littérature française vers qui nous nous sommes approchées pour savoir si cette expression était connue dans le lexique, beaucoup nous ont laissé comprendre que les mots utilisés pour sa composition étaient connus, mais que l'expression reste sans véritable sens en français dit source. Cette réponse ne nous a pas étonné dans la mesure où nous avons rencontré nous-même plusieurs lexies de mêmes styles dans l'œuvre de Nganang. De plus, il y a à retenir que l'écriture romanesque de Nganang renseigne le lecteur sur certains aspects du fonctionnement des œuvres littéraires de la francophonie après un regard minutieux de celles-ci. Elle montre les pistes d'autres réflexions critiques, amenant à s'interroger sur la place des œuvres et le choix de la langue des auteurs dans l'espace francophone.

En effet, la sociocritique en tant qu'esthétique critique raisonnée, se fonde généralement sur le devoir d'amener l'auteur à choisir délibérément la valeur langagière qu'il estime y investir à son œuvre. C'est dans ce sens qu'il convient d'apercevoir l'expression « bouffer de l'argent » inséré dans le texte de Nganang. Car, l'auteur de cette lexie ne fait pas dans la subconscience linguistique comme l'avait prévenu Lise Gauvin, il nous semble que Nganang est conscient de l'apparition des calques. Il est bien conscient de ce cheminement et les calques introduits ne se présentent pas dans son œuvre de manière à surprendre. Ils sont volontairement introduits par lui-même et cela, pour exprimer son désir de choisir librement le lexique qui lui convient le mieux pour représenter l'anomie tant décriée par son personnage principal.

A partir de cette liberté du choix des lexies, on peut donc dire que l'interlangue est un choix et non une obligation dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. En effet, les auteurs eux-mêmes sont conscients du français introduit dans les œuvres par le biais des calques et de l'interlangue. Souvent, la forte expression de ces contraintes ne résiste pas longtemps à la sollicitation socio-historique, toujours elle change les horizons d'attentes des lecteurs. En général, l'une des causes du recours aux calques par les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne est la manifestation identitaire et le désir de participer à l'enrichissement de langue française. La proclamation de cette vision

du monde trouve son ambition sous le style langagier que manifeste le phénomène de calques ici. Car, les calques qui sont à l'intérieur de *Temps de chien*[227] se construisent sous la forme traductionnelle. Il a été remarqué qu'ils sont traduits de la langue L1 à la langue L2. Avec ce principe, reproduire les calques voudrait simplement dire traduire une lexie de la langue L1 à la langue L2 bien sûr avec les effets de sens que cela suggère.

Pour revenir à l'expression « Bouffer l'argent » signifie voler de l'argent à un tiers, le détourner pour des fins contraires au projet fixé. Dans l'exemple qui nous sert d'appuis, le personnage explique par exemple que l'argent est détourné par un autre personnage au nom de « Biya ». En faisant une étude onomastique de ce nom, nous découvrons par ailleurs qu'il s'agit du Président camerounais Paul Biya. A cette étude s'est ajouté une étude lexicale très dense des mots « lions », « battu », « votre » pour confirmer ici que Nganang reproduit les circonstances des détournements des fonds en Afrique et au Cameroun. Ce contexte sociogéographique est naguère une réponse venant à comprendre que la provenance de la lexie « Bouffer l'argent » est le Cameroun, précisément au centre et au sud Cameroun avec les langues « éwondo/bulu ». Cela implique donc que Nganang l'a calqué des langues suscitées pour obtenir une lexie identique en français de France. Par contre, bien que les deux lexies qui forment ce calque soient en français, comme nous le signifions dans les premiers arguments de ce travail, il se trouve que le français des dictionnaires n'admet pas cette composition lexicale, celle-ci lui semble inadmissible.

Toutefois, les terminaisons critiques des romans de l'Afrique francophone subsaharienne sur le plan langagier et principalement au niveau de la langue d'écriture peuvent être reconstituées à partir de l'opinion critique d'une écriture en pleine émancipation. Elles peuvent être caractérisées par une diversité linguistique et peuvent refléter la spécificité d'une langue en mouvement que nous osons croire qu'Anne Douaire-Banny appelle « Remembrances[228] ». Les romans de l'Afrique francophone subsaharienne sont de véritables chefs-d'œuvres qui prônent l'universalité du monde en ce sens qu'ils perçoivent le monde comme unité plurielle des existences. Ces existences plurielles du monde se caractérisent ici par le contact des langues, résultat du phénomène des calques. La production des calques nécessite une étude sérieuse car celui-ci parvient à transférer les unités de la langue L1 dans une autre langue L2 qu'elle connaît peut-être très peu. Il se dégage de ce fait une véritable confiance de l'autre qui est une chose

[227]. Nganang (P.), op.cit., p. 126.
[228]. Douaire-Banny (A.), *Remembrances La nation en question ou l'autre continent de la francophonie*, Paris, Honoré Champion, 2014.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

fondamentale pour la reconnaissance de l'autre comme un autre moi. Le phénomène de calque apporte dans les œuvres de nouvelles lexies qui cherchent à accompagner le français et à le reconnaître comme expression d'identité certes, mais prioritairement comme expression de l'universalité.

En somme, l'expression « bouffer l'argent » représente une autre façon de dire détourner de l'argent, voler, subtiliser. Dans le roman de Nganang, notamment dans l'exemple cité, le fait de recopier, de calquer, de photocopier le sens de cette lexie de l'éwondo/bulu en français ne signifie pas que l'écrivain africain cherche à s'injecter de force dans la nation française, encore qu'il faille à ce niveau redéfinir ce qu'est la véritable nation aujourd'hui. Dans le travail qui est le nôtre, les calques viennent comme pour ajouter du déjà là, c'est-à-dire ajouter d'autres lexies et d'autres sens aux lexies qui sont connues dans les dictionnaires. C'est en effet le rôle recherché par le phénomène de calque chez Nganang. Les calques chez lui arrangent, soutiennent, font avancer la norme lexicale que l'on parcourt dans les dictionnaires pour l'entourer d'une logique ouverte vers le progrès et le dépassement. Notre thèse examine de ce point de vue le dynamisme, le progrès, l'avancement et l'enrichissement de la langue française dans les textes des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne : un avancement qui se fait par le biais de l'interlangue comme théorie critique. D'autres calques traductionnels figurent dans l'œuvre de Nganang, en voici l'exemple à considérer :

> « Mon vieux, on voit que tu n'y sais rien. Laisse-moi te dire que depuis la nuit des temps, le lit de la femme a toujours été le domicile de l'homme, du véritable homme. Et, le vendeur de cigarette, ironique : Aaah, lit de quelle femme ! Dis-nous que tu **calcules la tente** ». (Nganang, 2001 : 287.)

« Calculer la tente » ici veut dire admirer la tente, chercher à courtiser la tente. En effet, il ne s'agit pas pour nous d'exagérer et de proposer ici un commentaire inexact de ce qui est révélé dans le roman de Nganang sur le plan lexical. Il ne s'agit pas non plus pour nous d'attribuer des connotations contraires à celles que voudrait présenter cet auteur francophone dans son roman. Nous l'avons déjà dit, sur le continent africain, le langage n'est pas aléatoire ni tenant sur les contres vérités. Il est plutôt couvert de xénismes pour traduire les images, des métaphores, des comparaisons et toute forme d'implicite pour éviter de choquer, de déranger, de déplaire parce que l'africain aime bien plaire à l'autre. C'est dans cet esprit que Nganang filtre son langage et déploie le calque qui sert ici

d'analyse. Il s'agit donc d'un argument de plus venant pour expliquer que l'interlangue n'est pas un leurre, elle n'est pas sans image et sans contenance. Elle s'impose chez les romanciers de l'Afrique francophone à chaque fois qu'ils sont confrontés à révéler et à dévoiler ou encore à exprimer les bassesses, les non-dits, les ce qu'on ne doit pas dire ou qu'on ne devrait pas révéler. Il exprime dans le texte de Nganang, le caractère spécial que le secret occupe dans la société panafricaine.

Toutefois, cela ne signifie pas que Nganang cherche mémorablement à cacher une quelconque vérité à son lectorat. S'il en était le cas, l'auteur de *Temps de chien*[229] allait faire dans l'esthétique négative d'Adorno[230]. Il s'inscrit très loin de cette vision et propose la langue française comme un merveilleux instrument d'intelligence de la modernité. Ainsi, la modernité de cet auteur se définit en une phase : elle succède ce que nous avons appelé dans ce travail le « déjà-là », c'est-à-dire elle ne vient pas briser ou proposer une rupture imminente de ce qui a été proposé par d'autres éminences, mais elle vient pour collaborer avec des recherches éminentes.

Chez Nganang, la littérature ne se présente pas comme une littérature hors du monde, bien au contraire, elle associe les mondes. D'ailleurs, cet auteur n'est pas à revaloriser pour le français dans l'aventure littéraire africaine. Il n'est pas le seul romancier à créer de nouveaux possibles lexicaux dans l'exercice littéraire. On cite également à Kourouma qui depuis le début des indépendances avait commencé à redéfinir le français africain, notamment dans son premier roman à savoir : *Les soleils des indépendances*[231]. L'on se souvient que cet ouvrage a fait montre de plusieurs controverses et de polémiques. En effet, ce fut un livre de style et de thèmes étonnant et c'est pour cela que des éditeurs avaient du mal à le publier. Son cadet qui intègre notre corpus de base à savoir : *Allah n'est pas obligé*[232], ne dérobe véritablement pas la logique de son prédécesseur. Car, à l'intérieur, par le biais des calques, son auteur fait une photocopie des mots. Nous le remarquons encore à travers plusieurs calques traductionnels qui sont partout présents dans *Allah n'est pas obligé*[233]. En voici les exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages

[229]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 128.
[230]. Adorno (T.) cité par Zima (P.V.) dans *Théorie critique du discours. La discursivité entre Adorno et le postmodernisme*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2003, 287p.
[231]. Kourouma (A.), *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1976.
[232]. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 126.
[233]. Idem.

1	« Et d'abord …et un …. M'appelle Birayima. Suis **p'tit** nègre »	7
2	« La première chose qui est dans **mon intérieur** »	11
3	« Un enfant poli, écoute, **ne garde pas palabre** »	9

On note ici plusieurs calques traductionnels. Mais celui qui fait l'objet d'analyse est le mot « p'tit » répertorié dans la première phrase du roman. Kourouma n'emploie pas ce mot de manière référentielle. Il n'utilise pas cette lexie comme le proposent les dictionnaires en langue française. En effet, il l'utilise autrement ce qui fait que si tu n'es pas un lecteur endogène, tu finis par te perdre dans ce lexique nouveau. L'apostrophe qui sépare la lettre « p » de la lettre « t » empêche le lecteur de discerner le mot utilisé par son auteur. En effet, ce mot permet de marquer une certaine différence avec le plus connu de nos dictionnaires « petit ». En fait, on peut avoir l'impression que c'est pour des besoins ludiques et de distraction que ce terme est écrit ainsi par Kourouma.

D'autres part, il semble en préambule que l'auteur ne peut écrire sérieusement dans un français correct, or celui-ci n'est pas un écrivain comme les autres. Kourouma est un érudit littéraire de son temps car, en présentant cette lexie de la sorte, l'auteur présente sa vision du français, une vision nouvelle centrée sur l'interculturalité et le mélange de cultures. Cette façon d'écrire permet à Kourouma de représenter la nouvelle francophonie qui naît avec la cohabitation des cultures et des langues. Il suffit de voir la manière dont cet auteur présente le français dans son texte pour le comprendre. Dans ce roman, plusieurs langues gravitent autour du français pour composer l'interculturalité. Ainsi, dans ledit texte, l'auteur crée et invente pour compléter, apporter, et surtout pour émouvoir et promouvoir la langue française. Il montre à travers ce multilinguisme que la francophonie peut se permettre de cultiver la diversité en adoptant et en respectant toutes les cultures dont elle est composée. Cette promotion de langue passe aussi par le jeu. Ce jeu se lit à travers la forme que la lexie « P'tit » suscite dans l'œuvre. Pour cet auteur, la langue française retrouve à chaque fois dans le texte, un style nouveau et des dessins nouveaux. Elle se nourrit des réinventions et des formes nouvelles. *Allah n'est pas obligé*[234] est riche et la langue qui y est introduite est autant riche et innovant que le récit lui-même.

[234]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 130.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Dans notre exemple, il calque les mots dans sa langue maternelle en les traduisant parfois dans sa langue d'écriture. Le mot « petit » se trouve donc ici réinventé et cette réinvention se fait à partir d'un malinké populaire et d'un français approximatif. Avec Kourouma, le malinké se calque au français pour mieux l'enrichir. En général, il faut retenir qu'il s'effectue dans cet exemple un jeu de langues où la langue L1 et la langue L2 sont mises en égalité, en symétrie. D'ailleurs, nous avons remarqué que la langue L1 calque ses lexies pour venir en aide à la langue L2. L'un est utilisé pour permettre à l'autre de dire le monde et le monde qui est décrit est à la fois celui de l'un et de l'autre, il est également celui des deux. On peut en déduire là, que l'étude lexicale que prône le phénomène d'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, permet de définir la francophonie comme une communauté de l'entre-aide. On retient donc que les calques qui sont dans *Allah n'est pas obligé*[235] brisent les frontières. Ils brisent les frontières culturelles et linguistiques pour établir élargir la francophonie. Patrick Chamoiseau s'entretenait avec Anne Douaire concernant son rapport au monde et disait :

> « J'écris avec mon oreille, j'écris avec ma langue, j'écris avec mon toucher, j'écris avec de la musique et, en changeant comme ça l'angle d'approche, qui n'est pas un angle conscient, j'arrive à recomposer des choses. Et, il y a plein de procédures comme ça qui sont des procédures de libération et qui me permettent en même temps aussi d'avoir une très grande proximité avec cette divination que j'essaie de pratiquer à tout moment, c'est -à-dire en présence de toutes les langues, de toutes les cultures. [236]»

Cette conception s'accorde à celle que défendent les romanciers qui sont soumis à cette étude. Pour ces romanciers, cette vision sur la francophonie brise les pensées centralistes et la vision d'un nationalisme exacerbé qui fait que l'homme refuse de s'ouvrir et de continuer à se questionner sur l'idéal et l'essentiel. Patrick Chamoiseau vient là proclamer la route d'un monde revisité à la lumière d'un idéal recherché aujourd'hui dans toutes les sphères sociales, nous dirons même sociétales. Pour ce critique, la littérature se présente comme un lieu qui invente le système et permet de recourir à une société libérale et légitime. Les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne, par le biais des calques, font une exhibition du « Tout monde », et proposent une francophonie plus juste et plus égalitaire. Pour Kourouma, l'espace francophone est un tout homogène où sont effacées les frontières. Dans son texte, on note d'autres calques traductionnels à l'instar de :

---

[235]. Kourouma (A.), *op.cit*., p. 131.

[236]. Chamoiseau (P.), « Entretien public avec Anne Douaire », dans Beïda Chikhi (dir.), *L'écrivain masqué*, Paris, PUPS, coll. « Lettres francophones », 2008, p.233.

« … Et deux …. Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai **coupé cours élémentaire** » (Kourouma, 2000 : 7.)

Kourouma livre ici un calque très original qui se donne à lire à travers la substitution du sens des verbes utilisés. Il n'est donc pas étonnant de comprendre avec Edmon Biloa que le calque traductionnel n'est pas différent du calque sémantique[237]. Car, lorsque l'on calque, c'est pour retrouver une image identique de l'objet calqué. Ainsi, les lexies françaises qui sont calquées du malinké sont pour multiplier le français, nous l'avons dit. En effet, Kourouma estime qu'il ne faut pas enrichir le français sans pourtant reconduire les fruits de cet enrichissement à la norme lexicale française. C'est pourquoi, on remarquera que certes certaines lexies sont des productions malinkés, c'est-à-dire les calques, mais hélas, ils ne sont pas retranscrits comme tels. Ils sont pour la plupart retranscrits dans les textes en langue française. Ce qui veut dire que Kourouma a le souci de se faire comprendre et d'inscrire son roman sur une culture mondiale. Cela veut aussi dire que l'enrichissement du français se fait à partir de lui-même chez. On en déduit donc que par les invariants lexicaux observés, cet auteur francophone fait participer la langue normative dans son processus d'enrichissement.

Dans tous les cas, la norme linguistique relève de l'observation des discours quotidiens d'une langue (Martel et Cajolet- Langanière : 1996). Elle est exactement le produit des différents usages des personnes, c'est-à-dire, elle est l'usage courant et référentiel d'une communauté donnée. En général, autant il existe des usages de langues, autant il existe aussi les normes. Par exemple, le français du sud de la France n'est pas le même que celui retrouvé à Paris, encore moins à Rennes. A cet effet, il ressort que chaque communauté à une norme. Ainsi, la francophonie est un ensemble de « normèmes[238] » qui constituent la richesse du monde francophone et du français lui-même. Avec le phénomène de calque, les lexies marchent vers une certaine interlexicalité c'est-à-dire les lexies se mettent en abîme en gardant le sens de la lexie calquée. Hormis ce calque analysé, nous avons rencontré un autre calque qui se trouve ci-après : « Couper cours élémentaire deux ». Ce calque signifie avoir cessé les études en classe de CE2, n'avoir pas été en CM1 ni en CM2 et de n'avoir pas fréquenté le secondaire. On remarque donc très vite que « Birahima » aurai bien aimé continuer son cursus scolaire comme les autres enfants de son âge mais il n'en a pas été le cas.

---

[237]. Biloa (E.), *Le français des romanciers Négro-africain, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes*. Paris L'Harmattan, 2007, p. 267.

[238]. Biloa (E.), Biloa (E.), *Le français des romanciers Négro-africain, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes*. Paris L'Harmattan, 2007, p. 349.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

C'est pourquoi, il laisse entendre dès le début de l'énoncé que son école « n'est pas allé très loin », c'est-à-dire qu'il n'a pas un bon niveau d'étude. Il fut déscolarisé très tôt par manque de moyens financiers de ces parents. A première vue, l'on peut penser que le texte de Kourouma est incompris par la faute des expressions utilisées. L'on pourrait également penser qu'il s'agit ici d'une certaine insécurité linguistique. Or, Kourouma, nous n'allons pas cesser de le signifier, utilise l'interlangue pour rendre compte d'une réalité sociolinguistique que traverse l'Afrique francophone aujourd'hui sur le plan linguistique. En effet, il s'agit presque toujours d'une orientation particulière du français que parlent des vivants de cette partie du monde. Ce français est naturellement caractérisé par une élite critique comme une « mise en mots » française qui traverse une grille africaine « (sémantaxe)[239] ». Bon nombre de tournures paraissant bizarres doivent probablement être interprétées comme résultant de l'utilisation des ressources de la grammaire française pour traduire une information conformée selon les normes du discours africain. (Manessy, 1993 :18).

En fait, ce qui est vraiment absurde, c'est que beaucoup aimeraient rencontrer à jamais un français statique et invariable, or cela est quasiment impossible surtout quand on sait que la compétence lexicale « est en effet extrêmement diversifiée chez les individus d'une même communauté, et chez le même individu, aux différentes étapes de la vie. » (Louis Guilbert, 1972). In fine, « la notion de norme linguistique et ses normèmes que sont la norme phonologique et la norme lexicale sous-tendant ce que Manessy a appelé la norme endogène » Edmond Biloa : 2007). En plus, le français qui est écrit par Kourouma n'est pas observable seulement que sur le plan linguistique, il est aussi et surtout un français qui obéit à l'urgence sociale et environnementale. Car, la norme sociale est le résultat d'une variété standard et dominante. Elle se mesure à partir des productions sociales du langage ou des langues. Si la norme linguistique correspond aux différents usages réels, la norme sociale où appartiennent les romans de l'Afrique francophone subsaharienne catégorise ces usagers et sélectionne et évalue sous forme comparative.

De ce fait, le verbe « couper » garde le même sens que celui de « s'arrêter » dont on pense que Kourouma devrait utiliser pour respecter la norme Hexagonale. Car, « Couper » veut dire séparer une chose en deux parties ou plusieurs, tandis qu'« arrêter » exprime la finalité du mouvement exercé par le processus de couper. Kourouma propose donc que comme ces deux lexies aboutissent aux significations, elles devraient exprimer presque les réalités identiques. Car, la norme sociale que nous venons d'examiner

[239]. Albert (C.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 1999, p. 154.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

considère identiques les deux verbes et les octroient le même sens. On comprend donc que le phénomène de calque qu'inaugure le concept d'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne inaugure en même temps un rapprochement lexicale et sémantique des mots. Il permet aux locuteurs exogènes ou non de s'exprimer librement et de raccourcir leurs communications quotidiennes. Nous avons également rencontré un autre calque qui exprime les mêmes réalités que celui que nous venons de décrire. Il est présent dans cet exemple :

« **J'ai quitté** le banc parce que tout le monde a dit que l'école ne vaut plus rien. » (Kourouma, 2000 :7.)

En effet, en observant la position de cette lexie dans ce passage de l'œuvre, on découvre que le style romanesque de Kourouma interpelle le critique concernant la place du langage, par ricochet celui de la langue dans les œuvres littéraires. En effet, dans cette œuvre, l'auteur s'amuse avec le lexique pour enrichir la langue en multipliant les mots du vocabulaire à partir des outils linguistiques préexistants. Nous remarquons donc qu'à partir de ce processus de restauration linguistique, l'auteur lègue un sens second au verbe « quitter » qui, non seulement il est reconnu comme étant la lexie « quitter » comme la norme l'institut, mais porte par ce processus, le sens des lexies « arrêter », « partir », « abandonner ». Ce qui fait qu'il n'est plus seulement le verbe « quitter », mais il est en même temps, les verbes « arrêter », « abandonner »

De plus, on remarque que ce verbe est tout au début de la phrase et se conjugue notamment au passé composé. Or le passé composé de l'indicatif a ceci de particulier : il affectionne produire les événements qui se sont déroulés dans le passé certes, mais par le mode indicatif, il l'aime recouvrir des réalités exactes et vraies qui se sont déroulées dans un passé pas très lointain. Nous découvrons donc avec Kourouma que le français occupe dans son roman la place de norme interne au divers français répertoriés en Afrique francophone subsaharienne. En effet, la norme interne du français en Afrique particularise le français selon les différents pays où ce français est véhiculé. Ainsi, le français du Gabon ne sera pas le même que celui du Congo et celui du Congo sera encore différent de celui du Cameroun pour ne citer que ces pays-là. Ce qui veut dire que la notion de norme reste très complexe à définir. En ce qui concerne Kourouma par exemple, il s'agit du français parlé en Côte d'Ivoire. Comme nous l'avons dit dans les tous premiers arguments de cette thèse, il s'agit d'un français influencé par les langues locales comme on peut le remarquer d'ailleurs dans tous les pays africains où le français est parlé. A l'intérieur de la Cote d'Ivoire même, la tonalité d'un « bété » n'est pas la même

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

que celle d'un « dioula/malinké ». En effet, quand ces deux locuteurs parlent le français, on peut découvrir que celui-ci est un « bété » et que l'autre est « dioula/malinké » sans faire le constat sur le plan morphologique des mots, rien que par l'écoute de leur tonalité. Car, aussi bien que ces deux dialectes sont différents sur le plan lexicographique, ces deux locuteurs ne sauraient s'exprimer en français de la même manière.

C'est justement pour empêcher que se soulèvent les tensions ethniques que le premier Président de ce pays Houphouët Boigny et d'autres dirigeants de l'époque ont déclaré le français comme langue officielle, langue de l'éducation, de l'administration, des affaires et d'ailleurs de toutes les sphères sociales de la nation. Le français occupe une place hégémonique sur l'échiquier sociolinguistique en Côte d'Ivoire. Il est brandi comme un moyen puissant de neutraliser les particularismes locaux et les tendances centrifuges de certains. On remarque donc même qu'au sein d'un même pays, le français peut se diversifier. Définir le français en Côte d'Ivoire c'est décrire les usages lexicaux/sémantiques qui sont constitués de formes lexicales comme par exemple les mots, les syntagmes et les termes articulés au couple formes sens. L'Agence Universitaire de la Francophonie oriente et structure les recherches sérieuses sur le français ivoirien. C'est dans cette optique d'ailleurs qu'il est impopulaire pour une langue d'être statique. Elle est évolutive, toujours prompt à s'ouvrir à de nouveaux possibles capables de l'émanciper. Cette émancipation lui permettra d'accroître ses locuteurs.

Ceci n'est pas seulement valable pour le français, mais également pour toutes les langues. En effet, toutes les langues sont confrontées à des différents niveaux de langue. Elles partagent toutes cette situation liée aux escaliers normatifs. Mais pour les romanciers de l'Afrique francophone, ces écarts montrent que celle-ci s'élargit et élargit son champ d'actions. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus face à une mondialisation très avancée et azimute. Pour cela, chaque domaine est confronté par ses velléités internes, la langue française ne peut, de ce point de vue se mettre à l'écart. Elle suit son cheminement que lui impose le temps et l'histoire. Le français tel qu'il est écrit dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, ne se différencie en rien à sa véritable expression en Afrique. De l'Afrique centrale en Afrique de l'ouest, le français calque les langues du substrat et les langues du substrat calquent le français. C'est pourquoi la cohabitation du français avec les langues locales africaines est un bel exemple de coopération culturelle. Par conséquent, on découvre finalement que le contact de langue qui se révèle ici par le biais de l'interlangue est une représentation extérieure du monde. Évidemment, personne ne peut rien y faire, le monde est comme devenu un véritable village. D'ailleurs, sans ce

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

contact de langue entre le français et les langues pilotes, les romanciers francophones d'Afrique estiment que la francophonie reste indéfinie.

Aujourd'hui, selon la recherche de l'Organisation Internationale de la Francophonie de 2014, il y a en Afrique près de 274 millions de locuteurs qui s'expriment et communiquent chaque jour en français. De plus, les recherches disent que ce nombre deviendra encore plus dense d'ici quelques années, car l'Afrique constitue le cœur battant et l'avenir de la Francophonie et du français. En effet, pour peu que le français occupe la place unique de langue du système éducatifs et celui des médias, les défis de qualité du français ne s'imposent pas. Cela veut dire qu'il n'est pas sage de considérer l'interlangue française qui se donne à lire en Afrique comme « un bizarre », mais comme un « bidon ». Encore qu'il faille que les gens comprennent ce que nous nommons sous la parure de « bidon ». En effet, nous voulons faire allusion ici à la dimension, à la longueur et la largeur que le français porte en Afrique. Nous estimons qu'il est en effet une langue pas comme les autres chez les habitants de l'Afrique francophone subsaharienne et c'est pourquoi ils peuvent l'inventer en utilisant les formes et les structures qu'ils désirent. S'agissant de son devoir d'écrivain français Gaston Miron dit : « Parfois je m'invente, tel un naufrage, dans toute l'étendue de ma langue[240] ». Comme pour dire, il ne prévoit pas d'écrire tel mot à la place d'un autre quand il écrit. Cet exercice d'écriture s'impose à lui tel l'aspiration et l'inspiration s'impose chez un vivant. Kourouma lui-même dit, s'agissant de son rapport avec le français que :

> « Il ne s'agit pas de traduire. Il s'agit de montrer comment les gens voient le problème, comment leurs sentiments se succèdent, comment les mots se succèdent dans leur pensée. […], le problème, c'est que je ne trouvais jamais le mot exact qui correspondait à ce que je voulais dire. [241]»

On peut le voir, il montre bien dans ce passage que l'écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne ne s'efforce pas de traduire les mots, mais la pensée. Ce qu'il annonce est autant vrai que dans *Verre Cassé*[242] de Mabanckou, nous retrouvons les calques traductionnels qui ne font pas que traduire les mots Lingala insérés par cet auteur dans son texte, mais se proposent d'abord de représenter un monde conformément à la pensée que Mabanckou se fait de ce monde. Voici deux exemples de calques traductionnels :

---

[240]. Miron (G.), cité par (C.), Albert, in Francophonie et identités Culturelles, Paris Karthala, 1999, p.15.
[241]. Albert (C.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris Karthala, 1999, p. 16.
[242]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 126.

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« ah la France, ne m'en parle même plus **Verre Cassé**, j'ai envie de vomir. »	65
2	« L'Affaire de **Crédit a voyagé** qui divisait le pays, il a vanté l'initiative de l'Escargot en tété. »	41
3	« L'ancien président congolais Yombi Opangault a dit **vivre durement** aujourd'hui [...] »	28

Dans le roman de Mabanckou, les calques n'expriment pas directement un aspect social. La majorité des calques cités sont des pures inventions créées par leur auteur. Car, bien qu'on remarque que les mots appelés calques ici sont des expressions françaises, il y a en effet qu'ils ne sont pas utilisés pour convaincre et soutenir une idée. Ces expressions lexicales sont introduites comme de simples inventions que le littéraire utilise pour nommer son récit. De ce fait, on pense justement que le phénomène de calque n'est pas forcément une manière pour un écrivain de dénoncer un fait ou une réalité sociale, il représente également le style propre d'un écrivain, sa « littéralité » à lui, son « sociotexte » à lui. C'est le moi de son écriture, c'est l'élégance et l'originalité même de son écriture. Du moins, c'est ce que nous constatons avec la lexie « Verre Cassé » et d'ailleurs, c'est la même chose avec la lexie « Crédit à voyagé ». Ces deux lexies sont différentes de la lexie « vivre durement » qui se trouve dans la première phrase.

A la différence des deux autres, cette lexie est une forme de traduction que Mabanckou se propose d'injecter dans son roman pour exalter la couleur locale de son texte. Ce qui n'est pas le cas s'agissant des deux autres lexies. Celles-ci présentent tout simplement l'imaginaire de l'écrivain face au langage. Ainsi l'écrivain se permet de créer, de fabriquer lui-même les mots, les termes et expressions. Cela témoigne finalement que hormis la norme générale à laquelle l'écrivain est amené à inscrire dans son texte et la norme sociale lui permettant de traduire avec fidélité le réel, s'ajoute la norme imaginaire propre à chaque écrivain. On parle par exemple de la norme langagière chez les écrivains très connus comme par exemple Sony Labou Tansy avec ses facéties du langage comme la dérision, Alain Robbe Grillet, avec sa mise en abîme du récit et bien d'autres. On réalise de ce point de vue, que le français est un français « multinorme ». Maurais n'a pas mal vu lorsqu'il a affirmé que la "babélisation" du français est à redouter dans un contexte où les normes se multiplient comme des fourmis magnions :

« La question de l'avènement d'une langue française aux normes plurielles doit être abordée avec précaution. D'une part, il ne faudrait pas lâcher la proie pour l'ombre en provoquant ou en hâtant la fragmentation d'une langue qui permet l'intercompréhension au plan international. [243]»

Poirier renchérit lui également quand il dit :

« Il faut constituer les recherches en cours et ne pas hésiter à décrire les diverses transformations que le français a pu subir dans l'espace francophone. C'est à la lumière de cet ensemble des descriptions locales, régionales, et nationales qu'il vaut mieux ne pas encourager si l'on veut maintenir l'unité du français et favoriser la maîtrise d'une langue de qualité. L'objectif sera atteint quand la norme du français sera devenue une règle souple, garantissant une communication claire, efficace et la plus esthétique possible dans le respect des identités, sans restreindre l'intercompréhension à l'échelle mondiale. [244]»

Pour les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne, la norme standard du français pose problème. Car, la conception uniforme du français est un leurre. Aujourd'hui, le français est devenu la langue de communication, la langue internationale et de grande diffusion, langue officielle et véhiculaire partout là où il est parlé. De ce fait, ses multiples usages naissent de partout. Il va donc falloir que l'on tienne compte de ses possibilités d'usages et chercher à découvrir ce qu'elles présentent comme atouts et apports. Après avoir relevé les apports possibles issus de ce dépouillement, on peut éventuellement prendre en considération des formes qui peuvent servir à la langue pour faire prévaloir son émergence. Comme l'atteste Henriette Walter, au fil du temps, la langue française n'est plus : « Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre, la langue française est en perpétuel mouvement. Étant en contact permanent avec d'autres langues, elle finit par se renouveler sans discontinuer. A l'observer sous le soleil des tropiques, elle a bien pris de belles couleurs. [245]». Oui, en Afrique francophone subsaharienne, le français se renouvelle et se dote de couleurs arc-en-ciel nouvelles qui font augmenter ses locuteurs sur le plan international. En Afrique, le français n'est pas seulement un simple moyen d'élargir le réseau de la communauté francophone nationale et internationale, outil de possibilités d'embauches aux entreprises françaises coopérant avec les francophones. Il est aussi considéré comme une langue nationale. C'est cette vision qui est défendue par les

[243]. Maurais (J.), L'avènement d'une langue française aux normes plurielles : un point de vue québécois » dans Di*versité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Beyrouth, AUF, IXe Sommet de la Francophonie, 2001, p.107-114.
[244]. Poirier (C.), Réseau Étude du français en francophonie (EFF) : vers une nouvelle pratique de la lexicographie du français », dans *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* , Beyrouth, AUF, IXe Somment de la Francophonie, 2001, p.19-39.
[245]. Walter,(H.), « Francophonie en Îles », dans Notre librairie, numéro 143, p.32-37.

romanciers qui composent notre travail. Ainsi le confirme les calques stylistiques ci - après :

3. 2. Calques stylistiques

On appelle Calque stylistique, des expressions imagées et analogiques qui se donnent à lire dans les textes. En effet, il est habituel de voir dans les œuvres, des expressions, des comparaisons, des images, des figures de styles présentant pour la plupart des réalités sous forme d'images. Ces réalités sont souvent confondues aux maximes et aux proverbes. Or, il s'agit des calques stylistiques. Les calques stylistiques sont en effet une traduction correcte ou non de la vision du monde de la langue L1 qui s'injecte par l'auteur dans la langue L2. Plusieurs calques stylistiques composent notre corpus. Dans *Temps de chien*[246] de Nganang par exemple, nous avons rencontré une diversité de calques stylistiques. Pour bien faire, nous avons opté de nous intéresser aux illustrations ci-après :

« Massayo **s'était gratté la tête**, avait réfléchi un instant, mais avait dit qu'il avait encore les moyens de me nourrir ». (Nganang, 2001 :15.)

En général, même si l'expression « se gratter la tête » est bien connue en français signifiant le fait qu'une personne fasse les mouvements de caresses sur ses cheveux ou touche sa tête, il faut souligner que ladite expression est un indice présentant l'état de la personne sur le plan psychologique. Le plus souvent, c'est lorsqu'une personne est stressée lors d'un discours qu'elle se « gatte la tête ». Elle cherche à se rassurer tout en réfléchissant à la conversation qu'elle a avec un tiers. Il s'agit également et souvent d'un moment de questionnement, de « cogiter » dans le but de trouver la réponse à la question qui perturbe, qui laisse la personne perplexe et sans réponse. On se gratte généralement la tête lorsqu'une circonstance, une situation laisse à désirer, c'est lorsqu'elle dérange et pousse l'individu à finir dans un questionnement permanent. Dans l'œuvre de Nganang, c'est le personnage de « Massayo » qui se « gratte la tête » parce que « Mboudjak », son chien, ne pourra plus jamais aller chez le vétérinaire et risque d'ailleurs de ne plus bénéficier des honneurs que lui attribuent les chiens de son quartier. Car, son maître est face à de graves difficultés financières, causées par son licenciement. C'est pour cela qu'il se gratte la tête » pour exprimer son désespoir et sa mélancolie.

[246]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 130.

En examinant la profondeur de son sentiment, on découvre au final que l'expression « se gratter la tête » exprime l'état psychologique d'un individu. Elle montre que l'individu vit la difficulté et qu'il aimerait bien y trouver une solution rapide à cela. En effet, l'écrivain francophone d'Afrique se trouve confronter à un dilemme. Quand il écrit, il écrit pour laisser couler une pensée. Il cherche à développer et à construire un point de vue par rapport à un problème, à une difficulté que sa conscience aimerait appeler à l'ordre. Or, il se trouve qu'à chaque période qu'il écrit, d'aucuns estiment qu'il transpose

> « en français un univers culturel africain non seulement en adaptant la langue française-subvertie par le rythme des langues de substrat, modelée, en la pliant aux tours africains calqués ou à la « sémantaxe », violentée au besoin- mais encore en s'appropriant un genre qui a ses racines dans une tradition culturelle radicalement autre : le roman. [247]»

De ce fait, on peut s'imaginer que l'écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne se pose des questions concernant sa situation de l'écrivain à la croisée des langues et des cultures. Il vit une insécurité permanente pratiquée par les puristes de la langue française. Cette insécurité fait qu'à chaque fois qu'il écrit, il écrit avec méfiance de peur de ne pas écrire un français correct. Il vit donc cette méfiance alors que le travail d'écriture est d'abord un travail de l'esprit qui demande une bonne concentration et l'usage des mots justes. En effet, en réalité, un bon rédacteur ne doit pas écrire avec méfiance. Si celui-ci écrit avec cette posture, il risque d'écrire seulement ce que les lecteurs aiment alors que le but de l'écrivain est d'abord de partager ses sentiments par rapport à un fait, une situation ou une opinion générale. L'écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne écrit pour enquêter, mais aussi pour rechercher et comprendre, cela avec le désire de proposer une vision qui lui semble cohérente. Devrait-il considérer sa langue d'écriture comme un frein ?

Notre travail de critique se limite d'analyser et de faire découvrir rien que les silences et les présupposés. En effet, les calques stylistiques confrontent les identités culturelles dans les romans. A travers ces calques, Nganang doublent les significations des lexies. Car, dans son texte, on rencontre des lexies qui portent deux ou trois significations à la fois. Dans cette perspective, le mot calqué porte non seulement sa signification de référence, mais peut en même temps occupé deux ou trois sens. Ici, le premier sens que porte la lexie, c'est le sens de l'expression calquée, ensuite, il porte en second, le sens de la traduction de cette expression-là. En fait, au cours de ce processus, on calque non seulement le sens des lexies, des mots, mais surtout celui de la conception

[247]. Prignitz (G.), dans « Les limites de la transposition en français d'un univers culturel africain à partir d'un roman burkinabé, *L'Epave d'Absouya* », in *Francophonie et identités culturelles*, de (C.), Albert, Paris, Karthala, 1999, p. 147.

que l'auteur voudrait accorder à ce mot. Il s'effectue en ce moment-là, un véritable transfert de culture. Il semble donc que l'écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne veut par les calques stylistiques, partager sa langue, présenter son environnement socioculturel.

Par ailleurs, la collaboration multilatérale qui existe entre les romans de l'Afrique francophone subsaharienne et le français est en route pour produire une analyse bilatérale des dynamismes linguistiques du français au XXIe siècle. Car, cela va au-delà d'un simple désir de présenter son milieu socioculturel. Elle est une autre manière de classer les diverses identités culturelles qui parcourent la Francophonie. Labrie et Sales déclarent :

« L'étude de la concurrence des normes permettra de mieux saisir les dynamiques sociolinguistiques découlant des rapports complexes de domination et de marginalisation à l'œuvre au sein de la Francophonie, comme dans toute autre région du monde. [248]»

Le rapport que l'interlangue entretient avec le français n'est pas en principe un problème de norme, c'est plutôt un problème d'accord et de non accord. Car, une politique d'ensemble venant à solliciter l'engagement de toutes les forces vives du monde francophone permettra de résoudre, tant soit peu cette complexité. D'après cet extrait du texte de Nganang, le français se porte bien en Afrique et c'est d'ailleurs pour cela que les africains l'embellissent de leur style. Nous avons dans l'exemple ci-dessous, un autre calque stylistique.

« J'avoue tout de même que mes balades assidues font aboyer d'envie les chiens de notre quartier.
N'est-ce pas ton maître a de l'argent ? Aboient-ils à notre passage.
Tu as déjà vu quoi
Et moi, je leur réponds, amusé :
Est-ce qu'un grand est un petit » (Nganang, 2001 :17.)

« Est qu'un grand est un petit » est un calque stylistique comme nous venons de le signaler. Ce calque est dans une forme interrogative. Car, il commence par l'adverbe interrogatif « Est-ce que » qui indique l'interrogation selon *Grammaire en dialogue*[249] de Claire Miquel. Cet introducteur marque un style lourd et il est préférable de l'utiliser que dans un langage courant selon *Grammaire essentielle du français*[250] de Ludivine Claud, Muriel Lannier et Yves Loiseau.

---

[248]. Labrie, (N.), et Sales (A.), « Réseau d'observation du français (ODF) et la question de la norme », dans *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Beyrouth, AUF, Ixe Sommet de la Francophonie, 2001, p.47-51.
[249]. Miquel (C.), *Grammaire en dialogue*, Paris, Broché, 2005.
[250]. Claud (L.), Lannier (M.) et Loiseau (Y.), *Grammaire essentielle du français*, Paris, Bronché, 2015.

Toutefois, nous remarquons que cette intonation « Est-ce que » n'est pas suivie d'un point d'interrogation comme à l'accoutumée. En fait, selon nos deux livres de grammaires cités, dans une phrase interrogative française introduite par l'intonation « Est-ce-que », le marqueur interrogatif « Est-ce que » est précédé par une phrase affirmative avec le couple (sujet+ verbe + complément) et se termine par un point interrogatif même si la phrase est avec ou sans mot interrogatif. Exemple : Est-ce que je peux venir avec toi ? (Pas de mot interrogatif), Qui est-ce qui t'accompagne au marché ? (Avec mot interrogatif via Qui). Ceci est valable pour l'interrogation partielle que pour l'interrogation totale. En somme, il nous semble évident que Nganang marque une nouveauté syntaxique à travers cette absence de ponctuation. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce calque est entouré de guillemets pour laisser entendre que l'auteur cherche à expliquer l'expression utilisée.

En effet, par les calques, les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne maintiennent le français dans une ère nouvelle où les lexies sont en renouvellement et où la syntaxe fonctionne avec une certaine vitalité. Car, ce calque stylistique exprime la grandeur, la maturité et la généralité. Il semble donc que Nganang veut montrer à nouveau ici le côté général de la langue française en Afrique francophone subsaharienne. D'ailleurs, nos deux livres de Grammaires énoncés ont indiqué que l'intonation « Est-ce que » est utilisé généralement dans le langage courant, populaire. En conclusion, pour Nganang, le français est devenu populaire dans son continent, dans son pays, dans l'espace francophone d'Afrique. Car, la place de langue de prestige et d'officialité qu'il occupe et cela depuis le début des indépendances s'intensifie de jour en jour de telle sorte que chaque famille et chaque foyer de l'Afrique francophone subsaharienne s'exprime en langue française.

Au vu de cette révélation, il ne faut pas seulement penser que « certains vocables français employés par[251] » les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne « présentent une haute dose d'hermétisme, comme si [...] [252]» les écrivains francophones d'Afrique avaient « sciemment recherché l'opacité[253] ». Car, la francophonie qu'incarne la langue française

« ne concerne pas simplement le fait, pour tel individu, de parler français, mais renvoie au constat historique suivant : plusieurs nations, se sachent clairement différentes, reconnaissent

[251]. Blachère (J.-C.), in « Les maux du langage dans l'œuvre de Kourouma » dans *Francophonie et identités culturelles* de (C.), Albert, p. 138.
[252].Idem.
[253]. Blachère (J.-C.), in « Les maux du langage dans l'œuvre de Kourouma » dans *Francophonie et identités culturelles* de (C.), Albert, p. 138

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

avoir une langue en commun. Parler de francophonie implique donc naturellement qu'on s'engage dans une dialectique du commun et du singulier, de l'universel et de l'identitaire. [254]»

La francophonie implique partiellement que le français devient ma langue et celle de l'autre. Ce qui montre bien évidemment que l'écrivain de l'Afrique francophone peut se permettre d'enrichir le français comme peuvent le faire d'ailleurs, les écrivains québécois, belges, français, suisses, et ceux du Maghreb. Le français est la fraction qui unit les peuples, les nations, les pays, les régions, les familles, les foyers : les Hommes. Le français unit les langues comme l'illustre une éminence littéraire africaine de la deuxième génération :

« Il m'arrive par exemple, d'être bloqué quand j'écris. Je ne trouve plus les mots que je voulais employer, et auxquelles se substituent obstinément des mots et des pensées fon ou yourouba là où certaines pensées ne veulent pas être traduites et véhiculées en langue française, ma langue de travail habituelle. [255]»

Cette vision clairement soutenue par Olympe Bhêly Quenum explique elle aussi l'introduction des particularités langagières qu'on rencontre dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Elle justifie l'insertion des calques stylistiques introduits dans *Temps de chien*[256] Nganang. L'écrivain francophone d'Afrique collabore avec deux cultures linguistiques identitaires dans son texte, c'est pour les relayer quand besoin se fait sentir. On peut donc dire que le roman de l'Afrique francophone subsaharienne se construit de deux langues.

In fine, le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne, conscient des enjeux vitaux pour l'avenir du français en Afrique, souhaite se donner les moyens de renforcer la position mondiale du français, pour qu'elle conserve les atouts qui, aujourd'hui lui confèrent un statut des fonctions et un réel pouvoir d'influence en agissant sur le nombre de locuteurs, le maintien de son caractère officiel dans les États et les organisations internationales ; son usage comme un des moyens de communication et d'expressions culturelles. Mabanckou par exemple, utilise les calques stylistiques centrés sur des comparaisons et des métaphores pour renforcer ses recherches du français.

---

[254]. Soubias (P.), in « Entre langue de l'Autre et langue à soi » dans *Francophonie et identités culturelles* de (C.) Albert, p. 119.
[255]. Olympe Bhêly Quenum cité par Gandonou (A.), dans *Le roman Ouest-africain de langue française Étude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002 p. 8.
[256]. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 140.

« Son roman exubérant, truculent, bavard, tonitruent et très comique, raconte l'histoire de verre Cassé, un client assidu du client a voyagé, un bar congolais, marqué par toutes formes de systèmes. Car, au « crédit a voyagé », toute l'Afrique y est livrée avec un langage fonctionnel et très marqué par le substrat et le populisme. »

C'est pour cela que ce roman se présente de tout évidence comme un véritable étalage où toutes les couches sociales sont admises. Mais les plus nombreux, il faut le signaler, sont en effet des personnes les plus vulnérables, c'est-à-dire des personnes qui connaissent des situations sociales les plus compliquées. De « l'homme en Pampers », en passant par « l'homme dénigré par son fils et son européenne », pour revenir à « crédit a voyagé » lui-même, chacun d'eux a vécu un obstacle qui totalement brouille les pistes de sa vie sociale. De fait, il se vit dans *Verre cassé*[257] un socialisme et un populisme qui encourage Mabanckou en introduire des calques stylistiques. Voici un exemple rencontré :

« **Le type en Pampers** semblait ce jour-là chercher ses mots, puis il a soudain retrouvé sa verve, a continué son récit sans s'assurer que je le suivais. » (Mabanckou, 2005 : 46.)

Ce calque stylistique est sous forme nominale vu qu'il n'est pas composé d'un verbe conjugué ni d'un verbe à l'infinitif. On aperçoit en effet qu'il s'agit d'une onomastique composée des termes anonymes que sont « type » et « en Pampers ». On se rend donc compte que Mbanckou initie dans son roman l'onomastique populaire congolaise. Car, il faut signaler au passage que les jeunes congolais, notamment les congolais de la République Démocratique du Congo ex Zaïre avaient depuis des années 50 initié une manière particulière de s'habiller semble-t-il pour représenter l'étudiant congolais de Paris revenu au Congo pendant les vacances. Cette manière de s'habiller s'appelle la « SAPE ». Selon un ancien « sapeur », Elvis Guérité Makouesi, la « SAPE » se définirait comme « une société initiatique qui a ses us et coutumes mais qui est aussi un art […], une manière d'être, de se vêtir, de se comporter, tout en intégrant la non-violence. [258]» En effet, la SAPE est un art, un véritable mode d'expression. La SAPE telle qu'elle est vue aujourd'hui, rappelle un fait historique important.

Au sortir de l'indépendance du Congo belge, le Président Mobutu annonce en 1971, une politique de l'inauthenticité et des mesures fortes sont prises pour s'affranchir le congolais semble-t-il de la culture coloniale. Ainsi, il prône l'interdiction des costumes occidentaux, forcément assimilés aux colons. C'est alors qu'il fait la promotion de la

[257]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 137.
[258]. Guérité Makouesi (E.), *Dictionnaire de la SAPE Société des Ambianceurs et des Personnes Élégante*, Paris, Publibook, 2013, 202 p.

l'abacost, un costume masculin au tissu congolais avec les manches courtes et longues sans col, porté sans chemise ni cravate. Au-delà de cet aspect historique de la « sapologie », cette citation de Makouesie indique que la SAPE est aussi une manière de voir et de faire. La SAPE est un style, un procédé, une identité. Comme le font beaucoup de personnes de son époque dans d'autres domaines, Mabanckou s'approprie le concept des sapologues dans le roman.

Ainsi, les noms des personnages de son texte rappellent la pensée « sapologue ». Car, pour nommer les personnages comme « Verre Cassé » ou le nom anonyme et drôle de « type en Pampers », cet écrivain francophone adopte le style saplogue. Les noms de ces personnages sont marqués par une comédie anthroponymique qui rappelle la comédie vestimentaire des sapologues. Avec Mabanckou, la « sapologie » quitte le vestimentaire pour s'implanter dans de la littérature. Ce qui est une véritable originalité. Aussi, avec la marque « sapogique » de l'écriture, Mabanckou présente l'interlangue comme un instrument qui permet aux auteurs francophones d'Afrique de s'authentifier et dans le même temps, authentifier le français d'Afrique. Pour finir ce travail concernant les calques stylistiques, nous avons également rencontré d'autres passages textuels dans le texte de Kourouma que voici :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« je vais **vraiment vraiment** conter ma vie de merde de damné. » « Et écrivez **tout et tout** »	10
2	« **Avant tout** ça, j'ai marché à quatre pattes, […] » « **Avant ça**, j'étais peut-être dans le ventre »	11
3	« **Avant tout ça**, j'étais un gosse dans la case avec maman » « **Avant d'être** un enfant de la rue, j'étais à l'école »	11

En effet, ce n'est pas ces accouplements de phrases qui représentent les calques stylistiques dans l'œuvre de Kourouma. C'est plutôt l'introduction de certains indices aux allures d'adverbes à savoir : « vraiment vraiment », « tout et tout », « Avant tout », « Avant ça », « Avant tout ça », « Avant d'être » qui sont en général des calques stylistiques. En général, le malinké dont est calqué ces adverbes s'accommode facilement à ce type de

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

phrase car il est très souvent question en malinké de lire ce type de répétitions dans les discours des locuteurs. Le maliké fait partir des nombreuses langues africaines qui adorent exprimer les détails dans le discours. Ainsi ces adverbes permettent au narrateur du roman de maintenir la véracité du récit. Ici, ils introduisent une certaine insistance, une marque de répétition, de redondances suscitées par le narrateur pour interpeller le narrataire. Comme cela se donne à lire, ces adverbes sont introduits en début de phrase pour marquer une saturation anaphorique à travers la gradation « vraiment, vraiment, tout et tout, Avant tout, Avant ça, Avant tout ça, Avant d'être ». Ici le narrateur cherche la suite de sa parole et donne l'impression de ne pas savoir exactement ce qu'il doit décrire. Il semble donc que les expressions et les mots lui échappent et que c'est pour cette raison qu'il exprime ce mutisme, ce silence se traduisant ici par la répétition exacerbée des adverbes, des marques complexes.

Au regard de cette analyse, il se dégage une raison permettant d'expliquer la notion de calque dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. En effet, cette raison repose sur le fait que l'écrivain francophone d'Afrique étant confronté à une situation complexe de bilinguisme voit dans le français académique, un moyen l'empêchant d'exprimer avec une très grande liberté sa pensée. Car, il faut l'avouer, ce n'est pas donner à un écrivain de traiter un sujet en s'entourant que du français académique, encore moins pour un écrivain en situation de multilinguisme comme c'est en le cas pour les écrivains francophones d'Afrique. C'est pour cela que se sont déroulés les états généraux de l'éducation du français à Libreville en 2003 organisés par l'Organisation Internationale de la Francophonie et ses satellites à l'instar de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Le but réel de ces travaux était d'évaluer la situation du français dans l'enseignement et dans l'éducation en Afrique. Les conclusions de ces travaux ont introduit l'initiative Élan-Afrique[259].

Pour Élan-Afrique, l'objectif consiste à réunir deux univers linguistiques différents en un seul univers. Exprimant à la fois l'identité qui est « l'enracinement » et l'aptitude au progrès qui est l'ouverture ». Le Programme Écoles et langues Nationales en Afrique (Élan-Afrique) fondée sur les résultats des études (LASCOLAF) est un projet réunissant huit pays d'Afrique Subsaharienne à savoir : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du Congo, du Sénégal et de quatre institutions à savoir : Agence Française de Développement, (AFD), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF,), MAEF et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le

[259]. Écoles et Langues Nationales en Afrique.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

programme vise à promouvoir et à introduire l'enseignement bilingue au primaire articulant une langue africaine et la langue française. Pour Élan-Afrique, permettre à l'enfant de s'asseoir convenablement dans sa langue maternelle, ensuite favoriser son ouverture au monde par le biais de la langue française, est désormais partenaire des langues-cultures avec lesquelles elle est en contact.

Pour atteindre ce double objectif, Élan vient renforcer de manière différenciée les plans d'actions nationaux des pays étant donné que chaque pays possède une situation linguistique différente. De ce fait, Élan travaille en tenant compte des politiques éducatives alliant langues nationales et la langue française. Car, l'Afrique francophone subsaharienne rencontre aujourd'hui de graves difficultés dans son système éducatif et cela favorise encore le problème de l'échec scolaire. Cet échec est d'autant plus criard à la fin de l'école primaire notamment en zone rurale. La principale cause étant la formation insuffisante des maîtres mais aussi et surtout les difficultés de l'acquisition de la langue française, deux difficultés souvent liées.

Durant les assises de 2003 sur l'enseignement et l'éducation du français en Afrique, Monsieur Jean François Ntoutoume Emane, ancien Maire de la commune de Libreville et ancien Chef du Gouvernement gabonais déclare : « la nécessité qu'il y a dans ce constat est de veiller à ce que ce formidable instrument de communication qu'est pour nous la langue française soit toujours en harmonie avec nos réalités sociolinguistique.[260] » Et c'est ce que s'efforce d'entreprendre Élan-Afrique, car pour maintenir une éducation solide de la jeune population francophone africaine, il serait mieux d'accompagner le français à collaborer avec les langues du terroir. Cette volonté politique doit être relayer par le social et même par la culture et les arts.

Nos romans de bases proposent la manière dont le français serait à même de s'adapter aux réalités linguistiques en éducation en Afrique francophone. En observant la manière dont le français s'adapte aux langues locales africaines mis en exergue ici, rien ne laisse prévaloir que ceci n'est pas le début de cette réadaptation. On le voit bien à travers l'exemple tiré des romans écris en français, plusieurs phrases sont truffées des mots issus des langues locales africaines et ces différents mots collaborent en toute tranquillité avec le français.

Pour traduire facilement ce processus d'Élan-Afrique en acte, l'on pourrait commencer à enseigner les deux langues au jeune africain en lui présentant ces dernières sous forme de binômes linguistiques. Ainsi, comme certaines langues locales africaines

[260]. Il s'agit ici des « États Généraux de l'enseignement du Français en Afrique subsaharienne Francophone », Libreville, Gabon, du 17 au 20 mars, 2003.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

n'ont jamais été enseignées dans les écoles, elles pourront ainsi intégrer les programmes scolaires. Aussi, le jeune élève aurait la chance d'apprendre les deux langues à la fois, celles-ci seront présentées sous formes d'interlangue : vu que le processus d'interlangue admet la dualité des langues. On pourrait par exemple débuter cet enseignement en introduisant dans les énoncés cette dualité linguistique à travers le mélange des mots issus des langues locales africaines et ceux du français. On assisterait là, à une belle démonstration de la francophonie, celle introduite par la notion de l'interlangue à savoir A inter B et B inter A. En effet, ce seront les mots de chaque code qui seront d'abord étudiés et une fois ces mots connus par les jeunes élèves, l'apprentissage des deux langues mis en binôme se fera automatiquement. Cela va être également un moyen pour le français de se maintenir en Afrique vu qu'il sera la langue qui joue le binôme au côté des langues locales africaines et deviendra ainsi pour eux, une véritable langue partenaire. De même, il s'agrandira et se prouvera dans l'Afrique profonde. La manifestation sociolinguistique du français en Afrique francophone subsaharienne se manifeste aussi dans nos romans par le biais de calques sémantiques.

3. 3 Calques sémantiques :

A la différence des calques traductionnels qui transposent littéralement une lexie de la langue L1 à la langue L2, le calque sémantique ne se limite pas à la seule transposition littérale des lexies. Ainsi, il va jusqu'à transporter le sens légitime de la lexie calquée et l'intègre dans langue cible. Sa transposition lexicale commence donc par le fait de traduction automatisée, ensuite elle se poursuit sur l'univers sémantique du mot. Ce processus peut changer grammaticalement la nature d'un mot. Il arrive à cet effet qu'une lexie dont la norme de la langue L1 reconnaît et accepte comme un adjectif par exemple, devienne un nom, un verbe ou un adverbe dans la langue L2.

Dans *Temps de chien*[261] de Nganang par exemple, nous avons rencontré une reproduction lexicale de la lexie « fille légitime ». D'abord, l'auteur au lieu de transcrire littéralement cette lexie comme l'exige la langue L2, s'est vue transcrite autrement et notamment selon les exigences de la langue L1 dont elle sort son origine. En effet, il faut dire que l'expression « propre fille » p. 115 qui est transcrite dans le texte de Nganang, trouve ses origines en « éwondo/bulu » du Cameroun. Car, il s'agit de la lexie «

[261]. Nganang (P.), *op.cit.,* p. 144.

Ngôzdame » qui signifie ma fille, mon enfant, ma « fille légitime ». Pour calquer cette lexie « éwondo/bulu », langue L1 et la transcrire littéralement en français langue L2, il semble exact que le romancier n'a pas rencontré une équivalence correcte en langue L2 pouvant la traduire. Ainsi, celle retrouvée dans son roman à savoir la lexie « propre fille » p. 115, lui a semblé approximative et cohérente parce qu'elle prend en compte le sens « éwondo/bulu » qu'il cherchait à introduire, pour marquer le sens désiré.

Toutefois, nous remarquons que dans ce processus de reproduction, de duplication et de simulation lexicale, la nature grammaticale de la lexie de la langue L1 peut changer pour obéir aux exigences grammaticales de la langue L2. On remarque également que le calque sémantique ouvre la porte aux restrictions et surtout aux extensions de sens. Car, la lexie calquée, cherchant à s'approcher du sens exigé en langue L2, peut diminuer ou exagérer son sens originel. Il ressort donc, que les interlangues qu'on objecte dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne dénaturent les langues calquées pour une simple raison qu'elles donnent la possibilité aux vocabulaires des langues locales de connaître une certaine instabilité sur le plan sémantique et grammaticale.

Cependant, il faut noter qu'il s'agit là d'un principe normal observé lorsque les langues sont en contact. Ce qui signifie qu'on ne peut obtenir une chose sans recourir à certains risques. Car, rien ne s'obtient sans un minimum de sacrifices, sans prendre quelques risques inévitables en contrepartie. La collaboration linguistique que propose la notion d'interlangue ici admet les compromis, en décidant de collaborer, chaque langue va perdre certains privilèges et cela vice versa. Par contre, au-delà de cette perte, elle gagnera également des fruits issus des avantages de cette cohabitation. La langue française par exemple étendra sa visibilité et augmentera le nombre de ses locuteurs et ses langues partenaires parviendront à se faire connaître au grand public.

Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, des définitions nouvelles sur la francophonie se particularisent. Elles permettent de comprendre qu'en francophonie, compromettre est un gain et non un dédain. Se réunir sans se toucher est une épreuve complète d'une harmonie prouvée. Les romanciers francophones d'Afrique résistent aux différences et redéfinissent le concept de communauté. Dans leurs œuvres, il se renouvelle la problématique identitaire du francophone et, en contrepartie, il s'ajoute un questionnaire à cette problématique. Selon les romanciers francophones d'Afrique, le francophone est un individu qui reconnaît la naissance d'une meilleure vie, centrée sur l'idéal de l'autre et de moi, l'autre avec lequel j'apprends à reconnaître comme un autre moi.

Les textes des romanciers francophones d'Afrique qui nous servent de guide ici se positionnent comme les ténors qui réorientent la pensée francophone. Car, comme le dit Glissant : « il n'y a pas de commencement absolu. Les commencements fluents de partout, comme des fleuves en errance, c'est ce que nous appelons des digenèses. [262]». Appliquée cette pensée de Glissant à notre étude, il ressort que la littérature francophone d'Afrique, bien que vue comme une « petite littérature » selon l'appellation de Lise Gauvin, elle, comme les autres littératures composantes de l'espace francophone, fondent un commencement nouveau des écritures francophones. Avec les calques sémantiques, Nganang joue aux jeux de compromis linguistique pour retracer et dessiner à sa manière le roman francophone. Ainsi par les calques sémantiques comme par exemple la lexie « cadette » p.167, « léger » p. 65, la francophonie se confectionne dans un mélange de langues entrepris par la notion de l'interlangue. En dehors des réflexions pertinentes relevées dans l'ouvrage de Nganang, nous avons rencontré d'autres éléments intéressants marquant les calques dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, précisément dans *Allah n'est pas obligé*[263] .

Dans ce roman, les lexies « couper cour élémentaire deux », « quitter le banc », retrouvées à la page 7 du récit et les lexies « gagner l'argent » Page 8, « Ne pas garder palabres », page 8, « parler vis à vis », page 8, « se bien se camer » Page 9 « dans mon intérieur », page 9 sont autant de calques sémantiques qui peuvent être exploitables dans le texte de Kourouma. Pour des raisons pratiques, nous avons décidé de ne pas les analyser. Car, chacune de ces expressions a été expliquées dans les premiers sous-points que nous avons analysés plus haut. Il importe donc de les réanalyser une fois de plus. Ce qui est important c'est de reconnaître que leur implication dans le texte fait appelle à une certaine diglossie linguistique d'autant plus que la majorité de ces calques étalagent le français à plusieurs paliers pour enfin le repositionner en un étalage unique.

Dans *Verre Cassé*[264] de Mabanckou, nous avons aussi répertorié des expressions comme « vivre durement », des mots comme « cathédrale » qui symbolisent le calque sémantique. Il est important pour nous de signaler que nous n'avons pas rencontré beaucoup de calques sémantiques dans l'œuvre d'Alain Mabanckou. Par contre, ce texte dégage un parfum néologique inédit d'autant plus que nous avons retrouvé une multiplicité et une diversité de néologismes embrassant le corps global du récit.

---

[262]. Glissant (E.), cité par (A.) Douaire-Banny, in *Remembrances La nation en question ou L'autre continent de la francophonie*, Paris, Champion, 2014, p. 154.
[263]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 132.
[264]. Mabanckou (A.), o*p. cit.*, p. 145.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Conclusion partielle du chapitre :

D'une manière générale, on parle de calque dans un énoncé lorsqu'on retrouve à l'intérieur de celui-ci des formes d'emprunts très particuliers. Cette catégorie d'emprunts consiste à transporter une unité provenant de la langue L1 en langue L2. Dans le cadre de cette recherche, on compte trois types de calques : traductionnels, sémantiques et stylistiques.

S'agissant des calques dits traductionnels, ils sont repérables lorsque sont transportées littéralement les lexies de la langue L1 en langue L2. Dans notre recherche, nous avons pris en exemple, parmi tant d'autres, des lexies « p'tit », « mon intérieur » (roman de kourouma), « calculer la tante » et « bouffer l'argent » (Roman de Nganang) pour montrer comment ces auteurs transportent littéralement les mots issus de leurs langues maternelles et les transposent en langue française. En langue « malinké », l'expression « mon intérieur » est bien réelle. Elle se dit lorsqu'un individu exprime son état psychologie. Ce vocable peut être le synonyme de « dans ma tête » pour faire référence à l'état de réflexion de la personne. La phrase dans laquelle elle est insérée, témoigne bien que l'auteur francophone ivoirien l'a introduite littéralement en s'abstenant de la mouler selon le système lexical de la langue qui lui sert de support.

On parle de calque sémantique lorsque sont transportées sémantiquement des lexies de la langue L1 en langue L2. Ce principe consiste quant à lui à prendre le sens d'une lexie de la langue L1 et l'introduire dans la lexie issue de la langue 2. Pour témoigner cette situation linguistique, nous avons identifié plusieurs exemples tirés des trois romans qui composent cette étude. Ainsi nous avons parlé de l'expression « propre fille » recensé dans l'œuvre du camerounais Patrice Nganang et signifiant « fille légitime ». Cette expression est issue de deux identités linguistiques. La première est « l'éwondo » (le sens) et la seconde le français au niveau de la forme. Nous avons indiqué après étude, que ce qui importe beaucoup plus pour Nganang, c'est l'information qui génère de cette doublure identitaire et non le simple mélange lexico-syntaxique.

La lexie provenant de langue L1 transposent dans la langue L2, ni le sens, ni la forme mais la réalité exprimée c'est-à-dire l'image concrète. Nous avons dans cette optique analysé plusieurs expressions tirées des œuvres et avons vu que les auteurs recherchaient beaucoup plus à présenter le style linguistique de la langue L1 pour aider la langue L2 à se rajeunir et à s'enrichir. Comme illustration, nous avons lu le fonctionnement des lexies « se gratter la tête », « un grand quelqu'un » (roman de Nganang) et « type en pampers », « Verre cassé » (roman de Mabanckou).

En définitive, le phénomène de calque permet de multiplier les lexies sans changer la langue dans laquelle ces lexies sont utilisées. Dans le cadre des calques tirées des œuvres qui composent cette étude, nous avons découvert qu'ils enrichissent le lexique le par le biais de la multiplication lexicale du vocabulaire de la langue L2. En définitive, l'on doit retenir que les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne font usage de cette technique linguistique dans leurs œuvres respectives pour favoriser la cohabitation culturelle et politique des peuples.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 4 : Une créativité néologique

Le classement des variétés de français de la francophonie s'établit généralement par une distinction entre les situations où le français est langue maternelle et celles où il est langue seconde ou langue étrangère. De même, on établit souvent une opposition entre le français de France et le français hors de France. Cette approche est de plus en plus inquiétante et problématique d'autant plus que des variétés régionales de France ressemblent beaucoup à celles des français hors de France. Des similitudes et des affinités communes sont attestées dans l'Est de la France, en Belgique et en Suisse, d'une part, dans l'ouest de la France, au Québec et en Acadie, d'autre part, comme l'a souligné une étude de Pierre Rézéau[265].

En faisant des recherches sur les français nord-américains, Claude Poirier[266] a été amené à considérer les situations francophones sous l'angle de la genèse de diverses variétés de français. En cherchant à établir les origines du français québécois, il a comparé de façon systématique ses particularités lexicales avec les emplois du français de référence, des français de l'Afrique francophone subsaharienne. Cela suppose que ce français est vu comme un français non référentiel. Nous apportons une information qui est tout à fait pertinente et pourra faire l'objet d'autres recherches. Il faut savoir que ce français dit non référentiel aujourd'hui, est sans le vouloir le français référentiel de demain. Il constitue le socle de l'avenir du français de plus tard et favorise l'international du français d'aujourd'hui.

Dans notre étude intitulée « L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone », nous osons confirmer que l'interlangue française est digne d'intérêt. Le français parlé en Afrique et dans d'autres espaces francophones du monde, est porteur d'un message. Il ressemble à une interlangue au sens linguistique du terme, mais cette fois, nous avons affaire à une interlangue compétitive et innovatrice. Elle accouche de nouveaux possibles linguistiques. Nous avons un bel exemple dans ce chapitre, il s'agit de la créativité néologique.

La néologie se définit comme le processus par lequel de nouvelles unités lexicales et sémantiques sont formées. Sont ainsi distingués à la suite de Louis Guilbert deux types

---

[265]. Rézéau (P.), *Alsace au fil des mots. Dictionnaire de régionalismes du français en Alsaces*, Paris, Broché, 2015.
[266]. Poirier (C.), « Rameau ou rejeton ? La genèse du français québécois », in Présentations à la Société royale du Canada. Académie des Lettres et des sciences humaines. 2001. Vol.54, p. 109-118.

de néologies : « néologie de forme ou lexicale et des néologies de sens[267] » (encore appelé néologie sémantique). Dubois et al définissent les deux types en ces termes : « la néologie de forme consiste à fabriquer […] de nouvelles unités, alors que la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusque-là exprimé par un autre signifiant[268] ».

Le français des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne se démarque de celui des autres écrivains de l'espace francophone, notamment ceux de la France. En effet, les textes littéraires africains rédigés en langue française sont souvent truffés de mots nouveaux empruntés aux langues autochtones. Les proverbes, les sentences, les devinettes ou tout simplement des parémies sont constamment employés dans les œuvres littéraires africaines. Les créations lexicales et sémantiques qui constituent l'objet d'étude de ce chapitre, y sont également attestées. Plus précisément, les particularités lexicales des littératures africaines d'expressions françaises sont étudiées dans un cadre théorique inspiré par Lafarge[269], Bal[270], Biloa[271]. Dans ce chapitre, nous verrons d'abord des néologies par restriction sémantique, ensuite des néologies par glissement sémantique et enfin, des néologies par extensions sémantiques.

4.1 . Néologie par restriction sémantique

Dans cette sous-partie, nous nous focaliserons sur les mots qui sont connus par la norme linguistique française mais dont le sens est diminué par le biais de la restriction sémantique. Car, il arrive que le sens originel d'une lexie soit totalement rétréci de telle manière qu'elle subisse une spécialisation de sens. Certains mots dans les textes qui composent notre corpus de base voient leur sens se rétrécir et finissent par ne plus signifier le sens du départ, c'est-à-dire, le sens qui lui est attribué par les lexicologues, par les grammairiens et par les dictionnaires. Dans *Temps de chien*[272] de Nganang, des exemples ont été répertoriés pour illustrer ce changement de sens qui passe par la restriction sémantique d'un mot. En voici des exemples :

---

[267]. Guilbert (L.), La créativité lexicale, Paris, Larousse, 1975.
[268] . Dubois et al, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1994.
[269]. Lafarges (S.), « De la particularité lexicale à la variante géographique ? Une notion évolutive en contexte exolingue », Paris, Francard et Latin, 1995.
[270]. Bal (W.), ''Introduction'', In Invention des particularités lexicales du français en Afrique noire, par l'Équipe IFA, Paris, 1983, AUPELF-A.C.C. T p XV-XXXV.
[271]. Biloa (E.), La langue française au Cameroun : Analyse linguistique et didactique, 2003, Berne, Peter Lang, 342 P.
[272]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 150.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« **La petite femme** éleva sa voix et ordonna à sa Virginie de les retenir »	137
2	« Mini **Minor** leur répondait : « ils ne mordent pas ceux qui sont avec moi »	137
3	« **Docta** tissa son message sur celui de la petite : oui, tu as raison, dit-il, je ne suis pas souvent ici. Tu vas où non ? »	86
4	« Je ne partageais la condition de peine de tout chien de **sous-quartier**, car moi aussi, je n'avais plus de perspectives »	23

Le constat qu'on se fait de ces différentes phrases tirées de *Temps de Chien*[273] s'effectue sur le registre de langue utilisé par son auteur. En effet, dans ce roman, Nganang adopte un registre de langue soutenu contrairement aux autres romanciers qui composent notre corpus de base. Toutefois, il faut noter que ce registre soutenu est accompagné d'un vocabulaire très nuancé, souvent caractérisé par une redondance de mots qui perdent subitement leur signification d'origine. Cette perte de sens se manifeste dans le texte par le biais des diminutifs. Ainsi, on retrouve des diminutifs comme le cas du mot « Mini Minor », le mot « Docta », le mot « petite femme », ou encore le mot « sous-quartier ». Parmi ces différents mots cités, on retrouve ceux qui justifient leur restriction sémantique par le manque de suffixation ou de préfixation. « Docta » par exemple ne possède pas un préfixe. Il nous semble donc que pour restreindre le sens de cette lexie, l'auteur s'est choisi de ne pas marquer sa préfixation. Ce qui range finalement cette lexie parmi les néologies. En effet, cet exemple est une belle illustration parce qu'elle permet de voir ici comment les néologies par restriction de sens sont en vérité, le résultat de la dérivation appliquée selon les règles et les limites imposées par le français dit central. Rappelons qu'une néologie est définie comme étant « tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existait déjà dans la langue. »

La néologie par restriction sémantique permet de créer les lexies nouvelles, nées à partir du radical, soit par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes à ce radical, soit par

[273]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 155.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

transformation ou modification de celui-ci. Ce processus de création de lexies à base de radicaux s'applique aussi bien sur les radicaux français que sur les radicaux des langues environnantes. Il peut donc être soit intra –linguistique, soit extralinguistique. La création des mots nouveaux par dérivation se fait par préfixation- suffixation à la fois. En général, les affixes entrant dans la constitution de nouvelles unités proviennent du français central. D'autres néologies de restriction sont sans dérivation. C'est le cas des néologies de restriction qui sont dans *Allah n'est pas obligé*[274]. Voici des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« La Sierra Léone est un **petit État** Africains foutu et perdu entre la Guinée et le Liberia »	161
2	« Il se présentait au libanais comme un petit sans père ni mère qui cherchait une place de **« petit boy** »	203

Ces exemples illustrés ci-dessus sont des néologies par restriction sémantique. La majorité de ces exemples de lexies voient leur sens et le poids de leur signification se faire rétrécir par l'usage de l'adjectif qualificatif « petit » qui est épithète des mots « Boy » et « État ». Dans ces exemples, cet adjectif qualifie comment est l'État Sierra Léonais et comment se présente le « boy » qui se présente au « Liberia ». On voit là, une volonté de l'auteur de vouloir diminuer, écourter, alléger le sens des mots dont l'adjectif qualificatif « petit » est attaché.

Les auteurs qui composent notre corpus de base enrichissent la langue et parfois, cet enrichissement de la langue ne peut se faire sans amoindrir et réduire le sens des lexies. La restriction des lexies qui se fait ici par le biais de la créativité néologique montre aussi une marque d'attention dont les auteurs de l'Afrique francophone ont à l'égard du français car, à vrai dire, ce n'est que lorsqu'on s'intéresse à une chose, qu'en même temps, on peut se proposer de bien la tailler à notre guise. Les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne qui sont nos auteurs de base confectionnent le français dans leurs écrits pour dupliquer les lexies et pour l'amener à accomplir des tâches sociales. Dans nos romans de base, les auteurs dressent un portrait sans ambiguïté des sociétés africaines au sortir des indépendances. Dans l'œuvre de Nganang par exemple, l'auteur

[274]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 151.

s'articule à démontrer à partir du français populaire, le vécu des populations des grandes villes africaines, minées par une anomie financière dû à la conjoncture des nouveaux États indépendants. Ainsi la question du chômage refait surface dans ce roman et se présente comme la thématique majeure. Dans le roman de Mabanckou, c'est du pareil au même. Bien que cet auteur feint de présenter lucidement le mal être du jeune africain qui aurait quitté l'Afrique pour l'Europe à la recherche des meilleures conditions de vie, l'on découvre avec beaucoup d'humour et de détails et cela, dans un français congolais, les méfaits de l'immigration. Ce n'est plus à présenter, l'œuvre de Kourouma, pointe le réel de l'enfant-soldat dans un "français malinkisé". A travers ces illustrations, on découvre que les contributions du français dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne recouvrent une certaine importance d'autant plus que celles-ci permettent de comprendre avec beaucoup d'humour les réalités sociales inédites.

Avec les néologies par restriction sémantique, l'écrivain francophone de l'Afrique subsaharienne établit une homologie entre l'œuvre et son contexte sociologique. L'intégration de cette vision au projet de recherche a été révélée dans les œuvres critiques de V.Y. Mudimbé qui a réussi à déterminer les contours des écritures francophones d'Afrique et qui se présente d'ailleurs comme une figure emblématique des textes critiques africains. Car, le roman africain face aux discours critiques

> « est une réponse concrète à l'appel d'une nouvelle attitude critique, celle qui s'interroge sur le dialogue implicite entre l'œuvre et son sociodiscursif. Le choix de Mudimbe remplit, en l'occurrence, un double objectif. D'abord parce que l'œuvre de l'écrivain congolais pousse ses audaces jusqu' la limite du défi et assume dans sa création la réaction de certains écrivains de sa génération […], ensuite parce que les problématiques que pose Mudimbe dans son écriture sont toutes au cœur du débat intellectuel sur l'Afrique et l'occident. [275]»

Il y a chez les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne une internationalisation linguistique dans la gestion romanesque. Car, le rapport général qu'ils ont avec langue française est un rapport marqué par une réflexion critique. Toutes les figures géométriques du langage qui sont observées dans leurs œuvres sont le fruit de cette pensée penchée. Le roman par ce canal devient un moyen de contribuer ''sociocritiquement'' à la critique de la littérature francophone. Il s'attache à cerner et à répondre aux exigences critiques qui sont faites à l'endroit de l'écrivain de l'Afrique francophone et sa langue d'écriture. Cette procédure dont se jouit le roman permet de juger l'œuvre littéraire comme un ouvrage esthétique, mais également de l'évaluer en

[275]. Luhaka A. Kansende(J.-C), in *Le roman africain aux discours hégémoniques*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 10.

termes de performance socio- environnementale. Dans cette optique, l'environnement structural d'une œuvre se comprendra à partir du contexte socio-historique qui l'engendre. Le travail critique s'aligne dans ce sens à une sociocritique évidente, celle qui ne peut totalement « ignorer ce qui relève conventionnellement de la sociologie du fait littéraire [276]», mais qui reste fidèle à l'organisation de l'œuvre comme une recherche particulière à la liberté de l'institution littéraire. Comme l'affirme Barthe, le critique littéraire doit faire allégeance au texte lui-même, comme étant un objet de recherche, pour démonter son mécanisme, décrire son fonctionnement et décrypter sa signification.

En se penchant sur cette vision critique du texte, on remarque que les romans qui composent notre corpus, vénèrent les réalités langagières et stylistiques de l'interlangue, pour amener le lecteur devant la construction esthétique des écritures romanesques francophones. Mabanckou par exemple, notamment dans *Verre Cassé*[277] lie les constructions langagières du français et crée à partir de cette liaison de nouvelles unités lexicales. C'est pourquoi, dans cette œuvre, les mots sont écourtés et rétrécis par le biais des néologismes. En effet, les mots qui expriment la néologie par restriction de sens dans le texte de Mabanckou, sont habillés et accompagnés des adjectifs qualificatifs sous l'appellation de « petit ». En voici les exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des **Petites et Moyennes Entreprises**, […], a élevé la voix, […],»	17
2	« le gouvernement a discuté au conseil des ministres, […] du coup le pays a été divisé en deux pour cette **petite querelle** »	17

En réalité, ces adjectifs indiquent ici l'idée du sommaire dont expriment les néologies par restriction sémantique. En effet, les deux premiers adjectifs qualificatifs concourent à réduire la signification du mot « entreprise » qui finit par ne plus signifier une société, un établissement, un édifice, une boite, mais devient par ce canal, un petit établissement, une petite société, un petit édifice, une petite boite. Avec la lexie « petit »,

[276]. Pelletier (J.), « Présentation », *Littérature et société*, Québec, VLB, 1994, p. 10.
[277]. Mabanckou (A.), *op. cit.,* p. 152.

cette entreprise quitte son rang de multinationale pour devenir une entreprise primaire et secondaire. Le second « petit », qui qualifie le nom « querelle » se présente aussi comme un élément structurel important qui marque la dimension poétique du mot « querelle » et par ce canal, présente ce mot comme la valeur minima de sens que porte cette terminologie. D'ailleurs, on n'avait qu'à relever l'expression en elle-même, « petite querelle de lézards » pour montrer que le personnage, minimise logiquement la « querelle » mentionnée.

A partir de ce jeu de mots, on peut comprendre logiquement que pour l'écrivain congolais, la discussion concernant la nature des français est notifiée comme une « petite querelle de lézard ». Pour lui, ce sont des discussions stériles qui n'apportent naturellement rien de grand et n'inquiètent personne parce que trop légères et trop primaires pour permettre de relever la langue française dans le monde. Il semble donc que Mabanckou, après avoir essayé de dire un certain nombre de choses pour amener l'opinion intellectuelle à comprendre la nécessité des constructions lexicales du français africain, conclut en affirmant que le débat sur la nature du français n'améliorera pas la place mondiale qu'occupe cette langue sur la planète. Elles n'introniseront jamais le français vers les hautes sphères du monde, à l'exemple de la langue anglo-saxonne qui devient aujourd'hui, la langue mondiale. Il va donc falloir que les francophones s'unissent perpendiculairement pour conduire le français vers un destin irréprochable. Ainsi les lexies « dispute mineure » p.17, « petite dispute » rencontrés dans son roman, sont autant de preuves lexicales qui permettent de réactualiser la notion de l'interlangue française dans les recherches et permettent de comprendre qu'avec Mabanckou, la polémique critique autour du français n'est qu'une perte de temps.

En somme, tout comme la néologie elle-même, la néologie par restriction sémantique s'avère un domaine qui rencontre beaucoup de problèmes. Les problèmes liés généralement à la forme et à la fréquence, l'origine et la sémantique des mots employés. De plus, étant donné que la néologie permet de multiplier la langue, la néologie par restriction s'adapte à la norme sociale du français. Ces neurones linguistiques sont importants pour réfléchir sur l'effet dynamique et progressif d'une langue. Vu qu'il s'agisse de la néologie par restriction sémantique ici, l'on doit signifier que celle-ci permet d'augmenter les termes du vocabulaire : la créativité linguistique qui se donne à lire dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, crée les mots en modifiant, en arrondissant et en amplifiant le sens de ces mots. Elle se présente comme un instrument de fertilisation des mots qui a pour mission une créativité assez impressionnante des

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

lexies issues de la langue française. Dans notre thèse, la langue française s'affirme être un véritable terrain d'investigation et de la recherche par le biais des néologies par restriction et extension de sens.

4.2. Néologie par extension de sens :

On parle de néologie par extension sémantique lorsque le sens d'une lexie subit un élargissement et un agrandissement sémantique. En effet, dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, il est courant qu'une lexie provenant du français central voit son sens s'élargir et de s'agrandir de telle sorte que ce sens prend du volume. Autrement dit, « en plus du sens normalement attesté en français central, ces lexies acquièrent de nouvelles significations qui couvrent le champ réservé à d'autres[278] » explique Edmond Biloa. Picoche par contre, estime qu'une néologie par extension sémantique est « un ensemble des objets réels, imaginaires, concrets ou abstraits, auxquels réfère un mot (dans la terminologie linguistique, ensemble de ses référents)[279] ». Ngalasso Mwatha Musanji précise que :

> « L'extension fonctionne en parallèle avec la compréhension ou (sèmeme), d'un mot, qui représente l'ensemble des sèmes (traits sémantiques) de ce même mot. L'une est inversement proportionnelle à l'autre : à une extension élevée (nombre de référents important correspondant à une moindre compréhension (nombre de sèmes restreint [280]».

En ce qui concerne notre travail, toutes ces théories nous semblent acceptables d'autant plus qu'elles cadrent avec les néologies par extension présents dans nos trois romans de base à savoir : *Temps de chien*[281], *Allah n'est pas obligé*[282] et *Verre Cassé*[283]. Dans *Temps de chien*[284], nous avons rencontré une multiplicité de néologies par extension sémantique. Ces extensions justifient leur présence dans le texte par un phénomène

---

[278]. Biloa (E.), *Le français des romanciers Négro-africain, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes,* Paris, L'Harmattan, 2007, p. 93.
[279]. Picoche (J.), *Précis de lexicologie française, Paris*, Nathan, 1977, p. 97.
[280]. Ngalasso Mwatha Munsandji, "Les soleils des indépendances, En Attendant le vote des bêtes sauvages. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ? » In *Littératures francophones : Langues et styles*. Paris, L'Harmattan, p. 13-47.
[281]. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 156.
[282]. Kourouma (A.), *op. cit*., p. 157.
[283]. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 159.
[284]. Nganang (P.), *op. cit*., p. 161.

d'agrandissement sémantique qui passe par des modifications sémantiques des lexies centrales du vocabulaire. Ainsi, dans ce texte de Nganang, nous avons relevé des lexies suivantes :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Tu serais passé tout simplement comme ça, n'est-ce pas *ma chérie* ? » demanda l'homme, virgulant son accent, et insistant sur le « ***ma chérie*** »	86
2	« Je voulais simplement que tu passes saluer ***ton futur mari*** »	86

Le premier constat qu'on peut faire en observant ces extraits de texte se trouve au niveau de la calligraphie utilisée par l'auteur. Car, deux types de calligraphie environnent ces passages : nous avons une calligraphie normale retrouvée dans tout le texte, et une calligraphie anonyme dont l'auteur s'est servi pour marquer la différence des termes et des lexies. Le second constat se trouve au niveau de la terminologie sémantique des termes qui sont écrits en italique à savoir les lexies « *ma chérie* » et « *ton futur mari* ».

Pour ce qui est de la définition de la lexie « *ma chérie* », cette lexie signifie « mon amour », « mon amoureux », « ma conjointe », « ma femme » tandis que dans l'exemple ci-dessus, on l'utilise pour s'adresser à une inconnue, à une passante, ce qui veut dire que le personnage « extensifie » le sens pour avoir un effet de réalisme et pour étendre sa relation avec l'inconnue. Certes, cette manière de procéder peut quelque fois présenter une certaine insistance énonciative que l'on peut trouver chez n'importe quel auteur, mais ici, cette néologie est employée pour créer la proximité, le contact avec la personne interpellée. Il adopte la technique de rapprochement pour essayer de créer une relation cohérente et connectée avec son interlocutrice. Dans le texte par exemple, il se trouve que la personne interpellée réagit avec indifférence c'est pour cette raison que le personnage rebondit avec une seconde appellation qui, cette fois est très poussée parce qu'il emploie l'expression « *ton futur mari* » pour susciter une certaine complicité qui n'existe pas en vérité. En somme, il faut dire que les néologies par extension sémantique cherchent à amplifier, à hausser et à élever le sens de la lexie dans le texte de Nganang. Elles cherchent également et cela avec empressement à renforcer les liens de sens en utilisant des formules mathématiques amoureuses qui existent pour susciter la complicité,

la relation et le réalisme. Car, on note ici une volonté de doubler la signification des mots dans le but d'augmenter et d'élargir le sens connu dans le français central. A partir de ces néologies par extension sémantique, l'écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne marque sa bienséance et ses civilités à l'endroit de langue française. L'introduction de ces néologies par extension sémantique dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne est également une marque de révérence, d'affection, de considération et une expression de l'amour propre que ces auteurs ont à l'égard du français. Ainsi comme l'estime l'écrivain Benaïssa concernant l'exil :

> « Face au danger de me perdre dans les méandres d'une vie fragilisée à tous les niveaux, j'ai compris que je devais intégrer l'exil comme une dimension intérieure à moi et non comme une situation extérieure qui risquerait de m'en fermer de plus en plus dans la solitude. C'est en apprivoisant l'exil que l'on reconquiert sa liberté. Je refuse qu'il reste mon lieu d'écriture. Il faut qu'il reste un voyage. [285]»

Ce sentiment et cette mentalité d'exil, l'écrivain algérien le partage avec ses collègues francophones de l'Afrique subsaharienne comme par exemple Kourouma, Nganang et Mabanckou. Pour ces romanciers, le sentiment d'appartenance à la langue française est tellement grand et poussé qu'ils décident de collaborer, de créer l'affection et le salut à l'égard de cette langue de peur de se fragiliser eux-mêmes et de tomber dans une sorte de dépression liée à leur statut d'écrivain à la « croisée des langues ». Ainsi, ils utilisent des néologies par extension sémantique pour créer un effet du réelle et pour permettre à la langue française qu'ils utilisent de se doter de nouveaux possibles linguistiques nés à partir des mots de cette langue même. Les extensions sémantiques sont donc un moyen pour les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne de refuser de « se perdre dans les méandres d'une vie fragilisée à tous les niveaux. »

A ce stade, l'interlangue devient un moyen que ces intellectuels francophones d'Afrique utilisent pour éviter à nouveau, un « certain impérialisme occidental de leurs écrits ». On découvre donc une homologie langagière dans leurs romans respectifs. Dans *Allah n'est pas obligé*[286] Kourouma travaille la langue en y introduisant également des néologies par extensions sémantiques. Nous avons relevé des exemples que voici :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Quand ma maman était, jolie, **appétissante** et vierge, on l'appelait Bafitini »	17

[285]. Bénaissa, *op. cit.,* p. 100 .
[286]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 161.

2	« Le camion a été arrêté par les **coupeurs de routes** à la frontière libérienne »	183

Ces extensions tirées de *Allah n'est pas obligé*[287] sont insérées dans le texte de manière particulière. Car, contrairement à Nganang qui fait usage des italiques pour faire comprendre au lecteur qu'il a affaire à des néologies et notamment à des inventions qui lui sont propres, Kourouma quant à lui, décide de laisser le lecteur découvrir lui-même le sens de la lexie nouvelle. Ainsi les mots « appétissante » et « coupeurs de route » qui sont mis en exergue ici, sont en général, des mots que l'on peut retrouver dans les dictionnaires. Par exemple, la lexie « appétissante » est un adjectif qualificatif qu'on peut rencontrer dans les dictionnaires en langue française. Il en est de même avec le couple lexical « coupeur de route », composé de trois lexies.

Toutefois, il faut noter que les significations centrales qui leur sont attribués par ces dictionnaires se trouvent mis en apposition avec celles que le roman de Kourouma les confère. C'est à ce titre que l'adjectif qualificatif « appétissante », bien connu dans son sens premier pour décrire le niveau d'appétit que quelqu'un peut avoir face à une nourriture quelconque, ou un plat quelconque, se trouve mis en exergue pour qualifier la beauté, l'éclat et le charme d'une femme. On le constate également avec l'expression « coupeur de route » qui d'ailleurs n'a pas de définition dans les dictionnaires. Certes ce terme est composé de trois lexies connues par les dictionnaires, mais fort est de constater que le regroupement et le mélange de ces trois lexies n'est pas encore intégré dans les dictionnaires. Ce qui suppose que nous avons là, une néologie, c'est-à-dire un mot nouveau qui vient se rajouter à celles qui figurent dans les textes connus.

En général, dans les deux cas des lexies que nous venons d'analyser, le constat est que leurs significations sont réorientées, elles sont amplifiées, renforcées, accentuées sur le plan sémantique pour rythmer le lexique du vocabulaire. Il est donc important de comprendre que cette accélération des mots dans les écrits des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne traduit une volonté prononcée d'enrichir comme nous l'avons déjà dit, le le français et se présente néanmoins comme un désir de cacheter le français africain. Car, on ne dira jamais assez, le français veut s'envoler, réussir d'occuper tous les espaces mondiaux. Il souhaite occuper la mémoire collective. C'est dans cette optique que William Francis Marckey affirme :

[287]. Kourouma (A.) *op.cit.*, p. 162.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

« depuis la Seconde Guerre Mondiale, l'accroissement de la mobilité et la multiplication des communications ont forcé la population instruite à prendre conscience du fait que son foyer ne se limite pas à sa ville natale, mais qu'il s'étendait au monde entier. [288]»

Cela veut dire que le français en cherchant la voie des océans nouveaux, se canalise non plus comme une langue solitaire, mais comme une langue sollicitée qui voyage et échange avec tous les pays où il est parlé. C'est pourquoi, « les voyages et les échanges de toutes sortes entre pays ont permis aux francophones de constater que leur langue était beaucoup plus variable que ce qu'on leur avait appris à l'école ». Ce qui veut dire que le français se reconnaît lui-même comme une langue qui fait recours à des nouveautés, à des modernités, à des possibilités, à des éventualités et aux opportunités insoupçonnées. Comme l'indique Mabanckou dans *Verre Cassé*[289] le français veut s'étendre, il recherche les pistes, des niveaux, des routes perméables. Pour lui, les extensions sémantiques sont une forme d'injonction qui se déplie incommensurablement. La langue reste à ce titre un diamètre qui se roule continuellement. Dans *Verre Cassé*[290], l'auteur n'hésite pas à utiliser les néologies par extension sémantique pour appuyer le français à se développer. Ainsi, nous avons relevé des passages textuels suivants pour l'illustrer :

Numéros des énoncés	Énonce	Numéros de pages
1	« **Le type en Pampers** » semblait ce jour-là chercher ses mots, puis il a soudain retrouvé sa verve »	46
2	« **le Crédit a voyagé** m'a remis un cahier que je dois remplir et il croit dur comme fer que moi **Verre Cassé** ».	11

En effet, nous devons signaler ici que les expressions mises en exergue ci-dessus avaient déjà fait l'objet d'étude dans les premiers chapitres et les sous-chapitres. Juste une petite parenthèse pour expliquer que nous avons tenu de les remettre en avant dans cet exercice pour montrer comment Mabanckou se démarque des deux autres romanciers qui composent notre étude dans sa méthode de création néologique. En effet, pour

[288]. Marckey (W.-F.), *Bilinguisme et contact des langues*, Collection Initalien linguistique, Klincksieck, 2000.
[289]. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 161.
[290]. Idem.

Mbanckou, l'objectif créatif des néologies par extension sémantique crée dans les textes des lexies singulières. La singularité de ces lexies se trouve en évidence dans les mots créés. A l'intérieur du texte de cet auteur, il n'y a pas de lexies issues du français central. Elles sont pour la plupart des inventions propres qui laissent entendre que l'auteur réinvente l'écriture. Par exemple la lexie « Crédit a voyagé **»,** cette lexie ne donne aucun sens en français central, elle est une pure description que le personnage utilise dans son étendue discursive pour nommer les objets et les lieux. C'est la même chose avec la lexie « verre cassé » qui ne représente pas un sens en français de source et ne signifie aussi rien en langage populaire congolais et en lingala.

Par contre, au-delà de cette sous représentativité sémantique dans les deux langues que parle l'auteur congolais, nous constatons qu'en même que les néologies citées affichent des sens exagérés. S'agissant par exemple de la néologie « crédit a voyagé », nous remarquons que cette expression est très enflée. Hormis le fait que le mot « crédit » fait appel à un engagement, un accord, dont demande une confiance, une certaine crédibilité ; maintenant l'associé au participe passé « a voyagé » fait majorer l'idée recherchée par son locuteur. On peut également le constater avec la néologie « type en Pampers ». En effet, non seulement l'appellation de « type » est très emblématique, allégorique, critique parce que pointe la personnalité, la variété, elle est ajoutée du mot « Pampers » qui désigne, une marque, une sorte de couche câline. En les étudiant, il ressort que Mabanckou utilise la répétition pour réunir ensemble ces deux lexies. De même, à travers ce pléonasme, il cherche à témoigner la pertinence des vérités décrites dans son texte. In fine, on retient que par le biais des néologies par extension sémantique, Mabanckou dresse des caractéristiques, il classe les mots du vocabulaire français. Avec Mabanckou, les lexies se déplacent et se classent dans un renouvellement.

4. 3 Néologies par glissement sémantique.

Le français central autrement appelé français de référence est une expression qui renvoie le plus souvent au français dont tous les francophones se réfèrent qu'elle que soit leur provenance. C'est le français qu'on retrouve dans les dictionnaires d'usage fabriqués pour la plus dans des maisons d'éditions françaises. Le français de référence permet de comparer les différents français soit qu'on se trouve au Canada, en Afrique ou au Maghreb.

En Afrique francophone subsaharienne, on écoute et entend quotidiennement les populations parler un français non standard, difficilement catégorisable, se tenant entre le français dit de source et un français où vit tout type de modernité. Cette modernité est d'ailleurs créée par de néologismes. Ainsi, on retrouve des néologies par restriction sémantique ou raccourcissement de sens et des néologies par extension sémantique ou élargissement de sens et aussi des néologies par glissement de sens c'est-à-dire changement de sens. C'est cette catégorie de néologies que nous allons étudier dans ce sous chapitre.

Notre étude est centrée sur trois romans de l'Afrique francophone subsaharienne. La particularité de ces romans est qu'ils réorientent les lexies du français dit central pour acquérir de nouvelles lexies. Cette réorientation sémantique des lexies sera radicalement appelée dans ce sous-chapitre, néologies par glissement sémantique. Les néologies par glissement sémantique que nous avons répertoriées dans *Allah n'est pas obligé*[291] sont pour la plupart des verbes, des groupes de mots, des adjectifs, des adverbes et les gérondifs. Voici des exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Je n'ai pas **le goût** de raconter […], »	183
2	« Il s'est enrichi à acheter [...], **des cars rapides** [...] »	39
3	« Je ne sais pas le nombre de mois que j'**étais** [...] »	11
4	« En bien **mouillant les barbes** des douaniers, [...] »	39
5	« Chez nous, tout le monde connaît les noms de tous **les grands quelqu'uns** »	35
6	J'ai oublié de vous dire quelque chose […], **formidablement** important.	11

Ces glissements sémantiques mis en gras portent tous en eux l'idée de détour, de retour et de déviation créée par le phénomène de néologie par glissement sémantique. En effet, il faut dire que ce concept sociolinguistique et linguistique, dévie la signification des lexies et réoriente leur sens premier au profit du sens figuré. Par exemple, la lexie « goût »

[291]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 164.

est généralement employée pour exprimer la saveur qui est un des cinq sens du corps humain. Le goût permet de percevoir la saveur des aliments. Avec le phénomène de néologie par glissement de sens, cette lexie met en avant le désir de raconter une histoire vraie et le plaisir de relater au monde sa propre vision des choses : son constat. Les néologies par glissement sémantique priment le sens second d'une lexie, au détriment de son sens premier qui est mis en exergue dans les dictionnaires.

De même, si on se réfère au verbe « était », qui se trouve dans la phrase numéro (3), on remarquera que ce verbe remplace le verbe ''avoir'' qui aurait dû véritablement donner un sens parfait à ladite phrase au lieu du verbe « être » utilisé par l'auteur. C'est encore la même chose avec l'adverbe de manière « formidablement ». En effet, dans l'énoncé mentionné, on remarque que cet adverbe n'est pas à sa place. Car, il est utilisé en lieu et place de l'adverbe ''véritablement'', ce qui fait glisser le sens général de la phrase. On constate la même chose quand on analyse la lexie « grand quelqu'un ». Cette lexie, au lieu de porter le sens que lui confère le français de source, à savoir ''quelqu'un de taille élevée'', ''quelqu'un de haute taille'', quelqu'un de très grand'', elle advient à signifier ''quelqu'un de riche'', ''quelqu'un de bonne famille'', ''quelqu'un d'aisé'' pour ne citer que ces quelques définitions. Nous n'allons pas achever cette analyse sans illustrer le changement et le glissement de sens qui se manifeste à travers les lexies « cars rapides » et « mouillant des barbes ». En général, un « car rapide » pourrait être un car à l'image d'un métro ou d'un tramway en tant que moyens de transport commun rapide. Or il s'agit ici de veilles carcasses de voitures reconnues par la lenteur de leur vitesse causée elle-même par l'état vieillissante des pièces. Et l'expression « mouillant les barbes », au-delà de signifier la corruption, les arrangements mafioso, elle signifierait le fait d'humidifier la barbe avec de l'eau tout simplement.

In fine, au sortir de ce tableau définitionnel des lexies, on conclut que la néologie par glissement sémantique crée elle-même ses propres lexies et ses propres sens à partir parfois des sens et des lexies du français central. Cela signifie donc que les écrivains de l'Afrique francophone ne proposent pas que les lexies issues de leurs langues du substrat. Comme on peut le remarquer à travers cette analyse, ils utilisent les néologismes par glissement sémantique parfois à partir des mots français. Le français par le biais de la néologie par glissement sémantique joue un rôle serviable dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne d'après Ahmadou Kourouma. Mais qu'en est-il de l'œuvre du camerounais Nganang ?

Dans *Temps de chien*[292], la langue reste hybride et innovante, le texte est truffé des mots nouveaux nés par un effet de création particulier. Ces mots sont issus de néologies par glissement sémantique. En témoigne les exemples suivants :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros des pages
1	« **Vous savez qui la coupe ?** »	88
2	[…] et même lui désliper **le garde-manger** »	55-56
3	Car : qu'est un homme dans la bouche des hommes de notre quartiers qui n'arrive même pas à **étaler une petite**	68
4	Pour lui cependant, et cela je le savais, **pêcher les petites** étaient également une affaire de survie »	85

En effet, il utilise des guillemets pour marquer l'innovation néologique qui est présente dans son texte. Ainsi des glissements sémantiques que voici « le garde-manger », « étaler une petite », « Vous savez qui la coupe ? », « je t'ai branché » et « pêché une petite » sont insérés dans *Temps de chien*[293] de manière révélatrice et distincte. Cette distinction syntaxique des mots introduit une substitution de sens à celui du français central.

En considérant par exemple les lexies « étaler une petite », et « couper une petite », on remarque que le français central dote un sens différent à chacune de ces lexies, vu que la première pourrait se définir comme le fait de brandir une petite, coucher une petite ou encore étirer une petite fille. La seconde comme le fait d'abattre, abréger, écorcher et écourter une petite histoire par exemple. Or, il se trouve que ces deux lexies sont identiques dans le texte de Nganang. Elles représentent en quelque sorte deux synonymes dans la mesure où elles renvoient toutes les deux à l'idée du sexe et aux ébats sexuels. En effet, dans le français populaire camerounais, « couper une petite » et « étaler une petite » expriment l'euphémisme et signifient « coucher une femme », « faire l'amour avec elle. Ces exemples montrent clairement la magie du processus néologique,

[292]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 162.
[293]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 169.

car au-delà de créer les mots nouveaux jamais entendus ou provenant d'une autre langue, la néologie permet également aux termes d'une langue donnée d'acquérir de nouvelles significations afin de l'enrichir à partir de ses propres lexies. Cette notion de néologie par extension sémantique est exactement ce que Genette appelle dans son ouvrage intitulé : *Palimpseste* « forme littérale moins explicite en faisant référence au plagiat qui se traduit à travers les emprunts non déclarés ». On peut apparenter cette notion de néologie par extension sémantique à cette typologie de l'intertextualité.

En définitive, la désorientation sémantique des lexies représente une précaution oratoire dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Car, ne dit-on pas que « nommer la chose, ce serait lui donner une existence que les convenances, la superstition ou des raisons plus personnelles demandent d'occuper[294] ». Ce qui veut dire que les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne utilisent les néologies par glissement sémantique pour essayer d'adoucir leur propos et leur langage. On peut le constater à nouveau à travers les lexies « le garde-manger » et l'expression « pêcher les petites ». En effet, selon le français populaire camerounais, l'expression « le garde-manger » est une image pour représenter ou nommer la partie intime de la femme. Et l'expression « pêcher les petites » permet de traduire l'action de courtiser une femme, de courtiser plusieurs en même temps à la manière du personnage de Don Juan de Molière. D'autres exemples de néologies par glissement de sens figurent à l'intérieur du roman de Mabanckou. Ainsi le témoignent les illustrations suivantes :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« **Les gens de ce pays** n'avaient pas le sens de la conservation de la mémoire, »	11
2	« C'est elle qui m'empêchait d'aller […], chez **les petites** bien chaudes du quartier Rex »	47
3	« C'est des volcans, **ces petites** alors que **nos femmes de la maison** ne réalisent plus aucunes promesses […], »	48

Des néologies par glissement sémantique qui marquent le texte de Mabanckou sont en grande partie des groupes de mots sujets ou des compléments circonstanciel. Ayant

[294]. Fromilhague (C.), *Les figures de style,* Paris, A. Colin, p. 112.

opté de ne pas toutes les exploiter, nous avons choisi deux exemples qui sont à notre avis des modèles même de la néologie chez cet écrivain francophone. Parmi ces néologies par glissement sémantique, on note l'expression « Femmes de la maison » qui se trouve dans la phrase 3. En effet, d'après une enquête, 96,8°/° des domestiques étaient de sexe féminin en 1882 à Berlin, elles représentaient la gouvernante, l'intendante et employée de maison. En France, une femme de maison ou de ménage désigne une collaboratrice – teur, travaillant dans un foyer privé aux tâches ménagères. Ajoutées à celles-ci, le nettoyage du foyer, l'approvisionnement en alimentation et bien sûr les corvées de lessive, de vaisselle et parfois des travaux de cuisine. Du coup, elle est considérée comme étant la gardienne de maison, la gouvernante, la femme de la maison. Or, cette expression n'épouse pas cette idée du ménage et des tâches ménagères que le francophone de France en connaît l'issu. Ici, l'auteur parle des épouses, il compare la maîtresse que peut décider un homme marié d'avoir à son épouse reconnue par la loi. Cette confusion terminologique montre donc que la néologie par glissement sémantique a le pouvoir de déloger une expression connue de sa propre signification et lui en attribuée une autre. Ceci est une esthétique langagière du français en Afrique. En effet, l'une des caractéristiques de celui-ci est qu'il a tendance à réemployer les mots issus du français de références et les réutilisent pour multiplier d'autres. D'autres fois, pour permettre à ces nouveaux créés d'obéir à la compréhension générale du locuteur africain.

En Afrique par exemple, une épouse est considérée comme celle qui a le pouvoir sur toutes les décisions liées à l'aspect ménager du foyer c'est-à-dire (les différents plats du jour, la lessive, la vaisselle, le repassage, la garde des enfants et autres). Ce pouvoir lui était donné en présence de ses parents, ses beaux-parents et des notables, notamment pendant la cérémonie du mariage coutumier. Elle était désignée « Femme de la maison ». Cela est une manière de lui rendre un vibrant hommage pour les tâches accomplies en tant que femme au foyer. Il semble en effet que Mabanckou ait voulu réactualiser cette considération de la femme pour permettre à la conscience féminine de retrouver des valeurs nobles, dignes d'une d'une épouse.

Cette stratégie de création néologique permet à un auteur de déplacer l'idée qu'à la langue L2 sur le mot et d'en introduire une autre, capables d'expliciter le discours. En effet, dans l'œuvre du congolais, une « femme de maison » n'est rien d'autre que « votre épouse », « Madame » en comparaison à votre « maîtresse ». Quand vous ne voulez pas l'appeler « Madame », Mabanckou vous conseille ici une nouvelle appellation pour exprimer le côté sérieux de la relation. Aussi, comme il est de coutume à un mot de

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

posséder son antonyme, le contraire de « femme de la maison » se donne pour nom, « la petite », une manière générale de dire « ma maîtresse ». Ainsi, par glissement de sens, « aller chez les petites » signifie avoir l'habitude de fréquenter des concubines et des prostituées : avoir une maîtresse.

Conclusion partielle du chapitre :

L'objectif de ce chapitre consistait à lire le fonctionnement de la néologie dans les romans qui composent notre travail. Dans cette optique, nous avons enregistré dans les œuvres, les néologies par restriction, extension et glissement sémantique. La néologie par restriction sémantique est un processus linguistique qui sert à diminuer le sens de la lexie initiale. Ce phénomène permet de faire croître les mots du vocabulaire en les dotant de nouvelles unités lexicales. Il va de même en ce qui concerne la néologie par extension sémantique. Bien qu'elle réoriente le sens initiale d'une lexie au profit du sens figuré, elle concourt également à élargir et à agrandir ce sens pour faire profiter à la langue L2 des lexies nouvelles. Le rôle de la néologie par extension sémantique est d'amplifier le lexique. Avec un nombre élevé du vocabulaire d'une langue, celle-ci acquiert une visibilité. C'est à ce titre que sont également observées dans les romans, les néologismes par glissement sémantique. On parle de glissement lexical lorsqu'une lexie change son sens standard et finit par acquérir un autre, plus ou moins différent de celui du départ.

Contribue à doter la langue L2 des significations nouvelles. Celles-ci à leur tour vont lui permettre de connaître un développement croissant au point de lui attirer des locuteurs. Le plus souvent, une langue accessible, simple et développée ne manque pas de communicants. Mais si les locuteurs se rendent compte de la complexité d'une langue, au final ils peuvent ne pas chercher à la comprendre. Ce désintérêt entraînerait celle-ci à connaître un certain isolement même si les exigences économiques obligent les locuteurs à s'intéresser à elle. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, la langue française se développe grâce aux néologismes. Toutefois, ce développement s'accompagne du désir des écrivains à enrichir le français par les moyens qu'eux-mêmes trouvent accessibles. C'est dans cette optique que les néologies étudiées sont couvertes du substrat linguistique africain. Cela pour des raisons interculturelles et politiques.

Conclusion de la première partie :

En définitive, les romans qui composent notre corpus de base se distinguent par un certain nombre de faits linguistiques particuliers. Car, le phénomène d'interlangue qui se montre dans ces œuvres atteste de l'originalité lexicale. Celle-ci se manifeste entre autres à partir des emprunts, des alternances, des mélanges de langue, des calques traductionnels, sémantiques et stylistiques et par une créativité néologique centrée sur les néologies par restriction, extension et par glissement de sens.

En général, ces caractéristiques interlinguistiques importent, alternent, créent et reproduisent le lexique pour ouvrir la voie à l'enrichissement de la langue L2. L'interlangue lexicale des romans de l'Afrique francophone subsaharienne exprime une certaine homologie entre les « microstructures lexicales » dont parle Zima dans le *Manuel de sociocritique* [295]et le monde. Elle engage les textes dans un effort de socialisation et d'historisation de l'écriture littéraire. Celui-ci comme, le rappelle Pierre Barberis[296], n'est certes pas « le reflet du réel (toujours supposé positif), mais le réel du reflet (toujours problématique) ». La lecture « des virtualités de l'Histoire en devenir », permet de découvrir des anticipations fulgurantes, étant souvent confrontées à ce qui n'existe encore dans la société, qu'à l'état latent.

D'une recherche purement historique et sociale, l'interlangue lexicale qui est observable à l'intérieur des romans de l'Afrique francophone subsaharienne s'investit progressivement dans l'examen des données textuelles pour faire une contribution sociocritique à la critique de la littérature francophone. Dans les romans qui président cette étude, deux perspectives de recherche coexistent. La première, qui relève davantage de la sociologie, utilise tout ce qui permet à la science sociologique d'affirmer ses enquêtes (statiques, questionnaires, tableaux divers), la seconde, qui se veut « structuraliste », est plus attentive à la transformation du phénomène d'interlangue (en) produit esthétique, du fait de société en œuvre de langage et d'imagination. Le français des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne qui est présent dans notre étude, obéit à la norme linguistique parce qu'il correspond aux usages que lui confèrent des individus. On doit rappeler que ces usages individuels représentent l'usage commun et courant dans la communauté linguistique africaine. De même, il désigne une norme sociale parce qu'il est la réalisation linguistique produite en Afrique francophone

[295]. Zima (P.- V.), *op. cit.*, p. 8.
[296]. Barberis cité par Fortunat Obiang Essono, Cours magistral de critique et théorie de genres, Université Omar Bongo, Licence, Lettres Modernes, Janvier, 2006.

subsaharienne et hiérarchise la norme linguistique en l'évaluant et en la statuant. Il est le résultat de la norme sociale francophone. La francophonie à ceci de particulier : elle collabore les cultures pour partager l'universalité.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Axe II : Une syntaxe réinventée par le biais de l'interlangue.

La particularité de la littérature se trouve dans sa capacité à échanger en permanence avec les autres formes de discours d'une société. En effet, il arrive qu'elle se permette de détourner et de parasiter ces formes et en faire totalement son miroir. Avec les romanciers, les phénomènes sociaux se compromettent et se basculent en récit, tout en créant dans les textes un discours réorienté. La littérature s'inspire généralement des faits sociaux. Une fois ces faits sociaux sont introduits dans les œuvres, ils se convertissent en structures. L'ensemble de ces structures est appelé par Duchet, le « sociotexte [297]».

L'objectif de notre travail de recherche est de lire l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Il s'agit de lire cette interlangue et en faire une contribution sociocritique à la critique de la littérature francophone. En effet, les romans de l'Afrique francophone subsaharienne se présentent de toute évidence comme de véritable interlangue. Non seulement sont intégrés des lexies provenant du français familier et vulgaire, des lexies provenant des emprunts étrangers, des langues locales africaines, des parlers hybrides, des alternances codiques, des calques et des néologismes, on y retrouve aussi une syntaxe réinventée. Généralement, on définit la syntaxe comme une partie de la grammaire traditionnelle qui étudie les relations entre les mots constituant une proposition ou une phrase. De ce point de vue, la syntaxe devient un ensemble de règles de composition, président des relations, des combinaisons des mots. Ainsi, on parle de fautes de syntaxe, étudier la syntaxe en se référant aux moyens par lequel, les mots se lient entre eux.

Il faut noter qu'il existe plusieurs types de syntaxe : la syntaxe grammaticale, la syntaxe structurale, la syntaxe générative, mais toutes ne sont pas sur le même plan. Celle qui est très visible dans notre travail est en somme la syntaxe grammaticale, c'est-à-dire la syntaxe comme un ensemble des règles précisant la manière dont les phrases se présentent dans un énoncé. Par contre, celle qui intéresse beaucoup plus notre travail, c'est la syntaxe dite structurale dans la mesure où c'est par le biais de cette dernière que se découvre la quintessence de la syntaxe grammaticale. On dira de ce fait que dans cette étude, nous utilisons la syntaxe grammaticale pour mieux poursuivre le cheminement structural des récits francophone d'Afrique. Dans ce contexte, nous allons lire la syntaxe

[297]. Selon Claude Duchet, le thème dont l'intitulé est nommé « sociotexte » fait allusion à la société du texte qu'il appelle « totalité ». En effet, le « sociotexte » est pour Duchet tout ce qui se réfère au texte et qui donne sens à celui-ci. On cite entre autres des structures empiriques et critiques, capables de tenir compte des structures textuelles et du contexte social dont elles sont issues ».

structurale à travers la syntaxe grammaticale. Nous étudierons le fonctionnement de l'interlangue à travers la syntaxe grammaticale dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Très précisément, il s'agira de voir comment les romanciers de l'espace francophone d'Afrique subsaharienne utilisent cette syntaxe dans leurs œuvres respectives pour définir l'interlangue. D'après Makhily Gassama :

> « Les francophones d'Afrique sont « contraints de casser le coup à la syntaxe de France, […], c'est précisément les mots de France qui doivent se plier, se soumettre, pour épouser les contours parfois si sinueux, si complexes de nos pensées ; il faut qu'ils acceptent cette obéissance aveugle, qu'ils admettent des déviations, puis qu'ils ont pris le risque de traverser des mers ; il faut qu'ils acceptent de s'acclimater, ces mots qui nous viennent de France ! [298]»

Cette assertion confirme que la syntaxe est définie dans les romans de l'Afrique francophone subaérienne sous une forme adaptée, accommodée. Elle ne se plie pas exactement aux règles établies par la grammaire traditionnelle. Elle crée elle-même ses propres règles et se met en accord parfois avec l'écologie linguistique en place. La syntaxe des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne choisit autant de possibles nouveaux, autant de nouveautés qui riment avec l'environnement socioculturel des auteurs. Elle s'évertue également à acclimater la combinaison des phrases avec beaucoup de tactiques qui laissent le lecteur exogène au bout du goût.

En général, beaucoup de lecteurs s'interrogent sur les fondements de ce langage nouveau dans les textes. En effet, cette interlangue devrait être considérée selon la pensée de Casanova. En rédigeant ses Mémoires à son temps et en plaidant pour un français ouvert, à l'image de la France révolutionnaire, ce critique fait savoir que la langue française est en perpétuelle évolution et qu'elle ne perdrait rien à s'enrichir de nouvelles combinaisons :

> « On dit que cette langue étant parvenue à posséder toutes les beautés dont elle est susceptible _ et on n'est forcé de convenir qu'elles sont nombreuses _, [...] mais je crois pourvoir avancer que cette sentence a été prononcée avec prévention, car quoique cette langue soit la plus claire, la plus logique de toutes, il serait téméraire d'affirmer qu'elle ne puisse point aller au-delà de ce qu'elle est. [299]»

Ce qui suppose que l'introduction des éléments syntaxiques innovateurs, dans le français, par les auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne n'est pas influencé par un désir mal intentionné de déstabilisation linguistique. Il n'obéit pas à une certaine insécurité linguistique, mais il est l'œuvre d'une mise au point de la modernité de cette

---

[298]. Gassama (M.), *La langue de Ahmadou Kourouma ou le le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala,1995, p. 115

[299]. Casanova (G.), *Mémoires 1744-1756*, Paris, GF, 1977, p. L V.

langue. Avec cette interculturalité des langues, les auteurs entendent mettre en relief l'interculturalité des cultures et des peuples. L'interlangue fait communier les peuples différents pour faire valoir la diversité car, en regardant de plus près ce phénomène linguistique, l'on se rend compte que les romanciers qui l'introduisent dans les récits ne sont pas les illettrés. Ils ne sont pas des personnes non scolarisées bien au contraire, il s'agit des érudits littéraires : soit certains ont étudié en France comme c'est le cas de Mabanckou et Nganang, soit c'est des personnes qui ont passé une grande partie de leur vie en France et y sont restés jusqu'à leur mort, le cas de Kourouma. De ce fait, on ne peut pas réaffirmer que l'interlangue qui se donne à lire dans les œuvres africaines est fille du manque de maîtrise de la langue par les auteurs dont cette langue est une langue seconde.

La littérature de l'Afrique francophone subsaharienne redéploie la syntaxe en l'acclimatant aux réalités qui touchent la langue française à l'ère de la mondialisation. La mondialisation possède un avantage non négligeable en ce sens qu'elle encourage le monde à accepter la diversité. La diversité en elle-même n'est pas un frein à la cohabitation des cultures, on peut la considérer comme un moyen permettant à chaque culture de se reconnaître en tant qu'espace. Pour qu'une culture puisse se vendre au sein de la diversité, elle doit savoir reconnaître d'autres qui l'entourent. Ne pas considérer d'autres cultures montre que l'on ne connaît rien de la sienne. La reconnaissance mutuelle des cultures qui fait l'objet d'étude ici est un gage de la paix sociale, elle apaise les tensions ethniques et lutte contre les inégalités. L'interlangue est un moyen de coexistence pacifique, il existe sur la planète, une pluralité diverses des langues. C'est grâce à celle-ci que les peuples peuvent se construire réciproquement.

Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, le mariage des langues met la syntaxe française en exergue. Il crée dans les récits une syntaxe réinventée par le biais de la détermination zéro ou l'absence de déterminants, l'omission de pronoms, la mise en égalité des déterminants et une ponctuation parlante. Pour bien comprendre le fonctionnement de cette syntaxe, cela se fera à partir des illustrations relevées dans nos romans :

Verre cassé[300] d'Alain Mbanckou
Temps de chien[301] de Patrice Nganang
Allah n'est obligé[302] d'Ahmadou Kourouma

[300]. Mabanckou (A.), *op. cit*. p. 165.
[301]. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 170.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 1 : La détermination

La grammaire française définit la détermination comme le processus par lequel un nom ou tout autre mot du lexique est affecté d'un déterminant. Ce déterminant lui permet de s'actualiser, de se réaliser dans une phrase. Avec ce fait d'actualisation, les substantifs renoncent à leur valeur généralisante et prennent une valeur précise. C'est pourquoi Fabre et Baylon dans *Grammaire systématique de la langue française* affirment que dans le lexique d'une langue, les substantifs n'indiquent que les généralités.[303]» Ce qui veut dire que sur le plan paradigmatique, les substantifs pris de manière isolée n'ont qu'une valeur généralisante et ne deviennent spécifiques que lorsqu'ils se mettent en rapport syntagmatique avec le déterminant.

Cette particularité est encore plus effective quand « les substantifs dans le lexique sont […] classés dans le dictionnaire[304] » et « appartiennent au plan du paradigmatique. Lorsqu'on parle, on fait entrer ces substantifs en chaîne parlée où ils s'inscrivent dans un ordre […] demandé par les règles de la syntaxe ; ils entrent alors dans le plan syntagmatique, ce passage de la langue au discours nous l'appellerons Actualisation [305]». En général, la mise en relation des noms dans la chaîne syntagmatique se définit par la présence du déterminant. Riegel et alii le définissent dans la *Grammaire Méthodique du français,* comme « le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé[306]». En effet, la structure du groupe nominal se compose du déterminant et du nom. C'est dans ce sens que Grevisse pense que le déterminant permet de transformer les mots en nom. On retrouve dans le déterminant nominal de la langue française deux groupes de déterminants selon qu'ils sont définis ou indéfinis :

Les déterminants définis sont les articles définis : (le, la, les) ; les adjectifs démonstratifs (ce, cette, ces) ; les adjectifs possessifs (mon, ton, son…)
Les déterminants indéfinis : l'article indéfini (un, une, des) ; les articles partitifs (du, de l', de la) et certains déterminants à l'instar des adjectifs et des pronoms indéfinis : (chacun, tout, chaque, quelque (s) ; nul, aucun, plusieurs). Toutefois, il convient de se demander comment la détermination se donne à lire dans les trois romans de base qui composent cette étude ? Comment se structure celle-ci et que véhicule-t-elle ?l

---

[302]. Kourouma (A.), *op. cit,*. p. 167.
[303]. Fabre (P.), et Baylon (C.), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Eds. Fernand Nathan 1978, p.7
[304]. Idem.
[305]. Ibidem.
[306]. Riegel, Martin et alii, *Grammaire méthodique de la langue française*, Paris, PUF (5ème éd.)

1.1 La détermination zéro

Définie comme une actualisation dépourvue de déterminant, on parle de détermination zéro pour signifier une absence de déterminant (s). Certains voient en elle une détermination qui cadre avec la norme grammaticale du français moderne. D'autres trouvent qu'elle ne s'accorde pas toujours avec la norme. Pour Grevisse[307] on ne peut parler de détermination zéro que dans les cas suivants :

- Devant les compléments déterminants quand ils permettent de caractériser au même titre que les adjectifs : (Un escalier marbre, un pantalon sur mesure, une maison or massif …)

- Lorsqu'on veut prononcer les proverbes, les dictons, les comparaisons ou les expressions offrant, quelque analogie comme par exemple : (vitesse oblige, telle mère, telle fille, du pareil au même).

- A travers certaines énumérations comme les emplois antonymiques et coordinations totalisantes : (Femmes, enfants, personnes ne doutaient de rien).

- Uniquement par l'omission de l'article ; devant les noms qui sont en couple : (jeunes et femmes veulent la paix, petits et grands en route pour la victoire).

- Dans le nom opposé ou attribut, surtout quand ce nom n'a qu'une valeur d'épithète, de simple adjectif comme par exemple : (Vous êtes cadre, « Tubalcain, père des forgerons Hugo Victor » …).

- Devant les noms mis en apostrophe : (« Cieux écoute ma voix, terre prêtre l'oreille Racine »).
- Dans un grand nombre d'expressions comme par exemple des constituants de locutions verbales ou le complément reste intimement lié au verbe ou à la préposition : (être fébrile, signe de la peur, avoir besoin, aller mal).

[307]. Grevisse (M.), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1975, p. 103.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

- Parfois dans certaines poésies familières et devant le sujet d'un infinitif de narration : (Quand reglingrettes et réseau/attraperont petits oiseaux La Fontaine).
- Devant les inscriptions comme par exemple, les panneaux d'avertissement, des rubriques publicitaires, des étiquettes et même des titres d'ouvrages, des adresses… ». Par exemple : Précis de français, Madame …. 20, rue des prés beauté.

Ces usages représentent les cas de détermination zéro approuvés par le plus grand nombre de spécialistes de Grammaire. Cependant, il convient de se demander si les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, (notamment ceux qui composent ce travail), obéissent à cette caractérisation de la détermination zéro ? Autrement dit, comment l'absence de déterminant se manifeste-elle dans nos trois romans de base ? Aussi, que véhicule ce désir d'écrire sans déterminant ? En somme, à partir des exemples précis, répertoriés à l'intérieur des trois romans soumis dans cette recherche, l'on découvre que le roman francophone de l'Afrique subsaharienne n'obéit pas à la réglementation mise en place par le grammairien Grevisse.

Par contre, on lit une autre forme de détermination zéro dans ces textes. Celle-ci épouse la combinaison normative des langues du substrat et la fait cohabiter au système français pour favoriser la cohabitation culturelle. Ce processus restructure la syntaxe française et engendre dans les œuvre une écriture réinventée. En général, il ne s'agit pas de détermination zéro dans les œuvres de l'Afrique francophone. Il est question de l'absence de déterminant car, selon les exemples répertoriés dans les œuvres, rien ne fait penser au modèle mis au point par la norme. Pour Mabanckou, Nganang et Kourouma, la nouvelle lecture de la détermination zéro qui se présente dans leurs ouvrages respectifs s'abstient de reproduire la norme et intègre la modernité syntaxique capable de rendre objective les thématiques évoquées. Ainsi, comme nous allons le constater, elle fournit aux locuteurs francophones une autre façon de communiquer le français et de le parler.

L'absence de déterminant qui fait l'objet d'étude ici recadre la notion de francophonie et fait resurgir une définition nouvelle. Pour les romanciers cités, la francophonie devrait se redéfinir. Au-delà de la conception connue de tous qui est notamment celle de valoriser le français à l'international, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne estiment que la francophonie est également un vecteur de promotion culturelle, une machine favorisant la mise en exergue de toutes les cultures et les langues qui gravitent autour du français. Pour ces auteurs, la francophonie est

multilingue et plurilingue. Elle est la pièce identité de tous les francophones. Pour être plus clair sur ce point, nous choisissons d'illustrer ce propos à partir des illustrations suivantes :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« **Suis p'tit nègre parce que suis black et gosse** ».	7
2	« **Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français.** »	7
3	« **Mais on ignore géographie, grammaire, conjugaisons, division et rédaction** »	8
4	« **on n'est pas fichu de gagner l'argent facilement comme agent de l'État** »	8
5	« **J'ai tué beaucoup de gens avec kalachnikov** »	9

Comme on peut le remarquer ci-dessus, nous avons vu nécessaire de former trois groupes de phrase pour analyser la détermination zéro dans *Allah n'est pas obligé*[308]. Non pas parce que ce regroupement de phrase représente une particularité et une mise en exergue de quelque chose dans la pertinence de notre étude. C'est simplement pour des raisons de présentation que nous avons décidé de procéder ainsi. C'est également une manière de montrer que le roman de Kourouma regorge une multiplicité et une redondance de phrases et de passages influencés par l'absence de déterminant.

D'une manière générale, ces exemples n'obéissent pas à la norme en ce qui concerne la détermination zéro. Selon *Le Bon Usage*[309] de Grevisse, *l*a détermination zéro est une détermination retraçant la meilleure manière d'appréhender la détermination française et de la percevoir. Cette détermination cadre exactement avec la norme du français. Elle est un outil normatif du français et un instrument de reconnaissance au français standard. Dans *Allah n'est pas obligé*[310], les exemples mis en relief sont systématiquement en dehors de cette logique. Aucune de ces illustrations ne fonctionnent selon le modèle inauguré par les grammairiens. En observant ces exemples, l'on s'aperçoit que l'auteur ivoirien s'est volontairement décidé de supprimer tous les articles qui conviennent pour actualiser les substantifs dans son texte. Cela, pour réaffirmer sa

[308]. Grevisse (M.), *op. cit.*, p. 180.
[309]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 178.
[310]. Idem.

volonté de conjuguer la francophonie au pluriel comme nous l'avons énoncé plus haut. Dans son œuvre, les noms masculins et féminins apparaissent sans leurs déterminants adéquats. Ainsi, le genre de ces noms est difficilement catégorisable à part le fait que l'auteur se propose de les introduire en tenant compte du pluriel ou du singulier de ceux-ci. L'exemple numéro (3) l'indique fort heureusement. Selon les exemples ci-après, tous les noms sont dépourvus de leurs déterminants indéfinis. En effet, l'article indéfini « ***Un*** » dont on emploie pour actualiser les noms dans les cas présents, est systématiquement introuvable.

Numéros de pages	Énoncés	Numéros de pages
2	« **Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français** ».	7
3	« **Même si on est grand, même vieux, même arabe, chinois, blanc, russe, même américain** »	7
4	« **même avec la licence de l'université, on n'est fichu d'être infirmier ou instituteur dans une république bananière corrompues de l'Afrique francophone.** »	8
6	« **on n'est pas fichu de gagner l'argent facilement comme agent de l'État dans une république foutue** »	8
10	« **J'ai tué beaucoup d'innocents au Liberia où j'ai été [..] enfant-soldat** »	10

S'agissant par exemple de la phrase numéro (1) « suis p'tit nègre parce que suis black et gosse » p.7 ; l'absence de l'article indéfini « ***un*** » se trouve après le verbe d'état être, conjugué au présent, notamment celui qui est près de l'adjectif qualificatif « p'tit ». Au lieu de la phrase « suis p'tit nègre parce que suis black et gosse », la grammaire traditionnelle reconnaîtrait celle-ci : Je suis un p'tit nègre parce que je suis un black et un gosse.

La même omission de l'article indéfini « *un* » se trouve également dans la phrase numéro (2) suivante : « Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français. » p. 7. En

général, la grammaire traditionnelle aurait accepté cette phrase différemment. Elle l'aurait peut-être accepté de cette manière : Mais je suis un p'tit nègre parce que je parle mal le français. C'est pour dire que l'absence de déterminant est un invariant dans *Allah n'est pas obligé*[311]. Elle est un élément important qui réinvente la syntaxe dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. On le voit encore dans l'exemple numéro (3). Avec la phrase numéro (3) suivante : « Même si on est grand, même vieux, même arabe, chinois, blanc, russe, même américain ; si on parle mal le français, on dit on parle p'tit nègre, on est p'tit nègre quand même » p.7, l'absence de déterminant se manifeste dans cet énoncé par le manque du déterminant « Un ».

Enfin, on note l'absence de l'article indéfini « *un* » devant les substantifs suivants : « infirmier » et « instituteur » présents à l'intérieur de la phrase numéro (5). Ainsi, on pouvait avoir « un infirmier et un instituteur » derrière ces substantifs. A l'intérieur des phrases numéro (7) et (10), on lit zéro article derrière les substantifs que sont : « agent » phrase numéro 7 et « enfant-soldat », phrase numéro 11. Ce qui suppose que ces substantifs auraient pu être précédés de l'article indéfini « un » comme un ''actualisateur'' selon la syntaxe de la grammaire standard pour qui ces exemples ne sont pas des cas de déterminants zéro.

Toutefois, la détermination zéro chez Kourouma n'empêche pas d'accéder au sens de la phrase. Elle réécrit la phrase en lui donnant une autre coloration au niveau graphique. Elle n'empêche pas la signification de se dévoiler, elle retouche simplement l'écriture syntaxique pour retracer une plus adaptable au contexte. Elle est le symbole de la syntaxe de l'nterlangue, en même temps qu'elle est une interlangue. Nous étudions dans ce sous-chapitre la thématique de la détermination zéro dans les œuvres francophones et son rapport avec la notion de l'interlangue. De ce fait, on peut recenser dans *Allah n'est pas obligé*[312], d'autres exemples d'omission de déterminant ci-après :

Numéros des énoncés	**Énoncés**	**Numéros de pages**
5	« Mais on ignore **géographie**, **grammaire**, **conjugaisons**, **division et rédaction** »	8
7	« …Et trois… suis insolent, incorrect comme **barbe** d'un bouc et parle comme un [...] »	8

[311]. Kourouma (A.), op. cit., p. 182.
[312]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

9	« J'ai tué beaucoup de gens avec **kalachnikov** »	9

Contrairement à l'absence du déterminant « un » qui vient d'être analyser, on note dans l'exemple numéro (5), une autre absence de déterminant qui se donne à lire à partir de l'omission du déterminant « une ». Celle-ci se manifeste notamment à partir de l'absence de l'article indéfini « une » derrière les substantifs « géographie », « grammaire », « conjugaison », « division » et « rédaction ». Nous constatons que ces substantifs sont dépourvus d'un actualisateur qui serait à même de faire passer ces termes, du général au particulier d'après l'ordre normatif. Alors que pour les grammairiens Baylon et Fabre, notamment dans l'ouvrage intitulé *Grammaire systématique de la langue française*[313], il n'est pas exclu de lire les écarts de syntaxe comme par exemple la confusion article définis/article partitif et que l'article défini peut avoir une valeur plus générique que spécifique. Dans ces exemples, l'article accompagne le substantif virtuel, et cela lui confère immédiatement une valeur globalisante.

En général, chez Kourouma, la détermination zéro semble se désengager des préceptes établis par la grammaire traditionnelle pour en établir d'autres qui lui semblent sociables et communicatives. Il s'agit donc d'une détermination qui introduit les substantifs dans la chaîne parlée en leurs omettant lucidement et cela, avec finesse leurs déterminants. On peut le remarquer une fois de plus avec cette omission du déterminant défini qui est visuelle dans les phrases (5), (7) et (9). Ces exemples auraient pu obéir aux règles syntaxiques des grammairiens comme Alain Bray notamment dans son *Exercice de grammaire française*, *cahier C*[314]. De ce fait, on n'aurait pu écrire les articles définis (la, le) ou les adjectifs démonstratifs (ce, cette) et/ou les adjectifs possessifs (sa, son) derrière les substantifs que voici : « géographie, rédaction, division, conjugaisons, grammaire, barbe, kalachnikov, » puisque la norme n'approuve pas ces cas comme étant les déterminations zéro.

En définitive, la détermination fonctionne dans d'*Allah n'est pas obligé*[315] comme un idéal poursuivi depuis fort longtemps qui avait mis en péril la Grammaire traditionnelle dans les années 1960 et avait d'ailleurs fait montre de plusieurs travaux en 1970 par les tenants de la grammaire nouvelle. En effet, cette grammaire tentait de radicaliser

[313]. Fabre (P.), et Baylon (C.) *op. cit.*, p. 179.
[314]. Alain de Bray, *Exercices de grammaire française - cahier C* (Montréal : Brault et Bouthillier, cf.1970, cf.1966), 147 p.
[315]. Kourouma (A.), op. cit., p. 184.

l'enseignement de la grammaire traditionnelle française en déjouant l'analyse grammaticale de la phrase, l'unité reconnue et fondamentale de celle-ci. La détermination zéro chez Kourouma n'est pas indifférente à cette politique de disgrâce de la grammaire normative bien qu'elle soit avant tout cela une représentation de l'usage locale de la langue.

En observant et en analysant les phrases tirées de son œuvre, l'on découvre que ces dernières s'analysent plus vite par la distinction syntagme nominal et syntagme verbal. Une étude généralisante des dites phrases rencontrerait de graves difficultés car elles ne respectent pas la logique phrastique élaborée par la grammaire standard.

Aussi, il est important de relever que pour Kourouma, la nécessité de faire vivre les nouveautés dans le français est d'une importance capitale. Cet auteur adore introduire les innovations syntaxiques dans la langue. La nouvelle grammaire à l'africaine qu'il inaugure, considère la syntaxe textuelle comme un des éléments grammaticaux à part entière, reproduisant une syntaxe neuve et émancipatrice. On peut donc conclure qu'à travers Kourouma, la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne se réapproprie la langue française et la réoriente pour l'amener à mieux expliquer l'interlangue. Pour finir, l'omission du déterminant est une manière pour le romancier francophone d'Afrique d'actualiser le français et d'énoncer une nouvelle norme dans la francophonie. Cette conception se réaffirme dans *Temps de chien*[316] de Nganang. Dans ce texte du XXIe siècle, l'auteur s'accorde à écrire les substantifs sans leurs déterminants pour calquer des phénomènes grammaticaux, lexicaux et phonologiques des langues du substrat. En effet, il faut dire avec Biloa que ces langues calquées épousent le plus purement possible les phénomènes linguistiques tels que la contamination, l'analogie[317]… Ainsi le témoignent les passages textuels suivants :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	**« Dorénavant, « chien » fait partie de mon univers**	13
2	**« Chien était alors une de ces innombrables choses humaines qui m'étranglait [...] »**	14
3	**« Politique de quoi ? disait-il ? »**	288

[316]. Nganang (P.), *op. cit,*. p. 178.
[317]. Biloa (E.), *Le français des romanciers négro-africains, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes,* Paris, L'Harmattan, 2007, p.183.

4	« **Résultats - résultats - résultats de quoi même** »	282
5	« **Adjudants, mettez-moi ça au café froid** »	337
6	« **Il a eu vraiment de chance** »	285

Selon Gross (1977), la syntaxe du groupe nominal a contribué à fonder, pour le français, les recherches importantes sur la détermination. La détermination se définit de ce point de vue formellement en français standard, comme l'item qui précède le nom quand celui-ci a un rôle syntaxique dans la phrase. Pour Gross, les déterminants sont obligatoires en français standard sauf avant les noms propres. Aussi, lorsque le syntagme nominal apparaît sans déterminant, par exemple « Marie s'est battu bec et ongles » ou dans les cas de séquence prépositionnelle, libre ou lexicalisée à l'instar de la phrase suivante : « David envoie un colis par avion », ou encore des cas où le déterminant n'apparaît pas de ces coordinations totalisantes et identifiables : « Joseph a vu des gâteaux et sucreries ».

En effet, cette caractérisation n'est pas différente de celle évoquée plus haut par le grammairien Grevisse (1975 : 103). Ce qui montre que pour beaucoup de chercheurs qui mènent leurs travaux sur la détermination zéro, le déterminant est obligatoire en français standard. Toutefois, il peut y arriver que certaines expressions figées qui se caractérisent par l'absence de déterminants avant le nom, soient des vestiges d'un état de langue passé dans lequel un déterminant zéro à valeur générique existait. Nicolas Ruwet (1982) définit des expressions idiomatiques syntagmatiques du type : « Rendre justice » par l'absence de déterminant avant le nom. Lélia Picabia (1986) propose un critère syntagmatique permettant de reconnaître le déterminant tout en conservant les mêmes efforts de sens.

En général, ces définitions amènent à croire comme Jean-Claude Amscombre (1991) qu'il n'existe pas de distinction entre la détermination zéro et l'omission ou l'absence de déterminant. Parler de déterminant consiste à lire les possibilités d'insertions d'articles au sens traditionnel dans les groupes nominaux à détermination zéro. Pour qu'il ait la détermination zéro, il faut qu'il ait un groupe nominal ne présentant pas un des déterminants habituels (Amscombre, 1991). Cette définition n'est certes pas suffisante pour mieux cerner cette différence, il reste que la détermination zéro reste très proche de l'absence de déterminants. Toutefois, il est difficile de caractériser la présence de détermination zéro dans un proverbe et dans certaines tournures comme : « foutre le camp », « Casser sa pipe », « faire mine de », « faire long feu », « trouver chaussures à

son pied ». Tout compte fait, pour reconnaître le cas de déterminants zéro, Amscombre pense qu'il est important de rapporter aux propriétés suivantes :

a/ La non-opacité sémantiquement
b/ La productivité
c/ L'introduction d'un déterminant sans changement important de sensation
d/ La possibilité de certaine opération syntaxique, en particulier la passivation et l'insertion adjectivale.

Ces propriétés sont si cohérentes de telle sorte que la détermination zéro devient à travers elles, cette impossibilité de rétablir un déterminant sans changer le sens de la phrase, elle maintient le syntagme nominal dans une certaine généralité. Lorsqu'on observe de plus près cette vision de Amscombre, on se rend compte que les romanciers de l'Afrique francophone qui figurent dans cette recherche empruntent le cheminement de ce grammairien avec efficacité. D'après ces derniers, il n'y a pas de véritables différences entre la détermination zéro et une absence de déterminants. Ainsi dans leurs œuvres respectives, bien au-delà du fait qu'ils élargissent le champ élaboré par le grammairien Amscombre en optant pour l'absence de déterminants simples et pures, il n'y a pas de détermination zéro d'une part et de l'absence de déterminant de l'autre. Dans leurs œuvres respectives, l'on peut affirmer que le déterminant est « l'idem dont la présence est obligatoire pour que le groupe nominal soit un constituant syntaxique[318] ». Dans *Temps de chien*[319] par exemple, les passages qui vont suivre servent à illustrer que pour ces auteurs, la détermination zéro est finalement l'absence de déterminants.

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Dorénavant, « chien » fait partie de mon univers »	13
2	« Chien était alors une de ces innombrables choses humaines qui m'étranglait [...] »	14
3	« Politique de quoi ? disait-il ? »	288
4	« Résultats - résultats - résultats de quoi même »	282

[318]. Langages, 25e année, n°102, 1991. Absence de déterminant et déterminant zéro, sous la direction de Jean-Claude Anscombre.
[319]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 186.

5	« Adjudants, mettez-moi ça au café froid »	337
6	Il a eu vraiment de chance »	285

S'agissant par exemple de la phrase numéro (2), on note l'absence de déterminant dans la mesure où, le substantif « chien », qui aurait pu se précéder d'un déterminant, notamment l'article défini « le », l'article indéfini « un » et même, pouvait être précédé des déterminants du genre (adjectifs pronoms) dits indéfinis tels que « chaque », se trouve privé de déterminants. C'est le même constat qui se dégage à travers l'absence de détermination dans la phrase numéro (3) et (4). Ici, l'article défini « la » et indéfini « une » qui probablement l'un ou l'autre, aurait actualisé le syntagme nominal de la phrase numéro (3), n'apparaît pas. De fait, on remarque finalement que le substantif à actualiser « politique » se trouve sans déterminant. Ceci est identique lorsque l'on découvre que le substantif « Résultats » qui dans la phrase (4), apparaissant plus de deux fois dans l'énoncé, se trouve insérer par l'auteur sans un signe présentant un déterminant. Ainsi les substantifs « Résultats » dont les déterminants auraient été, selon la grammaire standard, des articles défini (les) ou indéfini (des) et/ou les déterminants de type adjectif/pronom dits indéfinis (certains, plusieurs, quelques) sont ôtés, écartés, amputés par Nganang pour l'amener à sauvegarder le sens qu'il veut préserver dans son texte.

Comme la majorité des phrases du texte, les phrases (6, 7 et 8) ne sont pas épargnées par cette omission du déterminant. C'est alors qu'on rencontre une privation du déterminant (la) à l'intérieur de la phrase numéro (6), notamment un (la) censé actualiser le substantif « chance » de sorte que la phrase devienne : ''Il a eu vraiment de la chance'' au lieu de « Il a eu vraiment chance » qu'on observe. Pour la phrase numéro (7), la grammaire traditionnelle aurait pu admettre un article défini (la, cette ou sa) ou indéfini (une) ou encore les déterminants du genre adjectifs pronom dits indéfinis tels que (chaque, aucune) pour rendre spécifique la phrase de Nganang. C'est de même avec la phrase numéro (8) de ce regroupement de phrase.

En effet, même si elle semble présenter une certaine détermination zéro semblable au modèle de Grevisse à travers son désir de caractériser et d'exprimer une conception générale, mais l'omission du déterminant se traduit à travers la mise à l'écart des déterminants du genre adjectif ou pronom tels que (plusieurs, certaines, quelques…) derrière le substantif « Affaires familiales ». Ceci est d'ailleurs la même chose dans les énoncés numéros (1 et 5) qui, parce qu'ils semblent mettre en avant le côté générique du sens, elles ne sont pas à l'écart de l'absence de déterminants qui se caractérise à

l'intérieur des romans de l'Afrique francophone subsaharienne. S'agissant de la phrase numéro (5) par exemple, le substantif « Adjudants » pouvait, (si l'auteur le désirait), posséder un déterminant. Ainsi, on pouvait avoir les déterminants définis (mes) ou (les) derrière le nom commun de personnes « Adjudants ».

Concernant par exemple le substantif de la phrase numéro (1), on constate une nette ressemblance entre ce cas d'absence de déterminant avec la détermination zéro répertoriée par Grevisse, notamment celle qui fait référence à la mise en apostrophe du nom. Par exemple : « Cieux, écoutez ma voix, terre prête l'oreille » (Racine), « Ami, je t'aime pour ton caractère sérieux » Alfred de Vigny. Au vu de ce rapprochement définitionnel, il ressort encore une fois que la détermination zéro est égale à l'absence ou l'omission de déterminant. Toutefois, par moment, l'absence ou l'omission de détermination ne suppose pas immédiatement une détermination zéro. Cette vision élucider par Jean-Claude Anscombre, notamment dans son article intitulé, « *Détermination zéro, quelques propriétés*[320] » est également représentative dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne qui font l'objet d'étude ici.

Toutefois, il est important de signaler que cette similitude est certes intéressante à relever, mais elle n'explique pas l'absence de déterminant dans le roman de l'Afrique francophone subsaharienne. Que l'on parcoure l'œuvre de Nganang ou encore celle de Kourouma et de Mabanckou, l'absence de déterminant est le symbole de l'interlangue dans les romans. Cette interlangue n'est pas vue dans son sens originel ; (même si ce sens premier concourt à tracer le chemin de la véritable interlangue), il est question d'une interlangue qui cherche à repenser la francophonie dans la mesure où, la notion d'interlangue légitime la légalité dans les rapports. Or, rien qu'à observer cette institution depuis sa création, on a du mal à saisir ses véritables actions et pourtant, elle est définie par les scientifiques comme un espace de promotion culturelle, « une sorte d'espace de dialogue culturel autour d'un même idiome qui transcende les cultures » (Tétu, 1987). Nous l'avons dit dans les premières pages de ce travail, la francophonie reste une notion difficile à cerner puisque, à chaque fois qu'on veut lui attribuer une signification, elle ne cadre pas souvent avec la réalité sur le terrain. Valdman le confirme d'ailleurs lorsqu'il dit : « la tradition franco-française d'analyse (linguistique) de la francophonie est bien celle de l'analyse du français hors de France » (Valdman, 1979). Ce qui veut dire que pour les francophones de France par exemple, la francophonie reste une affaire propre à ceux d'autres pays francophones. Si l'on pose la même question aux locuteurs francophones

[320]. Amscombre (J.-C.), paru dans Langages/ Année 1991/ le volume 25/numéro 102/ p. 103-124, numéro thématique : Absence de déterminant et détermination zéro.

hors de France, ils diront à leur tour que : la francophonie c'est l'ensemble des pays qui ont en usage la langue française, avec un statut plus ou moins officiel » (Robillard et Beniamino, 1993-1996). De ce point de vue, on conçoit très bien l'ambiguïté liée à l'acception de cette notion. Comme le pense Michel Beniamino, la complexité de l'objet de l'analyse sur les écritures francophones et sur la notion d'espace francophone :

« est problématique ou sous-estimée puisque aussi bien les théories postcoloniales que l'apparition de nouvelles littératures (littérature migrante, beur, etc.) ou que les migrations et les phénomènes de transculturalité semblent toujours devoir déjouer les ensembles littéraires constitués par la critique. [321]»

En général, ni la francophonie institutionnelle, ni la francophonie linguistique, encore moins littéraire, il est difficile de comprendre réellement les missions que caractérisent ces francophonies et notamment les véritables visées de celle-ci.

C'est pourquoi, il nous est venu à l'esprit d'interroger la notion d'inter dans (interlangue) pour tenter d'élucider quelques questionnements qui tarissent encore dans la conscience collective concernant cette notion. En observant la manière d'écrire des romanciers de l'Afrique francophone, nous avons remarqué que la notion de francophonie se redécouvre et se redéfinit à travers la notion d'inter où A et B sont égaux et que A présuppose B et B présuppose A. On lit dès lors, une certaine équivalence dans les rapports dans la francophonie et on tente de cette manière de comprendre son importance.

Dans nos romans de base, la francophonie se définit à travers l'interlangue. L'interlangue est une source de richesse syntaxique et un outil indispensable pour la sauvegarde du français en Afrique et dans le monde, de même qu'elle est un instrument de révélation social. Certes elle apporte les propriétés syntaxiques nouvelles dans le français et qu'elle est surtout introduite pour redimensionner les rapports entre les francophones et dans la francophonie institutionnelle. L'interlangue vient au secours de la francophonie en reconfigurant de nouvelles relations dans la francophonie. Comme on peut le remarquer à travers la description de la détermination zéro que nous venons de lire, le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne propose un espace francophone équitable dans les actions et non dans les discours. L'interlangue est pour lui, un moyen de mettre en musique cette équité recherchée en francophonie.

[321]. Beniamino (M.), *Vocabulaire des études francophones, concepts de base*, Limoges, Presse Universitaire de Limoges, 2005, p. 82.

En principe, lorsque nous avons étudié le lexique de l'interlangue dans la première partie de ces travaux, nous avons découvert par les emprunts, les calques, les néologies et autres procédés répertoriés dans les textes, que le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne cherche à s'insérer de force dans la francophonie parce qu'il se sent léser par le système francophone mondial qui, pour lui, ne représente pas au mieux la légalité. Ainsi nous avons retrouvé certains mots des langues locales de l'Afrique francophone subsaharienne qui mettaient en cause le manque d'égalité dans la gérance de la chose francophone par toutes les nations membres, le manque de franchise dans le dialogue entre pays membres et surtout l'esprit de suprématie prononcé par les uns au détriment des autres dans l'espace. En étudiant la détermination ici, l'on découvre que le romancier francophone de l'Afrique subsaharienne ne se limite pas aux critiques, il va jusqu'à proposer d'autres éléments dans sa volonté de mettre la légitimité dans la francophonie. Cette fois, il s'agit de l'absence de détermination dans les œuvres au détriment de la détermination standard de la grammaire traditionnelle. Par cette absence de détermination, l'écrivain francophone exprime librement sa vision de la francophonie.

Avec Kourouma, Nganang et Mabanckou (même si nous n'avons malheureusement pas rencontré la présence de détermination zéro ou absence de déterminant dans le texte de Mabanckou), le texte littéraire invente des canevas nouveaux, des possibilités nouvelles par l'entremise de l'interlangue pour dénoncer tranquillement le réel. Pour ces intellectuels africains, l'interlangue est un langage, un outil de désapprobation des anomies sociales et politiques dans lesquelles vit l'Afrique francophone au soir des indépendances. L'une de ses missions principales est de traiter des questions littéraires, linguistiques, culturelles et politiques qui se donne à lire dans la francophonie et en francophonie. De ce point de vue, on peut voir qu'elle surpasse la linguistique qui l'a fait naître pour résoudre les difficultés liées au développement communautaire, économique, environnemental, social et politique des nations francophones. Étant donné qu'il est question ici de l'Espace Francophone, concrètement, l'interlangue traite des questions francophones et celles qui se déroulent dans cet espace.

Les thématiques les plus récurrentes qui reviennent comme un leitmotiv dans les œuvres tournent autour des questions de guerres ethniques et religieuses qui secouent de plus en plus, depuis le début de ce millénaire, certains espaces francophones du monde. On assiste également à des débats réels sur le terrorisme, l'immigration et même sur la

Françafrique[322]. Tous ces problèmes touchant plus souvent un nombre élevé des pays qui partagent le français en commun.

On comprend par-là, que le choix d'écrire sans détermination n'est un acte anodin pour lesdits romanciers. Écrire sans détermination est pour ces derniers un engagement aussi bien qu'un acte. L'interlangue inaugure les débats houleux, les auteurs ne manquent pas d'insister sur la relation France/Afrique. C'est pourquoi, hormis la détermination zéro ou l'absence de déterminant analysée ici, on découvre également dans les textes des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, une égalité entre l'article défini et l'article indéfini.

1. 2 Égalité article défini/ article indéfini :

Dans nos romans, l'étude concernant la détermination fait état d'une certaine ambiguïté entre l'article défini et l'article indéfini. Pour saisir les différentes potentialités que cette ambiguïté fait appel, nous choisissons d'intituler cette sous-partie comme suite : « Égalité article défini et article indéfini ».

Tout d'abord, il faut dire que l'article indéfini se présente sous plusieurs formes selon la grammaire standard : Un (masculin singulier), Une (féminin singulier) et Des (masculin pluriel et féminin pluriel) qui peut prendre aussi la forme de (De) et (D'). L'article défini quant à lui, se présente sous plusieurs formes également sauf que pour son masculin singulier nous avons (Le), le féminin singulier (La), masculin et/ou féminin pluriel, on cite (Les).

Contrairement à l'article défini qui exprime principalement la notoriété, l'article indéfini exprime la non notoriété. Par exemple, l'article indéfini (Un) confère une valeur d'unicité et actualise un substantif dont l'identité est quasiment absente, dont incomplète. C'est pour cette raison que le grammairien Mauger (1968 : 99) indique qu'il « introduit un objet ou un être dans un ensemble de même espèce, et non totalement précisé ou identifié ». Il n'est pas seul à le penser. Les ténors de la *Grammaire systématique de la*

---

322 . L'expression « **Françafrique** » est utilisée de façon péjorative pour dénoncer l'action néocoloniale prêtée à la France en Afrique fondée sur l'ensemble des relations, des réseaux d'influence et des mécanismes politiques, économiques et militaires qui lient la France à ses anciennes colonies en Afrique. Ce néologisme a été utilisé pour la première fois avec une connotation positive, ensuite repris et popularisé dans son sens actuel en 1998 par le livre *La Françafrique, le plus long scandale de la République* de Verschave (F.-X.), Paris, Stock, 1998, 384 p. et l'association Survie.

langue française[323] renforcent cette idée et évoque néanmoins la *présentation* comme étant la valeur principale de l'article indéfini. Tout compte fait, comment fonctionnent clairement les articles définis et indéfinis dans nos trois romans de base ? Autrement, que stipule ce fonctionnement dans les œuvres ? Telles sont des questions exactes qui feront l'objet de questionnements dans cette étude. Bien avant de tomber dans le vif du sujet, il importe de présenter d'ores déjà ici un tableau récapitulatif des articles selon la vision de la grammaire standard :

TABLEAU RECAPITULATIF DES ARTICLES

	Singulier		Pluriel
	Masculin	Féminin	Forme uni
Articles indéfinis	un	une	des
Articles définis	le (l')	la (l')	les
Articles définis contractés	au / du	à la, de la	aux / de
Articles partitifs	du (de l')	de la (de l')	des

Ce tableau récapitulatif est un témoin qui permet de réitérer la clarification des articles selon la répartition que leur confère la grammaire standard. Cette répartition ne change pas dans les romans qui sont analysés dans notre Thèse. Par contre, il est important de relever qu'on assiste néanmoins à une certaine confusion de l'emploi de ces derniers dans les textes. Cela démontre que dans les romans de l'Afrique francophone, l'article indéfini est égal à l'article indéfini. Nous allons observer le fonctionnement de cette égalité à travers les exemples relever dans *Allah n'est pas obligé*[324] que voici :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« L'école ne vaut pas le pet de **la** grand-mère »	8
2	« […] suis bien camé avec kanif et **les** autres drogues dure. »	9
3	« Ces dictionnaires me servent à chercher **les** gros mots, à vérifier **les** gros mots »	9
4	« Il faut expliquer parce que mon blabla est à lire par toutes sortes de gens : **des** toubabs, […],	9

[323]. Fabre (P.), et Baylon (C.), *op.cit.*, p. 185.
[324]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 186.

	colon, **des** noirs indigènes »	
5	« L'ulcère de maman était dans **des** feuilles emmitouflées dans du vieux pagne »	12
6	« Elle est toujours dans mon cœur, [...] comme **les** odeurs »	13
7	« On voit aussi **des** enfants soldats habillés pareillement »	13

Quand on observe ces énoncés, on remarque que la détermination n'est pas identique à l'emploi des articles définis et indéfinis comme le recommande la grammaire normative du français standard. Par exemple, lorsqu'on se rapproche de l'énoncé numéro (1), on se rend compte que l'article défini (la), placé pour actualiser le substantif « grand-mère » p.7, ne devrait pas être utilisé en principe comme tel si l'on s'en tient aux signes de la grammaire standard. En effet, étant donné que ce (la) est un article défini et que le dénominateur commun des articles défini dans les phrases est d'introduire les objets clairement identifiés dans les énoncés, on peut en déduire nettement que ce (la) n'est pas à la bonne place dans l'énoncé qui nous sert d'exemple ici. Cette phrase est placée en début du texte, notamment dans les premières lignes qui ouvrent l'œuvre de Kourouma. Et dans ces lignes, le narrateur parle d'une « grand-mère ». Par contre, on ne sait véritablement pas de quelle grand-mère parle le narrateur pour convenir d'utiliser un article défini. Le paragraphe où cette phrase a été tiré commence par plusieurs points de suspensions qui marquent en fait la retenue du narrateur face au discours.

De plus, dans le même paragraphe, on assiste à des propos généraux qui sont semblables aux dictons et qui laissent croire que le narrateur éprouve la même retenue et préfère se conformer aux généralités du type : « l'école ne vaut plus rien, même pas le pet d'une vieille grand-mère. » p. 8. Alors que pour accompagner un substantif de son article défini, ce substantif doit clairement être identifier et cette identification doit exprimer en principe une certaine notoriété. Ce qui n'est pas le cas du nom commun de personne « grand-mère » p. 8. qui introduit l'article défini ici. En effet, dans l'énoncé qui est le nôtre, le narrateur parle d'une « grand-mère » inconnue. Ce n'est que plus tard que l'on découvre qu'il inaugurait l'argument qui allait introduire la tienne à travers les propos d'un autre paragraphe, très éloigné de celui qui sert d'exemple. Voici comment commencent ces propos : « **…** Et quatre … Je veux bien m'excuser de vous parler vis à vis comme ça. Parce que je ne suis qu'un enfant. Suis

dix ou douze ans (il y a deux ans grand-mère disait huit et maman dix) et je parle beaucoup. Un enfant poli écoute ne garde pas palabre … » p. 8-9.

En effet, le déterminant qui devait accompagner le substantif « grand-mère » aurait été mieux un déterminant indéfini au lieu d'un déterminant défini que l'on en découvre. D'ailleurs, puis qu'il s'agit des articles, on n'aurait pu avoir comme déterminant véritable, l'article indéfini « une » au lieu du défini « la » employé par le narrateur de ces propos. Tout cette ambiguïté montre qu'on assiste à une confusion article défini et article indéfini dans ce passage et que pour l'auteur, il s'agit d'une nette banalité d'autant plus que la phrase en elle-même garde un sens tant désiré et souhaité. On déduit à cet effet, que pour l'auteur de *Allah n'est pas obligé*[325], il n'existe aucune différence entre l'article défini et l'article indéfini. En général, les énoncés numéros (3, 4, et 7) ci-dessus l'illustrent aisément.

S'agissant par ailleurs de l'énoncé numéro (3) « Ces dictionnaires me servent à chercher les gros mots, à vérifier les gros mots et surtout à les expliquer » p.9, on note également une nette confusion dans l'emploi des articles qui accompagnent les substantifs. Le substantif « gros mots » enregistré trois fois dans l'énoncé ne bénéficie pas d'un emploi correct. Le tableau récapitulatif des articles mentionné dans ce travail indique bien cela. En fait, d'après ce tableau récapitulatif des articles, aucune confusion n'est de mise entre les articles encore moins entre article défini et indéfini. Or, ce n'est pas ce que traduit ce passage tiré de l'œuvre de Kourouma.

Dans ce roman, au lieu de l'article indéfini pluriel (des) qui serait à même de justifier que le narrateur parle de « gros mots » et qu'il ne signale pas le mot mis en exergue, l'on aperçoit par contre un « les ». Celui-ci est répétitif et cela pour laisser entendre la confusion. En effet, ce qui est très pertinent, c'est que le narrateur reconnaît lui-même que l'usage de sa phrase désobéit à la norme. Mais, il en accorde peu de crédit à cela. C'est d'ailleurs pour cela qu'on relève la même confusion à l'intérieur de l'énoncé numéro (4). En effet, l'énoncé numéro (4) se présente dans ce travail comme un argument de force pour exemplifier notre propos d'autant plus qu'on enregistre une corde d'articles indéfinis « des » qui est utilisée par narrateur à la place de l'article défini (les). On note donc deux fois la notification de l'article indéfini « des » qui accompagnent les substantifs « toubabs » et « des noirs indigènes sauvages d'Afrique ».

[325]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 195.

Dans le premier exemple, l'on peut penser que c'est parce que le substantif « toubab » entoure les polémiques et les polysémies diverses qu'on le retrouve en train d'être actualiser par l'article indéfini « des » au lieu de (les). Ce qui peut s'admettre d'ailleurs d'autant plus que les articles indéfinis accompagnent un ou plusieurs noms qui ne sont pas connus par la ou les personnes à qui le narrateur s'adresse. Et le dénominatif « toubab » en est un. Sauf que dans cet exemple, l'auteur y ajoute une illustration pertinente notamment « (toubab signifie blanc) » p. 9. qui grammaticalement vient remettre en cause la présence de l'article « des », employé au début. C'est du pareil au même dans le second d'exemple, car l'usage de « des » dans l'énoncé cité, notamment le (des) qui actualise les substantifs « noirs indigènes sauvages d'Afrique » aurait été admis par la norme si le narrateur avait choisi le substantif « noirs indigènes ». Kourouma n'a pas voulu transcrire les choses de cette façon. Il a préféré procéder à sa manière et est bien conscient que sa méthode remet en cause la règle.

On le voit à nouveau dans l'énoncé numéro (7) où l'auteur ivoirien inscrit le déterminant (des) à la place de (les) approuvé par la norme. En effet, ce (les) est bien possible dès le début du roman et chaque lecteur peut le découvrir en toute simplicité. Plusieurs fois et cela dès les dix premières pages du texte, le lecteur aperçoit la répétition de la lexie « enfant soldat », p. 52. Il n'y a donc pas de raison de l'accompagner d'un article indéfini à la page 52 comme s'il n'avait pas déjà été identifié en début du texte. Par conséquent, l'on comprend bien à nouveau, que des articles (des) et (les) sont confondus dans l'œuvre de Kourouma et cette confusion débouche sur une certaine égalité. Toutefois, ce qui est incroyable et qui d'ailleurs fait réfléchir, c'est que cette confusion ne modifie en rien le sens général des énoncés. Ils sont tous pleins de sens et ne subissent pas de réelles dégradations comme on pouvait s'y attendre. De ce point de vue, Kourouma pointe dans son roman une écriture syntaxique renouvelée et réinventée car celle-ci évoque des vérités importantes et sublimissimes. Beaucoup de critiques de ses romans l'on certainement compris. Par contre, ces derniers n'ont pas fait des recherches sur la pertinence de ce processus et les multiples apports critiques qu'il fait appel.

S'agissant par exemple du critique Claude Blanchère, celui-ci s'est simplement limité à observer la forme sans vérifier ce qui explique cette forme. Quant à Gassama, le critique africain a compris plutôt que les romans de Kourouma faisaient dans une certaine recolonisation linguistique. Or, il y a bien un plus que ces romans essayent de mettre en lumière. Et c'est ce plus que tente d'explorer notre recherche. En effet, au-

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

delà des deux points de vue partagés par ces deux critiques, les romans de kourouma partagent une véritable idée de concorde, de diversité, d'interculturalité. Ils sont le véritable espace par lequel la langue française voit son émancipation et son rajeunissement. On le sait et on ne va pas y revenir pour longtemps, pour Blachère Jean-Claude, les œuvres littéraires de l'Afrique francophone riment quelque fois avec l'incorrect dans la mesure où le français qui se donnent à lire à l'intérieur de celle-ci s'accommode très mal avec le français de France (*Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, 1993 : 116). Et Gassama Makhily (*La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, 1995 : 43) pour riposter relance :

> « Tout francophone hors de l'Hexagone, en écrivant pour son peuple, en respectant la couleur des milieux que traversent les personnages, en dévoilant l'âme et en pénétrant le cœur des êtres et des choses, en circonscrivant l'action romanesque dans le temps et l'espace, est soumis à l'effort et à la contrainte de faire subir des entorses à la langue française. » (Gassama, 1995 : 43)

Les propos de ce dernier sont renchéris trois ans plus tard par Kourouma lui-même, notamment dans l'entretien qu'il a accordé à Michèle Zalessky, « La langue : un habit conçu pour qu'il moule bien » (Diagonales, numéro 7, juillet 1998, p.6) dont voici un extrait :

> « La francophonie intègre maintenant beaucoup de néologismes originaires d'Afrique, tient compte de notre usage du français comme le prouvent ces dictionnaires du français d'Afrique, ces dictionnaires pour la francophonie etc., que je vois paraître de plus en plus nombreux. Pour nous, cela est très important : le fait d'entrer dans ces dictionnaires confère une légitimité à notre usage de la langue et nous libère en quelque sorte. » Kourouma, Diagonales, numéro7, Juillet 1998 : 6)

En général, la pertinence de ces diverses réactions des spécialistes du français d'Afrique pose d'emblée les vases d'un questionnement sans cesse renouvelable qui vient en quelque sorte relancer des recherches sur des relations spécifiques du français dans son rapport avec les langues locales africaines. Il semble donc évident de dire que ces réactions alimentent des questionnements non seulement sur le fonctionnement du français en Afrique francophone subsaharienne, mais également permettent de comprendre l'évolution de la dynamique du français avec les langues environnantes. Bien que qualifiées de tendues, il ne s'agit pas d'une tentative d'entreprise représentant une nouvelle stratégie dialectale entre l'Europe et l'Afrique dont des visées se penchent vers une certaine dichotomie des cultures ou quelque fois vers un certain impérialisme culturel anachronique de l'Europe.

Pour ces travaux, au-delà de leurs aspects critiques, ces réactions témoignent qu'une interlangue franco – africaine est en cours en francophonie et qu'elle est source d'enrichissement du français dans le monde contemporain. En général, il n'est pas sans intérêt scientifique de tenter de collecter, d'étudier ou de décrire des situations de contact de langue diversifiées d'un pays à un autre. L'interlangue franco-africaine que l'on note dans cette thèse se propose de lire le fonctionnement et de faire un bilan des recherches entreprises dans le domaine de la régionalisation du français, des relations entre diverses réalités de français et le rapport langues locales africaines et la langue française. Cette perspective avait déjà été élaborée par l'OFCAN (Observatoire du français contemporain en Afrique) depuis 1978 par accord de coopération unissant ILF (Institut de la Langue Française) ILA (Institut Appliquée de la Côte d'Ivoire) et le Centre Nationale de la Recherche Scientifique France auprès de Suzanne Lafarge. Dans les romans qui composent notre corpus de base, « tout se passe, fort complexe, comme s'il y avait glissement continu d'une variété de français à norme académique, apanage du groupe des élites au sens que donne G. Manessy à ce terme, une autre variété de français à norme régionales implicite qu'utilisent les lettrés [326]» pour continuellement enrichir le français standard. Nous l'avons fait remarqué dans *Allah n'est pas obligé*[327] de Kourouma à travers sa syntaxe et notamment son égalité article défini et indéfini. Bien que n'ayant pas rencontré cette égalité dans les deux autres romans que composent nos travaux, il reste que l'enrichissement du français dans ces romans est singulièrement établi par d'autres éléments structuraux intéressants comme par ailleurs la concordance qui existe entre l'article « De et Des ».

1. 3. La concordance entre l'article De et Des

Selon J. Pinchon (1986 : 42) l'opposition entre (de/des) se manifeste à chaque fois qu'un syntagme nominal est régi par la préposition (de), notamment dans les cas ci-après :

- Dans les syntagmes formés par le substantif + de + substantif.
- Après les verbes qui se construisent avec de.
- Après le complément d'agent introduit par de.

[326]. Lafarge (S.), (1995) « *De la particularité lexicale à la variante géographique ? Une notion évolutive en contexte exolingue* », In Francard et Latin (dir.). p. 89-99.
[327]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 196.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

- Avec les locutions prépositives formées avec de.

En observant cette proposition de Pinchon, on s'aperçoit que tous les autres énoncés où interviennent (de/des) comme articles ne respectant pas ce canevas sont en quelque sorte les « hors la loi » d'après la grammaire standard et normative. La question qui se pose dès lors est de savoir comment caractériser les énoncés qui n'obéissent pas à cette réglementation syntaxique des articles (de/des) ? Cette question fondamentale indique que l'usage que la grammaire traditionnelle et normative fait de ces formes reste assez problématique. Celle-ci parce qu'au sein des grammairiens et linguistes, le traitement des données de ces formes est très divergent. Certains grammairiens et linguistes considèrent la forme (des) comme le pluriel de l'article partitif, tandis que d'autres (Charaudau : 1992), (Riegel, alii : 1994) le compte parmi les formes de l'article indéfini. D'autres encore, à l'exemple de (Grevisse : 1986) présentent la forme (des) comme une forme identique et commune à l'article partitif et infini. Face à cette divergence terminologique, il est intéressant de signifier que l'emploie de ces formes est ponctuellement problématique. Tout compte fait, comment fonctionnent ces données dans nos trois romans de base ? Autrement dit, comment sont-elles utilisées et pour quelles contributions ?

Pour répondre à ces questions fondamentales, il importe de rappeler encore une fois de plus que la pratique du français standard rencontre des difficultés d'ordre notoire entre les articles partitifs (de) et (des) d'autant plus que le déterminant (des) est à la fois un article indéfini et un article partitif. Cette difficulté est visible dans nos trois romans panafricains. C'est l'une des raisons qui marquent l'hésitation qu'éprouvent ces auteurs à utiliser paisiblement les formes (de/des). En général, à l'intérieur de leurs œuvres, (de et des) sont identiques, similaires et non asymétries comme l'indique la norme.

Comme le montrent les passages ci-dessous, répertoriés dans *Allah n'est pas obligé*[328], l'on note une certaine hésitation dans l'emploi de ces formes par l'auteur ivoirien. En effet, les énoncés négatifs qui sont après certains adverbes de quantité, montrent que le syntagme nominal contient un adjectif antéposé au pluriel. Au lieu d'un (de), Kourouma intègre (des). De même, à la place de (des), c'est plutôt (de) de l'on aperçoit dans ces passages. Pour illustrer ce phénomène, plusieurs exemples parmi la liste ci-dessous le témoignent fort aisément :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages

[328]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 200.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

3	« maman a trop pleuré, a trop gonflé la gorge et la poitrine avec **des** sanglots. »	15
4	« Quand le creux du visage ne débordait pas **de** larmes »	17
5	5/ « Maman disait que la douleur allait la tuer […] la nuit que grand-mère la quitterait pour aller trouver les égorgeurs de femmes des baraquements **des** chercheurs d'or »	18
6	« La nuit où elle a accouché **de** ma mère, elle était trop occupée »	18
7	« Chaque fois que quelqu'un lui donnait **de** morceaux de sucre »	19
8	« Dès les premiers chants **des** coqs »	19
9	« Les malinkés sont **des** gens bien qui ont écouté les paroles de Allah. »	20
10	« Maman a accouché **de** ma grand-sœur. »	22
11	« Après une longue demi-journée **de** pleurs »	128
12	« Et, à la fin des fins **des** salutations, Sékou...»	129
13	« […], secundo l'Inventaire des particularités lexicales du français »	9
14	« Il faut expliquer parce que mon blablabla est à lire par toute sorte **de** gens »	9
15	« suis poursuivi par les gnamas **de** plusieurs personnes »	10
16	«Et moi, j'ai tué beaucoup **d'**innocents au Liberia et [...]	10
17	« Encore des canaris, toujours **des** canaris pleins de décoctions pour. »	13

18	« ça connaissait trop de pays et **de** choses »	13
19	« Heureusement, le guérisseur Balla connaît trop **de** choses »	27

Le Dictionnaire Reverso français/anglais indique que l'article (des) est dans l'usage soutenu, remplacé par l'article (de) lorsque le nom qu'il détermine est précédé de l'adjectif épithète. Par exemple : « L'entreprise recrute de jeunes diplômés » ou « Ces renseignements constituent de précieuses informations pour nous ». Dans ce même dictionnaire, si l'adjectif épithète se présente avant le nom qu'il qualifie, on utilise (de) au lieu de (des), cf. l'exemple numéro (1). Aussi, si par contre le nom se présente avant l'adjectif épithète dans l'énoncé, on utilise (des) : « Ces renseignements sont des informations précieuses pour nous ». Si également l'adjectif et le nom forment un mot composé, on utilise (des) et non (de). Exemple : « Ce sont des jeunes filles pleines d'enthousiasme ».

Hormis ce bref rappel notionnel de la syntaxe traditionnelle par le Dictionnaire Reverso, nous avons visité et étudié le tableau récapitulatif des articles contractés ci-joint, relevant de la compétence et du travail bien fait de *Le point du FLE* et avons constaté dans les deux dernières parties du tableau que (de), un article indéfini/partitif, s'utilise au pluriel avec les adverbes de quantité comme : « beaucoup », « peu », « tout », « assez » … On peut également l'utiliser le cas échéant où un adjectif complète le nom : « Ce sont de beaux meubles » et par indication d'une négation absolue c'est-à-dire avec aucun par exemple : « Il ne fait pas de fautes ».

Toujours en se référant aux exemples ci-dessus, nous constatons que la forme (des) est éligible selon certains cas. On utilise (des) au lieu de (de) quand l'adjectif fait un tout avec le nom. C'est le cas des mots composés sans trait d'union. Celui-ci est aussi éligible lorsque la négation est partielle et non total : « Je ne crois pas qu'il ait fait des erreurs ». Elle est enfin éligible lorsqu'il y a seulement un seul nom dans l'énoncé et non plusieurs. Par exemple : « Je mange des pommes ».

Sur ce, ce dictionnaire et *Le point du FLE* résume la perception et la normalisation de ces formes selon la syntaxe standard. Tout compte fait, selon la liste des exemples recensés ci-dessus, il est à reconnaître que certains cas obéissent aux règles grammaticales standard de (de/des) et d'autres non. Dans un premier temps, on note

dans *Allah n'est pas obligé*[329], les énoncés qui obéissent à la norme et dans un second moment, on lit ceux qui ne se conforment pas à la syntaxe normative. Parmi les énoncés se conformant à la norme, on cite ceux figurant via les numéros suivants : (1, 3, 10, 12, 14, 16, 17, 18, 19 et 20). Ceux, ne se conformant pas à la norme syntaxique de (de et des) figurent via les numéros :(2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11et 13).

S'agissant des numéros (16, 17, 18, 19 et 20), on remarque en effet que ces énoncés sont identiques parce qu'il emploient la forme (de) pour désigner une quantité avec en filigrane l'usage des adverbes de quantité comme par exemple : « plusieurs » (numéro16), « beaucoup » (numéro 17), « toujours » (numéro 18), « trop » (numéro19), « trop » (numéro 20) car pour la syntaxe traditionnelle, l'emploi des adverbes de quantité est d'une importance capitale dans le choix des formes (de/des). Dans l'énoncé (numéro 16) par exemple que voici : « Suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les gnamas de plusieurs personnes » p.10, la présence de la forme (de) se justifie à partir de l'adverbe de quantité « plusieurs » proche du substantif « personne ». Si par exemple on parvenait à soustraire cet énoncé de son adverbe de quantité « plusieurs », il ne pourrait plus correspondre à la norme.

Considérons l'énoncé numéro 17, 19 et 20. Les trois énoncés sont identiques parce qu'ils utilisent les adverbes de quantité « beaucoup » numéro 17, « pleins » numéro 18 et « trop » numéro 19 et 20. Si l'on choisit de garder ces adverbes dans les énoncés, il constatera qu'ils restent inéligibles selon la norme malgré le fait qu'ils sont pleins de sens. C'est pourquoi, dans les énoncés (19 et 20) par exemples que voici : « ça connaissait trop de pays et de choses » p.13 « Heureusement, le guérisseur Balla connaît trop de choses » p. 27. La forme (de) qui actualise les substantifs « choses » (2 fois) et « pays » (1 fois) est éligible parce qu'elle est introduite ici par l'adverbe de quantité « trop ». C'est également ainsi pour les énoncés numéro 17 et 18. En effet, le substantif de l'énoncé numéro 17 est introduit par l'adverbe de quantité « beaucoup ». Dans l'énoncé numéro 18, c'est plutôt l'adverbe de quantité « pleins » précisant la quantité de « décoctions », qui rend l'insertion de l'article partitif contracté légal. Les énoncés numéros (1, 3, 10, 14) quant à eux, sont identifiés comme ceux qui forment un tout avec le nom. On note également des énoncés qui sont approuvés par la norme de la grammaire traditionnelle parce qu'on retrouve à l'intérieur de ceux-ci un seul nom introduit par le déterminant (des).

Dans l'énoncé numéro (1) que voici : « Il t'a frappée ici sur terre pour des jours limités de douleurs. » p.15, nous constatons que ce passage textuel unis deux usages des

[329]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 201.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

formes (des/de). En effet, conformément à la règle, on utilise la forme (des), lorsque l'adjectif fait un tout homogène avec le nom qu'il qualifie. C'est pour cela que celle-ci (des) est éligible ici et détermine le substantif « jours ». En observant l'expression « jours limités », on peut croire qu'elle est peut-être considérée comme un mot composé, ce qui est loin d'être le cas alors que ce n'est pas cela. Ici, l'adjectif qualificatif épithète « limités » forme un tout avec le nom commun « jours » qu'il qualifie. Il en est de même avec les énoncés numéro 10 et 14. Dans le premier cité, l'adjectif « bien » fait un tout avec le substantif « gens » pour former « gens bien ». Dans le second, c'est l'adjectif « particularités » qui se trouve à côté du substantif « lexicales », qui devient un seul mot parce qu'il est déterminé par (des) pour former « particularités lexicales ».

Aussi, en dehors des cas cités, on enregistre des situations où la forme (des) est éligible parce que l'énoncé enregistre un seul nom déterminé par (des). Cette manière de faire obéit à la règle. On peut le voir à travers l'énoncé numéro (3). Ainsi, dans la phrase que voici : « Quand mon bras a braisé, maman a trop pleuré, a trop gonflé la gorge et la poitrine avec des sanglots. » p.15, le substantif « sanglots » est déterminé par la forme (des).

Toutefois, comme on peut le voir, toutes ces terminaisons sont sujettes à problème. Elles le sont parce qu'elles peuvent varier d'un langage à un autre soit qu'on a un texte soutenu ou soit un texte populaire ayant un registre de langue plutôt courant et familier. De même, il faut rappeler que la forme (de) s'obtient à l'aide de la préposition (de) + l'article indéfini (des) pour former un article indéfini contracté. Elle se forme aussi à partir de la préposition (de) + l'article partitif (du). En plus, elle se forme également à partir de l'union entre la préposition (de) et l'article partitif (de).

S'agissant de la forme (des), elle s'obtient en français standard à partir de l'union entre la préposition (de) et l'article défini (les). Aussi, toujours en français standard, la forme (des) s'obtient entre la préposition (de) et l'article indéfini (des). Il est donc évident que ces parallélismes peuvent entraîner des confusions importantes. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, cette confusion aboutie à l'égalité entre ces articles. Est-ce parce que les linguistes eux-mêmes s'accordent difficilement sur ce sujet ? Ou, cela est plutôt une émergence syntaxique que ces écrivains introduisent dans les romans ?

De manière générale, comme on vient de le démontrer, dans *Allah n'est pas obligé*[330], les formes (de) et (des) sont présentées sous un angle égalitaire. Cela se confirme en plus à partir d'autres exemples qui figurent dans les énoncés numéros (2, 4, 5, 6, 8, 9 et 11 et 13). Tout d'abord, pour ce qui est des énoncés (5, 8 et 13), nous avons constaté qu'ils sont symétriques et identiques. Leur ressemblance est réelle. Ces énoncés comme ceux étudiés plus haut, partagent le même principe dans le traitement qu'ils font des données (de/de) dans les œuvres. Dans l'énoncé numéro (5) par exemple : « Maman disait que la douleur allait la tuer sans faute la nuit que grand-mère la quitterait pour aller trouver les égorgeurs de femmes des baraquements *des* chercheurs d'or où grand-père trafiquait. » p.18, on se rend compte qu'elle n'obéit pas à la règle standard. En effet, la forme (des) qu'on y retrouve semble non conforme à la règle. Ici, la forme (des) qui détermine le substantif « chercheur », s'éloigne de l'usage normatif. Il faut rappeler que la conformité de l'article partitif (des) dans les énoncés se justifie par trois règles importantes selon Le Point du FLE à savoir :

- Quand l'épithète suit le nom,
  Ex : Je mange des pommes vertes.
- Quand la négation est partielle,
  Ex : Je ne crois pas qu'il ait fait des erreurs.
- Quand l'adjectif épithète fait un tout avec le nom,
  Ex : Ce sont des jeunes gens pleins d'espoirs.

Cependant, on constate que cet exemple ne concorde avec aucune des règles énoncées ci-dessus. Ce qui veut dire que l'auteur francophone inaugure ici une forme nouvelle qui se démarque de celle initiée par la norme. En effet, pour respecter la norme Kourouma aurait pu déterminer ce substantif par l'article partitif (de). Pour obéir à la norme, l'auteur aurait pu écrire par exemple : Maman disait que la douleur allait la tuer sans faute la nuit que grand-mère la quitterait pour aller trouver les égorgeurs de femmes, des baraquements *de* chercheurs d'or où grand-père trafiquait. En effet, l'adjectif épithète « baraquements » ne complète pas le nom commun de personne « chercheurs » dans cet énoncé.

Pour finir, en réalité, les formes (de/des) ne sont pas confuses dans l'œuvre de Kourouma, mais confondues. Quand deux choses sont confondues, en principes elles

[330]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 203.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

deviennent égales. Celle-ci est d'autant plus criard dans l'œuvre de Kourouma lorsqu'on observe l'énoncé numéros (8) : « Chaque fois que quelqu'un lui donnait *de* morceaux de sucre, des mangues bonnes et douces, de la papaye… » p.19.

Dans cet exemple cité, on lit une nette égalité dans l'usage des formes (des) et (de). En effet, la forme (de) occupe et remplace (des) dans la phrase sans aucune difficulté notamment lorsque de la fonction du substantif « morceau » devient un adjectif au lieu d'être un nom. On le voit également dans l'énoncé numéro (13) à travers le passage suivant : « Et, à la fin des fins *des* salutations, Sékou nous a sorti quelque chose de merveilleux. » p.129. En effet, dans cet énoncé numéro (13), si l'auteur cherche de prime abord à utiliser la locution « A *des fins de* » qui se construit avec un nom introduit par la préposition ''de'', il ressort aussi que cet auteur confond (de et des) dans sa phrase. C'est pour cela que l'expression « A la fin des fins » est suivie de l'article indéfini contracté (des).

Les données (de et des) sont confondues dans l'œuvre de Kourouma. Celle-ci se confirme encore une fois dans les énoncés numéros (2 et 4) à savoir : « Quand le creux du visage ne débordait pas *de* larmes, il s'éclairait d'une lueur. » p.17 « Et un autre matin elle arrêtait de jouer et pleurait de douleur et s'étranglait *de* sanglots » p.15. Dans ces deux énoncés, on constate que la forme (de) est utilisée en lieu et place de de la forme (des) alors que ce n'est pas cela qu'indique la norme. Pour la norme, la forme (des) sert à déterminer un substantif ; or ici, ce n'est pas le cas. En observant le déterminant du substantif « larmes » et le substantif « sanglots », il ressort que ces deux substantifs sont suivis de l'article partitif contracté (de) au lieu de (des) reconnu par le français standard.

In fine, avec Kourouma, l'usage des formules normatives (de/des) n'est pas si important dans la mesure où, les deux données peuvent se relayer de manière réciproque et mutuelle sans engranger le sens même du texte. Ces formes (de et des) sont symétries dans son œuvre au point de rendre invisible la confusion que nous avons relevées dès le départ. Elles sont non seulement symétries et identiques, elles sont égales. On lit la même chose dans les deux autres textes qui composent cette recherche. Dans *Temps de chien*[331] de Nganang, nous avons repéré certains énoncés qui appliquent et justifient cette égalité. On peut citer :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Ainsi dans la journée, je verrai	63

[331]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 189.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

	Massa Yo, à côté de sa pêche de clients »	
2	« D'ailleurs, seuls les chiens des blancs peuvent accepter d'être tenus en laisse, ou alors les chiens de leurs laquais noirs… »	25
3	« Une fois pourtant elle se plaint au vendeur de cigarettes qui avait sa caisse devant Le Client »	60-61.
4	« Et mon maître devenait un cou-plié, un lorgneur de petites, et calculateur de petites »	66
5	« Celles mêmes, je ne vous dis pas, qui se donnent à des clients »	68
6	« Je me protégeai de leurs pas précipités en me cachant sous l'étalage de beignets de Mama Mado. »	71
7	« Il avait achevé ses études d'ingénierie au moment où l'État recrutait le contingent des mille cinq cents licenciés »	87

En s'appuyant sur les exemples numéros 3, 4 et 7, on constate effectivement que la notification que Kourouma fait des données grammaticales (de/des) est analogue à celle découverte dans ce texte du camerounais Nganang. Concernant l'énoncé numéro (3), il s'aperçoit que la règle de la grammaire traditionnelle se trouve mise en arrière-plan. Cette relativité s'explique dans la mesure où on rencontre une substitution de la forme (de) au détriment de (des) annexée par la règle. On lit dans cette phrase un substantif « cigarette » déterminé par l'article partitif (de) alors que la dictée témoigne que la donnée (de) est acceptée comme article dans les énoncés comme celle-ci que si elle est introduite par un adverbe de quantité ou bien lorsque note qu'il s'agit d'un adjectif qui complète le nom. Aussi, lorsqu'elle permet d'indiquer une négation absolue avec ''aucun''.

Bien que la formule selon laquelle (de) s'emploie lorsqu'un adjectif complète le nom allait justifier cet exemple, à travers l'union entre « vendeur » et « cigarette », il reste que la lexie « vendeur » n'est pas du tout un adjectif pour compléter le nom « cigarette ». On

note dans cet exemple deux noms associés par la préposition (de) se combinant pour former un mot composé : « vendeur de cigarette ». Il ne s'agit pas d'une combinaison entre un adjectif et un nom comme c'est parfaitement le cas avec la combinaison « de beaux meubles ». Ce qui veut dire que cet énoncé est bien loin de cadrer avec la règle de la grammaire normative. Pour obéir à la règle, l'auteur aurait pu utiliser (des). On conclut à cet effet, que les données (de/des) sont également confondues, similaires, mélangées dans le roman de Nganang. L'exemple suivant : « Et mon maître devenait un cou-plié, un lorgneur *de* petites, et calculateur *de* petites, un futur cogneur *de* petites, s'entraînant en silence pour l'ultime au galop ! » p. 66, se présente comme un véritable argument venant renforcer ce constat.

Dans cet énoncé, on note une correspondance entre les données grammaticales (de/des). A y voir clair, on a l'impression que la forme (de) correspond à celle de (des) pour permettre une nette similitude entre les deux données. On constate une répétition plus de trois fois de la donnée (de) dans l'énoncé alors que la norme préconise un (des) à sa place. Car, le substantif « petites » n'est pas un adjectif comme cela peut apparaître. Il est utilisé dans cette phrase comme un nom commun de personne. On ne peut donc pas penser qu'il forme un tout avec les substantifs « lorgneur », « calculateur » et même « cogneur » pour respecter la règle grammaticale de la syntaxe standard.

De même, si l'on considère les mots « cogneurs », « calculateur » et « lorgneur » comme étant des adjectifs qualifiants du nom « petites », on réalise également que ce n'est pas grammaticalement juste. L'adjectif « petites » n'est pas un adjectif ici et même s'il l'était cela ne couvrirait pas la confusion. La règle ne dit pas que deux adjectifs doivent être combinés. Elle parle d'un « tout » autour d'un adjectif épithète et un nom. Et quoi qu'il en soit, ce (de) placé par Nganang n'est pas un (de) préposition, ni un (de) pris en considération à cause d'un registre soutenu. Il correspond à (de + les) qui pour la norme ne donne pas (de), mais (des), cf. le tableau récapitulatif ci-dessous. Cela confirme alors une fois encore, une fois de plus que dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, les données (de/des) se confondent et sont égales.

Toujours dans le même texte, nous étions frappées par une certaine confusion lorsque nous avons recensé l'énoncé numéro (7). En effet, dans cet énoncé, l'écriture de « des mille cinq cents » n'était pas ce qui a attiré notre attention du moment que la norme indique clairement que « mille » est un mot invariable et que « vingt » et « cent » peuvent parfois prendre un (s) (Larousse). Il y a qu'on a découvert que la norme elle-même s'emmêle dans les règles qu'elle fait des données (de/des). Par exemple dans cet énoncé

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

numéro (7): « Il avait achevé ses études d'ingénierie au moment où l'État recrutait le contingent *des* mille cinq cents licenciés » p.87, la norme conçoit la forme (des) parce qu'elle permet de notifier que le nombre « mille cinq cents » est le seul à être déterminé, alors même qu'elle indique aussi comme règle que la présence d'une désignation de quantité introduit la forme (de). Que doit-on prendre en considération dès lors ?

Ici, la confusion qu'on lit dans l'usage de ces deux données en français provient des carences de la norme elle-même. Ce qui signifie que les romans de l'Afrique francophone subsaharienne comme d'autres, ne font que traduire ce qu'ils empruntent de la norme. En voici d'autres exemples :

« disons que c'est un pauvre gars qui en est réduit aujourd'hui à porter des couches Pampers comme un nourrisson » (Mabanckou, 2005 : 41.)

Ce passage tiré de *Verre Cassé*[332] du congolais Alain Mabanckou figure en bonne place comme un énoncé respectueux des canevas établis par la grammaire standard en matière des donnés (de/des). Selon les règles énumérées à cet effet, il faut noter que la forme (des) est éligible lorsque l'adjectif fait un tout avec un nom. C'est le moment de le dire, le passage pris en exemple en est bien un cas respectueux de cette règle. On constate qu'il y a dans cet exemple un adjectif « Pampers » qui, avec le nom « couche » se complètent et forment un tout inséparable pour permettre à la donnée (des) d'être légitimement approuvée par la leçon de la norme énumérée. On peut donc dire au passage que les romans de l'Afrique francophone subsaharienne font cohabiter des règles syntaxiques pour appeler une certaine interlangue dans les textes.

C'est pourquoi, hormis ce respect structural de la norme dont nous venons de lire dans ce premier exemple de *Verre Cassé*[333] l'on constate également que ce texte ne reste pas indifférent à celle qui figure comme un invariant dans les deux autres textes. A l'intérieur de cette œuvre, il y a des passages qui ne respectent pas la syntaxe française dans la structuration des données (de/des). Parmi tant d'autres, nous avons choisi d'analyser ceux-ci :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	«[…] je te dis, c'est un pot de fleurs fanées, c'est un arbre qui ne donne même plus de fruits »	43

[332]. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 177.
[333]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

2	« […] ce ne pas de vraies églises ça »	43

En effet, dans l'énoncé numéro (2), on lit une négation non conforme à la norme. Celle-ci est dépourvue de son symbole (ne) et l'on aperçoit que le symbole (pas). Or pour la norme, les éléments structuraux qui permettent de rendre une phrase négative sont en principe les marques négatives (ne ...pas), (ne …plus), (ne ...jamais), (ne ...point). Par conséquent, on constate que cette phrase ne possède pas une marque correcte introduisant la négation. Il est vrai qu'on y retrouve la forme (ne) mais seule cette forme n'appelle pas la négation dans une phase correcte. De ce fait, l'usage des marques négatives n'étant pas conformes ici, la donnée (de) est tout aussi incorrecte.

En général, cette conformité qui existe entre les données (de et des) dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne permet de faire cohabiter les données syntaxiques. Elle permet d'apporter dans le discours, une autre façon d'appréhender et de concevoir la syntaxe. A travers la cohabitation des modes syntaxiques comme le soutient cette analyse sur les articles (de et des), le romancier panafricain introduit l'interlangue. Il fait appel à l'interculturalité. Dans ces romans, l'oralité transcende l'écriture et le français cesse de se présenter comme une langue appartenant à tiers, mais plutôt comme une langue collective et collégiale ayant pour norme, la diversité francophone. L'interlangue se présente dès lors, comme une notion pouvant légitimer et nommer cette norme. En effet, la réalité patente de celle-ci est de mettre en relief la communauté francophone. Son désir et son ambition est de favoriser l'égalité dans la francophonie. Avec cette norme, la notion de nation est remise en arrière-plan pour soutenir l'universalité des peuples et des cultures. C'est pour cela que les données (de et des) sont systématiquement homogène et remplaçable. Car, l'interlangue promeut la mondialisation et désavoue l'impartialité et encourage la communication collective.

En somme, d'après les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, notamment à travers le lexique étudié plus haut et le panel des champs élaborés par cette syntaxe, le monde par le biais de l'égalité et du droit peut connaître les instants paisibles et certains. Et cela doit être de plus en plus encourager par des organisations internationales comme par exemple l'Organisation Internationale de la Francophonie. Comme le montre cette égalité entre données (de/des) dans les textes, l'égalité mérite toute sa légitimité et son éligibilité dans la francophonie et entre pays membres. Nous avons observé dans les textes, d'autres moyens syntaxiques qui établissent l'interlangue

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

dans les œuvres. Il s'agit entre autres de l'absence de pronoms personnels, l'insistance du pronom démonstratif « ça » et l'omission du pronom anaphorique complément.

• Article **défini** contracté :

préposition DE + article défini

	LE	=	DU
DE	LA	=	DE LA
+	L'	=	DE L'
	LES	=	DES

parler **de** qch / ce sont **les** films qu'il a vus

Il parle des films qu'il a vus.

beaucoup **de** qch / c'est **le** lait de sa vache

Il boit beaucoup du lait de sa vache.

une part **de** qch / c'est **la** tarte de Luc

une part de la tarte de Luc.

les jeux **de** qn / ce sont **les** enfants de Luc

les jeux des enfants de Luc.

les clés **de** qch / c'est **la** voiture verte

les clés de la voiture verte.
VOIR APPARTENANCE

• Article **indéfini** contracté :

préposition DE + article indéfini

	UN	=	D'UN
DE	UNE	=	D'UNE
+		=	DE
	DES	=	D' (+ voyelle)

parler de qch / c'est un film amusant

Il parle d'un film amusant.
VOIR VERBES

beaucoup de qch / ce sont des problèmes

Il a beaucoup de problèmes.

une paire de qch / ce sont des lunettes

une paire de lunettes. VOIR QUANTITES

(pour chaque jeu, il y a plusieurs enfants)

les jeux d'enfants.

(pour chaque clé, il n'y a qu'une voiture)

les clés de voiture. VOIR APPARTENANCE

• Voir Nom complément du nom [BDL Québec]

• Article **partitif** contracté :

préposition DE + article partitif

	DU	=	DE
DE	DE	=	DE
+	LA	=	DE
	DE L'	=	D'

parler **de** qch / c'est **de l'**amour

Il parle d'amour.

beaucoup **de** qch / c'est **du** lait

Il boit beaucoup de lait.

un morceau **de** qch / c'est **du** sucre

un morceau de sucre.
VOIR QUANTITES

© Le Point du FLE http://www.lepointdufle.net/ressources_fle/articles_contractes.htm

Conclusion partielle du chapitre :

Nous avons choisi de lire dans ce chapitre le fonctionnement de la détermination dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Au sortir de cette lecture, nous avons observé que la détermination n'obéit pas à la norme standard du français dans les œuvres étudiées. Cette désobéissance vient du fait que la norme elle-même ne s'accorde pas toujours dans les règles qu'elle initie. Ainsi, en ce qui concerne par exemple la détermination zéro, elle est acceptée par certains grammairiens mais non par d'autres. Beaucoup de grammairiens la différencient encore à l'omission du déterminant qu'ils considèrent comme une forme à part entière de détermination zéro (Grevisse) et (Amscombre).

Après avoir étudié les données théoriques de ces formes dans les livres grammaticaux, nous avons découvert que les règles normatives de ces données sont asymétriques et c'est ce qui amène les écrivains à ne pas se conformer dans leurs œuvres respectives. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne par exemple, ces formes (de/des) sont symétriques, analogues. Ils ne s'opèrent aucunes contrariétés de ces formes dans leurs textes.

Nous avons aussi analysé le fonctionnement de l'article défini et de l'article indéfini dans leurs œuvres. En observant le fonctionnement de ces déterminants dans les romans, il ressort encore que pour ces romanciers, il n'y a pas de divergence et de différence entre l'article défini et l'article indéfini. L'article défini et l'article indéfini sont égaux, car, ils y sont introduits comme deux éléments syntaxiques égaux et équidistants. Cette équidistance est véritablement le rayon qui établit l'interlangue dans leurs œuvres.

L'nterlangue n'est pas le fruit d'un hasard ou comme beaucoup le pensent un argument de force permettant de rassurer les lecteurs sur la non maîtrise du français par les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne. Elle n'est pas le fruit d'une réelle réappropriation de l'outil linguistique par les auteurs dont le français n'est pas une langue première. Elle est un outil de progrès et de réaménagement de la langue française pour étendre sa visibilité internationale. L'interlangue qui se donne à lire dans nos romans est une stratégie littéraire consistant à rapprocher l'Afrique de la France.

L'interlangue remet en cause l'esprit de leadership dans la francophonie, elle est la correspondance de l'harmonie culturelle francophone.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 2 : Le pronom

Généralement, le pronom est un mot variable qui peut prendre la place d'un nom. Le pronom peut soit remplacer un terme déjà cité : on dit alors que le pronom remplace tel terme ou tel autre terme. Ce terme est nommé par la grammaire traditionnelle, un antécédent. Le pronom peut aussi désigner directement des personnes, des êtres ou des choses. Dans ce second cas, le pronom n'a pas d'antécédent.

A cette définition s'ajoute celle du Petit Robert à savoir : le pronom est le mot qui sert à représenter un mot de sens précis déjà employé à un autre endroit ou contexte ou qui joue le rôle d'un nom absent. En plus, Ngo Ngok (2001 : 30) pense que le pronom varie en genre, en nombre et en personne et qu'il désigne les personnes et des choses. Elle renchérit et précise l'existence de la grande variété de pronoms qu'on retrouve en langue française : les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis. Tout en s'appuyant sur les travaux de Riegel et alii (1999 : 193), Ngo Ngok classe en cinq points les places que peut occuper un pronom :

- La place de la séquence (déterminant + nom) d'un groupe nominal par ailleurs pourvu d'un ou plusieurs modificateurs.

  Exemple : Des femmes sont toutes descendues, sauf celle recherchée.

- La place d'un nom avec ou sans modificateurs.

  Exemple : J'ai oublié ma chaussette, peux-tu me prêter la tienne ?

- La place de l'adjectif.

  Exemple : Si tu es d'accord, je le suis aussi.

- La place d'un groupe prépositionnel ou d'une construction complétive ou infinitive précédée des prépositions « à » ou « de ».

  Exemple : J'ai l'impression que les choses s'arrangent, j'en ai le sentiment.

- La place d'une préposition.

  Exemple : Le club est une importance capitale pour nous, je le sais.

En prenant acte des différentes places que peut occuper un pronom que nous avons énumérés ci-dessus, il ressort que les pronoms ont des formes variées et que chacune de ces formes joue un rôle ultra important et singulier dans la phrase. Cela veut

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

donc dire que leur non-présence dans la phrase laisserait et engendrerait de nouveaux fonctionnements et de nouveaux possibles syntaxiques et de nouvelles règles. Dans ce chapitre axé sur le pronom, nous allons nous appuyer sur l'absence de pronom personnel sujet, sur l'omission du pronom anaphorique complément et/ou sujet et sur l'insistance du pronom démonstratif « ça » pour lire le fonctionnement de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Autrement, au-delà de cette analyse purement structurelle des signes, nous dévoilerons et expliquerons la pensée cachée de l'interlangue dans ces romans francophones.

2.1 Absence de pronoms personnels

Il est question ici d'une absence totale ou partielle d'une mise en œuvre du pronom personnel sujet dans des structures phrastiques. En effet, on observe l'absence de pronom personnel quand il est sujet de plusieurs verbes conjugués ou d'un seul verbe. Nous avons répertorié quelques phrases et énoncés où sont absents des pronoms personnels dans *Allah n'est pas obligé*[334] et dans *Verre Cassé*[335]. Voici les exemples tirés de l'œuvre de Kourouma :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	**« Et … d'abord … et un … M'appelle Birahima. »**	7
2	**« Suis p'tit nègre. »**	7
3	**« Pas parce que suis black et gosse. »**	7
3	**« ...Et trois … suis insolent, incorrect comme barbe d'un bouc et parle comme un salopard. »**	8
4	**« Suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les gnamas »**	10
5	**« Commençons par le commencement »**	52
6	**« Fallait voir ça »**	60

[334]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 205.
[335]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 210.

7	**« Suis p'tit nègre. »**	222
8	**« Parce que suis black et gosse »**	222

La relation qui lie la littérature africaine à la langue française et les innovations qui en découlent de cette union a vu s'émanciper une pléthore d'écrivains dont le centre d'intérêt fut de construire la langue française. En effet, au-delà d'un désir certain de ces écrivains à fixer les panneaux d'un nouveau style de connaissance, de normes et de valeurs typiquement africain, une ère autre s'est épanouie dans les écrits de ces derniers allant dans le sens de réajuster leur langue d'écriture pour la tenir face aux nouvelles fonctionnalités mondiales. Kourouma est une figure de proue de cette vision du monde.

Dans son œuvre intitulée *Allah n'est pas obligé*[336], l'auteur se sert de la dénonciation politique des pays africains au lendemain des indépendances et de la question des enfants soldats pour introduire les originalités dans la langue française. Ainsi, dans ce roman atypique, le français se renouvelle et se crée par l'entremise d'un lexique inédit et d'une syntaxe qui rend la littéralité probable. Car, l'absence de pronom personnel sujet est bien un élément majeur qui capte le sens littéraire dans ce texte. A travers ce manque de pronom personnel dans les énoncés, on peut affirmer sans crainte qu'on assiste à un certain « degré zéro de l'écriture[337] » dans cette œuvre francophone. En effet, rien qu'en s'appuyant sur l'énoncé numéro 1 : « Et … d'abord … et un … M'appelle Birahima. » p. 7, on se rend très vite compte que Kourouma établit une syntaxe nouvelle et émergente. Tout d'abord, cet énoncé bien qu'ayant la forme d'une phrase grâce à la définition traditionnelle de la phrase selon laquelle, « une phrase commence par une lettre majuscule et se termine par un point », on doit dire que l'usage abusif des points de suspensions au début, en milieu et à la fin de celle-ci suscite quelques étonnements. Aussi, l'introduction d'une lettre majuscule à l'intérieur de la phrase (même pas qu'il s'agisse d'un nom propre de personne » amène également à se questionner.

En plus, hormis ces différentes remarques observées, on découvre finalement que cette phrase est dépourvue de préposition. Or, c'est par le biais de cette préposition qu'on aurait pu avoir les règles des puristes de la grammaire générative et normative dans cette phrase. Car, entre « et » et « de », deux lexèmes issus de la dite phrase, la préposition « de » aurait pu donner forme à la syntaxe dans la phrase et cela est bien loin d'être le cas présentement.

[336]. Kourouma (A.), *op. cit.* p. 215.
[337]. Barthes (R.), *Degré Zéro d'écriture*, Paris, Seuil, 1972.

En définitive, l'originalité de cette phase se dévoile par ce que nous avons appelé dans cette partie « omission du pronom personnel sujet ». Car, il est à constater que cette phrase maintient un sens originel en s'abstenant de collaborer avec les places dont nous avons énumérées en amont en termes de pronom. On lit une forme élidé « M'» qui suffit à l'auteur de s'abstenir d'utiliser le pronom personnel sujet « je ». Alors que souvent et notamment dans la plupart des cas, la norme recommande d'unir ces deux pronoms pour asseoir l'équilibre syntaxique de la phrase. Pour elle, devant un verbe pronominal comme c'est le cas ici avec le verbe « appeler », les deux pronoms sont indispensables et doivent être utilisés côte à côte. De plus, elle utilise souvent ces deux mobiles quand il s'agit d'un verbe commençant par une voyelle. On voit et pourtant que nous avons affaire ici à un verbe débutant clairement par une voyelle « appeler ».

Toutefois, au-delà de ces nuances grammaticales, on remarque que cette originalité syntaxique et l'absence de pronom qu'elle conduit ne modifie en rien le sens de la phrase de Kourouma. Non seulement la phrase en elle-même possède un sens, en plus, en parcourant la page entière d'où est tirée cette phrase, on comprend que son narrateur dresse un panel de mots pour se présenter à son narrataire, ce qui est tout à fait aussi original.

Au final, au vu de cela, nous affirmons que sous couvert des xénismes syntaxiques, Allah *n'est pas obligé*[338], intègre dans la langue française d'autres formules linguistiques réceptives et imaginaires. In fine, si ces formules proviennent du substrat de l'auteur, de son environnement culturel et linguistique, il faut autant reconnaître que cette œuvre s'inscrit dans un ensemble plus ouvert, elle s'inscrit dans l'Espace francophone. C'est une œuvre francophone riche dont les directives conduisent dans la mondialisation culturelle. Ainsi, « les images, la pensée, et même l'imaginaire relèvent d'un espace multilingue et multiculturel ».

Le texte de Kourouma par sa mise en œuvre des structures phrastiques initiant l'absence de pronom personnel sujet, n'accable pas l'objet langagier. Car, le français qui y est inscrit collabore et coexiste avec la grammaire française. Cette œuvre est marquée par une esthétique et un art qui agrémentent son inventivité. S'agissant toujours de l'absence de pronom personnel sujet, nous avons tenu à analyser d'autres énoncés tirés de cette œuvre à l'instar de l'énoncé numéro (2 et 3). En effet, comme le premier énoncé étudié, ces deux énoncés représentent dans l'œuvre de Kourouma, des phrases indépendantes.

[338]. Kourouma (A.), *op.cit,* p. 216.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Par contre, pour le lecteur exogène, des questionnements peuvent ne se soulever rien qu'en observant la forme de ces propositions indépendantes. Déjà, dans la phrase numéro (2) par exemple, on note dès le départ une absence de pronom personnel sujet. Car le verbe d'état « être », conjugué ici au présent de l'indicatif, tient sans son supposé « actionnaire », notamment son sujet faisant l'action. C'est encore le cas avec le « suis » de l'énoncé numéro (3) où le sujet « je » se fait absent en milieu de phrase.

Si chez Kourouma, cela est perçu comme des non-erreurs syntaxiques, ce n'est pas le cas chez les puristes de la langue française à l'instar de Jaucourt, auteur de l'article *puriste* de *l'Encyclopédie* (1751-65), Vaugelas et bien d'autres. Ce souci excessif de la pureté du langage est aussi observé dans les livres publiés par plusieurs d'autres grammairiens et linguistes du français. Pour ces derniers, le verbe fait l'action entreprise par le sujet, c'est-à-dire la présence d'un verbe sans son sujet est comme un corps sans son âme. On comprend bien que l'absence de pronom personnel dans la phrase peut être taxé de dangereux ou plutôt faire désigner cette phrase comme étant tout simplement une interlangue.

Or les mécanismes de la syntaxe de Kourouma ont une visée plus profonde et plus immédiate dans la mesure où ils introduisent des formes d'écritures nouvelles dans l'univers romanesque. Ces formes d'écritures sont une richesse et un remaniement de la langue. C'est pourquoi, au-delà de ces formules simplement esthétiques et structurelles qu'on observe dans *Allah n'est pas obligé*[339] ce texte expose une réflexion sur les contours de ce que Séwanou Dabla appelle « le nouveau roman africain[340] ». Ce nouveau roman africain introduit dans la science littéraire, des symboles nouveaux allant dans le sens de la construction et de la reconstruction du récit. Par ces inventivités syntaxiques, il contribue à enrichir le discours littéraire et à embellir la langue. C'est un roman qui, par son remaniement linguistique envisage de lire le social sans pourtant le nommer. Car, Sartre souligne qu'un texte publié constitue un acte social, qui engagerait de facto l'être humain.

Allah n'est pas obligé[341] est une œuvre littéraire, alors elle traite avant toute chose le social que vit l'homme.

Il ne faut surtout pas oublier que « l'extraordinaire richesse des littératures africaines d'expression française est certainement liée à la grande variété des langues »

---

339. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 217.
340. Dabla (S.*), Nouvelles écritures africaines*. Romanciers de la seconde génération, Paris, L'Harmattan, 1986.
341. Kourouma (A.), *op. cit.,* p. 218.

et son ouverture au monde. *Allah n'est pas obligé*[342] est une œuvre écrite en français, mais un français francophone en étroite collaboration avec les langues de l'espace francophone. Son français n'est en réalité pas celui de Vaugelas, mais un français au malinké, créant ainsi une richesse et rajeunissement du français. C'est d'ailleurs le but de tout écrivain francophone aujourd'hui. Dans ce travail, on voit le congolais Mabanckou introduire une syntaxe à la congolaise dans *Verre cassé*[343] pour participer lui aussi à sa manière à rajeunir le français. Nous avons relevé quelques exemples pertinents pour l'illustrer. On note :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Disons que le patron du bar Le Crédit a voyagé m' remis un cahier que je dois remplir »	11
2	« faut donc pas plaisanter avec le patron parce qu'il prend tout au sérieux »	11
3	« Ils ont dit que si ça continuait comme ça y aurait plus de messes dans le quartier, y aurait plus de transes lors des chants, y aurait plus de Saint-Esprit qui descendrait au quartier Trois-Cents, y aurait plus de vin sucré, le sang du Christ, y aurait plus de garçons de chœur, y aurait plus de sœurs pieuses, y aurait plus de bougies, y aurait plus d'aumône, y aurait plus de première communion, y aurait plus de deuxième communion, y aurait plus de catéchisme, y aurait plus de baptême, y aurait plus rien du tout »	14
4	« fallait donc que leurs femmes rampent, »	14
5	« n'oublions pas que le Président	26

342. Kourouma (A.), *op. cit.*, p.218.
343. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 215.

	lui même est un général des armées, »	
6	« faut savoir où on met les pieds, »	26
7	« le chef des nègres a dit « non », c'est pas bon, faut jamais prendre les gens de ce pays pour des naïfs »	28
8	« [...] et le chef des nègre a dit « non », c'est pas bon , y a trop de de chauves dans ce pays »	29

Michel Raimond atteste que depuis la révolution, le « romancier n'est plus celui qui raconte une histoire, [...], le roman moderne devient plus en plus comme un puzzle à remettre en ordre.[344] ». En effet, *Verre Cassé*[345] réunit non seulement plusieurs genres littéraires, plusieurs voix, plusieurs discours, mais aussi plusieurs langues pour encourager la survie d'une seule : la langue française. En lisant ce roman, le lecteur se rendra compte que l'auteur alterne les langues différentes. Il se rendra compte que cet écrivain s'amuse avec les langues de codes linguistiques différents dans une œuvre destinée à intéresser en premier lieu que des locuteurs francophones. Ceci permet à la langue française qu'il utilise de bénéficier des interlangues linguistiques issues de ces langues qui lui gravitent autour et dont il devient désormais un partenaire. Ainsi, on retrouve dans ce texte, les mots lingala, latins, anglais, arabes et même, une syntaxe calquée parfois des dites langues.

Cette œuvre polyphonique fait questionner sur sa modernité et aussi sur sa créativité. Dans *Verre Cassé*[346], il se milite une écriture libérale qui charge la langue de nouveautés lexicales et syntaxiques. Elle étudie les objets linguistiques présents pour immédiatement multiplier d'autres. On observe dans le texte plusieurs inventivités tant sur le plan discursif que sur l'espace langagier pour aboutir à un ensemble hétérogène, voire hétéroclite qui échappe à la forme classique du roman et celle de la langue.

Tout ce qui paraît non conforme dans cette œuvre au début de la lecture, prend sens et forme après un parcours total interrogeant les mots, les verbes, la ponctuation, la syntaxe et d'autres signes. Nous avons le devoir ici de lire la syntaxe dans ce roman et notamment observer le fonctionnement du pronom personnel sujet dans les énoncés et

344. Raimond (M.), Le roman depuis la révolution, Paris, Armand Colin, 1967, p. 226.
345. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 219.
346. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 220.

des phrases. Dans ce sens, nous avons relevé certains passages du texte et sommes contraints de dire dès ici que cette œuvre invente une syntaxe nouvelle collant la syntaxe normative à la syntaxe réinventée. Car, cette nouvelle syntaxe se caractérise entre autres par une absence remarquée du pronom personnel sujet.

Dans l'énoncé numéro (4, 6 et 7) par exemple, le verbe « falloir » conjuguer à la fois au présent (Pages 14 et 26) et à l'imparfait de l'indicatif (Page 28), ne possède pas un pronom-sujet qui pourrait remplacer le nom et le désigner. C'est encore le cas dans les énoncés numéros (1 et 5.) Dans ces phrases, les verbes font l'action et sont désignés en même temps comme des sujets qui initient ces actions-là. Le pronom personnel « Nous », pouvant remplacer le narrateur-personnage à l'intérieur de ces phrases est quasiment absent. Ainsi, les verbes « dire » (p.11) et « oublier » (p.26) sont insérés de manière anonyme sans un remplaçant du nom pouvant indiquer les personnes qui font l'action des verbes.

On le voit également à travers les énoncés (3 et 8.) Dans ces passages, l'absence de pronom sujet est sans doute présente. Car, on y lit cette absence en observant le fonctionnement du pronom relatif « y » dans les énoncés. Souvent accompagné dans les énoncés normés par l'un des pronoms personnels « Ils/elles/il/elle » ou par le pronom indéfini « on », ce s'y présente seul sans ces derniers en portant non seulement son rôle dans les énoncés, mais aussi celui de ceux qu'il a coutume d'accompagner. De manière générale, (Y) est un adverbe. Il représente le plus souvent un complément circonstanciel de lieu et indique ainsi le lieu où s'est passée l'action du verbe. On parle également d'un (Y) pronom personnel quand il remplace un objet (pour une personne) et dans ce cas, il est un (COD ou bien un (COI). En observant les (Y) utilisés ici, il n'est nullement question d'un complément circonstanciel mais plutôt, d'un pronom personnel au même titre que (m', t,).

De ce point de vue, on y découvre dès lors un « y » dépourvu de ses « meilleurs collaborateurs et amis » et un véritable combattant faisant régner l'ordre sémantique et syntaxique dans les énoncés. Son règne est plus remarqué à travers l'absence de pronom sujet du verbe « avoir », conjugué au conditionnel présent « aurait » (page 14) et au présent de l'indicatif « a » (page 29). Alors qu'on s'attendait à ce que cette absence de pronom personnel sujet cause des dégâts structurels majeurs et des aléas sur le plan sémantique des phrases, on découvre par ailleurs qu'elle marque une rupture et une possibilité nouvelle de concevoir la syntaxe et d'approfondir les canaux de la syntaxe existante. Aussi, avec Mabanckou, on réalise l'inutilité des pronoms personnels sujets

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

dans les énoncés où intervient le pronom « y ». Car, leurs emplois communs dans des phrases alourdit la structure phrastique et empêche l'originalité du sens.

Comme nous l'avons déjà signifié, on sait bien que pour la grammaire générative et fonctionnelle, cette lecture bouleverse la norme syntaxique des phrases. On sait bien qu'elle est à même de reproduire selon elle un français originel.

Mais il convient de réitérer une fois encore et de plus que la structure phrastique de *Verre Cassé*[347] fonctionne à l'ellipse. Cette œuvre n'est pas reversée pour des lecteurs passifs et hâtifs. Car, l'ellipse consiste à omettre volontairement un ou plusieurs membres d'une phrase et Mabanckou s'en sert pour créer des nouveautés dans la littérature, notamment en immisçant mentalement le lecteur dans le discours et en permettant à celui-ci de donner lui-même un sens au texte.

En effet, *Verre Cassé*[348] puise dans ce que Umberto Eco nomme « l'encyclopédie personnelle[349] » de l'auteur. Car, son système syntaxique est véritablement une expression de toute d'une vision du monde propre à Mabanckou, à son environnement socioculturel, sociolinguistique et même sociopolitique et même sociogéographique. Non seulement comme nous le disons, Mabanckou s'en sert pour faire jaillir de l'originalité linguistique dans le système français et permettre à cette langue de connaître une ouverture sur le plan francophone et international. L'abandon du pronom personnel sujet, résultat de ce caractère elliptique dans *Verre Cassé*[350] est une volonté manifeste de Mabanckou à rompre avec les « vieilles habitudes » qui ont longtemps caractérisé des relations entre la France et l'Afrique francophone subsaharienne. Il marque la neutralité dans ces relations et appelle une certaine non-ingérence entre ces pays membres de la Francophonie. Pour lui, de la même manière que le pronom « y » peut se passer de la présence du pronom personnel sujet (il) dans les énoncés sans qu'il ait véritable menace sur la fiabilité de la phrase, c'est de cette même façon que doivent désormais se tenir les rapports bilatéraux entre la France et l'Afrique.

Cette neutralité repoussera le paternalisme et permettra une très bonne collaboration entre la France et l'Afrique francophone subsaharienne. Elle ouvrira des horizons nouveaux entre les deux parties et encouragera la simplicité dans les rapports économiques, sociaux et culturels. Le droit international que cette neutralité interpelle est

---

347. Mabanckou (A.), *op.cit.,* p. 220.
348. Idem.
349. ECO (U.), *La coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1979, 315 p.
350. Mabanckou (A.), *op.cit.,* p. 220.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

aussi un gage important pour redéfinir la « françafrique[351]» et faire valoir la justice dans la francophonie. Pour Mabanckou, la Francophonie est un groupe homogène dont la France et les pays de l'Afrique francophone sont au cœur. Il n'est donc pas intéressant que les rapports unissant ces deux cieux se dégradent à cause d'un manque de transparence interne. C'est d'ailleurs ce que rappelle un homme politique français aux micros des journalistes de RFI (Radio France Internationale du 07. 10. 2016) sur les nouveaux rapports entre la France et l'Afrique. Pour François Fillon :

« On a un lien avec l'Afrique qui est indissoluble, historique, sentimental, économique que personne ne peut détruire. En même temps, on a commis des erreurs dans le passé en s'ingérant beaucoup trop dans la politique africaine. Je pense que l'expérience de ces dernières années montre que les interventions militaires occidentales, lorsqu'elles se traduisent par une forme de destruction de structures étatiques, sont extrêmement négatives. Et de poursuivre : « Je pose comme principe de base que les Occidentaux ne peuvent plus faire faire à un peuple un chemin à sa place. On peut venir en aide, en soutien dans le respect des règles du droit international, mais pas au-delà. 352»

Cette version nouvelle des relations entre la France et l'Afrique francophone introduite par Mabanckou dans *Verre Cassé*[353] est parfaitement renchérie par un autre homme politique français, Bruno Le Maire, Ancien ministre de l'Agriculture et député de l'Eure. Pour lui, il faut mettre fin à l'ancienne « Françafrique » et restaurer une nouvelle lecture des relations entre ces deux cieux. Ainsi, toujours dans RFI, il déclare :

« Toute la relation qui a été construite depuis des années qui est une relation parfois incestueuse, parfois compliquée, où les rapports ne sont pas d'égal à égal, pour moi c'est une vision totalement dépassée de ce que sont les États africains. La France doit rentrer dans une ère de relation beaucoup plus respectueuse, beaucoup plus équilibrée,354 » entre l'Afrique et la France.

Et d'ajouter :

« Ce qui est intéressant serait de transposer la réaction qu'on a sur les élections au Gabon, par exemple, par rapport à d'autres élections qui auraient lieu sur le continent asiatique ou sur le continent américain. Est-ce qu'on aurait exactement le même genre de relation ? Non. Et le même genre de réaction ? Non plus. Donc moi, je souhaite simplement que les États africains avec lesquels nous sommes liés par des liens historiques très anciens, on entre dans une ère nouvelle où la relation entre la France et ces États est faite de respect et on est sur un pied d'égalité.355 »

Pour finir, on retient que de part et d'autre des deux parties, le désir et la volonté de finir avec des relations énigmatiques et anguleuses entre la France et l'Afrique

[351]. Verschave (F.-X.), *op.cit.*, p. 193.
[352]. Confère RFI (Radio France Internationale du 07. 10. 2016) sur les nouveaux rapports entre la France et l'Afrique.
[353]. Mabanckou (A.), *op.cit.,* p. 222.
[354]. Confère RFI (Radio France Internationale du 07. 10. 2016) sur les nouveaux rapports entre la France et l'Afrique.
[355]. Confère RFI (Radio France Internationale du 07. 10. 2016) sur les nouveaux rapports entre la France et l'Afrique.

francophone sont prononcés. Car, chaque partie estime la nécessité de voir une réorientation des rapports bilatéraux entre la France et l'Afrique et c'est aussi ce que l'interlangue propose ici par l'entremise de ses initiateurs dont Kourouma, Mabanckou et Nganang.

L'interlangue n'est pas là pour tenir un double discours dans la Francophonie. Aussi bien en littérature dont elle se sert pour établir son mode de penser, ses actions, alliant la coopération linguistique qu'elle inaugure, l'interlangue se montre dans ces travaux comme un thermomètre relisant les rapports entre la France et l'Afrique. Elle tient non seulement à les réévaluer, mais aussi elle se propose par le biais de la littérature à les retracer et à poser des bases de la nouvelle « françafrique [356]». Une « françafrique[357]» plus égale, faisant dans le partenariat « gagnant-gagnant », mettant en avant la justice, le respect, la non-ingérence, la paix, l'amour, la vivacité, le travail, le droit et toutes les autres valeurs qui peuvent aller dans ce partenariat.

A la question de savoir quel est le rôle de la Littérature ? L'on peut proposer plusieurs réponses à cela. Nous avons décidé de nous appuyer sur celle proposée par Onuko Théodora, Ukamaka dans sa thèse de Doctorat sur « la traduction anglaise de *Douceurs de Bercail* d'Aminata Sow Fall : Étude traduction appliquée[358] ». Pour cette dernière, la littérature présente des idées ou des débats qui poussent les lecteurs à réfléchir sur les problèmes de l'existence. Elle renchérit cette version dans l'un de ces articles intitulé « Le rôle de la littérature dans le Développement des Nations » et déclare :

> « La littérature est une réflexion de la vie, des réalités d'un peuple donné exprimées et réalisées par les moyens du langage orale ou écrit. Elle vise souvent à une valeur esthétique et cherche à faire plaisir. C'est un produit de l'imagination et son but ultime est de faire le lecteur éprouver du plaisir en même temps qu'elle le moralise. Elle fait naître dans ses lecteurs ou dans son audience des sentiments de joie ou de douleur pendant qu'ils comprennent et assimilent les idées qui y sont exprimées[359] . »

« De ce point de vue, les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne « n'écrivent pas dans le seul but de faire plaisir à leurs lecteurs mais, plutôt à les faire réfléchir aux problèmes

[356]. Verschave (F.-X.), *op. cit.*, p. 223.
[357]. Idem.
[358]. OnuKo Ukamara (T.), Thèse de doctorat sous la direction du Docteur Modum dont le titre s'intitule : « Traduction anglaise de *Douceurs du Bercail* D'Aminata Swo Fall : « Étude de traduction appliquée », Université du Nigeria, (13/05/212).
[359] . OnuKo Ukamara (T.), Thèse de doctorat sous la direction du Docteur Modum dont le titre s'intitule : « Traduction anglaise de *Douceurs du Bercail* D'Aminata Swo Fall : « Étude de traduction appliquée », Université du Nigeria, (13/05/2012).

socio-culturels, économiques et politiques. [...] Ils présentent des idées ou des débats qui poussent leurs lecteurs à réfléchir sur les problèmes de l'existence.[360]»

Ici, nous venons d'étudier le fonctionnement et la symbolique de l'écriture syntaxique prônée par le concept de l'interlangue. A cet effet, nous avons vu que les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne tel que le jeune écrivain congolais Alain Mabanckou, insèrent certaines structures, certains éléments textuels dans les œuvres pour révéler des réalités du monde francophone. Nous avons donc vu par le biais de l'absence de pronom personnel sujet que ces écrivains ne font pas dans une écriture incorrecte comme cela saute aux yeux des non-initiés. Ils n'insèrent pas des médiocrités dans la langue. Leurs modes d'écritures utilisent des signes nouveaux mais pour les donner sens et valeurs. Ainsi chaque groupe de signes mis en exergue évoque et traduit une réalité sociale inédite.

Dans cette sous-partie, nous avons étudié deux signes importants : le pronom personnel sujet et le pronom personnel réfléchi (Y), tous deux faisant partie du groupe de signes des pronoms. Ce qu'il faut retenir à travers ces deux signes, c'est qu'ils ont la particularité d'appartenir à un groupe commun qui est en effet celui des Pronoms. L'autre particularité, c'est que l'un par respect à l'autre (pronom personnel) décide volontairement de céder son ancienne place ou sa place normée à l'autre. L'autre (pronom personnel personnel réfléchi Y), qui comprend clairement la symbolique de cette chaise vide, mène le combat et réussit à se faire entendre par d'autre groupe de signes (le verbe, les déterminants…) pour un idéal commun à tous qui est bien-sûr la valeur syntaxique et sémantique de la phrase ou de l'énoncé. En effet, cette caricature structurelle de signes syntaxiques est pour son auteur une manière de faire comprendre aux pays francophones la mesure à adapter quand on décide de « vivre différents, ensemble[361] ». Puisqu'il s'agit notamment ici de la cohabitation entre la France et les pays de l'Afrique francophone subsaharienne, on estime que (le pronom personnel réfléchi Y) représente l'Afrique francophone et (le pronom personnel il) la France. Comme (Y), les pays de l'Afrique francophone subsaharienne doivent se battre pour faire valoir leur droit et leur souveraineté dans la gestion de leurs États respectifs et quant à la France, elle doit

[360] . OnuKo Ukamara (T.), Thèse de doctorat sous la direction du Docteur Modum dont le titre s'intitule : « Traduction anglaise de *Douceurs du Bercail* D'Aminata Swo Fall : « Étude de traduction appliquée », Université du Nigeria, (13/05/2012).

[361]. Voir les objectifs de la Francophonie, in htt://www.europe – et formation.eu, Voir également le VIIe Sommet de la Francophonie (14-16 novembre 1997, Hanoï, Vietnam), et la XXIe Conférence ministérielle de la Francophonie (23 novembre 2005, Antananarivo, Madagascar).

réaliser que cela passe évidemment par sa non-ingérence et sa neutralité dans ses rapports avec l'Afrique francophone. C'est cela la pertinence de la symbolique de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Pour elle, si les rapports réunissant la France et ces anciennes colonies sont revus et réinventés comme le français se réinvente dans les textes francophones d'Afrique subsaharienne, on verra la mort de la « françafrique [362]». Aussi, l'on en entendra plus parler des propos comme « littérature du Centre[363] » et non plus de « littérature Périphérique[364]».

Dans *A la recherche du Temps perdu*[365] de Marcel Proust, on peut lire une polyphonie de séquences indéterminées d'avènements. Cette œuvre aligne une multitude d'éléments épars se découvrant reliés les uns aux autres par un ensemble d'avènement basé sur l'expérience négative et positive de son narrateur-héros. C'est une œuvre à la frontière de différents genres : (roman psychologique, roman sociologique, roman d'apprentissage, roman poétique, roman philosophique, roman à la première personne). Elle englobe tous ces genres pour laisser transparaître et transcrire un univers pluriel et entier. Les romans de l'Afrique francophone subsaharienne qui composent notre corpus sont pluriels et entiers. Ils s'ouvrent par une impression d'un déjà-là, et s'investissent dans certaine ouverture des frontières linguistiques et littéraires. Nous avons retrouvé dans les trois romans d'autres indices véhiculant la notion de l'interlangue. Hormis l'absence de pronom personnel sujet observée, on note aussi l'omission du pronom anaphorique complément qui apparaît dans les romans avec insistance et qui laisse le lecteur que nous sommes dans un questionnement permanent.

2. 2. Omission du pronom anaphorique sujet et complément :

Pour Jean-Paul Bronckart, le processus anaphorique constitue :

> « un sous-ensemble des mécanismes généraux de cohérence, qui a pour fonction d'assurer la **cohérence** thématique d'un texte, c'est-à-dire d'organiser le " contenu " de ce texte en un parcours structuré et compréhensible. Les processus anaphoriques servent plus particulièrement à expliciter, à l'intention du récepteur du texte, les relations de solidarité existante entre des unités de signification ou des mots qui ont des propriétés référentielles communes, c'est-à-dire qui désignent des réalités semblables ou partiellement semblables (on dira dès lors que ces unités ou mots sont liés entre eux par une relation de co-**référence**). Le marquage de ces relations est réalisé par des syntagmes nominaux ou des pronoms, organisés en séries (ou constituant des **chaînes anaphoriques**), chacune de ces formes étant par ailleurs insérée dans des phrases

[362]. Verschave (F.-X.), op.cit. p. 224.
[363]. Voir les travaux de Pierre Halen, Spécialiste des Littératures africaines, Enseignant à Université de Metz.
[364]. Idem.
[365]. Proust (M.), A *la Recherche du Temps perdu*, Édition publiée sous la Direction de Tadié (J.-Y.), Paris, Gallimard, 1999.

et y assurant localement une fonction syntaxique déterminée (sujet, attribut, complément, etc.). Les processus anaphoriques assurent deux fonctions textuelles distinctes : - la fonction d'**introduction**, qui consiste à marquer l'insertion dans un texte d'une unité de signification nouvelle (ou unité-source) ; - la fonction de **reprise**, qui consiste à reformuler, généralement plusieurs fois, cette unité-source (ou antécédent) dans la suite du texte366. »

Cette définition est renchérie par Martine Remond. Pour cette dernière, les marques anaphoriques dans un texte se forment

« essentiellement par les articles, les adjectifs démonstratifs et possessifs, les pronoms, mais aussi par l'utilisation d'autres mots presque synonymes dans le contexte donné. Elles établissent des liens entre énoncés, et apportent des informations nouvelles qui font évoluer la situation. Leur traitement permet de déterminer si un objet ou un personnage évoqués dans une proposition sont les mêmes que dans une autre, en général antérieure367. »

En somme, ces deux définitions intéressantes et pertinentes aident à cerner les différentes marques anaphoriques auxquelles on peut avoir affaire dans un texte. Elles témoignent qu'en grammaire française, des pronoms figurent en bonne place parmi des indices anaphoriques. Nous allons dans cette sous-partie lire la position et les fonctions du pronom anaphorique complément pour comprendre leur fonctionnement dans les trois romans qui nous servent de référence. Bien avant, il importe de signaler d'ores déjà que nous ne nous étalerons pas sur tous les pronoms qui sont observés en langue française. Nous n'allons étudier que les pronoms relatifs (qui, que, quoi, dont, où, lequel ; laquelle ; lesquels, lesquelles, (+ composés : duquel, auquel) ; les pronoms personnels de la 3e personnes tels que : (il (s), elle (s), le, la, les, se) complément d'objet direct et (lui, leur), les compléments d'objet indirect et les pronoms démonstratifs comme celui-ci, celle-ci, celle-là, celles-là. En général, les pronoms anaphoriques sont très utiles pour éviter les répétitions et assurent la cohérence et la clarté d'un texte. Ils reprennent un substantif, une partie de la phrase ou même la phrase entière. Ceci étant, comment fonctionne le pronom anaphorique complément dans nos textes francophones ? Peut-on véritablement parler de l'insertion de pronom anaphorique complément dans *Allah n'est pas obligé*[368] *Temps de chien*[369] et *Verre Cassé* [370]?

---

366. Bronckart, (J.-P.) *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1997.
367. Remond, (M.) & Quet, (F.) Apprendre à comprendre l'écrit. Psycholinguistique et métacognition : l'exemple du CM2. 1999, Repères, 19, 203 – 224.

368. Kourouma (A.), *op. cit*., p. 219.
369. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 207.
370. Mabanckou (A.), *op.cit,*. p. 223.

Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que dans nos trois romans cités, on enregistre la présence de pronoms anaphoriques compléments. Car, nous nous sommes permis de relever des phrases dans ces textes et nous avons remarqué que les pronoms anaphoriques compléments y figurent peu ou très peu. Car, ces différents textes choisissent de ne pas tenir compte de cette présence et optent par contre pour une omission de pronoms anaphoriques compléments. Notre travail consistera à lire le fonctionnement de cette omission de pronom anaphorique complément dans les œuvres, mais aussi de voir sa contribution sociocritique à la critique de la littérature francophone. Nous avons choisi quelques phrases en termes d'exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Je dis pas comme les nègres noirs africains indigènes bien cravaté : merde ! putain ! salaud ! J'emploie les mots malinkés comme fafaro ! (Fafaro ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père.) Comme gnamokodé ! (Gnamokodé ! signifie bâtard ou bâtardise .) Comme Walahé ! Walahé ! signifie Au nom d'Allah.)»	8
2	« Il faut expliquer parce que mon blablabla est à lire par toutes sortes de gens : des toubabs, (toubab signifie blanc) colons, des noirs indigènes sauvages d'Afrique et des francophones de tout gabarit (gabarit signifie genre). »	9
3	« Maintenant je n'ai pas le temps, je n'ai pas envie de me perdre dans du blabla. Voilà (c'est tout. A fafaro (cul de mon papa) ! »	10

Les passages cités représentent des cas de l'omission du pronom anaphorique complément dans *Allah n'est pas obligé*[371]. Comme d'autres mécanismes structuraux que nous avons étudiés plus haut, ces transcriptions permettent d'inscrire cette œuvre dans une sorte d'œuvre ouverte. Avec elle, la langue française cesse d'être une forme linguistique strictement définie de mots internes et de règles de fonctionnement préétablies. Elle devient une langue dont la structuration se présente comme un objet ouvert alliant des éléments internes et externes. Quant au roman, il devient un produit d'esthétisation du discours par lequel les auteurs peuvent introduire des canons linguistiques nouveaux et devenir des écrivains contemporains et postmodernes.

Dans *Allah n'est pas obligé*[372], l'omission de pronom anaphorique complément est visible à travers la répétition dans la phrase d'un substantif déjà relevé. Cette reprise de substantif en lieu et place du ''pronom anaphorique complément'' déjoue des mécanismes généraux de structuration existants et introduit dans les romans des possibilités réinventées. Dans l'énoncé numéro 1 par exemple, on lit une répétition des termes « fafaro », « Gnakomodé » et « Walahé » p. 8 qui reviennent plus de deux fois dans le passage pendant que l'auteur tente de les expliquer à son lecteur.

De plus, en observant ces passages, on découvre que chaque terme énoncé est suivi d'un binôme de telle manière que les deux termes binôme sont introduits côte à côte. Le terme « fafaro » par exemple est séparé de son binôme par la présence d'un point d'exclamation. Il en est ainsi pour les autres termes énoncés. On peut aussi lire la présence des parenthèses qui marquent une certaine séparation entre les termes. Toutefois, il convient de relever que cette ponctuation remplace les substantifs et se substitue au pronom anaphorique attendu.

Au vu de ce qui précède, on réalise finalement que l'omission de pronom anaphorique n'est pas un jeu dans l'œuvre de Kourouma. A travers cette omission, la ponctuation se présente comme un élément de structuration et de cohérence importante. Elle remplace les pronoms anaphoriques compléments et introduit l'insertion de nouvelles unités qui vont rendre la thématique centrale compréhensive et convaincante. Elle permet aussi de rappeler les termes choisis pour mieux renforcer l'idée directrice que cherche à véhiculer l'auteur de l'œuvre. On peut le voir à travers cette phrase : « J'emploie les mots malinkés comme fafaro ! (Fafaro ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père.) » p. 8. Ici, les parenthèses et l'exclamation se substituent aux pronoms anaphoriques

[371]. Kourouma (.), *op. cit.*, p. 228.
[372]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

attendus en même temps qu'ils remplacent les substantifs. Car, pour déjouer ou compléter les règles grammaticales existantes, l'auteur choisit d'insérer l'exclamation et les parenthèses pour donner sens à sa phrase et pour établir les règles de clarté qu'il estime nécessaires pour exprimer son idée directrice. On peut le voir à nouveau dans l'énoncé numéro (2).

En effet, les deux points et les parenthèses sont utilisés à la place du pronom anaphorique complément « qui ». Cela parce que l'auteur recherche en premier la mise en avant de sa thématique que le pronom anaphorique risquerait d'étouffer et d'amoindrir. Or avec l'insertion des parenthèses et celle des deux points, l'auteur parvient à répéter la lexie « toubab » pour montrer son indignation ou sa désapprobation face à ce lexique provocateur. Il convient donc d'affirmer que l'omission de pronom anaphorique complément est pour Kourouma une manière de contextualiser son discours. Car, il faut rappeler que le rôle du pronom anaphorique complément est de représenter un mot de sens précis déjà usité à un autre endroit du contexte, il serait inutile de le répéter dans la mesure où le mot qu'il représente est supposé être connu dans une situation précise du discours. En effet, l'omission de pronom anaphorique complément permet à Kourouma d'établir une relation entre des faits, des actions présentes dans son œuvre et les contextes socio-historiques, artistiques et politiques dans lesquels ils se sont produits. *Allah n'est pas obligé*[373] participe d'abord à renouveler le français, au-delà de ce renouvellement linguistique, l'auteur révèle également le contexte spatio-temporel du récit. A ce sujet, on lit dans le roman des déictiques temporels et un espace éclaté qui participent à la structuration du récit.

Dans *Allah n'est pas obligé*[374], Kourouma relève un fait historique important, la guerre du Liberia et de la Sierra Leone qui a décimé cette partie des populations africaines au soir des indépendances. De ce fait, l'omission du pronom anaphorique est pour son auteur une source d'inspiration, un métalangage. Il est le résultat d'une répudiation des règles immuables propres au genre romanesque que tout francophone doit respecter. Contrairement aux opinions des uns et des autres sur l'écriture de *Allah n'est pas obligé*[375], nous estimons que la syntaxe de Kourouma est intelligemment insérée. Elle est faussement naïve de son héros et audacieuse pour donner la définition nécessaire à la langue française avec l'aide des dictionnaires français et bilingue. Elle obéit aux réalités

[373]. Kourouma (A.), *op.cit*., p. 229.
[374]. Kourouma (A.), *op.cit*., p. 230.
[375]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

sociolinguistiques de l'œuvre et s'inspire des circonstances socio-politiques qui ont vu la naissance de celle-ci. Nous avons rencontré d'autres exemples de l'omission de pronom anaphorique complément dans *Verre Cassé*[376]. En voici des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Il a ajouté que les gens de ce pays n'avaient pas le sens de la conservation de la mémoire […] que l'heure était désormais à l'écrit parce que c'est ce qui reste, la parole c' est de la fumée noire, du pipi de chat sauvage, »	11-12
2	« ils ont prétendu que si leurs femmes ne préparaient plus de la bonne nourriture […], si leurs femmes ne les respectaient plus comme les dames du temps jadis […] c'était pour beaucoup à cause du Crédit a voyagé, »	14
3	« puis il y a eu enfin une action directe des groupes de casseurs payés par quelques vieux cons du quartier qui regrettaient la Case de Gaulle, la joie de mener une vie de boy, une vie de vieux Nègres et la médaille, une vie de l'époque de l'exposition coloniale et bals nègres de Joséphine Baker gesticulant »	15
4	« et ces touristes prenaient des photos en pagaille pour je ne sais quel but, mais ils prenaient quand même des photos »	16
5	« et notre barman a donné des interviews à gauches et à droite, et notre barman est devenu du	16

[376]. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 228.

	jour au lendemain un martyr »	
6	« Verre Cassé, tu veux ma photo ou quoi, laisse-moi tranquille, regarde donc les autres-là qui bavardent au coin la-bas »	41
7	« il semblait cloué, pris à son propre piège puisqu'il a murmuré quelque chose du genre je ne parlerai pas, je ne te dirai rien de ma vie, ma vie n'est pas à vendre aux enchères »	42

Contrairement à Kourouma qui se réfugie derrière la ponctuation notamment (des parenthèses, des points d'exclamation et des deux points) pour ne pas insérer des pronoms anaphoriques dans son texte, Mabanckou tantôt répète les substantifs et des syntagmes nominaux déjà énoncés, tantôt il laisse le vide et ne propose aucun synonyme contextuel permettant d'obéir aux mécanismes mis en branle par la syntaxe française.

Concernant la première procédure envisagée par Mabanckou à savoir la reprise des substantifs et des syntagmes nominaux déjà énoncés, on se rend compte qu'elle est la plus utilisée dans tout le roman. Car, des énoncés numéros (2, 3, 4, 5 et 7) le témoignent très fortement. Dans l'énoncé numéro 1 par exemple, on remarque la reprise du syntagme nominal « leurs femmes » à l'intérieur de deux phrases juxtaposées d'une virgule alors que la syntaxe française recommande d'utiliser un pronom anaphorique complément remplaçant le syntagme nominal dans la seconde phrase. Mabanckou pouvait peut-être utiliser le pronom personnel « elles » dans la seconde phrase à la place de « leurs femmes ». De cette façon, on aurait pu éviter la répétition de ce syntagme nominal dans l'énoncé et respecter la norme de la grammaire traditionnelle. Or, ceci ne semble pas être une grande préoccupation pour cet auteur francophone. C'est pourquoi, on découvre dans l'énoncé (3) qu'au lieu de remplacer le syntagme nominal « une vie de » par le pronom démonstratif « celle », il choisit de répéter deux fois le même syntagme dans la proposition subordonnée alors qu'elle est d'ores déjà mentionnée dans la principale. C'est d'ailleurs ce qui se répète dans l'énoncé numéro (4 et 5).

Dans l'énoncé numéro (4), on remarque que le groupe nominal « des photos », présent dans la première proposition, revient dans la proposition indépendante introduite

par « mais » alors que le pronom personnel « les », complément d'objet direct aurait été obéissant à la norme. C'est encore le cas dans l'énoncé numéro (5). Ici, c'est le groupe nominal « et notre barman » présent dans la première proposition indépendante qui est repris dans la proposition indépendante coordonnée et introduite par « et » en dépit du pronom anaphorique sujet « il » attendu. C'est encore pareil lorsqu'on observe la répétition du syntagme nominal « ma vie » présent dans la proposition subordonnée conjonctive introduite par « puisque » se répéter dans l'énoncé numéro (7) pendant qu'on s'attendait au pronom anaphorique sujet « elle ».

Pour ce qui est de la seconde tactique que nous avons évoquée ci-dessus, on remarque qu'elle aussi surabonde dans l'œuvre de Mabanckou. Nous avons constaté par ailleurs, notamment dans l'énoncé numéro (1) que Mabanckou pour ne pas utiliser le pronom anaphorique dans son énoncé, choisit d'aucunement mentionner un synonyme contextuel pour maintenir la clarté et la cohérence de son discours comme la norme le recommande. Ainsi, l'auteur de *Verre Cassé*[377] opte pour un vide ''grammatical » qui se manifeste par l'absence de pronom démonstratif « c'» ou le pronom personnel « elle », censé remplacer le groupe nominal « la parole » dans la subordonnée complétive conjonctive introduite par « que ». On le voit également à travers l'énoncé numéro (6). En effet, bien que dans cet énoncé on découvre qu'à même la présence d'un synonyme contextuel « les autres-là », force est de constater qu'on y lit une absence de pronom anaphorique. Cette absence se manifeste lorsque l'auteur, au lieu d'utiliser le pronom démonstratif « ceux » comme pronom anaphorique complément, décide d'emprunter un calque « camfranglais » pour maintenir la cohérence et la cohésion de son énoncé.

Cet usage montre bien que Mabanckou aussi se réfère comme Kourouma à son milieu socio-culturel, son milieu sociolinguistique pour écrire son texte. Et c'est justement là, que la notion de l'interlangue fruit de l'omission de pronom anaphorique devient intéressante. Avec l'interlangue, les auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne osent redéfinir le roman. Ils apportent des manœuvres nouvelles dans le roman et dans la langue. S'agissant du roman par exemple, ces usages réinventent l'écriture littéraire et insère l'oralité dans l'écrit. Comme l'indiquent les mécanismes structuraux auxquels se distinguent leurs romans, ces auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne réorientent le concept de l'interlangue pour se réapproprier le français et le couvrir du « neuf » et du « nouveau ». Aussi, l'interlangue est pour ces écrivains un style, une manière spéciale de traiter les problèmes auxquels l'Afrique et le monde font face aujourd'hui.

[377]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 231.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

L'omission du pronom anaphorique permet à ces auteurs de répéter plusieurs fois les actions critiquées et amener les auteurs desdites actions à prendre conscience de la gravité de leurs actes et d'y renoncer. Or son apparition dans des énoncés étouffera les propos des auteurs et amènera ces derniers à emprunter la voie de l'euphémisme qu'ils cherchent tout à prix à proscrire. Car, l''écrivain de l'Afrique francophone subsaharienne écrit pour dire le monde de manière lucide.

---

2. 3. Insistance du pronom démonstratif « Ça »

Selon la grammaire prescriptive, le pronom démonstratif est une catégorie de pronom qui permet d'introduire l'idée de monstration. Il permet d'affirmer, d'afficher, d'établir ou d'expliquer une réalité. Le pronom démonstratif remplace un groupe nominal précédé d'un déterminant démonstratif. S'agissant de sa valeur déictique, elle permet de représenter la situation spatio-temporelle de l'objet dans le texte et amène à s'interroger sur la situation d'énonciation. Parmi les pronoms démonstratifs, cette même grammaire, note les formes suivantes : (celle/celles/celui/ceux/ceci/cela/ce/ça/) et les formes composés (celui-ci/celui-là/ceux-ci/ceux-là/celle-ci/celle-là/celles-ci/celles-là). Le pronom est donc une des formes neutres du pronom démonstratif que sont : ce/ceci/cela/ça.

À l'instar de ce qui se passe pour l'adjectif correspondant à chaque pronom démonstratif, le pronom démonstratif remplace un terme du contexte qui précède : ainsi on parle de fonction anaphorique. D'autres fois, il peut remplacer un mot qui suit et c'est cela la fonction cataphorique. Il peut désigner le pronom en question, ou bien désigner un référent, le plus souvent *au moyen d'un geste*, c'est-à-dire, renvoyer à un élément extralinguistique pris dans la situation d'énonciation (c'est la fonction déictique). Il peut donc être, soit un représentatif textuel, soit un représentant référentiel. À l'écrit, le pronom démonstratif est toujours un représentant textuel (anaphore ou cataphore) : Par exemple, « En jouant dans le salon, la petite Sandrine a cassé un vase. Fort heureusement, celui-ci n'avait aucune valeur. » Le pronom anaphorique « *celui-ci* » renvoie au syntagme nominal « *un vase* », qui constitue son antécédent.

Lorsqu'il est une anaphore ou une cataphore, le pronom neutre peut remplacer un adjectif, un autre pronom, une proposition, une phrase… ou même, plus simplement, toute idée exprimée dans le texte : *Par exemple :* Ne dénoncez pas la fille aux vigiles maintenant, cela serait une erreur ! Le pronom anaphorique neutre « *cela* » a pour

antécédent « *l'idée de commettre cette action* ». À l'oral, le pronom démonstratif est le plus souvent un représentant référentiel :

« Qu'est-ce que c'est que ça ma fille ?», « Qu'est-ce que ça veut dire ? , « ça vient d'où ? » etc.

Le pronom « *ça* » désigne un objet non nommé dans le discours (« *le vase cassé* »). En l'absence d'antécédent ou de conséquent, ce pronom ne peut être qu'un représentant référentiel, plus précisément, un déictique [378]. A la lumière de ce qui précède, qu'en est-il de ce pronom dans les romans francophones qui composent ce travail ? Autrement dit, comment fonctionne-t-il et que désigne-t-il ?

Dans nos trois romans de base, on relève effectivement la présence du pronom démonstratif « ça ». Sa représentativité dans les textes est si importante qu'on enregistre dans les trois textes plus de cinq cents phrases où est retrouvé ce pronom. Dans *Allah n'est pas obligé*[379] par exemple, on note plus de trois cent phrases où sont utilisés ce pronom, et ces trois cents phrases sont répertoriées dans les deux cent vingt-trois pages que compte le roman. Il s'agit presque toujours des propositions indépendantes et des subordonnées complétives et relatives. Vous avez ici quelques exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Ça connaissait trop de pays et des choses »	13
2	« Ça ne fait mal, ça brûle mon cœur quand je pense à la mort de ma mère. »	30
3	« C'est ça qu'on appelle les droits de la femme »	30
4	«Ça familiarise, c'est-à-dire ça rigole comme s'il buvait la bière ensemble tous les soirs. »	52
5	« Ça rentre chez le colonel papa le bon .»	54

[378]. Confère Cours Magistral de Linguistique textuelle en Licence avec le Docteur Madebe à Université Omar Bongo, 2007-2008.

[379] . Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 231.

6	« Ça c'est la guerre tribale qui voulait ça. »	57
7	« Fallait voir ça. »	60
8	« Ça annonçait l'entrée du colonel Papa le bon dans la danse , l'entrée du chef de la cérémonie dans le cercle. »	60
9	« Ça commence à expliquer les circonstances dans lesquelles le capitaine Kid a été tué »	61
10	« Ça entrait dans le temple et officiait »	74
11	« Ça foutait sa journée totalement en l'air »	74
12	« Ça rend le cœur dure et dure et ça protège contre les balles »	178
13	« Ça rend le cœur dure et dure et ça protège contre les balles »	60
14	« Ça avait les muscles d'un taureau et ça m'a fait plaisir de voir un homme si bien nourri et si fort dans ce Liberia de famine. »	61
15	« Ça » possédait en propre, une large part du Liberia »	130
16	« Ça c'est une longue histoire que je n'ai pas envie de raconter maintenant »	9
17	« Des gestes comme ça, Allah les voit et récompense au Ciel. »	108
18	« Ça, c'est la guerre tribale qui veut ça »	109

En observant ces énoncés, on est d'emblée touché par l'emploi en début des phrases du pronom démonstratif neutre « Ça ». Car sur les quinze énoncés mis en exergue, une dizaine commence bien par un « Ça » majuscule qui est visible par l'usage

d'un « Ça ». Sur le plan grammatical, ce « Ça » représente le pronom démonstratif sujet des verbes « rend » p.178, « fait » p.60, « avait » p.61, « foutait », « entrait » p.74, « commence » p.61, « familiarise » p.52 pour ne citer que ceux-là. C'est un « Ça » qui désigne l'action des verbes cités. Autrement dit, bien que ce « Ça » soit un pronom démonstratif référentiel, par définition ne nommant pas les éléments du discours, force est de constater que celui-ci nomme les éléments du discours dont la source est bien-sûr le hors texte. De ce point de vue, il s'agit d'un « Ça » interne qui par le biais de l'écriture développe les éléments extra-textuels. C'est un « Ça » à la limite polyphonique parce qu'il pointe non seulement les éléments du discours romanesque à l'exemple des personnages, des actions et autres, il dresse aussi le tableau des éléments hors-textuels comme par exemple l'onomastique (Anthroponymie et toponymie).

Sa valeur interne s'explique par la présence dans le texte du narrateur-personnage « Birahima », homodiégétique, un narrateur-personnage qui raconte l'aventure qu'il a lui-même vécu. Ainsi, on peut lire dans le texte les marques de sa présence comme par exemple l'apparition en début de phrase du pronom personnel « Je » p.7 et le jeu des verbes conjugués qui, pour la plupart sont conjugués au mode indicatif et notamment à l'imparfait, au présent et au futur. On peut aussi lire cette présence dans le texte par les déictiques marquant le point de vue de ce narrateur-personnage. Entre autres, on cite justement la présence dans le texte du pronom démonstratif « Ça » qui prouve que les faits relatés sont perçus et interprétés à partir du point de vue d'un personnage-narrateur « Birahima » et que des informations données coïncident avec le savoir du lecteur.

La présence externe du pronom démonstratif « Ça » se confirme dans le texte par le biais de l'onomastique externe des anciennes personnalités politiques et militaires de la Sierra Léone « le Président Joseph Momoh » p.166, « Foday Sankoh » p.166 et ceux du Liberia comme « Prince Johnson » p.150, « Samuel Doe » p.142, « Taylor » p.142. On peut lire au-delà de cette onomastique, des abréviations importantes relevant des satellites de l'ONU (Organisation des Nations Unis) comme par exemple CDEAO (Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest. La toponymie des noms de plusieurs pays africains à l'instar du « Liberia » p.141, « Serra Leone » p.161, « Guinée » p.161, « Nigeria » p.129.

A l'intérieur du texte, « Ça » possède une double fonction. Non seulement il a une fonction anaphorique, mais il a aussi une fonction cataphorique ». Sa fonction anaphorique se donne à lire dans le texte quand le narrateur-personnage dont nous avons

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

signalé le nom en amont le prend en otage pour citer les faits qu'il a déjà relatés ou bien des personnages et des actions qu'il refuse de nommer volontairement. Ainsi, pour ne pas citer à nouveau des personnages comme « Samuel Doe » p. 137 ou « Taylor » et « Johnson » p.130 par exemple, le narrateur utilise le pronom « Ça ». De même, lorsqu'il nomme certains actes posés par certains personnages comme par exemple le fait de « tirer les balles », p. 53-54, « manger la chair humaine », « le bruit des armes », « le sang qui coule », « Birahima » nomme tous ces actions par l'usage du pronom démonstratif « Ça ». Cela montre très honnêtement son désir de prendre distance des faits. Il nous semble donc évident que celui-ci les rejette et les désapprouve.

La fonction cataphorique du pronom « Ça » se manifeste largement quand le narrateur-personnage parle de ses quatre dictionnaires p. 9. Il indique à la page neuf que certes l'usage de ces dictionnaires est nécessaire pour permettre d'écrire un français normé mais, cette nécessité n'est pas une obligation pour cet auteur cela, parce qu'il peut se passer de les utiliser pour écrire dans « un parler approximatif » p. 9, un français qu'il juge passable. A cet effet, il utilise non seulement les dictionnaires Larousse et le Petit Robert, mais il invite aussi son narrataire à découvrir deux ouvrages bilingues que sont le dictionnaire « Harrap's et l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », l'un est un dictionnaire Bilingue français/anglais (Harrap's) et l'autre un inventaire des particularités lexicales du français africain.

En général, ce mélange des dictionnaires est un indice important qui témoigne littéralement le phénomène du multilinguisme ambiant dans ce roman francophone ivoirien. En effet, il est primordial de souligner qu'il existe un rapport important entre la notion de multilinguisme et celle de l'interlangue. L'interlangue est le résultat du multilinguisme dans un texte, car les colorations linguistiques dont accepte l'interlangue ne sont possibles qu'à partir du multilinguisme. Ce qui veut dire que ces deux notions sont complémentaires bien que différents. Le multilinguisme étant définie comme l'indice d'une pluralité des langues et l'interlangue, « un état de la langue en phase d'acquisition, la langue en formation, en gestation[380] ». Dans ce sens, les acquis de la langue provenant de l'interlangue sont susceptibles de former le multilinguisme dans un texte. Dans *Allah n'est pas obligé*[381] le mélange de dictionnaires bilingues et parfois de code linguistiques différents montre bien ce multilinguisme et traduit que ce texte fait dans la formation linguistique initiée par le phénomène de l'interlangue.

[380]. Delbart (A.-R.), cité par Beniamino (M.), et Gauvin (L.), in Vocabulaire des études francophones, op.cit., p.
[381]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 236.

L'insistance du pronom démonstratif « Ça » dans *Allah n'est pas obligé*[382] établit le rapport entre les langues. Il inaugure un multilinguisme ambiant et démontre l'immense richesse naissant dans le mélange et le collage des langues. Nous venons de voir dans sa fonction cataphorique que le personnage central « Birahima » utilise quatre dictionnaires pour raconter son histoire d'enfants soldats. Il est important de savoir que la cohabitation de ces dictionnaires dans *Allah n'est pas obligée*[383] contribue en enrichir « lexicalement », syntaxiquement et sémantiquement le français standard. Elle le rend noble et épanouit sur le plan national et international. Elle permet de creuser les structures syntaxiques qu'on relève dans les romans francophones aujourd'hui.

Certaines actions qui se déroulent pendant qu'il vit son errance et son exil d'un pays africain à l'autre. Cette prise de distance révèle non seulement la position de son auteur face à la situation dégradante d'une Afrique sacrifiée, mais son rapport direct avec la thématique majeure de cette étude, révèle à nouveau la notion de l'ingérence que nous avons étudiée via l'absence de pronom personnel sujet dans l'œuvre de Mabanckou. On retient donc que même si les deux romans n'utilisent pas la même structure pour rappeler cette décadence dans la relation « françafricaine », il reste qu'ils désapprouvent les liens de paternité qu'on lit dans la « françafrique » et propose à travers l'interlangue une « françafrique » sobre et riche qui amènera un espoir non anodin dans la francophonie. Et le fait de rencontrer un personnage homodiégétique dans le texte de Kourouma et surtout un personnage homodiégétique qui dévoile par le récit les méandres sociales est pour le lecteur une marque de véracité des faits. D'ailleurs l'onomastique étudiée à cet effet vient confirmer ce social présenté par des signes.

Pour Jacques Derrida, le structuralisme est basé non seulement sur l'étude du langage pour expliquer les structures inconscientes sociales, mais aussi sur l'étude de l'écriture et c'est ce qu'il appelle le poststructuralisme[384]. Nous avons dans le texte du camerounais Nganang d'autres structures établissant le rapport entre le social et la notion de l'interlangue. Voici des illustrations :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages

[382]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 238.
[383]. Idem.
[384]. Derrida, (J.), *L'écriture et la différence*, Paris, Poche, 2014, 436 p.

1	« Bo-o, tu fais ça avec lui ? »	17
2	« Pourquoi il t'aime comme ça non ? »	17
3	[…] il n'avait pas jamais vu ça de mémoire de chien errant. »	17
4	« Dégage-moi ça, njou njou Calaba ! » disait -il parfois aussi. »	19
5	« A bo dzé-a, dit une chienne borgne qui s'était jointe à l 'étonnement et l'amusement du chien Galeux. […], oui, c'était donc ça »	22
6	« C'est ça : le crime dont j'avais été la victime se perdit avec mon souvenir »	36
7	Mais aussi : on va voir ça aujourd'hui. »	38
8	« Et c'est de surcroît la deuxième fois qu'il disparaissait comme ça ! »	40
9	« Alors il disait : Ça ne te suffit jamais ! » et devenait violent. »	44
10	« Qu'est-ce que ça veut dire ? avait demandé la femme visiblement mise sur ses nerfs »	62
11	« Ça ne fait rien, dit une voix de femmes. Nous sommes tes frères, non ? »	73
12	« Bientôt la voix d'un homme fendit l'air un ordre inattendu ; c'est même quoi ça, anti Zamba ouam. »	75
13	« Bon sang, c'est même quel théâtre comme ça – e ! »	75

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Patrice Nganang, auteur de la trilogie : *La promesse des fleurs* (1997, *Temps de chien* (2001), et *La Joie de vivre* (2003), s'aligne derrière des écrivains d'Afrique francophone subsaharienne les plus prolifiques en ce début du XXIe siècle à l'instar de Kourouma et Mabanckou. Ce jeune romancier de moins de quarante ans, lauréat en 2001 du prix Marguerite Yourcenar et du Grand prix du roman d'Afrique noire en 2003, communément applaudit par la critique, s'impose désormais comme une des figures emblématiques et aguichantes de la littérature francophone. Dans *Temps de chien*[385], l'auteur emploie une écriture syntaxique interlinguistique pour établir le rapport entre le texte et la société. Parmi les structures syntaxiques utilisées par Nganang, on note l'emploi du pronom démonstratif « Ça ». La particularité de ce pronom démonstratif neutre dans le roman du camerounais se matérialise par son insistance. Car, comme le présentent les exemples répertoriés ci-dessus, on lit dans la structure phrastique une multitude de « Ça » qui pour la plupart sont introduits à l'intérieur du syntagme verbal et nominal. Aussi, la majorité des phrases ou des énoncés où sont insérés ces « Ça » sont en discours direct. Ainsi on peut le voir avec les énoncés numéros (1, 4, 5, 7, 9, 11, 12,).

Cette prédominance des énoncés en discours direct est une volonté pour l'auteur de ''rafraîchir'' les faits ; c'est pour lui un désir d'affirmation, de confirmation des faits dans le but de les immortaliser. Car, d'après la grammaire normative et standard, le discours direct permet de rapporter les faits dans leur entièreté sans faire aucunes modifications de ceux-ci. C'est pour cette raison que ces énoncés présentent des guillemets précédés des deux points et de verbes introducteurs comme par exemple « dire » p. 9 -11, « répéter » p. 7, « demander » p.11, pour ne citer que ceux-là. C'est aussi pour cette raison qu'on trouve des points d'interrogation et des points d'exclamation dans ces énoncés : l'énoncé numéro (1, 11) des interrogations (4, 13) exclamations. Pour finir, c'est encore pour cette raison que les verbes qui sont dans lesdits énoncés sont conjugués à l'infinitif notamment au présent, énoncés numéros (5, 11); au passé composé (1), au plus-que-parfait (10), .

Cette volonté d'affirmation des faits par Nganang ne s'explique pas seulement par l'usage des énoncés à « discours direct », elle permet aussi de s'interroger sur la situation d'énonciation de ce discours. Car, il est important de dire à ce propos que ce n'est pas « Mboudjak » p.16, personnage principal et narrateur du roman qui utilise plusieurs fois le pronom démonstratif « Ça » comme nous l'avons fait remarquer chez « Birahima » de Kourouma. Il est vrai que celui-ci a quelques fois utilisé le pronom « Ça » comme l'indique les énoncés numéros (6 et 7), mais la prédominance revient à d'autres personnages de

[385]. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 228.

l'œuvre. Nous avons noté par exemple les prises de paroles des autres « chiens » p.17, ceux de « Massa Yo » son maître p.19, pour ne pas tous les citer. Ceci implique donc que les « Ça » qui sont introduits dans *Temps de chien*[386] ont par conséquent une fonction anaphorique et cataphorique. Car, ils permettent une interaction dans le texte et permettent à Nganang de solidifier ses propos et de les rendre vrais et justes.

Autrement, il est important de signaler ici que ces « Ça » ne sont pas solidaires dans l'œuvre. Comme le prouvent les exemples numéros (13, 11, 5, 4, 1) pour ne citer que ceux-là, ils sont accompagnés par divers traits intonationnels. C'est pour cela qu'on note à l'intérieur des exemples cités, des formules peu connues du français standard et quelquefois des interjections tel que la présence de « e » exemple numéro (13), « non » énoncé numéro (11), « Abodzéa » énoncés numéro (5), « njou njou calaba » énoncé (4), « Bo'-o énoncé numéro (1).

La prédominance de ces traits intonationnels dans le roman de Nganang est très significative. En effet, ces traits soulignent l'interlangue qui se donne à lire dans le texte et indiquent encore une fois qu'il y a un dialogisme dans *Temps de chien*[387]. Cette œuvre comme la première citée s'engage à embellir le français de nouvelles colorations, cela à travers le dialogue des langues. Ce dialogue de langue est très précis à partir de la notion de l'interlangue. En effet, cette notion, pour former de nouveaux mots, elle fait cohabiter des langues différentes et une fois cette cohabitation possible, il se crée inéluctablement un dialogisme dans les énoncés à l'instar du colloque des langues qui se donne à lire ici. L'on doit considérer ce terme dans le sens que le conçoit Bakhtine, notamment selon ce qu'il appelle polyphonie du langage et de ces usages. Dans tout le travail de Bakhtine, depuis les travaux sur *Dostoievski* (publiés en russe en 1929) jusqu'à *Esthétique et Théorie du roman* (1978) en passant par son livre sur *Rabelais* (1970), il coexiste avec les concepts de pluri-ou de polylinguisme, de polyphonie de plurivocalité, d'hétéroglossie et de carnavalesques pour ne citer que ceux-là. Ce dialogisme apporte de nouvelles fonctionnalités dans le lexique et dans la syntaxe comme c'en est le cas ici. L'auteur de *Temps de chien*[388], par l'interlangue syntaxique propose dans la langue française de formules nouvelles qui concourent à solidifier les propos du discours pour marquer sa véracité.

---

[386]. Nganang (P.), *op. cit.,* p.231.
[387] . Nganang (P.), *op.cit.,* p. 242.
[388]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Avec l'interjection (e) énoncé numéro 13 ou le (non) final qu'on lit dans l'énoncé numéro 11, la phrase ou le discours porte une marque de vérité inaliénable. Hormis cet aspect lié directement à la linguistique, on relève l'interaction sociale dont nous avons parlée plus haut. Car, ce texte dont la pluralité des langues n'est plus à démontrer, ne prononce pas seulement des mots, n'aligne pas seulement de signes structuraux. Il aligne « des vérités [...], des choses bonnes [...], importantes ou triviales, agréables [...] Les signes grammaticaux qui figurent dans ce roman sont « chargés d'un contenu ou d'un sens idéologique ou événementiel.[389] » Ils sont ce que Bakhtine et Volochinov appellent « représentation ou plutôt construction dialogique [390]». Ce sont de véritables « situations sociolinguistiques ». Leur but essentiel est de relier la littérature à la société par l'entremise de la langue. Ils ne sont pas seulement des simples expressions de visions du monde, ou de l'idéologie simple et fade.

Ils établissent le rapport entre le social et le texte pour penser « L'Évolution littéraire [391]» selon l'article de Constante Tynianov. Ils aident à répondre à la question « à quoi sert la littérature ?[392] » à laquelle nous avons répondu aussi dans ce chapitre. Ils établissent le contexte « sociosémioticien ». Ils relient la sociologie du texte à la sémiotique structurale qui dépasse le domaine littéraire pour embrasser la sociocritique. A ce stade, la sociocritique devient un instrument théorique important transformant la littérature en véritable discours social et épistémologique qui s'interroge sur le social. En intronisant le pronom démonstratif « Ça » dans son œuvre, Nganang ne produit pas le vide, ni encore le fade. Son interlangue est une réponse à d'autres discours présents ou passés qui sont cités, développés, critiqués, parodiés, démembrés et recomposés. Avec cet auteur francophone d'Afrique, l'interlangue cesse d'être un concept de transition pour devenir elle-même la transition. Elle transite des concepts grammaticaux, des notions lexicales. Elle est la transformation du social dans le texte. Par un système de signes hétérogènes comme par exemple la présence du pronom démonstratif « Ça », l'interlangue présente le social et est elle-même ce social transformé. Dans un contexte social et idéologique de plus en plus envoûté par le concept de nation, rendant l'intercommunication très peu possible, l'interlangue se présente comme un penchant salutaire regroupant des espaces et des hommes de toutes les nations.

---

[389]. Bakhtine et Volochinov cité par Nicola Mba Zue, Cours Magistral de Critique Littéraire, Licence 2, Université Omar Bongo, Gabon, 2005-2006.
[390]. Bakhtine et Volochinov cité par Nicola Mba Zue. *op.cit.,* p. 243.

[391]. Voir le célèbre article de Constante Tynianov (1927).
[392]. Une question que se posait déjà Jean Paul Sartre à son temps et que la Littérature continue à se poser aujourd'hui.

Dans une situation sociale et linguistique de plus en plus marquée par la division du travail scientifique qui rend des recherches sur l'art et la culture en général de plus en plus précaires, l'interlangue se présente comme un outil de compétences et de performances théoriques innovant dans la mesure où, la notion d'inter qui est affiliée au concept d'interlangue favorise l'interdisciplinarité. Ainsi, grâce à cette interconnexion des disciplines, l'on arrive à cerner une notion sous plusieurs angles disciplinaires sans même parfois les dissocier. Dans ce travail, la linguistique, la sociolinguistique, la sémiotique, la sociocritique, la sociologie, la littérature et bien d'autres disciplines se croisent grâce à l'interlangue. L'interlangue se présente dès lors comme un tuyau de connexion des disciplines. De même, sous son penchant linguistique, cette notion touche non seulement le lexique et la syntaxe, elle touche également la stylistique. Dans son angle sociolinguistique, elle fait appel à plusieurs notions importantes : on cite par exemple, les notions d'emprunt, de calque, de néologie, d'alternance et même d'interférence...

L'interlangue établit sur le plan langagier une certaine interaction qui dresse un système linguistique novateur étant donné qu'aucune langue n'est statique, mais une structure ouverte en mouvement. Elle s'aligne derrière la théorie bakhtinienne[393] de la langue. Elle est une réaction dialogique et polémique à la linguistique synchronique de Saussure qui refuse de prendre en considération la parole en tant que discours (Cf. Zima). L'interlangue n'est pas seulement une application des règles du système, mais une application qui se propose de redéfinir elle-même ce système. C'est dans ce sens que le pronom démonstratif « Ça » présent dans *Verre Cassé*[394] s'attelle à présenter une syntaxe innovatrice dans la littérature. Voici des exemples précis tirés de cette œuvre :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« il a répondu qu'il ne voulait pas que Le Crédit a voyagé disparaisse comme **ça,** »	11
2	« […] mais quand il lira tout **ça** je ne serai plus un client de son bar, »	12
3	« il faut que j'évoque d'abord la polémique qui a suivi la	13-14

[393]. Voir BAKHTINE (M.), *Esthétique et théorie du roman,* Paris, Gallimard, 1987, 496 p.
[394]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 233.

	naissance de ce bar […], **ça** a commencé »	
4	« […], et il a cru bon de me préciser « ne t'en fait pas pour les mouches, c'est toujours comme **ça** »	59-60

Lorsque nous avons étudié la présence du pronom démonstratif « Ça » dans *Temps de chien*[395], nous nous sommes rendu compte que des énoncés dans lesquels on rencontrait ce pronom étaient en majorité des phrases issues du discours direct et actif. En effet, cette tendance à primer le discours rapporté par les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne montre clairement que le roman se présente chez ces romanciers comme un véritable instrument rapportant le réel. Cela n'est pas à démentir d'autant plus que dans ce texte de Mabanckou, nous sommes frappés par la manière dont « Verre Cassé », relate les événements dans *Verre Cassé*[396].

Dans ce roman, des événements sont racontés avec autant de véracité et une exactitude des faits qui ne laisse personne indifférent. Car, le narrateur homodiégétique « moi » p.11, « me » p.33, « j' » p.61, « je » p.113, pour refléter le réel n'hésite pas à utiliser des formules ou des citations connues de tous comme par exemple « en Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle » p.12. De même, pour établir le rapport entre *Verre cassé*[397]et le monde, il n'hésite pas aussi à utiliser le pronom « Ça ».

Le « Ça » qui est intégré dans ce roman a une fonction tout à fait particulière. En effet, il nous semble que ce pronom bien qu'anaphorique et cataphorique, révèle des situations éternelles que l'auteur présente comme étant des faits réels du passé. Ainsi, nous avons relevé dans le texte la comparaison que l'auteur établit entre deux bars se trouvant dans deux espaces différents de l'œuvre. Il s'agit du bar « cathédrale » p.33, un bar camerounais dont le personnage « Escargot entêté » p.33, s'est inspiré pour établir le sien au nom rénovateur de « Le Crédit a voyagé » p.32 installé dans un quartier imaginaire du Congo : « le quartier Trois cents » p.13.

En effet, dans le rapport que l'auteur dresse entre les deux établissements, on lit la fonction cathaporique. Mais, il s'agit d'une fonction cathaphorique qui exprime la longévité

395. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 243.
396. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 245.
397. Idem.

des faits de telle sorte que dans cet énoncé, le pronom démonstratif « Ça » pourrait se remplacer par l'adverbe de temps « Toujours » pour mieux présenter le point de vue du personnage « Escargot entêté » p. 33, et aussi pour présenter la situation temporelle des faits relatés. Dans ce sens, ce même rapprochement favorise à s'interroger sur la question spatiale qui traverse le roman. De ce point de vue, on lit dans *Verre cassé*[398] un véritable éclatement de l'espace au point où l'auteur lie des événements relatés par le biais de l'étendue de leurs espaces. Dans l'énoncé numéro (1) cité, on se rappelle que le bar camerounais « Cathédrale » p. 33 et le bar congolais « Le Crédit a voyagé » p. 32 ont été rapprochés parce que tous les deux bars mènent des vocations parallèles et symétriques. Il nous semble intéressant de confirmer au vu de cet éclatement de l'espace que c'est finalement la fonction référentielle qui domine le « Ça » répertorié dans *Verre Cassé*[399]. Car, la jonction des espaces qui découle de cette étude du « Ça » prouve clairement que l'œuvre est en rapport permanence avec le hors texte.

Comme nous avons su le démontrer lors de notre analyse sur le pronom démonstratif « Ça » dans les deux premiers romans, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne utilisent l'interlangue pour exprimer les faits politico-sociaux qu'ils ne sont pas capables de résoudre en tant que simple citoyen d'un pays. L'interlangue est pour eux un moyen d'expression au même titre que la littérature. En fait, l'interlangue qu'ils utilisent dans leurs romans respectifs est comme son écriture l'indique, un système venant rompre le silence face aux situations sociales, économiques et politiques difficiles que traversent les nations de leurs temps. De ce point de vue, l'écriture artistique que présente l'interlangue vient non seulement réinventer la littérature, elle se propose aussi d'établir l'ordre social, économique et politique. L'interlangue est un instrument social introduit en littérature, en même temps qu'elle est elle-même littérature.

Conclusion partielle du chapitre :

En somme, il était question dans ce chapitre de lire la notion de l'interlangue à partir du fonctionnement du pronom dans les œuvres de l'Afrique francophone subsaharienne. A cet effet, nous nous sommes rendu compte que le pronom dans ces œuvres acquiert une définition particulière et singulière. Le premier constat est qu'on assiste à la « mort du pronom personnel sujet » dans ces romans francophones. En effet, les auteurs choisissent de ne pas tenir compte de cette structure dans leurs œuvres respectives.

[398]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 246
[399]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 246 .

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Ainsi, on rencontre certains verbes conjugués dépourvus de leurs sujets de référence. En observant ce fonctionnement, l'on peut penser que ce manque de pronom sujet va dénaturer la structure de la phrase et notamment son sens. En passant de l'observation à l'analyse, c'est plutôt le contraire qui se révèle : l'absence de pronom sujet et complément est signe de l'état actuel du français en Afrique francophone. Il est la preuve de la modernisation du français et de son développement en Afrique et dans le monde. Son introduction dans les œuvres ne modifie pas le sens des phrases. Il permet à celles-ci de connaître une polyphonie sémantique et lexicale. Cette « mort du pronom » est une stratégie littéraire qui permet de dire le sociale en manipulant le langage.

Dans les œuvres, on lit également une insistance du pronom démonstratif « ça » se manifestant dans les textes comme un véritable invariant. La présence de ce « ça » se révèle dans ces textes comme une stratégie pour les romanciers francophones d'Afrique d'établir une homologie entre la langue et le sociale qu'ils semblent tous vouloir décrire. Qu'il s'agisse de l'absence de pronom sujet et complément ou bien du pronom « ça », ces structures véhiculent le changement de paradigmes que ces écrivains aimeraient lire dans la francophonie et même dans la relation France/Afrique.

A travers l'absence de pronom sujet et complément, l'on note le désir de ces romanciers de lire une non-ingérence et une neutralité dans la relation France/ Afrique. Pour eux, celles-ci passent par le respect mutuel des langues et des cultures. S'agissant de la permanence du pronom démonstratif « ça » dans les textes, il a été découvert que cette pratique consiste à étouffer l'onomastique dans les œuvres pour mieux exposer les faits décrits et leurs acteurs.

Chapitre 3 : Des traits morphosyntaxiques de l'interlangue :

De nos jours, la signification du verbe « dire » s'assimile à « faire ». C'est d'ailleurs l'intitulé du livre de John Langshaw Austin « *Quand dire c'est faire* », (1969). Pour Emond Biloa, cette manière d'appréhender le langage l'assimile à une « pratique », une « praxis », une « production », un « travail » (Biola, 2007 : 29).

A cette fin, la notion de l'interlangue va au de-là de sa conception didacticienne et sociolinguistique et devient dès lors une action, un acte, une méthode, un outil, une réponse, une production. Elle insère des structures lexicales, syntaxiques et/ou morphosyntaxiques particulières dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. En effet, globalement, à l'intérieur de ces romans, on observe une structuration énonciative étonnante. Cette structure énonciative se manifeste par des traits intonationnels, un « quoi affirmatif » et un « non interrogatif final ».

L'énonciation en elle-même est dérivée du verbe « énoncer » qui signifie parler, s'exprimer par la parole ou par l'écriture. Cette appréciation de l'énonciation a débouché sur « […] la construction d'une nouvelle linguistique. Il ne s'agit pas de dépasser la linguistique, mais de l'amener à se dépasser, donc à envisager d'étendre son domaine en conservant l'exigence de contrôle rigoureux de ses opérations. » (Kuentz, 1970 : 12-13). Émile Benveniste nomme cette pratique la « linguistique de deuxième génération » (1980 : 28).

On doit rappeler que Ferdinand de Saussure avait à son temps réduit la linguistique à la langue, en mettant en avant cette dernière comme unique et univoque pratique permettant aux êtres de communiquer. La linguistique de l'énonciation va remettre en cause cette manière de penser et va élargir la linguistique au-delà du mot. Noam Chomsky a cloîtré lui aussi le domaine de la linguistique à l'étude de la phrase uniquement en dédaignant les autres mécanismes de la communication telles que les protagonistes, des circonstances spatio-temporelles du discours, les présupposés, et des silences. Les romans de l'Afrique francophone subsaharienne sont de véritables chefs-d'œuvre énonciatifs. On a l'impression en les parcourant qu'on ne peut relever le sens général de ces textes en faisant fi d'établir le rapport qu'ils entretiennent avec le réel. On comprend mieux pourquoi Pierre Bourdieu (1975 : 23) en analysant les approches chomskyenne et saussurienne s'était exprimé ainsi :

« propriétés structurales, en privilégiant les propriétés formelles de la grammaire au détriment des contraintes fonctionnelles, la structure par rapport à l'usage, la cohérence interne du discours, considéré comme recevable aussi longtemps qu'il n'est pas absurde, c'est-à-dire dans

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

cette logique purement formaliste « non grammaticale », au détriment de l'adaptation à la situation, qui, lorsqu'elle fait défaut peut jeter dans l'absurde les discours les plus cohérents, Chomsky succombe à l'illusion éternelle du grammairien qui oubli que la langue est faite pour être parlée, qu'il n'y a de discours que pour quelqu'un et dans une situation […]. » (Bourdieu, 1975:23.)

En effet, en lisant nos trois romans de base, il est évident qu'il serait absurde d'analyser des prises de paroles dans une énonciation sans véritablement établir un dialogisme entre les structures énonciatives mis en usage et le réel. Car, l'énonciation est un discours que le réel parcourt et au moyen de son intelligence retrouve son environnement socioculturel et sociopolitique par une entreprise que lui offrent les structurations énonciatives elles-mêmes. De ce fait, la mise en place de l'énonciation ne peut s'exclure du substrat culturel et social de son auteur.

D'ailleurs, lorsque nous avons étudié les fonctions du pronom démonstratif « Ça » et notamment l'omission anaphorique complément ou sujet, nous avons signifié que les romans de l'Afrique francophone subsaharienne étaient en rapport avec le hors-texte à travers une onomastique courante et ambiante dans les œuvres. Cette étude onomastique a permis de révéler à travers les lieux et les noms figurant dans les textes que nos écrivains intègrent et étalent vaille que vaille le contexte spatio-temporel dont s'inspirent leurs œuvres. Ainsi, les traits morphosyntaxiques introduits dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne par le biais de l'interlangue, relèvent pour la plupart du substrat sociolinguistique et sociopolitique de l'environnement francophone.

Dans ce chapitre, nous allons étudier certains traits morphosyntaxiques de l'interlangue dans nos trois romans. Il va s'agir de lire non seulement le fonctionnement de ces structurations dans les romans, mais aussi de vérifier que ces fonctionnalités structurelles ont un rapport direct avec la critique de la littérature francophone. Car, l'énonciation discursive dans le roman, exploite de manière intensive la modalité du discours oral rapporté sous la forme de la citation (intégrale. Les caractéristiques essentielles des événements énonciatifs tiennent au poids des traits intonationnels, à l'usage des déictiques démonstratifs « là », à l'enchaînement sur l'énonciation, à la saturation anaphorique, à la triple répétition aspectuelle. (Antoine Lipou, 2001 : 123). Jean Dubois et alii (1999 : 180) définissent eux aussi l'énonciation comme un « acte de parole individuel de production dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ».

Selon Benveniste, il existe deux types d'énonciations à savoir l'énonciation de l'histoire et l'énonciation du discours. Dans ce chapitre, la première énonciation ne nous intéresse pas bien qu'elle soit importante. Pour notre étude, nous nous intéresserons davantage à l'énonciation du discours. L'énonciation du discours renvoie aux paramètres

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

constitutifs du cadre énonciatif qui est le locuteur-scripteur, c'est-à-dire le « je » prend la parole et s'adresse à un « tu ». Ce qui nous importe ici ce sont des traits énonciatifs à travers la marque du locuteur dans l'énoncé : les modalités utilisées par le locuteur que Benveniste appelle « la subjectivité dans le langage ». Pour Benveniste (1966 :225), c'est « la capacité du locuteur à se poser comme sujet ». On ne peut lire cela qu'à partir du « sociotexte » dont parle Zima. Et ce « sociotexte » peut se définir comme étant des spécificités structurelles et subjectives présentes dans un texte comme par exemple les « traits intonationnels » du discours, « le non interrogatif » et le « quoi affirmative ».

3.1 Traits intonationnels :

Selon Christophe Parisse, la morphosyntaxe concerne :

« L'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes de mots, flexions régulières et irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc) [...] de l'organisation des mots et des groupes de mots dans un énoncés ou une phrase. [400]»

Dans la langue française, tous les niveaux d'organisation langagière sont touchés de façon importante par la morphosyntaxique. Selon Parisse, on distingue quatre niveaux de morphosyntaxiques que sont : lexical (racine du mot), flexionnel (terminaison des mots, contextuel (marques syntaxiques ayant un caractère obligatoire et dont l'emplacement est strictement déterminé) et positionnel (organisation des mots ou des groupes de mots présentant une certaine réflexivité). Cette sous-partie interroge la morphosyntaxe dans le roman de l'Afrique francophone subsaharienne. Cela veut dire qu'elle tiendra compte de la morphosyntaxique organisationnelle, celle qui s'occupe de l'organisation des mots et des groupes de mots dans un énoncé ou dans une phrase. Bien que les traits intonationnels soient d'abord une affaire particulièrement lexicale, on doit signaler ici que le but de cette étude est de lire la structuration de ces mots et groupes de mots dans l'énoncé romanesque. Il va donc s'agir de voir comment ces traits intonationnels fonctionnent dans les romans et quelles contributions et informations ces indices morphosyntaxiques apportent dans le roman francophone d'Afrique.

[400]. Parisse (C.), La morphosyntaxique qu'est-ce qu'est ? -Application au cas de la langue française, Modyco-Inserm-Université Paris Ouest Nanterre La Défense cparisse@u-paris10.fr

En s'interrogeant sur les particularismes énonciatifs qui se donnent à lire dans nos trois romans de base, nous nous sommes rendu compte que des traits intonationnels sont dignes d'intérêts en ce qui concerne la notion de l'interlangue. Par contre, nous ignorons jusque-là, la véritable valeur de ces signes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Pour le découvrir, nous avons choisi d'étudier quelques énoncés tirés de Temps *de chien*[401] de Nganang que voici :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Je mange la paix ? Si tu veux passer, passe tranquillement-**o »**	52
2	« Pourtant-**o**, qu'il est difficile d'être un chacun !	130
3	« J'entends la voix de mon maître lui dire : « Ne tue pas mon chien-**o** ! »	56
4	« Bo'**o**, tu fais ça avec lui ? Me demanda le chien galeux [...] »	17
5	« Tu es revenu, **hein**? Je croyais que tu partirais [...] »	20
6	« **E-he**, s'écria-t-il, Mboudjak, tu mangeras déjà les cadavres-**o** »	22
7	« Quand tu avais tout-**o**, on te parlait et tu ne nous regardais même pas. »	22
8	« **Ah** les hommes ! Soupirait-elle. Et je lui donnais raison, c'est ton problème ? »	60
9	«Je vous dis qu'il la tient, dites donc » A l'imparfait : « No'**o**, c'est lui qui la tiens »	84
10	« **Aaahh**, lit de quelle femme ! Dis-nous que tu calcule la tante ! »	90

Les traits intonationnels représentent des signes de l'oralité transcrite dans le roman de l'Afrique francophone subsaharienne d'après Biloa (2007 : 36). Augustin Emmanuel Ebongue de l'Université Buéa, Cameroun estime que ce sont « des aspects

[401]. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 246.

lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone[402] ». En effet, ces définitions sont très intéressantes en ce qu'elles permettent de s'interroger généralement sur l'importance ou la contribution de ces traits à l'intérieur des textes des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne. Mais avant de se focaliser sur cet aspect lié à l'interlangue, il importe de lire tout d'abord le fonctionnement de ces différents traits intonationnels dans les textes.

L'on doit garder à l'esprit que les traits intonationnels présents sont des interjections. Une interjection est par définition un mot invariable au même titre que les adverbes. Elle exprime le plus souvent dans les discours, des sentiments, l'appréciation des émotions, d'injonction, des surprises ou plutôt des insistances, des moqueries. Les interjections qui sont présents dans *Temps de chien*[403] sont pour la plupart soit ouvrantes (début de phrase), soit médianes (milieu de phrase) et/ou soit finales (conclusives).

Parmi les interjections ci-dessus, introduits en début de phrase, on cite les énoncés numéros 10, 8, 6, 4 et 2. S'agissant des interjections relevées dans ces énoncés, on a les interjections ouvrantes suivantes « **Aaahh »** (énoncé numéro 10), « Ah » (énoncé numéro 8), « E-he » (énoncé numéro 6), « o » (énoncé numéro 4 et 2).

Les interjections médianes c'est-à dire celles qui sont introduites en milieu de phrase se retrouvent à l'intérieur des énoncés suivants : « hein » (énoncés numéro 3), « o » (énoncé numéro 3) et encore « o » pour l' (énoncé numéro 7). Pour finir, en termes d'interjections finales introduites dans *Temps de chien*[404], on relève celles qui figurent dans les énoncés numéros : 1 et 9 où on retrouve l'interjection suivante : « o ».

Il faut souligner que la plupart de ces interjections sont originaires des langues béti-fang du Cameroun. En récurrence des interjections que sont « o » et « hein » et « E-he » qui sont très souvent employés en « éwondo », en « bulu » et en « éton ». D'ailleurs, c'est pour cette raison que Nganang les rapprochant des mots ou groupes de mots qui leurs sont proches. On peut le voir à travers des énoncés numéros 7, 1, 9, pour ne citer que ceux-là. Nganang étant un originaire béti-fang, on comprend donc que l'auteur introduit des interjections issues de sa langue maternelle. En dehors de ces interjections enregistrées dans *Temps de chien*[405], on relève aussi certains traits intonationnels dans l'œuvre de Kourouma. Ainsi dans *Allah n'est pas obligé*[406], on rencontre certains mots

---

402. Ebongue (A. E.), « Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone », article paru Synergies Mexique n°3 - 2013 p. 159-177.

403. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 252.
404. Idem.
405. Nganang (P.), *op. cit.,* p. 253.
406. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 239.

introduits dans le texte permettant au narrateur de tirer l'attention de son narrataire. Ces mots fonctionnent comme les marques de subjectivité du locuteur au même titre que les interjections. On cite par exemple : « walayé » p.8, expression qui revient plus de cinquante fois dans tout le roman et bien d'autres déjà cité. Comme nous l'avons déjà relevé, ces morphosyntaxes sont en langue malinké. Kourouma les introduit dans son texte pour amener son narrataire à apprécier la valeur de véracité des faits relatés.

De ce point de vue, on réalise que des traits intonationnels n'embellissent pas seulement le lexique dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Il est aussi un instrument que les romanciers francophones d'Afrique utilisent pour confirmer leur propos et convaincre leurs lecteurs. Les tournures emphatiques auxquelles s'attachent ces traits intonationnels sont réellement la manifestation personnelle des auteurs dans le discours. Comme l'estime Lipou (2001 : 124), dans les énoncés subjectifs, le locuteur engage sa responsabilité personnelle. Cela dit, les traits intonationnels sont généralement « des formules figées ou opérateurs argumentatifs » (Lipou). Ils servent à conclure avec détermination et audace sur l'authenticité du discours prononcé par un auteur.

In fine, les traits intonationnels représentent les symboles de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone. Ils sont volontairement introduits par les romanciers dans les textes pour solliciter implicitement l'adhésion du lecteur dans le discours. Les traits intonationnels sont les vestiges de la valeur de vérité du discours littéraire. A cet effet, ces molécules de l'interlangue font des romans de l'Afrique francophone subsaharienne, « les romans du réel ». Dans le sous-point qui précède, nous avons voulu renforcer cette idée du réel du roman francophone africain en mettant en branle le « non affirmatif » rencontré dans les textes.

3. 2. Le « quoi » affirmatif.

L'un des privilèges de la sociocritique est de se méfier du « contenu » et s'ouvrir à tout ce qui met en musique ce contenu notamment ici, les structures formelles. « Sa logique épistémologique n'est pas une logique de la preuve, mais une logique de la découverte appliquée aux procès de sens engagés par les textes [407]».

Au départ de notre aventure argumentative, nous avons signifié que notre recherche ne sera pas un travail centré sur une simple idée de rapport société et texte.

[407]. Popovic (P.) Département des littératures de langue française (Université de Montréal) Centre de recherche interuniversitaire en sociocritique des textes (CRIST).

Nous avons mis en garde contre toute assimilation de notre thèse à une étude simpliste et hâtive sur le rapport société et texte. Ce rapport est le plus souvent assimilé à l'histoire qu'au récit. Or notre thèse est d'abord et avant tout un travail de découverte. Notre thèse n'interroge pas le social contenu dans les textes de l'Afrique francophone subsaharienne. Elle ne cherche pas à se questionner sur les conditions de publication des œuvres, encore moins établir une homologie entre ces textes et leurs auteurs respectifs. Elle n'a pas le souci de lire la figure de l'enfant soldat, encore moins celle de chien aux attributs humains et/ou l'absurdité humaine et autres thèmes, elle étudie les structures formelles capables d'établir un sens univoque. Elle lit la « socialité » du texte littéraire pour comprendre le sens enfoui à l'intérieur des éléments linguistiques. C'est dans cette optique que plusieurs structures linguistiques et sémiologiques sont parvenues à révéler l'interlangue dans les textes de l'Afrique francophone subsaharienne. Notre analyse ici va interroger des structures morphosyntaxiques et/ou syntaxiques répertoriés dans les œuvres. Après avoir décelé l'interlangue par la voie des traits intonationnels, il est question dans ce deuxième sous-point d'analyser le « quoi » affirmatif.

En général, « quoi » est un interrogatif qui sert à formuler des interrogations. Grammaticalement, c'est un pronom interrogatif qui peut être utilisé comme un pronom relatif et parfois comme une interjection. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne qui sont soumis à notre étude, on enregistre une multiplicité de « quoi » même si pour des raisons de temps et de cohérence nous avons choisi de ne pas tout cité. Toutefois, ceux que nous avons relevés et que nous allons étudier ne sont ni les pronoms interrogatifs, ni des pronoms relatifs et ni des interjections. Dans cette sous-partie, nous allons découvrir via des énoncés relevés dans *Temps de chien*[408] les caractéristiques de ce « quoi » dans les œuvres littéraires de l'Afrique francophone subsaharienne :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Tu as déjà vu **quoi** »	17
2	« Vous avez déjà vu **quoi** ? »	23
3	« Mon maître éclata de rire. Domicile de **quoi**, dit-il ? »	90
4	« Toi, tu as déjà fait **quoi** dans ce pays-ci ? »	133

[408]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 253.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

5	« Fort de **quoi** même » dit le petit vieux, prenant certainement sa référence sur la période coloniale […] . »	144
6	« On ne sait jamais. - On ne sait jamais **quoi** ? »	193

Comme le témoignent les illustrations ci-dessus, on observe un emploi singulier du pronom « quoi » dans certains groupes verbaux et nominaux. En effet, lorsqu'on parcourt l'univers romanesque où sont tirés ces exemples, on est très vite frappé par l'écriture réorientée que ces usages entraînent dans le texte. Pour beaucoup, il s'agit d'un registre familier inséré à l'intérieur du livre romanesque. Cette définition est tout à fait exacte et équilibrée. Cependant elle ne permet pas de lever la polémique qui tourne autour de ce français particulier. Nous voulons donc dire que ce n'est pas en termes de registre que l'on doit analyser la structure du pronom relatif et interrogatif « quoi » dans ce texte francophone. Les « quoi » qui sont ici représentés montrent le signe des interlangues. Au-delà du fait qu'ils soient eux-mêmes des interlangues, on doit affirmer qu'ils engendrent de l'interlangue dans les romans francophones de l'Afrique subsaharienne. Aussi, ces marques de l'interlangue réajustent la langue dans les écrits. Avec ces marques interlinguistiques dans des textes de l'Afrique francophone subsaharienne, on assiste immédiatement à une émergence littéraire encourageant le progrès de la langue. Car, ces ''molécules'' de l'interlangue forment non seulement l'interlangue dans les textes, mais ils participent aussi à l'agrandissement et l'émancipation du français dans le monde.

Autrement dit, il faut savoir qu'il n'est pas du tout question ici d'un cas de figure où le pronom « quoi » représente un indice interrogatif ayant pour rôle syntaxique de permettre de poser des questions. Dans cet exercice, le pronom « quoi » sert à exprimer contre tout attente une idée affirmative. Il est de ce fait utilisé dans des phrases déclaratives affirmatives. Il ne faut nullement considérer le point d'interrogation qui ma fois l'accompagne dans certaines phrases comme un indice de questionnement. C'est vrai que l'emploi que Nganang fait de ce « quoi » dans le texte peut susciter des interrogations et on peut aussi se dire que l'auteur utilise ces interrogations pour former des phrases interrogatives affirmatives.

Or ce « quoi » fonctionne comme un pronom relatif permettant d'expliquer l'énoncé que le narrateur a précédemment produit. On le retrouve ainsi situé en milieu ou enfin de phrase. C'est un « quoi » particulier qui vient renforcer l'idée générale véhiculée par le

concept de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. On le sait et nous avons su le démontrer que le français des romanciers francophones d'Afrique subsaharienne est différent du français standard et non mauvais français. C'est à ce titre que nous refusons de le considérer comme un ingrédient favorisant à réduire l'équilibre du français dans les romans parce qu'il se trouve qu'il est différent. En effet, sa différence est un atout et non un inconvénient. Nous pensons que ce français peut s'étudier et se ranger dans le français dit normé. De nos jours, les langues voyagent comme des valises à bord d'un avion. Elles se fabriquent et recherchent des nouveaux fabricants pour ne pas disparaître. On estime donc que le français comme toutes les autres langues de la planète voyage aussi.

Pour revenir sur nos propos, l'on doit retenir que le « quoi affirmatif » est une forme syntaxique nouvelle que les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne injectent dans la langue française pour la renouveler. Comme l'a dit Mélo du Dy dans *Le métier de fantôme* repris dans *Choix de poésie,* « Est ce que tous les statutaires qui travaillent le marbre blanc ont la même nationalité ? Tous les sculpteurs sur bois, une commune patrie, qui serait bois ? Et encore est-il convenable d'imiter en marbre le bois, et réciproquement ?[409]» Si cela est quasiment impossible qu'allons-nous dire du français francophone d'Afrique. Comme des autres structures grammaticales acceptent de collaborer avec ce « quoi » étranger dans la phrase, on estime cohérent que nous devons aussi l'accepter dans le français d'aujourd'hui parce qu'il est une marque de sympathie du français de demain.

Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, « quoi » est un autre ingrédient de l'interlangue qui sert à confirmer le contenu des récits des romanciers. N'étant pas ici une interjection tel que les traits intonationnels que nous avons vu, ce « quoi nouveau » joue le même rôle et obéit aux mêmes fonctions que les traits intonationnels. Il représente ici un modalisateur. Oui c'est un moralisateur qui exprime la valeur de vérité du discours littéraire des romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne. Comme les traits intonationnels, on croit que ces éléments structurels particuliers sont le refrain des traits morphosyntaxiques du français de l'Afrique francophone subsaharienne qui, de toute évidence, divergent de la norme standard du français pour la redonner foi.

---

[409]. Mélo du Dy dans *Le métier de fantôme* repris dans *Choix de poésies 1919-1956* (Préface de Philippe Jones), Éditions Universitaires, 1960, p. 172.

Ces traits morphosyntaxiques sont du repère des interférences. Ils montrent clairement la couleur locale du français africain. Un français émergent qu'on peut identifier comme étant les prémices du français postmoderne. Avec des langues locales provenant de l'Afrique francophone subsaharienne, le français normatif ne cesse de s'émouvoir et de s'épanouir. D'autres signes de la nouveauté de ce français apparaissent nettement au niveau de la détermination nominale, de la valence verbale, de la subordination, et de l'usage de certaines modalités, principalement de la modalité interrogative. Dans la sous-partie qui va suivre, nous allons lire le fonctionnement et les caractéristiques de l'interlangue à travers le « non » interrogatif final.

3. 3 Le « non » interrogatif final.

Le « non » interrogatif final peut se définir comme un indice de l'oralité dans un texte littéraire. Il peut aussi être considéré comme un trait intonationnel. Pour nous, le « non » interrogatif final est défini comme une interlangue interférente dans une œuvre pour recréer la langue et l'écriture. Dans cet optique, nous avons rencontré plusieurs « non » interrogatifs dans le roman de Nganang et avons opté de présenter ces exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« [...] Pourquoi est-ce qu'il t'aime comme ça **non** ? »	17
2	« […] ce n'est qu'un chien, **non** ? »	54
3	« […], c'est mon velo. Où est pour toi **non** ? ».	58
4	« Oui tu as raison dit-il, je ne suis pas souvent ici. Tu vas où, **non** ? »	86
5	« Massa yo cru pouvoir se rattraper : « Et toi tu as quoi dans ta tête **non** ? »	114
6	« C'est vous qui construisez le Cameroun assis derrière votre jobajo, **non** ? »	133
7	« Que voulez-vous dit-il, c'est bien moi son père **non** ? »	160

8	« Tout ce que le Commissaire là faisait, ce n'était que pour le tchoko **non** ? »	181
9	« Le petit vieux ne se tut pas » : « c'est ton ami **non** ? Disait-il. »	182
10	« Vous ne valez rien, leur disait-je. [...], Attendez seulement que votre maîtresse vous mange **non** ? »	193

En effet, c'est l'adverbe de négation qui apparaît dans ces exemples enfin de phrase et enfin d'énoncé. Cet adverbe se présente ici pour formuler une interrogation dite couramment rhétorique. Par conséquent, il n'est pas utilisé pour nier le contenu sémantique exprimé par la proposition qui le précède. Par contre, ce « non » affirmatif permet à l'auteur de mieux situer le narrateur/personnage dans son environnement ou dans son contexte sociologique. A observer la récurrence de ce « non » affirmatif dans *Temps de chien*[410], nous croyons qu'il sert également à catégoriser les personnages du roman d'autant plus que certains personnages qui sont présents à l'intérieur de ce texte francophone multiplient l'usage de ce « non » dans leur parcourt discursif et d'autres non.

Autrement, dans ces exemples, le non » interrogatif final peut se remplacer par la formule « n'est-ce pas ». Cela veut dire que cette structure morphosyntaxique enrichit le français comme d'autres structures citées plus haut. Car, quand il sera difficile à un locuteur s'exprimant en langue française d'avoir un « n'est-ce pas » dans la phrase, Nganang propose une autre notification ayant le même sens que le premier. On doit donc dire que le « non interrogatif final » est ce terme morphosyntaxe qui est le synonyme de « N'est-ce pas » plus connu en français standard.

Pour finir, des structures morphosyntaxiques rencontrées dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne ne sont pas des interlangues au sens primaire du terme. Ce sont des techniques d'expressions que le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne ajoute dans la langue pour permettre à celle-ci de s'émouvoir et de s'étendre. Aussi, l'une des missions que se donnent ces formules dans les textes de l'Afrique francophone subsaharienne est de participer à amplifier le contenu sémantique des discours de leurs récits de telle manière qu'ils soient identiques au réel qu'ils peignent. Car, lorsqu'on choisit d'employer un « n'est-ce pas » après être exprimé, ce n'est pas pour

[410]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 255.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

remettre en cause son propos, mais c'est plutôt pour rechercher l'adhésion sans condition de son interlocuteur. Cela signifie que cette structure morphosyntaxique sert non seulement à catégoriser les personnages dans le roman mais, à exprimer la véracité des faits rapportés. Le « non » interrogatif final désigne l'implication personnel de l'auteur dans le texte : dans les énoncés prétendant à un « je » - vérité » subjective, l'auteur engage sa personnalité et sa responsabilité. Il se montre présent dans le texte.

Conclusion partielle du Chapitre :

Arrivée à la fin de ce chapitre, il faut retenir que l'interlangue s'identifie sous diverses formules dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Ces formules syntaxiques et/ou morphosyntaxiques sont le reflet d'une catégorisation de personnages dans le roman francophone. Aussi, il est évident que l'espace francophone est une subdivision de plusieurs espaces. Cette subdivision est la cause de la diversité du français à l'international. Elle est le résultat de diverses normes du français dans la société. De ce fait, aussi bien que l'Espace Francophone aurait à développer les divergences au lieu d'être un Espace politique, social et économique dynamique, il y aura diverses façons de magner la langue.

Toutefois, la diversité en elle-même n'est pas un désavantage. Bien au contraire, elle est le symbole de la dynamique du français moderne. On veut dire par là que les structures morphosyntaxiques qui sont découvertes dans l'univers romanesques des écritures francophones d'Afrique ne sont pas en eux-mêmes des menaces à la langue standard. Elles sont de véritables microstructures qui témoignent de la vivacité du français Africain et dans le monde francophone. En effet, cette vivacité du français fait naître dans les romans, une syntaxe réinventée semblable à une interlangue. C'est pour cela que certains critiques (Blanchère) et (Gassama) estiment que cette interlangue vient en quelque sorte dénaturer le français et lui doter une coloration inhabituelle.

Or, il s'agit d'un français moderne qui définit le mieux la notion de Francophonie. Avec l'interlangue, le français encourage le multiculturalisme et le multilinguisme. Comme le témoignent ces éléments morphosyntaxiques dans les textes, le roman de l'Afrique francophone subsaharienne est un texte hybride et métis qui prône la diversité et qui encourage les francophones à mieux développer leur langue commune.

Chapitre 4 : La ponctuation

D'après la linguiste et l'historienne de l'orthographe française Nina Catach, la ponctuation est « l'ensemble des signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, intérieur au texte et communs au manuscrit et à l'imprimé ; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques et discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique [411]». Cette définition est simplement présentée par Grand Robert de la langue française qui estime que la ponctuation est un « système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte écrit en phrase ou éléments de phrase, à noter à certain rapport syntaxique ou certaines nuances affectives de l'énoncé qui, dans le langage parlé, s'exprimeraient par des particularités du débit (notamment les pauses de l'accentuation ou de l'intonation.[412] ».

En effet, ponctuer, « c'est diviser les diverses parties d'un texte à l'aide de signes normatifs destinés à donner un sens à un ensemble de mots, ou même à un seul mot. C'est d'abord une question de logique plus que de cadence ; l'information orale et de nombreux orateurs donnent trop souvent de fort mauvais exemples de pauses qui ne doivent pas figurer dans un texte imprimé. La ponctuation sert avant tout à faire saisir toutes les nuances de la pensée d'un auteur et éviter ainsi de fâcheuses équivoques [413]». Selon le bon usage de Grevisse, les signes de ponctuation sont : le point (.), le deux points (:), les points de suspension (…), les parenthèses (), les crochets, les guillemets « », le tiret (-) et barre oblique (/). A cette classification s'ajoute le point d'interrogation, la virgule, le point-virgule pour ne citer que ceux- là. Toutefois, il faut noter que la ponctuation permet de marquer :

- Les « pauses », ou la séparation d'éléments de la phrase : le point (.) marque une pause importante dans la lecture, le point-virgule (;) marque une moyenne pause, la virgule (,) marque une courte pause. Les deux points (:) ont un rôle particulier, ils marquent une séparation avec ce qui précède, en annonçant la suite. Ils peuvent aussi introduire un dialogue.

[411]. Nina Catach (1923-1997), linguiste et historienne de la langue, spécialiste de l'histoire de l'orthographe du français, l'un de ses livres majeurs : « *L'orthographe française : traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corriger*, Paris, Poche, 2003. Recherche associée avec Irène Rosier-Catach, Rénée Honvault.
[412]. Cf. Grand Robert de la langue française.
[413]. Nouveau code typographique 1997, (18e édition) Paris : Fédération de la communication, CFE-CGC, XIII-176 p.

- L'intonation : Le point d'exclamation (!) indique qu'il faut lire en exprimant une émotion, le point d'interrogation (?) indique qu'il faut donner à la phrase le ton d'une question.

- La séparation ou le rapprochement de deux mots : l'apostrophe (') remplace une voyelle élidée devant une autre voyelle le trait d'union (-) relie deux mots (c'est le cas des mots composés, d'un verbe suivi d'un pronom etc) ou en divise un (en fin de ligne ou pour démarquer sa composition, ou insister sur l'articulation) voir donc « Emploi du trait d'union. »

- L'insertion d'une phrase ou d'un morceau de phrase dans le texte de base : les guillemets (« ») marquent l'insertion dans le texte une citation, une parole rapportée, un dialogue, un mot étranger ou appartenant à un niveau de langue familier. Les parenthèses ( ) marquent l'insertion d'une phrase ou d'un morceau de phrase isolé par rapport au reste de l'énoncé. Généralement, l'élément entre parenthèses est moins important que le reste du texte et pourrait être supprimé. Les tirets (- -) isolent un élément de la phrase pour le mettre en valeur.

Par contre, il ne faut pas oublier que ces signes marchent par deux : quand on les ouvre, il ne faut pas oublier de les fermer ! Cas particulier : le tiret n'est pas répété si la fin du groupe qu'il isole correspond à la fin de la phrase. Un tiret seul sert à introduire les paroles d'un personnage dans un dialogue : il y a retour à la ligne. En général, la ponctuation est un ensemble de signes qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit. Un texte mal ponctué est difficile à comprendre. Un signe de ponctuation peut donner une indication précise que l'auteur cherche à mettre en avant.

Dans nos trois romans de base, la ponctuation ne fonctionne pas comme le veut la grammaire standard et normative. C'est à ce titre que la virgule s'applique à la place du point final attendu, les guillemets représentent un symbole d'explication au lieu d'être l'indice d'insertion d'une phrase ou d'un morceau de phrase dans le texte et les parenthèses sont confondues aux symboles de justification. Dans ce chapitre, nous avons choisi de lire ce fonctionnement et d'en découvrir la quintessence. Trois sous-parties feront donc l'objet de cette recherche à savoir : la première s'articule sur la thématique de « Parenthèse ou tirets de justification », la deuxième sur « Virgule ou un point final » et la dernière s'intitule « Guillemets ou symbole d'explication ».

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

4. 1 Guillemets ou symbole d'explication.

Nous étudions ici le fonctionnement des guillemets dans *Temps de chien*[414] du camerounais Patrice Nganang. De ce fait, nous avons recensé une pléthore d'exemples pour non seulement lire la manifestation de ce signal dans les textes francophones, mais encore et surtout pour déceler le sens que cette structure traduit dans les œuvres. Ci-joints des exemples répertoriés :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	**« La famine efface l'intelligence des hommes », me dis-je, amer. »**	32
2	**« Bo'o, tu fais ça avec lui ? »**	17
3	**« Est-ce qu'un grand est un petit »**	19
4	**« Tu es revenu hein ? »**	20
5	**« E-he, s'écria-il, tu manges déjà les cadavres »**	22
6	**« vous avez déjà vu quoi »**	23
7	**« Même si on me donne un million, Allah ! Je refuse de me mettre en esclavage ! »**	25
8	**« Mboudjak, va avec tes mouches dehors ! »**	32
9	**« Si tu ne veux pas manger, me dis l'une d'elle, c'est ton problème-o »**	33
10	**« Tu es pire qu'un animal, dirait-il. Tu ressembles a ta mère »**	37
11	**« Le tour des ingrédients n'est pas encore arrivé. »**	87
12	**« Et tu n'a pas peur dans ce Cameroun-ci de te cogner la tête avec un mange -mille ? ».**	89
13	**« Sors dehors »**	100

[414]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 259.

14	« Toi aussi avait-il dis, tu veux que je te donne ma chair ! »	100
15	« Put oya soté, for jazz must do sous-marin »	102
16	« C'est à cause de ce sale chien ! » pleurait ce malin en ce moment. »	102
17	« [...], je me dis toujours : Heureusement comme vous êtes, homme qui n'avez pas de maître ! »	105
18	« [...], « On n'est pas ici pour bavarder, hein ! »	107
19	« C'est donc ça la nouvelle conquête de Docta-o ! »	163
20	« Personne n'avait ri avec elle, car chacun dans le quartier savait qui était « ça-là dont elle parlait. »	163
21	« Trop c'est trop ! »	294
22	« On part, non ? »	303
23	« On part où ? demanda-t-il. -Chez toi non, asso. »	305

La plus grande importance des guillemets « » dans un texte, c'est de favoriser le principe d'insertion des citations, une parole rapportée, un dialogue, un mot étranger ou appartenant à un niveau de langue familier. De ce fait, les guillemets « » servent à introduire des éléments et non à les expliquer. Après avoir observé l'insertion des guillemets « » présents dans *Temps de chien*[415], il nous semble exacte qu'ils ne se limitent pas qu'à introduire des éléments dans les textes. Les guillemets « » figurant dans ce texte francophone, bien qu'insérant les éléments cités, mais vont jusqu'à expliquer pour quelle raison telles ou telles autres structures a été insérer dans le texte.

D'abord, les vingt-trois énoncés ci-joints ne représentent que le 1/3 des passages où on rencontre les guillemets (« ») dans le texte de Nganang, tellement le texte regorge une quantité indescriptible de passages insérant des « guillemets ». Et, la majorité de ces « passages aux guillemets » introduisent à la fois, les citations à l'exemple de la maxime

[415]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 264.

se trouvant à l'énoncé numéro (1), les mots étrangers à l'instar des emprunts aux langues africaines retrouvés via les énoncés numéros (2, 4, 9), les emprunts aux langues étrangères comme l'indiquent les énoncés numéro (8 et 16), les emprunts aux parlers-hybrides par exemples ceux qui figurent dans les énoncés (20 et 23). Aussi, ils n'introduisent pas que les emprunts. On note également l'insertion des traits intonationnels à l'instar de ceux qui sont présents dans les énoncés numéros (2, 5, 6, 10, 19, 20, 22, et 23). Pour finir, les guillemets « » présents dans *Temps de chien*[416] insèrent aussi des expressions relevant du registre familier tel qu'on peut le voir via les énoncés numéros (14 et 21), les calques traductionnels et sémantiques (énoncés 3 et 15) et même des tournures exprimant de l'ironie (énoncé 24), de la moquerie (énoncé 13) pour ne citer que ceux-là.

In fine, après avoir regardé, observé et analysé le fonctionnement et la manifestation de la ponctuation dans ce roman de l'Afrique francophone subsaharienne, nous comprenons finalement que les guillemets insèrent ici les marquent de l'interlangue et, d'une autre manière, expliquent les raisons de cette interlangue dans les textes francophones. Il revient donc à dire et à réaliser que la véritable insertion des guillemets dans les textes francophones s'explique par le fait que ces textes cherchent à présenter aux yeux de tous l'élargissement et la renaissance de la langue française par la voie des principes linguistiques et sociolinguistiques dont introduisent ces guillemets dans les textes.

Par conséquent, l'interlangue étant le monopole et le véhicule de ces structures dans les romans, elle ne peut être par ce principe qu'un instrument de développement de ladite langue dans les œuvres littéraires de l'Afrique francophone subsaharienne. Elle n'est pas comme plusieurs l'ont estimé, un élément déstabilisateur. Bien au contraire, elle est le fruit de la vivacité et de l'émergence du français dans la littérature francophone. Elle est la voie qui permet aux auteurs francophones d'Afrique d'aménager la langue qu'ils utilisent dans les textes, de même qu'elle est pour eux, un outil leurs permettant de livrer à la face du monde leur point de vue concernant les problèmes sociopolitiques, socio-économique que traverse l'espace francophone : l'interlangue est une tribune. Dans *Verre Cassé*[417] de Mabanckou, nous relevons aussi cette fonction particulière des guillemets dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Toutefois, pour essayer de rendre ce travail cohérent et concis, nous choisissons de ne pas analyser le fonctionnement des guillemets dans cet autre texte francophone d'Afrique et allons

[416]. Nganang (P.), *op. cit.*, p.
[417]. Mabanckou (A.), *op. cit.,* p. 247.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

directement voir, comment *Allah n'est pas obligé*[418] explique son interlangue à partir de la parenthèse.

4. 2 Parenthèse ou symbole de justification.

Créer une parenthèse dans un texte, consiste à insérer un mot, une proposition, une phrase complète à l'intérieur de celui-ci pour introduire un détail permettant de mieux comprendre la phrase principale ou une de ses parties. En général, les parenthèses naissent de l'exigence de clarté formelle des humanistes ; elles intègrent dans la continuité du texte ce qui aurait pu figurer dans une glose marginale. Elles sont une invention de l'humaniste Florentin Coluccio Salutati[419], le premier aussi à étrenner le point d'exclamation. Les parenthèses sont des indicateurs de la ponctuation : on parle de la parenthèse ouvrante « (» et de la parenthèse fermante «) » entre lesquelles on place le mot ou la phrase à isoler.

Autrement, la parenthèse est un message que l'auteur ajoute à son texte […]. Elle figure un décrochement opéré à la faveur d'une halte dans le déroulement sémantique et/ou syntaxique de la phrase. L'auteur éprouve un besoin passager de préciser, d'expliquer, d'ajouter une information, un commentaire ; il suspend alors sa phrase, place une parenthèse, et reprend son discours normal ; il sait que le lecteur a pris connaissance de la parenthèse (au contraire des intertitres qu'il est avéré que le lecteur saute sans lire (Drillon, 1991 : 257). En général, l'élément lexical qui est inséré dans l'espace parenthétique est faible en volume de mots comparativement à ceux que comporte la phrase principale ou « phrase-mère », celle qui l'accueille. Aussi, l'élément lexical inséré entre parenthèse est moindre de sens par rapport à la signification générale que porte la phrase principale.

Or, dans le cadre de notre analyse sur la parenthèse, signe de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, on constate que l'élément introduit dans la parenthèse véhicule un message plus important que le reste de la phrase de telle sorte qu'en le supprimant, la phrase ou l'énoncé reste vide de sens. De ce fait, quelles significations peut-on donner aux parenthèses dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne ? Comment fonctionnent-elles dans ces écrits et pour quelles raisons ? Nous étudierons ce phénomène syntaxique en se basant essentiellement sur *Allah n'est*

---

[418]. Kourouma (A.), *op. cit.,* p. 254.
[419]. Confère la Bibliographie de Coluccio Salutati (331-1406).

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

pas obligé[420] de Kourouma. Bien avant de décliner le rôle des parenthèses, leurs significations et leurs fonctionnements dans *Allah n'est pas obligé*[421], nous tenons tout d'abord à présenter ici quelques passages entre parenthèses tirés du roman :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Moi, j'ai été pris par un effroi (effroi signifie frayeur mêlée d'horreur qui saisit, d'après le Petit Robert) »	49-50
2	« Le petit, un vrai kid (signifie d'après mon Harrap's gamin, gosse) »	55
3	« "Makou", lui commandèrent les enfant-soldats […] (Makou se trouve dans l'Inventaire de particularités lexicales du français d'Afrique noire. Ça veut dire silence) »	60
4	« C'était elle, Walahé !, elle et pas une autre qui était le chef de la bacchanale. (Bacchanale signifie orgie dans mon Larousse) »	68
5	«Un fameux chef de guerre qui met une large partie du Liberia en coupe réglée. (Mettre en coupe réglée, c'est exploiter systématiquement une population ; c'est lui imposer des sacrifices onéreux) »	70-71
6	«Yacouba alias Tiécoura (En français, quand quelqu'un a un nom et qu'on doit l'appeler par un	39

[420]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 267.
[421]. Idem.

	autre, on dit alias) »	
7	« [I]ls m'ont demandé de refroidir le cœur (refroidir le cœur signifie apaiser mon sentiment de colère, de peine)… »	28
8	« [les filles enfants-soldats] peut te mettre une abeille vivante dans ton œil ouvert. (Chez les nègres africains noirs, quand quelqu'un est très méchant, on dit qu'il peut mettre une abeille vivante dans un œil ouvert) »	56
9	« nous et le bonheur avons cessé d'être dans le même village. (C'est comme ça disent les indigènes nègres noirs pour raconter que nous avions perdu le bonheur) »	203
10	« Aminata Gabrielle […] a servi comme dessert délicat et délicieux d'une fin de fête bien arrosée. (Repas bien arrosé signifie repas au cours duquel on a bu beaucoup de bière de mil) »	202
11	«[Comme si c'étaient de vieux copains avec qui ils ont fait la retraite de l'initiation. (Au village, faire la retraite de l'initiation signifie considérer comme un vrai copain) »	57
	« ils ont réuni un grand palabre de la famille dans	35

	la case de grand-père. (Palabre signifie assemblée coutumière où se discutent les affaires pendantes, se prennent les décisions)»	
	« […] vivre un an de douze lunes en dehors d'un mariage scellé avec attachement de cola (cola signifie graine comestible du colatier, consommée pour ses vertus stimulantes. La cola constitue le cadeau rituel de la société traditionnelle), ma maman a été obligée de parler, de dire ce qu'elle voulait, de choisir »	30

La parenthétisation n'est pas un principe nouveau dans les discours littéraires. Dans la littérature française par exemple, l'on se souviendra des parenthèses qui sont introduits dans *Impression d'Afrique*[422] de Roussel. « Il suffit d'interrompre pour un instant la lecture du texte de départ tout en le conservant en mémoire, précisément pour le temps qu'impose la lecture du segment parenthétique. [423]». Dans cette œuvre particulièrement, l'on dénote deux types d'emploi des parenthèses. Il y a celles qui viennent d'être définis, aussi comme le confirme Michel Arrivé dans l'ouvrage de Pierre Bazantay, Christelle Reggiani, Hermes Salceda, intitulé *Roussel : hier, aujourd'hui*, les parenthèses présentes dans l'œuvre de l'écrivain moderne français sont :

« explicitement signalées par le redoublement du signe typographique.

[422]. Roussel (R.), *Impression d'Afrique* (1910), Paris, GF-Flammarion, 2005.

[423]. Arrivé (M.), cité dans *Roussel : hier, aujourd'hui* de (P.) Bazantay, (C.) Reggini, (H.), Salceda, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2014.

Phénomène […] exceptionnel comme tel, notamment par Sabine Pétillon, qui en donne chez Jacques Roubaud, un exemple frappant, quoique beaucoup plus modeste.[424] »

Comme le confirment les exemples ci-dessus, les parenthèses qui sont présentes dans *Allah n'est pas obligé*[425] ne fonctionnent pas comme de simples instruments accessoires qu'on peut facilement supprimer pour des besoins de clarté. Bien au contraire, en les supprimant, le texte tout entier perdrait sa saveur et son effervescence. Car, elles assument des fonctions métalinguistiques et méta-discursives[426], d'autant plus qu'elles sont suscitées ici par l'interlangue. Et l'interlangue peut également être définie comme le discours sur le discours en ce sens qu'elle exerce à la fois un discours et est elle-même discours. Elle se manifeste dans les œuvres par un ancrage linguistique, culturel, géographique et social important. C'est à ce titre qu'on retrouve diverses emprunts et calques stylistiques des langues partenaires du français dans le texte. On peut le voir d'ailleurs à travers les emprunts qui figurent à l'intérieur des exemples numéros (2, 3, 4, 6, 9 et 10) où on rencontre non seulement des emprunts aux langues africaines mais aussi des emprunts aux langues étrangères. On lit les calques stylistiques via les exemples numéros (8 et 13). Les substrats culturels et géographiques sont observés à l'intérieur des exemples sus-cités à partir des énoncés numéros (11, 12, et 5). Là, la culture africaine embrasse sans difficulté celle de France pour mettre en avant la francophonie. C'est par le biais du « Liberia » que l'on retrouve dans l'exemple numéro (5) que l'espace géographique où s'est déroulé le récit de « Birahima » se révèle et particulièrement l'Afrique subsaharienne. Outre les aspects typiquement linguistiques, culturels et géographiques que nous venons de lire le fonctionnement, on remarque également que cette interlangue met en relief la position idéologique de l'auteur sur des questions sociales et politiques vivantes à l'intérieur de l'espace francophone. On note par exemple le passage ci-dessus :

---

[424]. Pétillon (S.), « les parenthèses comme ''forme'' graphique du rythme. Successivité et enchâssement : deux chorégraphies graphico-rythmiques de la phrase », numéro 16, 2003, p.3.

[425]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 268.

[426]. Kouakou Léon Kobenan, « La parenthèse, fonctions et enjeux dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. », *Corela* [En ligne], 13-1 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 13 novembre 2016. URL : http://corela.revues.org/3855 ; DOI : 10.4000/corela.3855

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

14/ « Les forces de l'ECOMOG] ne s'interposèrent pas ; elles ne prirent aucun risque inutile. (J'explique aux Africains noirs indigènes le mot risque. Il signifie danger, inconvénient possible.) Elles n'entrèrent pas dans le détail, elles canonnèrent en pagailles assaillantes et assiégées. Elles bombardèrent dans le tas, dans le bordel. Elles firent en un jour de nombreuses victimes innocentes. Plus de victimes qu'avaient faites une semaine de combats entre factions rivales » (Kourouma,2000 :151.)

Dans ce passage, les parenthèses constituent véritablement un moyen permettant à l'auteur de lire le fonctionnement des États post-indépendants africains. Sont présentée ici les dérives enregistrées par l'ONU dans les guerres civiles africaines. L'auteur pointe sans hésitation la non prise au sérieux « des envoyés » de l'ONU en Afrique pour semble-t-il sauvegarder la paix et la sécurité durant les guerres civiles que connaît l'Afrique au soir des indépendances.

Dans ce visible apparent mis en scène des parenthèses par cet aspect social, on peut donc dire que l'interlangue contribue de beaucoup dans les romans de l'Afrique francophone. Non seulement elle dénonce la propension des faits sociaux qui se déroulent soit en Afrique francophone subsaharienne, soit dans les pays limitrophes de cette Afrique, soit elle traite comme nous l'avons vu plus haut des questions de leadership entre Nations Francophones. Avec Kourouma, promoteur de l'interlangue dans la littérature moderne des romanciers francophones subsahariens, l'écriture interlinguistique se pose comme un véritable acte d'engagement. Elle a un double sens. Elle décrit des réalités structurelles et linguistiques inhabituelles et réinventées, en même temps qu'elle décrit des réalités sociopolitiques désolantes dans l'Afrique francophone subsaharienne et dans l'Espace Francophone en général. C'est dans cette optique que Barry estime que :

« la correspondance entre thématique poétique et déclenchement d'avènement sociaux relève de la fonction même de l'acte d'écrire qui est une instance de cette conscience historique […]. L'écriture chez Kourouma est le reflet de la faillite politique de l'Afrique des indépendances. Cette faillite, qui nourrit le contenu de *Les Soleils des indépendances*, ainsi que celui de tous les autres romans de l'écrivain ivoirien, est marquée par les dérives totalitaires et l'enlisement dans le sous-développement. Ainsi, tout se passe comme si, la quête d'identité et le conflit de culture, point focal de l'attention des écrivains de la première génération, cédaient la place à la satire sociale et politique chez Kourouma[427]. »

En définitive, les parenthèses qui sont à l'intérieur de *Allah n'est pas obligé*[428] révèlent les caractéristiques formelles, elles assument de manière générale les fonctions

[427]. BARRY, Alpha Ousmane, « Du mimétisme discursif au style dans l'entre-deux – un modèle de binarisme dans *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma », Actes du 22ème Colloque d'Albi, in *Langages et Signif cations*CALS, p. 221-234, 2002.

[428]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 270.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

« métalinguistiques, didactiques, lexiculturelle et axiologique. Elles font de ce roman, une œuvre complète. Dans cette œuvre, chaque page compte un peu plus de la moyenne en termes de parenthèses car, la parenthèse est l'expression de l'enchâssement, à tout côtés des hybridités qui encadrent cette œuvre. Elle est loin d'être une simple stratégie d'introduction d'éléments accessoires dans la phrase : elle est un véritable moyen d'explication et de justification dont se servent les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne pour dissuader le lectorat sur l'interlangue. Elle ne rompt et ne perturbe pas la construction syntaxique de la phrase principale comme beaucoup peuvent le penser. Elle est caractérisée par son ambition d'insérer des éléments structuraux, énonciatifs et intonatifs innovateurs. De même qu'elle est ravalée par nombre de personnages, à la dimension d'une simple ramification adventive dont la portée sémantique se traduit à l'anecdote et au réel.

On estime donc que la parenthèse qui figure dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne n'a pas de lien syntaxique avec la phrase principale. De ce fait, alors que la parenthèse habituellement est un élément inséré exprimant « un contenu hiérarchiquement subordonné à ce qui les entoure, sur le plan syntaxique et informel429 » (Zemmour, 2008 : 53), celle qui figure dans notre texte francophone est totalement et discrètement indépendante. Le lien métalinguistique et méta-discursif qui unit les parenthèses dans cette œuvre et celles observées dans les phrases principales sont tout aussi indépendantes de telle manière que si par inadvertance, on venait à supprimer une d'entre elles, le texte reste semblable à ce que David Zemmour (55), appelle « un maigre squelette[430] ».

C'est pourquoi Umberto Eco, estime que les parenthèses jouent un rôle fondamental dans le récit. Il s'exprime sur ces mots : « Le sujet, c'est l'histoire telle qu'elle est effectivement racontée, telle qu'elle apparaît en surface, avec ses décalages temporels, ses sauts en avant et en arrière (anticipation et flash-back), ses descriptions, ses digressions, ses réflexions entre parenthèses[431] » (Eco, 1985 :130, 131). Cette conception vient encore ajouter « de l'huile à la bouche[432] » selon un proverbe Fang du

---

[429]. ZEMMOUR, (D.), *Une syntaxe du sensible : Claude Simon et l'écriture de la perception,* Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2008, p.53.

[430]. Zemmour (D.), *Une syntaxe du sensible : Claude Simon et l'écriture de la perception,* Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2008, p. 55.

[431]. ECO, Umberto, *Lector in fabula*, Paris, Grasset, 1985.

[432]. Expression Fang du Gabon qui signifie que notre interlocuteur vient par un propos renchérir le nôtre. Il approuve, appuie et confirme.

Gabon. Elle montre clairement que les parenthèses constituent un espace privilégié dans lequel l'acte narratif acquiert une certaine autonomie et un dynamisme certain. D'autant plus qu'il constitue aussi le cadre d'expression des composantes narratives essentielles du récit et celui de la révélation de l'identité subjective du narrateur fictif et/ ou celui du narrateur réel.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

4. 3 Virgule ou un point final

Dans *Style : Critiques de nos formes de vie*[433] de Marielle Macé, la spécialiste de littérature française modernes du Centre de recherches sur les arts et langues du CNRS-EHESS nous apprend que chaque forme de vie, chaque choix et même chaque gestes et allures sociales symbolisent une idée, une expression, une manière propre de concevoir l'existence. Ainsi, on ne peut singulièrement donner sens au monde qu'à travers les classes sociales, les groupes sociaux d'individus que l'on nomme sous le sceau de nation. Le véritable sens social peut aussi se traduire dans les « styles » adoptés, une manière propre de faire ou de procéder. C'est sur les formes de vie que se formulent nos préoccupations, nos ambitions, nos visions du monde et nos appréciations.

Vouloir présenter sa forme de vie n'est pas toujours chose aisée, mais il faut oser. Les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne dans leur grande majorité osent présenter via l'interlangue leur vision du monde sur la littérature, sur la langue française et sur l'espace francophone en général. L'interlangue est exactement pour eux, une forme de vie, un « style » d'écriture qui recherche une voie, un cheminement, une existence. Elle est un « style » et non une critique même si elle a tendance à révéler au monde, des choses cachées. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, nous l'avons dit, l'interlangue n'est pas « une langue intermédiaire », « une langue approximative », elle est avant tout une forme d'écriture, un « style » de vision de la langue française moderne, une proposition de nouvelles formes et de conception de l'espace francophone. Elle est le symbole de la transparence et de la convergence. Nous venons d'étudier plus haut la convergence existante dans le rapport que le texte entretient avec les « guillemets ». Le devoir nous est donné ici de lire une certaine convergence entre la virgule et le point final dans les œuvres de l'Afrique subsaharienne francophone. Nous ferons cette analyse à partir de *Verre Cassé*[434] de Mabanckou. Bien avant, nous pensons primordial de montrer tout d'abord au travers des exemples des cas où la virgule se positionne en point final dans cette œuvre francophone. A titre d'exemple, ces deux extraits de texte de *Verre Cassé* [435]*:*

« disons que le patron du bar Le *Crédit a voyagé* m'a remis un cahier que je dois remplir, et il croit dur comme fer que moi, Verre Cassé, je peux pondre un livre parce que, en plaisantant, je lui avais raconté un jour l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge, un écrivain qu'on allait même ramassé dans la rue quand il était ivre, faut donc pas plaisanter avec le patron

[433]. Macé (M.), *Style : Critiques de formes de vie*, Paris, Gallimard, 2016.
[434]. Mabanckou (A.), *op. cit*., p. 267.
[435]. Idem.

parce qu'il prend tout premier degré, et lorsqu'il m'avait remis ce cahier, il avait tout de suite précisé que c'était pour lui, pour lui tout seul, que personne d'autre ne le lirait, et alors, j'ai voulu savoir pourquoi il tenait tant à ce cahier, a répondu qu'il ne voulait pas que Le *Crédit a voyagé* disparaisse un jour comme ça, il a ajouté que les gens de ce pays n'avaient pas le sens de la conservation de la mémoire, que l'époque des histoires que racontait la grand-mère grabataire était finie, que l'heure était désormais à l'écrit parce que c'est ce qui reste, la parole c'est de la fumée noire, du pipi de chat sauvage, le patron du Crédit a voyagé n'aime pas des formules toutes faites du genre » (Mabanckou, 2005 : 11-12.)

« nous poussions des cris de joie, nous nous bousculions, nous nous ruions enfin dans l'eau, nous devions montrer aux travailleurs de la mer que nous avions au moins touché leur filets, que nous les avions aidé à venir accoster sur la grève, et nous ne les quittions plus d'une semelle jusqu'à ce qu'ils nous aient gratifiés de poissons, mais nous rêvions surtout de ramener un thon à la maison, oui, c'était cela mon enfance, je reverrai ces instants lointains où ma mère me disait que lire gaspillait les yeux et ne servait à rien du tout, lire rendait aveugle, et moi je lisais quand même, j'avais sans cesse le dos courbé, le front en sueur, je découvrais le secret des mots, je pénétraient en eux jusqu'à la moelle, je voulais gaspiller mes yeux parce que j'avais toujours cru que le myopes étaient des gars intelligents qui avaient tout lu et qui s'ennuyaient devant les incultes de la terre, donc je voulais être myopes pour embêter les incultes de la terre, je voulais lire les écrits en petits caractères parce qu'on me disait que ce sont ces livres-là rendaient myopes, la preuve étaient que la plupart des prêtres européens qui sillonnaient le quartier Trois cents étaient tous les myopes avec de grosse lunettes, et c'était sans doute parce qu'ils avaient lu la Bible de Jérusalem mille et une fois sans s'arrêter, et je grandissais comme ça, les yeux rivés sur les pages des livres en attendant le jour où j'allais, moi- même aussi porter de grosse lunettes comme les prêtres européens, » (Mabanckou, 2005 : 243-244-245.)

Ces deux extraits de texte sont tirés de *Verre Cassé*[436]. Le premier est tiré des deux premières pages de l'œuvre tandis que le second est un extrait prélevé dans les trois dernières pages. Comme le confirment ces deux passages du texte, ce roman se présente comme une longue phrase sans début ni fin. Il est écrit tout en virgule, on ne dénombre aucun point. Car, volontairement, l'auteur n'utilise ni un seul point-virgule dans les phrases ni les majuscules à leurs débuts. On observe également une absence bien ficelée des deux points dans les discours direct de telle sorte que Verre Cassé, personnage principal du roman indique lui-même que dans son cahier, on lit un « bazar », un désordre tellement celui-ci n'a pas un seul « points, y a que des virgules et des virgules parois des guillemets quand les gens parlent, c'est pas normal, tu dois mettre ça au propre, tu crois pas hein, et comment moi je peux lire tout ça si c'est collé comme ça… je suis un peu déçu, excuse-moi, ta mission n'est pas encore terminée, tu dois recommencer ça, et moi je répète « mission terminée », je lui tourne le dos [437]».

Dans ces détails très insignifiants en apparence, Mabanckou marque ici le refus de se conformer à la norme linguistique et y préfère une interlangue, c'est-à-dire une écriture réorientée qui cherche à renouveler la position de la ponctuation dans les écrits. Cette

[436]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 274.
[437]. Idem.

volonté de maintenir la virgule à la place du point est bien intentionnelle. Car l'auteur congolais est bien conscient de l'importance de la ponctuation à l'écrit. C'est pour cela d'ailleurs que le patron du « Crédit a voyagé », « L'Escargot entêté », l'un des personnages de l'œuvre s'adressant à « Verre Cassé » dit :

> « je repousse les clés et arrive à reprendre le cahier, je le brasse à mon tour et je dis à L'Escargot entêté tiens, tu peux le garder à présent, mission terminée, il reste quelques pages vierges, et il feuillette cette fois-ci les pages avec plus de concentration avant de soupirer j'avais pas bien vu, mais c'est vraiment le désordre dans ce cahier, y a pas de points, y a que des virgules, parfois des guillemets quand les gens parle c'est normal, tu dois mettre ça un peu au propre, tu crois pas hein et comment moi je peux lire tout ça si c'est coller comme ça faut laisser encore quelques espaces, quelques respirations, quelques moments de pauses » (Mabanckou, 2005 : 238-239).

En effet, de Kourouma à Nganang et de Nganang à Mabanckou, ces auteurs sont bien conscients de l'interlangue qu'ils injectent dans les romans. Ici, par exemple, on s'aperçoit clairement que Mabanckou ironise dans ce passage concernant cette intention. Comme on le sait, « l'ironie est une figure de pensée qui consiste à dire par raillerie plaisante ou sérieuse, le contraire de ce que l'on pense dans le but, éventuel, d'amener le lecteur ou l'interlocuteur à s'interroger » (Jacques Chevrier). « C'est assurément, comme le pastiche ou la parodie, un genre hybride dans la mesure où le discours du locuteur est illusoirement assumé de telle sorte que l'on a dû mal à cerner le vrai du faux et cela vice versa. Nous voulons dire par là, que le discours ironique est une communication double et complexe fonctionnant sur deux sens : le sens premier conforme à la norme et le sens second qu'il va falloir aller déchiffrer pour en savoir le sens. Chevrier dit d'ailleurs à ce sujet que dans ce cas :

> « le signifié qui fait apparemment l'objet d'un consensus va se trouver délibérément ou insidieusement, sapé, miné de l'intérieur par un ensemble de stratégies discursives qui vont de l'antiphrase à l'hyperbole ou l'euphémisme en passant par tout une série de modalisateurs […] dont le but évident est de vider le discours premier de son contenue, ou d'en faire apparaître l'absurdité[438]. »

Quand on observe très précisément cet extrait tiré de l'œuvre de Mabanckou, on se rend vite compte que ce passage est marqué par un désir de masquer le discours premier de son contenu et d'insérer un autre. Mabanckou essaye de complexifier le discours en utilisant quelques : « quelques espaces, quelques respirations, quelques moments ». Le but majeur de cette complicité est que l'écrivain cherche inéluctablement à ironiser sur ses

[438] . (J.), Chevrier cité par (M.) Beniamino et (L.) Gauvin in *Vocabulaire des études francophones, Les concepts de base*, Limoges, Presse Universitaire de Limoges, p p. 112-113.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

véritables intentions. Ainsi, cette ironie se traduit en plus à travers les termes comme « vraiment », « hein », et même à partir du passage « je peux lire tout ça si c'est collé comme ça ». En effet, quand nous avons étudié le pronom démonstratif « ça », n'est-ce pas nous avons souligné que ce pronom est utilisé par le romancier francophone d'Afrique pour masquer le discours afin de le rendre d'une manière à une autre hermétique. Ceci parce que celui-ci ne veut surtout pas que l'on découvre les actions et les acteurs qui sont responsables des tragédies qu'ils dénoncent dans leurs textes respectifs. Nous découvrons une fois de plus ici cette volonté de voiler, de masquer cette intention.

L'interlangue qui est courante dans leurs œuvres est introduite lucidement et cela avec sagesse justement dans le but de ne pas d'éviter la censure des puristes de la langue. Tout de même, au-delà de cela, elle est bien intentionnelle et ce passage tiré de l'œuvre de Mabanckou l'explique parfaitement. Dans les deux extraits de texte que nous avons énuméré plus haut, on voit bien que l'auteur fait passé la virgule à la place du point final recommandé par la norme standard. Toutefois, au-delà de cette apparence, on retient un mot, une expression très importante prononcée par ce personnage : c'est le verbe « coller ». En effet, cette expression témoigne que Mabanckou « ne craint pas la nouveauté, il la suscite. [439]». Car, « coller » veut dire regrouper, harmoniser, mettre ensemble. Il est donc important de croire avec Mabanckou que l'harmonie prévisible à travers la nouveauté qui se dégage entre la virgule et le point final ici est un véritable geste de convergence :la virgule converge avec le point final. Le point final quant à lui, collabore et laisse le monopole à la virgule de décider la suite sémantique et énonciative du texte. En somme, les signes grammaticaux incarnent ici globalement le sens véhiculé par l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

Pour ces romans, le français doit s'entendre avec ses langues partenaires pour se propulser et propulser les autres langues. Cela veut dire que le contact de langue qui se traduit dans ces romans par le biais de l'interlangue est véritablement une expression de convergence et de connivence. L'interlangue ne divise pas. Elle ne cherche pas son intérêt. Elle prône la paix, l'union et bien-sûr et la complémentarité des valeurs communes. Car la sauvegarde de la complémentarité des valeurs à l'intérieur de l'espace francophone marque le début d'une véritable vie d'ensemble. Les pays dont le français est une langue commune doivent regarder dans la même direction. Ils doivent avoir à l'esprit que pour l'avenir du français à l'international, les masques doivent tomber et laisser la place à une

[439]. Gassama (M.), La *langue d'Hahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Khartala & ACCT, 1995, p. 18.

certaine clairvoyance. Car, l'espace littéraire francophone en a besoin pour de plus en plus s'émanciper.

En définitive, à travers cette convergence des valeurs initiée par la virgule et le point final dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, l'auteur-narrateur inaugure ici un nouveau style d'écriture. Il marque une rupture avec les romans de l'Afrique d'expression française d'autrefois. Désormais, comme le souhaite Alain Mabanckou lui-même, quand il s'ennuie en écrivant, le lecteur doit s'ennuyer à son tour en lisant. Interrogé au sujet de ce style mêlant l'oralité à la littérature, il déclare ce qui suit :

> « Il n'y a presque pas de ponctuation, ni de majuscule. C'est une écriture en perpétuel état d'ébriété. Le personnage principal est assis à une table. Une faune compacte gravite auteur de lui. Chacun vient lui raconter son histoire, qu'il prend soin de consigner dans un cahier à spirales offert par le patron. Les vies brisées se succèdent au comptoir. J'ai voulu mêler le rythme de l'oralité et la littérature classique. J'en ai profité pour analyser les littératures françaises, africaines et mondiales. Je crois que c'est une œuvre insolente, y compris le style. [440]»

Conclusion partielle du Chapitre :

> « Parler de la communication humaine, c'est parler du problème de l'*identité* du sujet parlant qui, en tant qu'*être communiquant*, doit tenir compte des contraintes de l'espace social dont il dépend en même temps qu'il essaye de réaliser son projet de communication. Dès lors, se pose pour lui la question de savoir s'il est fondé à le faire, s'il a *droit à communiquer*. » (Charaudeau, 1995).

Ainsi qu'on a pu l'observer tout au long de ce chapitre, loin de constituer de simples outils insérés dans les œuvres pour sauvegarder une programmation et organisation du texte, la ponctuation s'est avéré ici un symbole digne d'intérêt et plein de sens. Dans notre étude, la ponctuation ne se présente pas seulement comme un simple signe graphique de structuration, elle est avant tout cela « un droit à communiquer », un devoir de communiquer librement sans contrainte. Les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne par le biais de la ponctuation recherchent une manière d'écrire, un style d'écriture amenant l'écrivain à exprimer librement son point de vue, sa vision du monde.

C'est pourquoi, la ponctuation se déconnecte des principes singuliers que lui confère la grammaire standard dans les ouvrages. En se basant sur le fonctionnement des guillemets dans *Temps de Chien*[441] de Nganang, la structuration des parenthèses dans

---

[440]. Stella Maris, Alain Mabanckou : "Mêler l'oralité à la littérature l" cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_Mabanckou consulté le 24 mars 2007, p1 sur 6.
[441]. Nganang (P.), *op. cit.*, p. 266.

Allah n'est pas obligée[442] de Kourouma et/ ou l'insertion de la virgule dans *Verre Cassé* de Mabanckou, la ponctuation joue un rôle hyper important dans le roman de l'Afrique francophone subsaharienne : sa contribution déborde largement de celle que l'on connaît. Non seulement elle sert à introduire des éléments structuraux, énonciatifs et intonatifs innovateurs dans le roman, elle applique également les principes d'équivalence et de connivence dans la France/Afrique que nous avons relevés dans les chapitres précédents. Elle applique la convergence et la réciprocité dans l'espace francophone. Elle est la manifestation de l'interlangue dans les œuvres francophones d'Afrique. Elle n'est pas seulement une conséquence ou un simple résultat d'écriture, elle reste une contribution d'autant plus que le fil conducteur qu'elle utilise est plutôt complexe.

En observant par exemple l'aspect graphique des parenthèses et des guillemets, c'est hermétiquement qu'il est découvert que leurs formes parlent plus qu'elles ne représentent. En clair, les parenthèses et les guillemets proposent une complicité dans la francophonie, ils prônent les valeurs d'union et de paix au sein des pays francophones. Ces figures graphiques s'imposent dans les romans francophones pour réunir les langues, les peuples, les cultures. Comme les mots, ils proposent un langage dont le leitmotiv est la paix et la complémentarité. Il est vrai que beaucoup reste à faire comme le présume la virgule dans *Verre Cassé*[443] de Mabanckou, mais ce n'est pas sans raisons qu'une ponctuation particulière entoure le roman francophone de l'Afrique subsaharienne. Dans ce roman, l'esthétique et la sémantique s'irradient pour donner sens.

Conclusion de la deuxième partie

L'interlangue est un processus sociolinguistique qui permet de faire collaborer les langues avec équidistance. Lorsque deux langues cohabitent par le bais de l'interlangue, aucune ne cherche à imposer à l'autre son influence. Tout se passe dans la réciprocité et dans un respect équilibré. Les deux langues savent qu'elles partagent un idéal et que les principes de réciprocité et d'équivalence marquent le début de leur cheminement commun. Avec l'interlangue, il n'y a pas de dominé/dominant. Le principe « d'inter » auquel les langues s'accommodent demande la légalité et l'égalité, deux choses qui favorisent l'émancipation de chacune et la compréhension mutuelle. L'interlangue présuppose A

[442]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 272.
[443]. Mabanckou (A.), *op.cit.*, p. 275.

égale à B, et B égale à A. Le respect de ce processus entraîne l'interculturalité des peuples et des cultures.

Cette partie de notre étude a interrogé la syntaxe pour mieux comprendre le fonctionnement de l'interlangue dans les œuvres africaines.

A ce titre, quatre chapitres ont permis de rendre cette recherche évidente. Nous avons examiné le fonctionnement de la détermination : en observant la confusion qui existe entre l'article défini et l'article indéfini, entre de/des nous nous sommes rendu compte que pour les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, ces éléments syntaxiques sont deux à deux égaux. Nous avons également observé que pour ces derniers, l'absence de détermination ne dérange pas. Elle ne se présente pas dans les textes comme le reflet de lapsus ou de l'erreur, lequel permet de reconnaître l'interlangue selon la recherche de Sélinker. Pour les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne, l'interlangue ne se définit pas comme étant une faute, un lapsus, une erreur structurale de la langue. Pour eux, l'absence de détermination, la confusion entre les articles n'est pas une preuve de leur non maîtrise de la langue française. L'interlangue est une stratégie qui leur permet de traiter les problèmes de la francophonie et dans la francophonie. Sur ce point, l'interlangue favorise la correspondance et l'harmonie culturelle entre les francophones.

Cette réponse se répercute aussi bien sur la ponctuation, les traits morphosyntaxiques que sur l'étude du pronom. L'absence de pronom personnel sujet ou anaphorique n'est pas la preuve qu'écrire en langue française est pour le romanciers francophones d'Afrique subsaharienne une nécessité, encore moins une obligation. Le refus d'employer les pronoms dans les œuvres francophones d'Afrique est une manière pour les écrivains de changer de paradigmes dans la Francophonie et notamment dans la France/Afrique. Nous avons interrogé les romans de trois africains de nationalités différentes.

Au sortir de l'analyse de leurs œuvres respectives, les trois auteurs confirment leurs désirs d'exprimer librement leurs propres points de vue sur l'Afrique, la France/Afrique et sur la Francophonie. En observant par exemple la ponctuation dans leur écrits, les auteurs confirment que la prise en compte de la virgule au lieu du point (Mabanckou), la mise au point des guillemets (Nganang) dans tous les passages textuels et l'introduction des parenthèses servant d'expliquer les mots issus des langues locales, étrangères et parlers-hybrides est une mise en application de la notion d'interculturalité qu'ils proposent dans la

France/Afrique et dans la Francophonie. On peut encore le lire à travers l'analyse sur les traits intonationnels, le « quoi affirmatif », « le non interrogatif final ».

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Axe III : Une stylistique diversifiée à partir de l'interlangue :

La lecture des œuvres romanesques de l'Afrique francophone subsaharienne peut se faire à travers trois principales démarches. Tout d'abord, la démarche liée au lexique, c'est-à-dire qu'il va falloir étudier à l'intérieur de ces œuvres, le vocabulaire ambiant. Ensuite, la démarche consistant à lire la syntaxe. Là, il importe de se rapporter à l'étude grammaticale qui est en usage dans les textes. Enfin celle qui permet de découvrir les principaux outils stylistiques ou procédés stylistiques empruntés par les auteurs pour partager leur vision du monde.

L'étude stylistique qui fait l'objet d'étude ici ne questionne pas les figures de styles que nous avons souvent étudié dans les textes littéraires en français. Il ne s'agit pas d'étudier les différents types de figures de style telle que la gradation, l'anaphore, la métonymie, l'euphémisme, la litote, la prosopopée, l'antiphrase, la personnification, la métaphore, le zeugma, pour ne citer que celles-là. Nous allons dans cette dernière partie de notre thèse lire ce que le critique sénégalais appelle couramment de « l'oralité feinte », c'est -à-dire, les procédés stylistiques se rapportant à l'oralité africaine dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

Le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne en ayant recours aux ressources de l'oralité feinte, participe à intégrer l'interlangue dans les romans. Car, le roman de l'Afrique francophone subsaharienne est à la recherche d'un cadre théorique ou d'une approche méthodologique dont la démarche permet de traiter le sens à partir de ses propres spécificités formelles. La stylistique de l'interlangue vise donc à résoudre cette difficulté. C'est vrai que ses fondements épistémologiques semblent ne pas encore trouver une véritable source de lecture, mais aujourd'hui, on peut les rapprocher à la conception ethnolinguistique de Fosso (2004) et à celle qui figure dans les recherches de Tonye (à paraître). Tout de même, la stylistique de l'interlangue vise à construire une démarche analytique et méthodologique utilisant en amont des éléments structurels rencontrés dans la littérature orale et faisant dans un métalangage appelé par Biloa, « *une grammaire de l'ethnostylistique*[444] », c'est à dire, une démarche esthétique et théorique favorisant la mise en œuvre des écritures francophones.

La stylistique de l'interlangue que nous proposons ici comme le modèle de structuration des œuvres romanesque de l'Afrique francophone subsaharienne s'inspire de la démarche critique de Zima à savoir la combinaison du fond et de la forme du texte

[444]. Biloa (E.), *op.cit.,* p. 133.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

littéraire. Elle s'apparente à la stylistique de Michel Riffaterre d'autant plus que celui-ci considère la stylistique comme une association langue et style : il pense qu'on peut utiliser les méthodes linguistiques pour décrire objectivement et exactement l'usage littéraire du langage (Riffaterre., 1959, 154). Il estime que la théorie stylistique est basée sur l'analyse des méthodes de la linguistique structurale. Cela est d'ailleurs approuvé par d'autres chercheurs de son époque à l'exemple de Roman Jakobson, ceci parce que les « phénomènes stylistiques ne peuvent être saisis qu'à partir du langage puisque c'est lui qui les véhicule. » (Riffaterre, 1959, 154.) Pour ce stylisticien, « le langage exprime et le style souligne » (Riffaterre., 1959, 155.)

Cette conception est étroitement liée à la pratique de la stylistique des auteurs de l'Afrique francophone. Car selon Riffaterre, la préoccupation essentielle d'un écrivain est de faire connaître aux lecteurs « non seulement sa signification de l'[énoncé] mais aussi son attitude [l'auteur] à l'égard [celui-ci] ». Il veut que cette attitude « soit transmise au lecteur » de sorte que celui-ci soit forcé de comprendre [ ] ce qui est important et ce qui ne l'est pas dans son message » (Riffaterre, 1959, 157.)

La stylistique de l'interlangue qui se donne à lire ici, montre non seulement le désir d'exprimer et de dénoncer des faits décrits, notamment la situation actuelle des pays autrefois colonisés par la France, elle souligne également et cela de manière subtile le style d'écriture de l'écrivain de l'Afrique francophone. Cela parce que l'écrivain francophone d'Afrique compte faire savoir à son lectorat sa nécessité de retranscrire le français pour permettre à celui-ci de présenter avec clairvoyance et exactitude des faits sociaux décrits. Il met en branle l'approche cognitive de l'étude de celui-ci pour traduire l'idéologie dominante. De manière évidente, tout locuteur d'une langue donnée peut pouvoir déterminer et expliquer ses connaissances et ses savoirs au sujet de celle-ci pour des besoins de communication et d'expression. Autrement dit, les locuteurs d'une langue savent et peuvent présenter et partager leur vision de la langue, ils peuvent la transcrire selon le contexte et notamment selon le message qu'ils aimeraient faire passer. La langue est un outil de communication et pour communiquer, l'on a parfois besoin de bien le faire pour se faire entendre. De ce fait, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne peuvent développer le français à partir de leur construction personnelle. Ils peuvent se permettre de le transcrire pour que celui-ci rythme avec les messages qu'ils veulent partager au grand public.

En effet, bien que le locuteur natif se présente comme la personne capable d'avoir la compétence stylistique requise de sa langue native, en lisant et en observant le

fonctionnement du français dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, on se rend compte que ces derniers développent le français en introduisant dans la langue un style inédit alors qu'on sait que ces romanciers ne sont des locuteur-natifs, parce que pour la plupart d'entre-eux, le français n'est qu'une langue seconde. De cette expérience, nous croyons que le développement d'une langue n'est pas forcement l'apanage des locuteurs-natifs. En effet, une langue se développe tout simplement par ses locuteurs qu'ils soient non-natifs ou natifs. Pour avoir eu le français dans leur subconscient et parfois dans leur inconscient, le romancier ou l'écrivain francophone hors de France participe au rayonnement du français, à son émergence et également à son positionnement : ces romanciers le développent à partir de leurs savoirs linguistiques acquis et innés.

De ce point de vue, la stylistique de l'interlangue qu'on observe dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne est bien une forme de développement du français par les auteurs dont cette langue n'est pas une langue maternelle. Nous le prouverons d'ailleurs à partir d'une étude stylistique de la parémie notamment celle des proverbes et des maximes. Car, il nous semble exact que des parémies sont eux-aussi un moyen pour le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne d'enrichir la langue. Nous le vérifierons à partir de nos trois romans de base à savoir *Temps de chien*[445] de Patrice Nganang, *Allah n'est pas obligé*[446] d'Ahmadou Kourouma et *Verre Cassé*[447] d'Alain Mabanckou.

[445]. Nganang (P.), *op.cit.*, p. 279.
[446]. Kourouma (A.), *op. cit.*, p. 279.
[447]. Mabanckou (A.), *op. cit.*, p. 279.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 1 : Les maximes

La stylistique de l'interlangue est à l'origine des maximes qu'on observe dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. En effet, tout comme l'ethnostylistique est une stylistique à la croisée de l'ethnologie et de la stylistique, la stylistique de l'interlangue se veut être une stylistique particulière qui met en liaison le social et la stylistique. Par conséquent, la stylistique de l'interlangue apparaît comme une stylistique qui a pour objet la critique du style des textes littéraires, pour procédés les techniques d'analyse en science du langage, et pour finalité la prise en compte des modes particuliers d'expressions des valeurs culturelles. Comme l'ethnostylistique, la stylistique de l'interlangue se base sur trois critères principaux que sont : le critère esthétique, le critère culturel et le critère idéologique qui représente à notre sens un critère social.

A l'instar de l'aphorisme et des proverbes, les maximes sont une forme brève qui tient un discours universel à propos de l'homme. Les maximes sont en vérité une opportunité de partager sa vision du monde. Ils reflètent parfois au jugement et/ou à l'appréciation qu'un auteur se fait d'une difficulté existentielle donnée. La valeur prépondérante des maximes repose sur la morale et le civisme qu'ils partagent. C'est à ce titre que les poètes tragiques du XVIIe siècle avaient pour habitude de mettre en avant, par l'entremise des guillemets, au sein de leurs œuvres respectives, des sentences qui leur semblaient riches d'enseignements et devaient moraliser le lecteur et des spectateurs. François de la Rochefoucauld par exemple avait choisi de numéroter les maximes ambiantes dans son texte et avait décidé de les regrouper en thèmes identiques. On cite à cet effet chez cet auteur des maximes traitant de l'amour-propre, fausse vertu ou intérêt. En effet, l'œuvre de la Rochefoucauld était influencée par la mode des salons. Elle empruntait ses thèmes et ses formes aux préoccupations qui y régnaient et aux jeux qui s'y déroulaient. Ses *Mémoires*[448] parus en 1662 reflètent le goût de l'époque pour l'analyse psychologique. L'œuvre qui a fait la réputation de la Rochefoucauld, ce sont ses *Maximes*[449]. Il commence à y travailler en 1658, mais la première édition ne paraîtra qu'en 1664, là encore, cet écrivain s'inscrit dans la perspective des préoccupations du public des salons.

Cet historique littéraire de la Rochefoucauld montre bien que les maximes ont une valeur importante et pertinente dans le sens où elles cherchent souvent à susciter de

[448]. De la Rochefoucauld (F.), *Mémoires*, Paris, Éditions de (J.), Lafond « Collection Folio classiques (numéro 4451), Gallimard, 2006.
[449] . De la Rochefoucauld (F.), *Réflexions ou Sentences et Maximes*, Paris, Lefebvre, librairie, 1665.

l'étonnement ou la réflexion du lecteur. Le genre de la maxime a pour objectif d'exprimer une vérité de façon concise, paradoxale et intéressante. Pour capter l'attention du lecteur, les maximes se structurent sous la forme d'un paradoxe en niant l'opinion commune. Chez la Rochefoucauld[450] par exemple, les maximes se structurent sous la forme A n'est pas B, ou A représente une vertu apparente et B un vice réel. On peut ainsi se référer à la maxime numéro 15 tirée de son texte à savoir : *La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples* ou encore : *La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans le cœur*. M.20. En effet, cette stratégie restrictive permet de dévoiler les idées reçues et fausses. Par ailleurs, l'effet d'étonnement qu'elles génèrent sur le lecteur ou sur le locuteur, suscite chez ce dernier un intérêt non négligeable. En général, le locuteur qui écoute ou lit une maxime finit le plus souvent à s'interroger sur le jugement d'ordre général qu'elle caractérise, aussi la règle de conduite qu'elle fait appel.

Autrement, pour qu'une maxime soit poignante, nécessaire et génère curiosité et intérêt chez un lecteur, il faut y mettre des formes. Le plus souvent, elle se présente dans un style paradoxal qui met en relief une certaine antiphrase. De ce fait, la variété des tournures syntaxiques doit contrebalancer l'impersonnalité de la voix s'exprimant dans la maxime. Il est important que le « bonheur de la forme contrebalance la noirceur du fond » (Jean Starobinski, chez La Rochefoucauld). Le locuteur accepte difficilement la profondeur des maximes et s'y accroche facilement à la manière dont cette maxime se structure. Il est question dans ce chapitre de lire la contribution des maximes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Pour faire cette lecture, il importe à notre sens de lire tout d'abord la structure de ces dernières dans les romans qui sont soumis à notre étude.

1. 1 Les maximes introduits par « Quand »

Selon André Jolles[451], les maximes sont des propositions générales se référant à un sujet universel et qui servent de règles. En sommes, on parle d'une maxime lorsqu'une formule énonce des règles de morale. Dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, on rencontre des maximes. Nous allons étudier dans ce sous-chapitre, la structure de ces dernières. Le but pour nous étant d'observer leur rapport avec la notion de l'interlangue. En clair, nous allons analyser la structure des maximes dans les textes et

[450]. Rochefoucauld, cité par Okoumba Nkoghé (M.), Cours Magistral de Littérature Française du 17e siècle, Université Omar Bongo, Licence 1, 2004-2005.
[451]. Jolles (A.), cité par Biloa (E.), *op.cit.,* p. 282.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

par la suite, nous démontrerons qu'à l'instar des emprunts, des alternances codiques, des calques, et plusieurs structures syntaxiques que nous avons étudiées plus haut, les maximes également contribuent à l'émergence et à l'enrichissement du français dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Cela veut dire que les maximes seront étudiées ici en fonction de leur fonctionnement dans les romans et en fonction de l'image qu'elles véhiculent.

Par contre, nous n'avons malheureusement pas rencontré des maximes introduites par « Quand » dans tous les trois romans soumis à notre étude à part dans *Allah n'est pas obligé*[452] de Kourouma. De ce fait, il ne faut pas croire que le manque de maximes introduites par « Quand », dans les deux autres textes est une raison de faire de cet ouvrage, le seul texte francophone d'Afrique à intégrer la maxime introduite par conjonction de subordination. A l'instar de Kourouma, d'autres romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne intègrent la maxime introduite par « Quand » dans les textes. On parle par exemple de la romancière camerounaise Léonora Miano notamment dans l'un de ses célèbres textes intitulés : *Contour du jour qui vient*[453].

Dans cette œuvre, la romancière n'hésite pas à dire à la page 109 de son roman que « quand on n'a pas de généalogie, on apprend à rester à sa place. » Cette maxime à la morale certaine fonctionne comme un emprunt. C'est un emprunt stylistique qui permet d'exprimer une réalité en une phrase. Elle évoque bien entendue la question identitaire et caresse implicitement le problème de nationalité que notre thématique générale remet en cause. Avec Miano, chacun doit sauvegarder précieusement ses origines et reconnaître là où il vient. Par contre, cette romancière oublie que la reconnaissance des origines ne doit pas l'emporter sur l'interculturalité des peuples et des communautés. Elle ne doit pas prendre le dessus sur l'esprit commun que nous offre la diversité et l'inter-communauté.

Il est soutenable que le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne est partagé entre le sentiment d'appartenance et de non-appartenance à la francophonie. Toutefois, c'est cette b-culturalité qui fonde la richesse même de son œuvre littéraire. Ce bilinguisme est à l'origine de l'originalité des écritures francophones. Bien que différent, les peuples et les cultures peuvent collaborer. Ils peuvent s'entremêler pour mieux se connaître afin de mieux cohabiter. La cohabitation des cultures et des langues que défend le concept d'interlangue ne cherche pas à ternir l'essence de chaque peuple. Elle ne cherche pas à déconstruire les bases de chaque langue. Elle cherche à promouvoir celles-

[452]. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 284.
[453]. Miano (L.), *Contours du jour qui vient*, Paris, Bronché, 2006.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

ci et harmoniser les cultures pour permettre une bonne coexistence et une certaine intercompréhension.

Il s'agit dans ce sous chapitre de lire la maxime introduite par « Quand » dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Pour y parvenir, nous avons choisi de faire cette lecture non seulement à partir de nos œuvres de bases, mais également en se référant à d'autres textes francophones d'Afrique, cela pour montrer que la stylistique de l'interlangue que nous déployons ici se positionne comme un leitmotiv des écritures africaines. Il est quasiment difficile aujourd'hui de lire un texte de l'Afrique francophone subsaharienne sans rencontrer cet invariant. Plusieurs textes africains introduisent ce genre dans les écrits. C'est pourquoi, hormis le texte de Kourouma que nous avons cité, celui de la jeune romancière camerounaise Léonora Miano, on trouve également la maxime introduite par « Quand » dans l'œuvre du jeune écrivain gabonais : Frédéric Leckyou avec son *Dommage !*[454]. Dans ce roman d'une centaine de pages, notamment à la page13, l'auteur écrit : « Quand je regarde les montagnes, je regarde les vallées, je regarde les mers, ô Seigneur, Tu es Dieu ! ». Par cette maxime aux allures de verset biblique, l'auteur n'hésite pas à créer dans le roman un style particulier d'écriture et un moyen d'exhiber son appartenance à la galaxie chrétienne. On comprend donc que l'interlangue ne privilégie pas une seule pratique culturelle. Elle chevauche et entremêle les styles d'écritures différentes aussi bien qu'elle collabore les cultures. Elle utilise sans se lasser une diversité de stratégies littéraires. Elle emprunte plusieurs techniques d'écriture pour les entrelacer et les regrouper.

L'introduction de la maxime dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne est une forme stylistique que les romanciers utilisent pour construire une nouvelle donne stylistique dans la littérature. On doit comprendre que la maxime joue le même rôle stylistique que la citation. Elle sert comme la citation à renforcer, à confirmer et /ou à infirmer les propos défendus par des romanciers. La maxime soutient le cheminement argumentatif que le romancier cherche à tenir dans son récit. Les maximes qu'on rencontre dans l'univers romanesque des romanciers francophones d'Afrique possèdent les mêmes fonctions que les proverbes, nous y reviendrons. Elles possèdent les mêmes attributs que les proverbes et renseignent également sur la couleur locale du texte.

[454]. Leckyou (F.), *Dommage !* Paris, Publibook, 2006.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Dans ce chapitre, nous lisons la contribution de la maxime en visitant le fonctionnement de sa structure. Dans ce sous-chapitre par exemple, nous lisons la contribution de la maxime introduites par « Quand » dans *Allah n'est pas obligé*[455]. Les maximes introduites par la conjonction de subordination « Quand » favorisent l'émergence du français dans ce roman francophone. Elles sont dignes d'intérêt pour la continuité de la langue et surtout pour son évolution. Nous sommes rendues compte que les maximes introduites par « Quand » véhiculent des messages importants. Elles permettent de comprendre la pensée des romanciers francophones concernant l'interlangue. Quelques illustrations tirées du texte suscité le confirment clairement :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages	Titre de l'œuvre
1	« [...] **quand** les gens te font trop de mal, tu les tues moins, mais tu les laisses dans l'état où ils sont arrivés sur terre. »	62	*Allah n'est pas obligé*[456]
2	« […] **quand** tout est au prix cadeau dans un pays, les commerçants affluent dans ce pays. »	50	*Allah n'est pas obligé*[457]
3	**« Quand** on voit quelqu'un et qu'il te fuit, ça signifie c'est quelqu'un qui te veut du mal. Il faut l'attraper. »	91	*Allah n'est pas obligé*[458]
4	« **quand** il y a les morts à bord, forcément, on va doucement et en silence. »	59	*Allah n'est pas obligé*[459]
5	« **Quand** on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, sa signifie que des bandits de grand chemin	49	*Allah n'est pas obligé*[460]

[455]. Kourouma (A.), *op. cit.* , p. 284.
[456]. Kourouma (A.), *op. cit.* , p. 285.
[457]. Ibidem.
[458]. Ibidem.
[459]. Ibid.
[460]. Ibid.

	se sont partagé le pays. »		

Dans ces exemples, nous avons deux positions de la conjonction de subordination « Quand » qui interpellent. Dans les trois premiers exemples, nous avons un « quand » en position médiane et dans les deux dernières, on lit un « quand » en position initiale. En effet, comme nous l'avons vu lors de l'analyse lexicale et même syntaxique des interlangues, la position que présentent la forme de ces maximes dans *Allah n'est pas obligé*[461], ne nous semble pas étrangère de celle constatée lors du traitement des emprunts, des calques, des néologies, des alternances et même des données syntaxiques que nous avons analysées. Cela veut donc dire que les maximes sont aussi des interlangues. Car, à l'instar des emprunts, ces maximes permettent l'émancipation de la langue française dans les romans francophones de provenance d'Afrique. Elles participent eux aussi à l'élargissement de la langue dont nous en avons parlées et contribuent à intégrer les moyens stylistiques innovateurs dans la langue française.

En français, on connote une diversité de figures de styles contribuant à faire soit l'économie du langage, soit à créer de l'amplification ou à représenter une comparaison, ou toute autre idée. On sait également que la norme reconnaît ces figures de styles et la plupart sont dans les programmes scolaires des élèves francophones et sont enseignées dans les matières littéraires. Par l'entremise de l'interlangue présente dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, ces maximes sont des figures de styles au même titre que la métonymie par exemple. Cela dit, on ne peut les laisser pour compte parce qu'elles ne sont pas des procédés stylistiques d'origines françaises. De même, elles ne sont pas à considérer comme des étrangetés dans la langue parce qu'elles engendreraient une certaine diversité peu acceptée en France. Comme l'oxymore et l'antithèse, cette figure de style qu'est la maxime est tout aussi pleine de sens. Elle permet de représenter deux idées antagonistes dans un énoncé. Elle préfigure une opposition dans les textes et dans les idées qui opposent les protagonistes.

La maxime, au-delà d'être une formule brève et générale, elle est également une figure stylistique que les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne utilisent pour montrer la portée critique de leurs œuvres respectives. En effet, personne n'ignore que la portée idéologique du roman post colonial africain n'est plus à démontrer. Personne n'ignore non plus que ces romans ont le souci de dire le réel et de le représenter en toute

[461]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 289.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

liberté. Les maximes sont pour ces romanciers un moyen de dire ce réel et notamment de chercher par tous les moyens à le retracer.

On note que les maximes introduites par « Quand » dans *Allah n'est pas obligé*[462] de Kourouma posent un véritable problème du moment. Elles situent le lecteur sur le temps de la narration et celui du discours. A y voir clair, il s'agit en effet d'une manière pour l'auteur de revisiter le temps des événements qu'il cherche à déconstruire. De ce fait, l'interlangue qui se manifeste dans les romans de l'Afrique francophone à travers la maxime n'est pas une œuvre inutile. Elle préconise une certaine autonomie littéraire dans les écritures de l'Afrique francophone en même temps qu'elle raconte le vécu des peuples africains au soir des indépendances.

Avec l'interlangue, le locuteur francophone peut s'enorgueillir de multiplier ses techniques stylistiques de communication et de rajeunir sa langue. Les maximes introduites par « Quand » véhiculent une certaine pertinence dans le roman de l'Afrique francophone subsaharienne et partagent aussi une certaine convenance et une certaine légitimité. La maxime introduite par la conjonction subordonnée « Quand » ne se limite pas à poser les bases temporelles dans les romans. En effet au-delà de l'aspect réaliste et imitatif que reflètent ces bases temporelles, « on lit l'élaboration d'un langage métissé fictif par là même significatif d'un enfant heureux du mariage entre le français et les langues africaines[463]. »

Lorsque nous avons étudié le lexique de l'interlangue, nous avons laissé entendre que le concept Élan-Afrique est une belle initiative initiée par l'Organisation Internationale de la Francophonie et ses satellites. Il importe de reconnaître ici que cette initiative est salutaire d'autant plus qu'elle est le témoignage d'une belle collaboration linguistique que l'on découvre dans cette étude. Elle donne une certaine légitimité à chaque langue et encourage la mondialisation des langues, non pas comme l'entend Louis-Jean Calvet mais plutôt dans la logique de Jacques Chevrier. Car, pour Chevrier, au sacro-saint tabou de la langue française, « les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne ont montré la preuve éclatante qu'un écrivain pouvait se couler dans le moule d'une pratique langagière autre, sans pourtant franchir le seuil de la lisibilité[464]. »

Le sujet de notre thèse s'interroge sur les contributions de l'interlangue. En effet, cette thématique est intéressante pour lire la cohabitation linguistique qui se donne à lire

---

[462]. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 290.
[463]. Borgonano (M.), « Écrire, c'est répondre à un défis », notre Librairie numéros 155-156, Identité Littéraire Juillet-Décembre 2004, pp. 136-143- p. 41.
[464]. Chevrier (J.), « Quarante ans de Littérature de Willyam Ponty à Barbes », Notre Librairie numéros 150, Quarante ans de Littérature du Sud, Avril et Juin 2003, pp. 9-14, p. 12.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

dans les romans de l'Afrique francophones. A première vue, d'aucuns peuvent imaginer que cette notion linguistique déstructure le français. Mais au-delà de l'acception que les premiers chercheurs accordent à cette notion, l'on doit retenir que l'interlangue est une source de progrès des langues. Car, la manière que ce concept se déploie dans les romans de l'Afrique d'expression française prouve qu'elle est très importante. A l'intérieur de ces textes, l'interlangue, n'est pas seulement une langue inattendue et passagère comme l'ont pensée les premières recherches. Elle est le fruit de la renaissance, un domaine de reproduction, une base de données renouvelable. Bien que jacques Chevrier ne se prononce pas sous l'appellation de l'interlangue, mais pour ce grand critique, spécialistes des écritures africaines, l'interlangue instruit les langues et dévoile l'importance de celles-ci. Son travail n'est pas seulement d'ordre sociolinguistique, mais la contribution de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone est également bénéfique sur le plan didacticienne. Nous ne nous sommes pas limiter à analyser la structure de la maxime introduite par la conjonction de subordination « Quand » pour le démontrer. Nous tenons également à lire cette contribution à travers les maximes introduites par « On, Si et C'est ».

1. 2 Les maximes introduites par « On et C'est »

De manière générale, la proforme nominale « On » est employé pour marquer l'indétermination ou l'abstraction (Biloa). Elle est l'équivalente de l'indéfini « quelqu'un » et se réfère anonymement à une communauté, à un groupe de personne non-déterminé. Le plus souvent, l'indéfini « On » est utilisé dans les narrations lorsque les auteurs cherchent à rendre implicite leur récit. Il est souvent d'usage lorsque les auteurs cherchent à démarquer leurs œuvres de la mimésis, du déjà-là et de la mêmeté. L'indéfini « On » est souvent d'usage dans les textes pour permettre aux écrivains de se tenir à l'égard face à leur propre discours. En ce qui concerne le présentatif « C'est », ce même linguiste explique que celui-ci est un indice de monstration. Il peut être combiné aux pronoms relatifs (qui, que et dont) pour générer les structures que voici : c'est (celui) … dont, c'est (celui)...qui, c'est (celui) ...que et c'est… que. Florence Mercier-Leca pour définir ce type de structures, estime qu'elles peuvent s'appeler des « présentatif (s) de mise en propos ou encore de mise en prédicat » (Mercier-Leca Florence : 1998 : 188). Elles sont le plus souvent importantes pour déterminer la focalisation.

Il est question ici de lire les contributions des maximes introduites par deux structures syntaxiques dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Il s'agit

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

de l'indéfini « On » et du présentatif « C'est » et ses satellites. Une chose est claire, c'est que ces deux éléments structuraux introduisent les maximes dans les romans susmentionnés. Par contre, comment se fait cette structuration ? Pourquoi cette structuration ? Pour tenter de répondre à ces questions fondamentales, nous trouvons pragmatique de relever tout d'abord des exemples de maximes introduites par « On et C'est » et ensuite procéder à l'analyse au fur et à mesure que des exemples sont présentés. Nous débutons donc ce travail avec la présentation des maximes introduites par l'indéfini « On » :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages	Titre de l'œuvre
1	« On n'est toujours quelque chose comme serpent, arbre, bétail ou homme avant d'entrer dans le ventre de sa maman »	11	*Allah n'est pas obligé* [465]
2	« On dit que la mort est préférable à la honte, mais il faut rapidement ajouter que la honte porte des fruits, la mort n'en porte pas »	67	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[466]
3	« On n'oublie pas l'arbuste derrière lequel on s'est caché quand on a tiré sur un éléphant et qu'on la touché »	327	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[467]
4	« On ne prend pas un hippopotame avec l'hameçon »	256	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[468]
5	« On ne démoralise pas un soldat au front avec des critiques sur sa méthode et sa technique du maintien du fusil »	288	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[469]

[465]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 291.
[466]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, l'Harmattan, 2006.
[467]. Idem.
[468]. Ibid.
[469]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, l'Harmattan, 2006

Bien qu'En *attendant le vote des bêtes sauvages*[470] ne soit pas sur la liste principale de nos ouvrages de référence, le choix de ce second œuvre de Kourouma est d'une importance capitale dans la représentativité des maximes à l'intérieur des écritures francophones africaines.

D'abord, cet ouvrage a le monopole d'avoir comme narrateur, un griot. Car, le griot, appelé aussi barde est une personne qui officie comme communicateur traditionnel en Afrique, notamment dans les communautés d'Afrique francophone occidentale. Lors de ses offices, le griot ne manque pas d'utiliser les maximes lui permettant de s'adresser avec éloquence et rhétorique à l'ensemble de la communauté. En observant les maximes étudiées ici, il est découvert un net rapprochement entre l'action des maximes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne et celui du « griot ». Nous voulons donc dire que le narrateur-griot et la maxime utilisée contribuent fondamentalement à transmettre des valeurs socioculturelles d'une génération, d'un peuple ou d'une communauté donnée. Ils appréhendent la notion de sociogéographique de manière identique. Le griot et la maxime ont un but unique qui est bien-entendue celui de partager des idéaux sociologiques et notamment ceux se faisant dans un milieu géographique approprié.

Avec le rapport naissant entre la parole du griot (la maxime) et le griot lui-même (romancier), rien ne laisse entendre que la découverte n'aboutisse sur la créativité linguistique qui est l'interlangue. Dans cette optique, l'on doit comprendre que le rôle de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne est de défendre des valeurs communes dans l'espace francophone. Nous l'avons vu lors de notre analyse sur le lexique. En effet, en recourant à l'étymologie de certains mots issus des emprunts aux langues africaines par exemple, nous avons pu découvert que la plupart de ces mots chantaient des valeurs d'harmonie, de paix et d'équivalence et d'intercompréhension. Aussi, lorsque nous avons étudié la complicité qu'on relève entre le pronom personnel (il) et le pronom personnel réfléchi « y » (pronom personnel qui remplit la fonction de complément et qui est de la même personne que le sujet du verbe) durant notre analyse syntaxique, il nous est parvenu que ces deux données exprimaient des valeurs de réciprocité, de non-ingérence et de respect mutuel. Ceci pour dire que la maxime également cherche à maintenir un climat de paix, d'entente entre les communautés et des

[470]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages*, op.cit. p. 292 .

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

peuples. C'est également ces valeurs qui doivent selon nos écrivains, entretenir l'interculturalité dans la francophonie.

Cette année 2016, il s'est tenu un nouveau sommet de la francophonie à Antananarivo à Madagascar. Ce sommet réunissant la quasi-totalité des dirigeants du monde dont les Nations ont comme langue officielle le français, a encore été un moment important pour le Président français, François Hollande de rappeler ses homologues francophones sur la nécessité à tout point de vue pour la francophonie de maintenir des valeurs fondamentales entre autres celui de la bonne gouvernance. Avec l'interlangue, désormais les relations entre l'Afrique et la France restent symétriques et non asymétriques. Aussi le rapport que chaque nation entreprend avec son peuple doit nécessairement aboutir sur la paix et la bonne gouvernance. N'ayant pas trouvé les maximes introduites par « On » dans nos trois récits de base à part dans *Allah n'est paspasobligé*[471], *nous avons trouvé propre et digne de rassembler deux textes du même auteur qui tous deux introduisent les maximes à l'aide de l'indéfini « On ». En effet, comme l'indique les exemples ci-dessus, en générale, l'usage des maximes introduites par l'indéfini « On » dans les deux textes de kourouma acquiert une valeur générique.obligé*[472], nous avons trouvé propre et digne de rassembler deux textes du même auteur qui tous deux introduisent les maximes à l'aide de l'indéfini « On ». En effet, comme l'indique les exemples ci-dessus, en générale, l'usage des maximes introduites par l'indéfini « On » dans les deux textes de kourouma acquiert une valeur générique.

Dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*[473] par exemple, c'est le « sora Bingo », le griot-narrateur qui les utilise à l'intérieur des maximes au moment qu'il introduit la veillée qui fait œuvre d'office et aussi lorsqu'il conclut un propos évoqué lors de cette même veillée. De ce fait, il emploie l'indéfini « On » dans les maximes pour « impersonaliser » chaque membre du groupe des chasseurs. Cette volonté de se reporter sur les maximes utilisées par l'indéfini « On » est pour ce narrateur un désir d'attirer la captivité des autres personnages face à la pertinence des maximes prononcées. Car, en recourant aux maximes introduites par « On », le « sora Bingo » veut impérativement ramener les autres chasseurs à préserver et à retenir la sagesse découlant de la profondeur de ses maximes. On peut donc dire que les maximes introduites par l'indéfini « On » sont pour Kourouma une forme importante de dire lucidement les choses sans pourtant avoir peur de les nommer. Le fait que la profondeur des maximes apparaît

[471]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 292.
[472]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 292.
[473]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages, op.cit.*, p. 293.

généralement comme une sorte de cuire, comme étant un pique donne envie à chaque fois de voiler l'identité de celui qui les prononce. Si on s'en tient à cette logique, on doit dire que l'interlangue est également cette technique narrative qui permet aux romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne de dire les choses non seulement lucidement mais aussi en toute transparence. Bien que plusieurs romanciers écrivent leurs œuvres loin de la terre africaine, d'autres ont la lourde perte d'écrire sur les terres où la démocratie tant souhaitée est encore loin d'être une réalité. Cela veut dire que grâce à l'interlangue, ces romanciers arrivent clairement à exprimer leurs expériences sociales sans risquer la prison du fait de l'absence de démocratisation de leurs États respectifs.

Par conséquent, on peut conclure que l'interlangue ne peut pas être à tout moment définit comme étant un indice de l'oralité africaine dans les textes. Il est simpliste de toujours penser que les marques d'interlangue qu'on enregistre dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne se limitent à intégrer de l'Africanité dans les récits. Telle que le stipule l'intégration des maximes introduites par « On » ici, ces indices manifestent également une certaine idée de couverture social et de protection personnelle des auteurs contre la censure. En ce qui concerne les exemples de maximes introduites par le présentatif « C'est », nous avons répertorié les illustrations suivantes dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*[474] et dans *Contour du jour qui vient*[475] de Miano :

Numéro des énoncés	Énoncés	Numéros de pages	Titre de l'œuvre
1	**« C'est** celui qui ne l'a jamais exercé qui trouve que le pourvoir n'est pas plaisant. »	181	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[476]
2	**« C'est celui** qui ne connaît pas la vipère des pyramides qui la prend par la queue »	61	*En attendant le vote des bêtes sauvages* [477]
3	**« C'est** chez soi **qu**'on est toujours de mieux »	**77**	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[478]
4	**« C'est** du bosquet **qui** paraît insignifiant que tire	97	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[479]

[474]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages, op.cit.,* p. 295.
[475]. Miano (L.), *op.cit.*, p. 287.
[476]. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 295.
[477]. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 296.
[478]. Idem
[479]. Ibidem.

	la liane suffisante à nous attacher »		
5	**« C'est** ce **que** nous croyons qui finit par prendre le corps et par nous dévorer »	133	*Contour du jour qui vient*[480]

A l'instar des termes affectifs exprimant les sentiments de l'énonciateur par rapport au thème de l'énoncé, des évaluatifs présentant une nuance méliorative ou péjorative et des modalisateurs c'est-à-dire les termes exprimant la pensée et l'attitude de l'auteur face à son énoncé. le présentatif « C'est » est également une marque sémantique qui permet de connaître le point de vue de l'énonciateur par rapport à son énoncé. Une des attributs les plus immédiats que soulève cet indice sémantique est de se présenter dans les textes comme une véritable structure dévoilant l'opinion des auteurs. Le présentatif « C'est » permet non seulement d'évaluer la véracité des faits décrits, il positionne également l'auteur par rapport à la thématique que celui-ci développe dans son récit. De ce point de vue, on peut affirmer que le présentatif « C'est » joue le rôle d'un véritable GPS à l'intérieur des romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

L'introduction des maximes dans les écritures romanesques de l'Afrique francophone subsaharienne permet de localiser géographiquement les auteurs. En effet, l'écrivain africain d'une manière générale est souvent très attaché à sa culture. C'est pour cela qu'il emploie la narration à la manière des conteurs traditionnels africains[481] La pratique des maximes par les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne est également une manière pour ces auteurs d'indiquer leurs origines. Nous étudions ici par exemple la question des cultures en contact. Il y a un élément intéressant à ne pas perdre de vue, c'est qu'avant de cherche à unir sa culture avec celle des autres, il est important d'en posséder une pour le faire. Les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne sont conscients que pour faire cohabiter les peuples au moyen de leurs langues, il est important que chaque langue ait son histoire.

Pour finir, la stylistique de l'interlangue se manifestant ici par l'entremise des maximes est pour le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne, une manière de se positionner par rapport aux autres romanciers de l'espace francophone. Comme le

[480]. Miano (L.), *op. cit.,* p. 296.
[481]. **Mufutau Adebowale Tijani**, « Ahmadou Kourouma, un conteur traditionnel sous la peau du romancier », *Semen* [Online], 18 | 2004, Online since 02 February 2007, connection on 03 December 2016. URL : http://semen.revues.org/1220

stipule Gondard et Gray, les écritures francophones « Croiser les regards sur les discours qui construisent la francophonie comme un de ces méta-récits, il s'agit d'abord d'explorer les mécanismes de légitimations » (Gontard et Gray, 1997 : 12). Cela veut dire que pour hanter les profondeurs des romans francophones, il est important de tenir compte de tous les palliatives qui entourent cette littérature. A notre sens, la question relative aux origines des auteurs peut à ce point de vue être envisagé. Dans ce contexte, on peut affirmer que l'interlangue permet également de connaître le contexte spatio-temporel des œuvres et des auteurs. Elle est en quelque sorte leur pièce identité, leur passeport leurs permet de s'identifier dans la machine des francophones du monde.

1. 3 Les maximes difficilement descriptibles sur le plan de la forme :

En dehors des maximes introduites par la conjonction subordonnée « Quand », celles introduites par l'indéfini « On et C'est », certaines maximes sont attestées dans les romans que nous analysons dans ce dernier axe de notre travail de recherche. En effet, ces maximes ne débutent ni avec « On et C'est », ni avec « Quand ». Ces maximes sont difficilement catégorisables au niveau de la forme. Comme le témoignent ces quelques exemples :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages	Titre de l'œuvre
1	« Une chouette qui sort à gauche du voyageur est un mauvais présage »	43	*Allah n'est pas obligé*[482]
2	« Les chouettes qui sortent deux fois à gauche du voyageur, c'est trop et trop mauvais présage »	43	*Allah n'est pas obligé*[483]
3	« Allah dans son immense bonté ne laisse jamais vide une bouche qu'il a créé »	59	*Allah n'est pas obligé*[484]
4	« La colère est vaine,	127	*Contour du jour qui vient*[485]

[482]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 295.
[483]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 298.
[484]. Idem.

	elle ne fait pas passer le chagrin »		
5	« Il vaut mieux veiller la mère malade et pauvre qui ne vous reconnaît plus, plutôt que se prosterner aux pieds d'une riche marâtre qui n'a que haine et mépris »	231	*Contour du jour qui vient*[486]
6	« La vie nous entoure, celle dans laquelle nous évoluons tous, est un mensonge »	172	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[487]
7	« Le bonheur va et vient. On ne peut pas l'emprisonner. C'est un grand voyageur »	128	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[488]
8	*La misère est une circonstance, non pas une sentence.*	134	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[489]
9	« Il n'y a qu'un jour, demain aussi, le soleil brillera »	339	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[490]
10	« Les condoléances ne ressuscite pas le défunt elles entretiennent la confiance entre ceux qui reste. »	123	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[491]

En règle générale, les maximes sont les parémies au même titre que les dictons, les devinettes, les proverbes, etc. En effet, les maximes apparaissent comme un trait important de l'interlangue et démontre une certaine mise à part de la littérature francophone d'Afrique. Elles sont porteuse d'une grande sagesse et leurs contributions

[485]. Miano (L.), op.cit. p. 297.
[486]. Idem.
[487]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages, op.cit.*, p. 297.
[488]. Idem.
[489]. Ibidem
[490]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages, op.cit.*, p. 302.
[491]. Idem.

authentiques a tout d'abord une portée pédagogique. En fait, les maximes dans leurs grandes variétés ont une fonction d'enseignement.

Il est question dans ce sous-chapitre d'analyser les maximes difficilement catégorisables du point de vue de la forme. Le premier constat qui se dégage lorsqu'on observe la forme de ces différentes maximes, c'est qu'elles sont introduites par des noms propres (Exemple 3) et des noms communs (Exemple 6, 4, 7, 3, 2, 1…). On constate également que leurs structures sont beaucoup moins complexes que celles introduites par la conjonction subordonnée « Quand », l'indéfini « On » et le présentatif « C'est ». Syntaxiquement, on relève des phrases indépendantes et quelques subordonnées relatives, notamment dans la phrase numéro (3) tirée de *Allah n'est pas obligé*[492]. Aussi, l'ordre des mots dans les phrases est toujours en sujet – verbe – complément. Le rythme est toujours le même, car, la phrase est généralement divisée en deux : une idée positive est souvent remise en cause par l'idée négative et vice versa. Au niveau lexical, on relève d'une part, un champ lexical péjoratif avec des lexies dépréciatives comme par exemple, des mots « chouettes » (Exemple 1), « condoléances » (Exemple 10), « misère » (Exemple 8), « colère » (Exemple 4) pour ne citer que ceux-là. D'autre part, on lit un champ lexical appréciatif à travers les lexies mélioratives comme par exemple : « bonheur » (Exemple 7) et « vie » (Exemple 6). Concernant les temps verbaux, l'unanimité des verbes qui composent ces maximes sont conjugués au présent de l'indicatif.

Cette préférence du mode indicatif et du temps présent véhicule une vérité déjà vécue. C'est à ce titre que la stylistique de l'interlangue développée ici aborde des problématiques importantes dont la révélation par la sagesse des maximes appelle un traitement prestigieux. Les thèmes abordés à l'intérieur de ces maximes portent à eux, une certaine intelligence qui ne laisse aucun doute que l'interlangue est par essence un vecteur de valeurs nobles, un océan de sagesses particulières dont a besoin la Francophonie institutionnelle pour se développer valablement et briguer des hauteurs certaines et immuables.

Ce n'est pas étonnant que la Secrétaire Générale de cette grande institution présente « un Rapport de valeurs » lors de la dernière rencontre des pays francophones, tenue à Madagascar cet automne 2016. Ce Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés édition 2016 a un sous-titre très symbolique et très

[492]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 299.

évocateur. Il s'intitule « *Dynamiques constitutionnelles dans l'espace francophone*[493] ». Il fait un rappelle sur la nécessité pour tout pays francophone à sauvegarder des valeurs de paix, de démocratie et de bonne gouvernance. Dans la préface Madame Michaëlle Jean n'hésite pas de rappeler également que :

> « Le rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés est la 7e éditions du genre depuis 2004. Il est publié, à la veille de chacun de nos sommets des chefs d'État et de gouvernements, pour rendre compte et alerter des grandes tendances dans ces différents domaines au sein de l'espace francophone, en tirer des enseignements et formuler des recommandations.[494] » Dans ce but, la Secrétaire Générale de la Francophonie souligne que « les mutations constitutionnelles doivent s'inscrire dans l'unité et la diversité des aspirations partagées, dans le respect des principes universels de la démocratie et des modalités de partage du pourvoir ; énoncer les droits fondamentaux et les devoirs qui en découlent ; consacrer la justice, protéger les couches sociales vulnérables ; bref, traiter de tous les aspects de la vie des États, des collectivités, des citoyennes et des citoyens. [495]»

L'espace francophone est un ensemble homogène où sont regroupées plusieurs cultures et plusieurs peuples ayant en principe rien de commun. De ce fait, la langue française est un élément important qui stipule cette homogénéité. Car, grâce à elle, quatre-vingt-quatre États et gouvernements (Cinquante-huit Membres, vingt-six Observateurs, quatre États associés) se rencontrent pour promouvoir les valeurs universelles. Elle permet à ces peuples différents de cohabiter et de chanter la mondialisation. L'interlangue qui fait l'objet d'étude ici s'accorde à la langue française pour rendre effectif ce culte de la diversité et de l'interculturalité. Les valeurs qu'elle propose s'accumulent à celles que partage la Francophonie. De ce point de vue, l'intronisation des maximes qui se donne à lire dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, n'est pas simplement une marque de l'africanité dans les œuvres comme nous l'avons dit. En se basant sur les valeurs universelles que partagent les maximes, il ressort qu'elles sont chantres de l'universalité. Elles sont chantres de l'interculturalité et qu'elles font la promotion de l'universalité des peuples et des cultures. Dans cette optique, l'interlangue devient une manière pour les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne de partager les valeurs humaines. La langue française dont ils se servent pour partager ces valeurs devient par ce canal, une langue monde. Hormis l'usage des maximes relevé pour identifier la réciprocité existante entre la notion de l'interlangue et le concept de

---

[493]. En savoir plus sur http://info241.com/la-pique-molle-de-francois-hollande-et-de-michael-jean-aux,2345#q0MdCzKrZMrCQTBt.99

[494]. En savoir plus sur http://info241.com/la-pique-molle-de-francois-hollande-et-de-michael-jean-aux,2345#q0MdCzKrZMrCQTBt.99

[495]. Ibidem.

l'universalité, on constate également que l'inscription des proverbes participe elle aussi à communiquer le partage des cultures dans les œuvres.

Conclusion partielle du chapitre :

C'est de façon systématique que les maximes d'origines africaines sont introduites dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Nous en avons recensé une pléthore qui partagent les règles de conduite, de civisme et de moralité dans la francophonie. En effet, non seulement elles augmentent le nombre de figures de styles en langue française, elles véhiculent également le partage de cultures en mettant en exergue la question de l'hybridité et du métissage en littérature. Il existe trois types de maximes dans les romans qui sont soumis à notre analyse. D'une part, il y a les maximes introduites par la conjonction de subordination « Quand » et l'indéfini « On », d'autre part, on enregistre les maximes introduites par le présentatif « C'est » et ses satellites et celles qui sont difficilement descriptibles.

En général, l'intégration des maximes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne est comme celle des emprunts, les calques, néologies et les alternances : c'est un moyen pour les auteurs d'inscrire dans la langue française des éléments nouveaux. Elle participe à la restructuration de la stylistique et permet de repenser la francophonie.

Toutefois, les raisons qui amènent les auteurs à utiliser les maximes introduites par « quand » ne sont pas exactement les mêmes qui favorisent l'emploie des maximes introduites par « C'est », « On » ou encore les maximes difficilement catégorisables. Bien que tous ces éléments permettent de lire l'interlangue dans les romans, force est de constater que chaque élément énonce parfois sa propre véhémence. Tantôt, les maximes introduites par « C'est » permettent aux auteurs de livrer clairement leurs positionnements par rapport à la thématique générale de l'œuvre, tantôt celles introduites par « On » poussent ces derniers à voiler cette présence aux œuvres. Cette ambiguïté favorise à croire que l'interlangue est à la fois un moyen et un acte. Elle est un moyen dans la mesure où elle utilise les structures pour dire le monde et un acte parce qu'elle permet aux auteurs concernés de véhiculer les messages importants et puissants. Après avoir observé le fonctionnement des maximes introduites dans les œuvres étudiées, on peut

conclure que les maximes véhiculent un discours universel dans la francophonie et en littérature francophone.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 2 : Les proverbes

Dans beaucoup de sociétés traditionnelles africaines, les griots ont la liberté de s'exprimer sur les sujets sociaux et sur les individus peu importe leurs statuts, mode et styles de vie. Aussi, ils ont la pleine liberté de jouer avec la parole et d'utiliser les mots, expressions et formules pour enseigner et instruire. En observant les romans soumis à notre étude, il est constaté que leurs auteurs prennent la parole comme des griots. Ils jouent avec l'objet langagier pour exprimer leurs opinions respectives sur la société, les groupes sociaux et sur l'espace francophone. On note une divergence de proverbes dans leurs textes.

Or le proverbe est une marque de l'expression qui concourt à véhiculer une vérité d'expérience vécue. C'est un énoncé doxique qui est relatif à la croyance, à l'opinion général. Les proverbes qui figurent dans nos œuvres et dans d'autres œuvres prises en exemple ici ont une structure complexe composée pour la plupart d'une préposition principale et d'une ou plusieurs subordonnées. D'une manière générale, les proverbes qui seront étudiés dans ce chapitre traduisent la vision du monde d'une littérature. Ils véhiculent trois grandes valeurs : l'expérimentation ou constatation, la logique ou la cohérence et la morale ou bonnes mœurs.

2. 1. Les proverbes moraux :

Du latin moralis « relatif aux mœurs », la morale est un ensemble de principes et de règles de conduites qui permettent de juger le bien et/ou le mal. Ce sont des règles de vie qui servent à comprendre au mieux une société donnée. Ces valeurs sont parfois érigées en vision du monde qu'une société se donne et qui s'imposent autant à la conscience individuelle qu'à la conscience collective. Parler de morale, c'est s'interroger sur les valeurs que partagent un groupe de personnes, une communauté ou encore un système. Nous avons le privilège dans cette étude de comprendre aussi bien au sens restreint qu'au sens large les apports de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

Avec l'apparition des proverbes moraux dans les romans, on peut largement comprendre que la notion de l'interlangue est très proche de celle de la paix. Pour parler du concept de l'équité dont fait allusion l'interlangue, il va falloir s'accommoder à la conséquence de celle-ci qui est bien-sûr celle de la paix. En effet, la cohabitation des

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

langues peut être assimilé à celle des cultures et, qui dit cultures fait appel aux Hommes. Et pour que les Hommes vivent en toutes quiétude, l'équité dont fait référence l'interlangue se présente comme un vecteur de paix sociale, communautaire et internationale. La symbolique des langues en symbiose est une formule de paix et de bonne gouvernance. C'est pour cela d'ailleurs que l'on découvre dans lesdits textes un champ lexical très important du mot collage. Celui-ci se manifeste très clairement par l'entremise des calques des emprunts, des alternances et également à partir de réciprocité des notions syntaxiques que nous avons étudiée plus haut. Avec l'interlangue, les langues se communiquent pour faire cohabiter les peuples qui les parlent.

Ici, nous étudions l'inscription des proverbes moraux dans les romans de l'Afrique francophone. A ce sujet, les proverbes qui sont à l'intérieur de ces textes ont le monopole de vivifier la langue française en lui ajoutant d'autres formules d'expression. Comme les maximes, les proverbes qui figurent dans les œuvres favorisent la diversification du français sur le plan stylistique. Ils fonctionnent comme des segments de discours figurés. De la même manière qu'il est probable de rencontrer dans les textes des énoncés parfois difficilement déchiffrables parce que l'effet de sens ne répond pas aux résultats du simple arrangement lexico-syntaxique[496], c'est ainsi que fonctionnent les proverbes qui sont présents dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne.

Ce manque de correspondance entre l'arrangement lexico-syntaxique et le sens ne signifie pas que l'énoncé en lui-même est un non-sens. Bien au contraire, cela veut dire que le sens de celui-ci est à rechercher. Il est à rechercher au-delà de sa structure phrastique et au-delà du sens premier. Cette définition repose sur une pétition de principe, on n'en garantit pas la véracité. Cependant, sa logique est au fond recevable. En effet, elle engage deux niveaux de compréhension : le rapport avec le degré zéro d'expression et le rapport entre énonciation et réception. Le terme de degré zéro ne doit pas se confondre ici à celui utilisé par Roland Barthes. Il ne doit non plus se correspondre au sens que le donne Bally. Mais il est en liaison avec la question du langage figuré chez Georges Molinié. Car, pour lui, « dans la transmission d'un message, on peut imaginairement, concevoir qu'il y a adéquation entre le contenu informatif véhiculé (I – l'information) et les moyens lexicaux et syntaxiques (E - l'expression) utilisés pour l'exprimer.[497] » Or, lorsqu'on observe l'inscription des proverbes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, il est nettement prouvé que le sens de ces énoncés n'épouse pas leurs

[496]. Molinié (G.), *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986, p. 82.
[497]. Idem.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

arrangements lexicaux-syntaxiques. Il s'agit par contre d'une inadéquation E (expression) et L (Information).

De ce fait, l'inscription des proverbes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne n'est pas à prendre comme un instrument de dégradation linguistique. Elle témoigne que les moyens d'expression mis en œuvre dans les écrits ne reproduisent pas souvent les informations attendues. Parfois, ils résultent d'une information que la combinaison des signes n'indique pas. C'est pour cela d'ailleurs que Zima affirme qu'on ne peut pas se baser uniquement sur les signes structuraux pour relever le sens du texte. Toutes les dispositions sémiotiques peuvent faire l'objet de la sociocritique. La socialité des textes est analysable dans leurs procédures de mise en forme, lesquels se comprennent rapportées à un ensemble sémiotique plus large de nature langagière ou visuelles. L'étude de ce rapport de communication sémiotique permet d'expliquer la forme-sens, par exemple la thématisation, les contradictions, les apories, les dérives sémantiques, leurs apports critiques et leurs capacités d'invention à l'égard de la vie sociale.

Pour lire le fonctionnement de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne, l'on doit analyser, comprendre et expliquer la profondeur des outils linguistiques pour les évaluer. C'est à ce titre que Kane explique que pour comprendre les œuvres romanesques africains, le critique « doit fixer les normes qui permettent de valoriser une œuvre, être attentive à l'expression « authentiquement africaine des œuvres, savoir établir des continuités entre les formes littéraires traditionnelles et modernes[498]. Aussi, il doit s'interroger sur la spécificité de la littérature africaine. L'Afrique de l'oraliture ayant adoptée l'écriture pour produire sa littérature, l'interlangue consiste à lire l'africanité de la littérature africaine. Toutefois, dans ce processus de l'oraliture, le français sort bénéficiaire vu que ce système concourt à encourager les langues à se développer. C'est par ailleurs pour cela que : L.-J. Calvet affirmait dans une émission radiophonique sur RFI que « la langue française a tendance à se diversifier en se développant, en prenant de l'expansion ». C'est ce processus de développement de la langue qui amène les écrivains de l'Afrique francophone subsaharienne à pratiquer l'interlangue dans l'écriture. Cette vision est clairement mentionnée par Valérie Gras qui estime que : « l'avenir du français passe par l'Afrique, car ce continent est le lieu où cette langue se pratique avec

[498]. Kane (A.), cité par Obiang (L.), in « Écriture et Oralité dans la littérature africaine. L'oralité comme fondement d'une théorie du roman africain, Département de Littératures africaines, Université Omar Bongo, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

plus de vitalité[499].» Actuellement, les Africains francophones dans leur grande majorité parlent français sans distinction de couches sociales, ni de niveaux d'instruction. Malgré les multiples formes de variations et la concurrence de l'anglais, celle-ci demeure dans les anciennes colonies la langue de l'instruction et par conséquent conserve son prestige, ce qui fait dire à Pierre Dumont que : « la langue française, plus de trente ans après les indépendances, continue d'occuper une place privilégiée, de jouer un rôle essentiel et peut même prétendre à un bel avenir [500]».

L'interlangue est une affirmation de cet avenir de la langue française dans le monde francophone. Elle s'accompagne d'une vision plutôt communautaire. Ainsi elle suggère une mise au point des valeurs morales dans la francophonie. On peut l'identifier à partir de la transcription des proverbes moraux dans les textes. Pour éclairer cet état de chose, nous tenons à illustrer une série de proverbes relevés dans les romans sélectionnés. Car, bien que notre étude soit d'abord centrée sur trois romans suscités, il n'en demeure pas moins que le processus d'interlangue se donne à lire dans d'autres romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Comme le témoignent les passages suivants tirés d'autres romans de l'Afrique francophone subsaharienne :

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de page	Œuvres
1	**« Un enfant n'abandonne pas la case de sa maman à cause des odeurs d'un pet ».**	18	*Allah n'est pas obligé*[501]
2	**« Le chien n'abandonne jamais sa façon éhontée de s'asseoir. »**	153	*Allah n'est pas obligé*[502]
4	**« On suit l'éléphant dans la brousse pour ne pas être mouillé par la rosée. »**	173	*Allah n'est pas obligé*[503]
5	**« A vouloir balancer trop**	209	*En attendant le vote des bêtes*

[499]. Valérie Gas, « L'avenir du français passe par l'Afrique », consulté en ligne le 20 octobre 2012 : http://www.rfi.fr/actufr/articles/042/article_22654.asp,
[500]. Dumont (P.), *Le Français, langue d'Afrique*, Paris : L'Harmattan, 1991, p. 7.

[501]. Kourouma (A.), *op.cit.*, p. 299.
[502]. Idem.
[503]. Ibid.

	loin le crapaud, on finit par le jeter dans le bonheur d'une mare »		*sauvages*[504]
6	**« Les condoléance ne ressuscitent pas le défunt mais elles entretiennent la confiance entre ceux qui restent »**	123	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[505]
7	**« La vie est toujours douloureuse pour les gens qui aiment ceux qui les excluent et méprisent ceux qui les acceptent »**	106	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[506]
8	**« Le singe n'abandonne pas sa queue, qu'il tient soit de son père soit de sa mère »**	50	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[507]
9	**« La mauvaise herbes ne meurent jamais »**	274	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[508]
10	**« Quelque soit l'enthousiasme des danseurs, le frappeur de tambour de temps en temps »**	209	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[509]
11	**« Une pirogue n'est jamais trop grande pour chavirer »**	101	*En attendant le vote des bêtes sauvages*[510]

Bien avant d'expliquer comment les proverbes affirment le social dans les œuvres, il importe de réitérer ici la dimension stylistique et linguistique qui a été analysée plus haut. En fait, les parémies sont les discours lexico-syntaxique comme tous les autres énoncés repérables dans les textes. La grande différence qui les sépare des autres énoncés, c'est que leur signifiant ne correspond pas souvent à leur signifiée. Comme le définit Saussure, le signifié désigne le concept, c'est-à-dire la représentation mentale d'une chose. Contrairement à une idée répandue, la langue n'est pas un répertoire de mots qui

[504]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages, op.cit.,* p. 300.
[505]. Idem.
[506]. Kourouma (A.), *En attendant le vote des bêtes sauvages, op.cit.,* p. 301.
[507]. Ibidem.
[508]. Ibidem.
[509]. Ibidem.
[510]. Ibidem.

refléteraient les choses ou des concepts préexistants en y apposant des étiquettes. Si c'était le cas, les mots d'une langue, mais aussi ses catégories grammaticales auraient toujours à correspondre à leurs significations, c'est-à-dire à leurs signifiés et encore plus à leurs référents. Cette observation conduit Saussure à distinguer signification et valeur. Le signifiant quant à lui désigne l'image acoustique d'un mot. En logique classique on parle de son de voix significative par convention.

En clair, ce qui importe dans un mot, ce n'est pas sa sonorité en elle-même, mais les différences phoniques qui le distinguent des autres. Sa valeur découle de ces différenciations. Chaque langue construit son lexique à partir d'un nombre limité de phonèmes, caractérisés comme les signifiés, non par leur qualité propre et positive, mais par ce qui les oppose : rouler un « r » en français est sans conséquence pour la compréhension ; ne pas le faire en arabe conduit à des confusions, puisque cette langue comporte à la fois une apicale vibrante [r] (« r » roulé) et une fricative vélaire sonore [ġ] (proche du « r » grasseyé français). Les mots *rasīl* (messager) et *ġasīl* (lessive) ne se distinguent que par l'opposition r/ġ.[511] Par extension, l'information qui découle d'un proverbe n'est pas toujours en conformité avec l'expression utilisée, Car elle véhicule souvent un sens autre que le sens attendu. Plusieurs proverbes ne possèdent un véritable sens que lorsqu'ils sont placés dans un contexte bien donné. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils sont analysables que lorsqu'ils sont mis en rapport avec l'environnement social, l'environnement linguistique des locuteurs.

Il est question ici de lire les proverbes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Cela signifie qu'il est impossible de procéder à cette lecture sans véritablement situer ces œuvres dans leur contexte historique, géographique et sociolinguistique. En effet, les œuvres où sont recensés les proverbes qui sont soumis à notre étude sont de la Post-colonie, c'est -à dire qu'elles sont identifiées comme étant les textes écrits par les auteurs africains au soir des indépendances. En effet, le discours postcolonial est tout à fait particulier en ce sens que ce n'est plus l'Autre qui parle, mais les africains eux-mêmes. Ce n'est plus la voix de l'Empire qui stipule sur des réalités sociales de l'Afrique, mais les africains eux-mêmes. De ce constat, le discours n'étant plus le même, le point de vue aussi change et également la manière d'utiliser la langue. Les œuvres écrites au soir des indépendances par les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne eux-mêmes construisent leur propre cadre énonciatif. Elles définissent

[511]. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Signifi%C3%A9_et_signifiant

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

leurs propres espaces et leurs propres méthodes. En présentant les œuvres ainsi, les auteurs créent eux-mêmes leur propre style, ceux qui leur permet d'affirmer leur droit à la parole, à la différence.

En principe, on parle des premières prises de paroles des écrivains africains dès la période coloniale avec quelques textes d'auteurs qui ont déjà été cités. Mais c'est concrètement l'avènement de la Négritude qui fait émanciper la littérature noire. Avec la Négritude, les discours se transforment et les auteurs africains commencent à exprimer leurs visions du monde. Ils commencent à tenir leur propre regard sur l'Afrique et le monde. Senghor, Damas et Césaire sont des précurseurs de l'autonomisation de la littérature africaine d'expression française. A travers leurs œuvres ils ont affranchi l'autoritarisme colonial en brisant le monopole du discours colonial consolidé par plusieurs siècles de domination. C'est ce changement de regard qui maintient le monopole de la post-colonie dans l'écriture des auteurs de l'Afrique francophone subsaharienne. C'est également ce changement de regard qui justifie la manipulation de la langue française. Comme dans d'autres domaines liés à l'émancipation des nations africaines, le français connaît de nos jours une évolution approuvée en Afrique. Il est parlé et écrit dans un style qui exprime le regard que les africains font eux-mêmes de cette langue.

Les études sur l'inscription des proverbes dans les romans d'Afrique ont suscité beaucoup d'intérêts auprès des chercheurs qui se sont penchés sur leurs contributions dans les textes. Les premières études sur la question furent assez simples, car elles ont toutes eu tendance à considérer les proverbes comme une simple identification de l'oralité dans les textes. Alors que l'intronisation de ces figures de styles dans les romans est une forme d'enrichissement de la langue cible. Elle est une affirmation de relation texte-société. Lorsqu'on observe par exemples les dix proverbes qui sont soumis à notre entendement, on se rend compte qu'ils partagent les valeurs morales et instruisent sur certaines vérités humaines. S'agissant des proverbes numéros (1 et 2) par exemple, on lit clairement la conduite et le comportement à tenir. Ainsi la thématique du respect des parents se présente dans ces passages comme un véritable invariant. A travers les énoncés numéros (7 et 10), le narrateur présente la sagesse comme un gage important dont les personnes devraient recourir. On lit également une autre thématique à partir des énoncés numéros (8 et 9). Dans ces énoncés, le narrateur instruit sur le caractère et les habitudes. Ainsi, s'agissant de l'énoncé numéro (9), celui-ci enseigne qu'on renonce difficilement à un caractère.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

En général, toutes ces thématiques découvertes par l'entremise des proverbes ont un lien avec la question de l'interlangue que nous développons dans cette recherche. Bien que l'interlangue soit un concept à priori linguistique, force est de constater qu'elle fait la promotion des valeurs nobles. Non seulement elle cherche à réunir les peuples à travers leurs langues, mais elle choisit de les réunir en enseignant la conduite que les uns et des autres doivent recourir pour mener à bien ce rapprochement des peuples et des cultures. Pour joindre l'outil à l'agréable, Kourouma propose que ce rapprochement se fasse en tenant compte de la morale et de l'éthique. C'est pour cela que la structure syntaxique des proverbes suscités établit constamment un rapport de ressemblance entre deux éléments (le comparé et le comparent) ou l'inverse. C'est également ce qui justifie la multiplicité d'aspects véhiculant une idée abstraite par le biais des images animalières. On peut le voir à travers le proverbes numéros (2, 5, et 8) pour ne citer que ceux-là. C'est toujours dans ce sens que l'auteur utilise des choses inanimées dans les proverbes à l'instar de la « pirogue » (énoncé numéro 11), « herbe » (énoncé numéro 9), « frappeurs », « danseurs », tambour » (énoncé numéro 10). In fine, les proverbes moraux rencontrés dans la littérature de l'Afrique francophone subsaharienne fonctionnent comme les figures par analogie. Ils possèdent les mêmes attributs que la comparaison, la métaphore, l'allégorie. Ils rendent les propos des écrivains convaincants et expressifs.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

2. 2. Les proverbes logiques

Durant plusieurs années, le français en Afrique suscite beaucoup d'intérêts auprès des linguistes, et nombreux sont les chercheurs qui s'interrogent sur ses mutations en tentant de comprendre le dynamisme de ses usages. Les premières études sur la question furent plutôt simples, car elles ont toutes eu tendance à considérer le français d'Afrique comme un « français créole », mâtiné, peu respectueux des règles syntaxiques et grammaticales. Amateurs du bon usage, les premiers linguistes qui ont travaillé sur les spécificités du français hors de France étaient influencés par la rigueur et l'austérité de la norme pour avancer des conclusions hâtives qui aujourd'hui s'avèrent peu défendables. Ces puristes de la langue, vêtu de leur costume de pédagogues se sont « attachés à conserver intacte la référence au modèle académique et qui, par leur action, ont en quelque sorte délimité négativement l'autre face du français en Afrique[512] ». L'erreur de ces spécialistes a été de vouloir comparer deux systèmes d'utilisations langagières – celui de la France à celui de l'Afrique – à partir d'un même barème de notation sans tenir compte du contexte socio-historique, sociolinguistique et socio-géographique du second.

Heureusement, d'autres études ont été menées et ont réussi à prouver qu'il existe bel et bien des différences, mais que celles-ci, loin d'appauvrir la langue, l'enrichissent au contraire. Parmi les « défenseurs » de la reconnaissance d'une particularité linguistique africaine, se trouvent des sociologues, des linguistes et des sociolinguistes au nombre desquels se distinguent Suzanne Lafarge, Gabriel Manessy, Ambroise Queffelec, Laurent Duponchel, et Pierre Dumont qui fait d'ailleurs cette mise au point :

> « Le français d'Afrique doit cesser d'être considéré comme un sous-produit régional, local ou indigène, sorte de bâtard linguistique, comme en son temps le patouète d'Afrique du nord, destiné seulement à faire rire, mais comme un véritable idiome ayant en soi sa raison d'être et digne à ce titre de servir de véhicule aux manifestations les plus hautes de la culture[513]. »

Le français d'Afrique qui est appelé dans cette recherche interlangue, est une source d'enrichissement du français normatif. Il n'est pas un instrument de domination, encore moins un indice d'appropriation. Le français des romanciers de l'Afrique francophone est une langue-monde. Il permet de réunir et de faire cohabiter des cultures différentes. Dans les œuvres qui sont soumises à notre étude, ce français se présente

[512]. Manessy (G.), *Le français en Afrique noire. Mythes, stratégies, pratiques*, *op.cit.*, p. 8
[513]. Dumont (P.), *op.cit.,* p. 307.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

comme le véhicule de promotion des langues et des cultures, car vivre sans l'Autre est un danger, ne pas cohabiter est un leurre. La mondialisation est un mal nécessaire. Une culture hybride est source de richesse et d'innovation. La période esclavagiste et celle de la colonisation ont largement frustrées la relation qui la France à l'Afrique. Ce qui fait qu'aujourd'hui, ces deux peuples s'observent avec méfiances et étroits. L'interlangue qui se donne à lire dans les romans de l'Afrique francophone est donc une forme de mise au point du renouvellement de ces relations tendues. Aussi, quand on étudie les proverbes enregistrés dans les romans, rien ne s'oppose à cette logique. A l'intérieur des textes, on constate une pléthore de proverbes de constatation, les proverbes moraux et les proverbes logiques témoignant d'un appel à l'ordre et à la sérénité entre les deux peuples. En ce qui concerne des proverbes logiques, on enregistre les exemples suivants :

Numéro des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« La Mouche du roi est roi »	226
2	« La pirogue n'est jamais trop grande pour chavirer »	101
3	« L'éléphant meurt mais ses défenses demeurent »	39
4	« La mort est un vêtement que tout le monde portera »	87
5	« Le petit de la scolopendre s'enroule comme sa maman »	39
6	« Au chef, il faut des hommes et aux hommes un chef »	266
7	« Même dans l'anus de l'hyène on trouve des tâches blanches »	284
8	« La vérité et le mensonge ne sont jamais loin de l'autre »	167
9	« Le Singe n'abandonne pas sa queue, qu'il tient soit de son père, soit de sa mère »	50
10	« La chèvre morte est un malheur pour le propriétaire de la chèvre ; mais que la tête de la chèvre soit mise dans la marmite n'est un malheur que pour la chèvre »	101

La logique est depuis l'Antiquité l'une des grandes disciplines de la philosophie, avec l'éthique (philosophie morale et physique (science de la nature). En outre, depuis le XIXe siècle (George Boole Jevons) a fait un développement figuratif d'une approche mathématique de la logique. Sa convergence opérée avec l'informatique au XXe siècle lui a donné un regain de vitalité. Depuis cette époque, la logique trouve de nombreuses applications en ingénierie, en psychologie cognitive, en philosophie, en communication et en linguistique. De manière générale, la logique signifie, raison, langage et raisonnement indique un article de Wikipédia. Selon cet article, la logique est l'étude des règles formelles que doit respecter tout argumentation correcte.

Il est question du français africain dans notre travail. Il est vrai que beaucoup de chercheurs commencent à s'interroger sur ses particularismes linguistiques. Mais ils sont très peu ceux qui expliquent les raisons de cette interlangue dans les textes. L'objectif général de notre travail est de montrer que l'interlangue est riche bien que complexe. Elle joue un rôle important dans les œuvres. Ses contributions dans les romans de l'Afrique francophones subsaharienne sont visibles aussi bien sur le plan lexical, syntaxique et stylistique. S'agissant de l'aspect stylistique que nous développons ici, elle véhicule un discours critique important basé sur la l'interconnexion entre les peuples et les cultures.

En effet, hormis l'aspect lié à l'enrichissement de la langue vu, l'interlangue relance le débat politique entre la France et l'Afrique. Non seulement elle réfléchit sur la question culturelle à travers la langue française, elle touche aussi des questions d'ordres politiques. En étudiant certains proverbes dans les œuvres, on observe les mêmes revendications que nous avons soulignées lors de l'analyse sur les pronoms et la détermination. En effet, rien qu'en se penchant sur les liens logiques qui rendent fluides, cohérents et cohésifs des énoncés énumérés, on en découvre que la revendication sur l'intercommunication et l'intercompréhension ne resurgit comme un véritable invariant. Car, la logique avec laquelle ces proverbes sont composés montrent clairement que cet argument constitue la norme de la littéralité dans les œuvres de l'Afrique francophone.

2. 3. Les proverbes de constatation

L'œuvre littéraire est un système, c'est-à-dire un ensemble de relations concomitantes, une combinatoire. Sa lecture consiste dans ce cas, à entrer dans le système complexe des rapports internes afin de mettre en évidence leur interdépendance. L'œuvre est considérée ainsi comme un texte, c'est-à-dire un tissu, une trame, une

texture, un entrelacs de fils, une matière qui se forme. C'est un « tissu de paroles, un ensemble rythmique, un certain corps verbal, un objet qui en raison de la matérialité de sa substance peut être soupesé, tâté, apprécié physiquement par une série de contacts [514]». Lire un texte ou plusieurs textes « ce n'est pas lui donner un sens, c'est au contraire apprécier de quel pluriel il est fait [515]». Les lectures sont donc plurielles et inépuisables. Il ne saurait exister dans ce domaine de vérité unique. Il n'y a d'ailleurs pas de vérité qui tienne en critique. N'étant que « métalangage, « sa tâche n'est nullement de découvrir des vérités, mais seulement des validités. En soi un langage n'est pas vrai ou faux, il est valide ou il ne l'est pas : valide, c'est-à-dire constituant un système cohérent de signes[516] ». La littérature de l'Afrique francophone subsaharienne propose une nouvelle définition du texte et de la pratique littéraire. Parce qu'elle est conçue comme « ouverture[517]», le texte n'est plus perçu comme un simple fait historique ou stylistique, mais comme un fait anthropologique pour reprendre une expression de Roland Barthes[518]. Aucune lecture n'étant susceptible de l'épuiser, celles que nous proposons dans cette étude n'apporte que des réponses partielles aux interrogations du lecteur moderne sur le phénomène de l'interlangue. Nous interrogeons dans ce sous-chapitre, les apports des proverbes de constations dans les textes francophones africains et notamment leurs liens avec le concept de l'interlangue. Avant de voir les contributions de ces proverbes dans les textes, nous tenons d'abord à dresser à cet effet une liste de ceux-ci pour comprendre leurs fonctionnements.

Numéros des énoncés	Énoncés	Numéros de pages
1	« Le cocassement des grenouilles n'empêche pas l'éléphant de boire »	210
2	« Le veau ne perd pas sa mère dans l'obscurité »	39
3	« Le vieil œil finit, la vieille oreille ne finit pas »	50
4	« L'éléphant meurt, mais ses défenses demeurent »	39

[514]. Poulet (G.), « Lecture et interprétation du texte littéraire », in Barbotin (E.), (dir.), *Qu'est-ce qu'un texte ?* Paris, Librairie José Corti, 1975, p. 64.
[515]. Barthes (R.), *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964.
[516]. Idem.
[517]. Lire à ce sujet Umberto Eco, L'œuvre *ouverte*, Paris, Seuil, 1965.
[518]. Lire à ce sujet *Critique et vérité* de Barthes (R.)

D'après Edmond Biloa[519], la structure des proverbes est généralement la suivante :

soit :

a/ SN dit que + proposition (s) subordonnée (s)

soit :

b/ SN conseille + proposition infinitive

Soit :

c/ Série de proposition simples

Dans ce tableau récapitulatif, on note la troisième catégorie de proverbes c'est-à-dire les proverbes se construisant à partir d'une série de propositions simples. Ainsi, ces prépositions sont séparées entre elles soit par les connecteurs logiques, soit par la négation pour montrer une certaine opposition dans l'idée poursuivie par des auteurs francophones d'Afrique. En général, les figures d'opposition rapprochent les termes dont le sens est contraire. Le but est de créer un effet de contraste pour souligner la tension entre deux idées, deux personnages. Parmi les figures d'opposition les plus connues, on cite l'antithèse qui sert à rapprocher deux éléments opposés au moyen d'une construction symétrique. On cite également l'oxymore où deux mots opposés sont juxtaposés ou coordonnés. Le but central est de créer un effet inattendu, surprenant.

Les proverbes de constatation fonctionnement comme de véritables figures d'opposition suscitées. Car, le but de ces proverbes est de monter la tension entre deux idées, deux mondes, deux visions du monde qui circulent dans le texte. S'agissant de l'enrichissement de la langue française, ils peuvent être considérés comme de véritables figures de styles permettant à la langue française de connaître un agrandissement stylistique et une multiplication de figures, de procédés permettant de convaincre. Le rôle d'une figure de style est toujours de chercher à soutenir, à affirmer ou infirmer une idée que l'auteur veut éclairer ou amoindrir dans son œuvre. Les proverbes de constatation sont donc les éléments stylistiques que les auteurs de l'Afrique francophone utilisent pour renchérir leur choix de voir la langue française s'étendre et de connaître comme nous l'avons dit, une visibilité internationale.

[519]. Biloa (E.), *op.cit.,* p. 286.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Les proverbes servent également à exprimer une idée et à l'enrichir au-delà de la simple communication du message. Car, derrière un proverbe se cache une réflexion qui parfois peut choquer. Pour éviter donc de déplaire, les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne utilisent les proverbes dans leurs textes respectifs pour dire le monde librement et, avec beaucoup d'aisance sans s'attirer les regards des pouvoirs publics. De ce fait, les proverbes se présentent dans leurs œuvres comme des figures de style pour tenter de rendre complexe la compréhension du message.

Ils sont porteurs d'une certaine vision du monde que les auteurs se permettent de véhiculer dans leurs textes. Ils véhiculent également des images, des connotations qui ne sont nullement décryptées par le plus grand nombre. Peuvent décrire les proverbes répertoriés que des personnes outillées, capables de lire à travers les lignes c'est-à-dire capables d'aller au-delà du simple sens premier que traduit la structure des signes linguistiques. L'utilisation des proverbes dans une communication n'est pas chose aisée. Elle demande une certaine aisance intellectuelle. On peut certainement trouver des personnes non ou peu instruites ayant la sagesse de dévoiler au-delà des mots la réalité cachée derrière un proverbe. Mais décrypter un proverbe demande une réflexion érudite dont jouissent plusieurs écrivains africains. Nous étudions par exemple ici les proverbes de constatation. Que veut dire le constat ? Qu'entend-t-on par constat ? C'est quoi la constatation ?

D'après le Dictionnaire Internaute, le premier sens du mot constat est « procès-verbal » établi par un huissier ou un agent de force publique. Pour lui, un constat est le fait de connaître un état des choses c'est-à-dire, établir un état des lieux d'une situation, avoir une vue générale de quelque chose ou d'une situation donnée. Le terme constat n'est pas très éloigné de celui de regarder. Lorsqu'on regarde une chose ou une situation, on peut la décrire avec beaucoup de précision.

L'interlangue se précise aujourd'hui chez des locuteurs de l'Afrique francophone subsaharienne. Son introduction dans les œuvres littéraires n'est que le fruit d'un constat. Elle est l'expression d'un regard populaire que l'écrivain se donne le plaisir de représenter. En effet, nous l'avons dit, le locuteur francophone a la soif de s'exprimer librement dans sa langue de communication. Cette détermination du libre arbitre l'entraîne à cohabiter les langues et des cultures sans même se rendre compte du processus que cela peut susciter à long terme. Les écrivains africains étant dans leurs grandes majorités des personnes instruites, ils récupèrent cette tendance sociale dans leurs œuvres et en font un objet scientifique, une théorie, un procédé. Pour eux, l'interlangue permet de rétablir une

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

meilleure connexion entre la France et l'Afrique. C'est pour cela que les langues locales africaines s'alternent avec le français de France pour permettre à ces deux peuples de connaître une intercommunication paisible. Car, l'Afrique a avec la France des liens de vieille séculaire. Pour inverser la longue tendance négative, les romanciers de l'Afrique francophone proposent une interlangue, c'est-à-dire une coopération objective.

C'est pour dire que le but premier de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone est de rechercher une nouvelle méthode pouvant reliée ces deux peuples de manière respectable et respectée. Car comme l'a dit un homme politique gabonais, « la France a besoin de l'Afrique et l'Afrique de la France [520]» les deux parties doivent désormais basés leur « coopération d'intérêt sur le respect basé sur l'économie de marché et des règles de droits humains.[521] »

Conclusion partielle du chapitre

« La littérature française de tout temps, connaît la force des images et la force des rythmes [522]». Nous avons étudié les proverbes dans ce chapitre, l'objectif de cette démarche était de comprendre le fonctionnement de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. En choisissant d'observer le rythme et les images qui introduisent ces proverbes, il ressort que l'inscription des proverbes dans les romans est un facteur de diversification du français dans sa sphère stylistique.

En général, les proverbes introduits dans ces romans africains fonctionnent comme les segments de discours figurés. L'effet de sens est différent de l'arrangement lexico-syntaxique. On note trois types de proverbes dans ces écrits : les proverbes moreaux, logiques et de constatation. Les proverbes moreaux font une mise au point des valeurs humaines et universelles. Les proverbes logiques servent à inscrire une certaine fluidité dans les idées et cette fluidité permet la cohésion et la cohérence des textes. Les proverbes de constatation expriment la précision avec laquelle le réel est relayé par les auteurs. Il est question dans les

[520]. Voir le discours du fils de Paul Gondjou sur Marianne. Net
[521]. Idem.
[522]. Senghor cité par Gandonou (A.), *Le roman ouest-africain de langue française Étude de la langue et de style,* Paris, KARTHALA, 2002, p. 155.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

œuvres de la collaboration qu'a la langue française avec les langues locales africaines et étrangères. En observant le rôle des proverbes de constatation, l'on découvre que ceux-ci sont l'expression d'un regard populaire sur la langue que l'écrivain prend la tâche de représenter avec une énorme précision. C'est pourquoi, la sociocritique de Zima rejoint ici celle développé par Hémery-Hervais Zima Eyi dans son dernier ouvrage intitulé : *Sociocritique du roman gabonais-de la méthode à l'analyse du texte* (L'Harmattan, 2017). Il faut rappeler que l'originalité de cette pratique cerne la socialité du texte. Elle ouvre la voie à l'analyse sociolinguistique du roman africain en ce qu'elle vérifie les figures de l'oralité dans la littérature.

En général, l'inscription des proverbes dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne fait la promotion des valeurs nobles dans la Francophonie et dans la relation France/Afrique. Elle rétablit une meilleure connexion entre la France et l'Afrique, une connexion basée sur le dialogue objectif des cultures et des peuples. A l'instar des autres éléments linguistiques repertoriés, les proverbes sont des marques de l'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne et le but de celle-ci, l'on doit le répéter, n'est pas de s'attarder, ni de revenir sur les stéréotypes qui présentent le visage de l'Afrique francophone en crise, (voir *L'Afrique en image. Représentations et idées reçues* de Michael Rinn et Nathalie Narvez Bruneau, (L'Harmattan, 2015), l'interlangue surpasse ces clivages et se permet de proner les valeurs nobles (la paix, la bonne gouvernance, le respect…) dont l'Afrique a besoin pour rendre crédible et palpabe son développement afin de participer librement à la mondialisation.

Conclusion de la troisième partie

La littérature africaine d'expression française est maintenant assez connue. Très longtemps, les critiques ont pensé largement que cette littérature était uni à la tradition orale africaine, « à la parole poétique des griots, conteurs et autres maîtres d'initiation. ». Ce qui n'est pas tout à fait faux vu que les textes littéraires africains sont marqués par une visibilité stylistique qui rappelle précisément les griots et les devinettes du monde noire. Par contre, il est important de nos jours de signifier que cette célébrité stylistique africaine, bien que complexe, véhicule une certaine cohésion des langues et des cultures.

Le roman de l'Afrique francophone subsaharienne colle les langues et introduit dans les récits les outils stylistiques nouveaux pour favoriser la diversification du français en tant que langue d'écriture favorable de la francophonie. Nous avons étudié la contribution des maximes et celle des proverbes dans cette partie. L'objectif était de comprendre le rapport que ces éléments de style entretiennent avec la notion de l'interlangue. En y observant le fonctionnement des maximes et les proverbes dans les romans suscités, l'on note que ces figures sont une marque réelle de l'introduction dans les œuvres. Bien qu'on rencontre les figures de styles dans ces textes, il reste que le proverbe et la maxime s'unissent à ces figures pour perpétuer dans la langue d'autres formules permettant de chercher à affirmer ou infirmer un propos. Ces outils stylistiques fonctionnent comme les citations, ils servent à convaincre et apportent dans les textes les informations qui ne sont pas démontrables à partir d'une simple complicité lexico-syntaxique.

Les maximes et les proverbes qui sont observés dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne inaugurent les valeurs universelles nobles dans la mesure où ils favorisent la cohabitation des cultures et des peules. Leur introduction dans les romans qui composent notre recherche fait appel à la diversité des langues dans la Francophonie. Elle rétablit une intercommunication paisible entre la France et l'Afrique. Cette consistance pacifique passe par la prise en compte des valeurs morales, collectives et universelles. Avec l'apparition des marqueurs de l'oral dans les écritures francophones de l'Afrique francophone subsaharienne, l'oralité établit désormais une interaction entre l'œuvre et le réel de telle sorte que la place de la langue écrite et oral devient confondu et homogène dans les écrits.

Conclusion Générale :

Il est difficile d'avoir un thème de recherche ayant un rapport très important avec la langue française, car les premiers textes du français sont rares. Le plus célèbre est celui des ''Serments de Strasbourg'', signé en 842 par les petits-fils de Charlemagne. Il est considéré comme le premier document officiel de la langue française, une langue encore loin de celle que l'on parle aujourd'hui. On parle également de la « Séquence de sainte Eulalie », suite de 29 vers qui raconte la vie exemplaire d'une jeune fille martyrisée à l'IVe siècle. Dès la fin du XIIe siècle, la langue française, considérée comme ''langue du roi'', c'est-à-dire le parler de la Cour et d'Ile de France, devient une langue de prestige et continue ainsi à s'étendre. C'est quatre siècles plus tard que la question relative à la fixation de la ''langue du roi'' se pose clairement, à partir de la Renaissance.

Dans le domaine de la vie politique, le français remplace le latin dans tous les documents administratifs, plus précisément en 1539, date à laquelle François 1er prend la célèbre ''Ordonnance de Villiers-Cotterêt''. Dans le même temps, les auteurs littéraires se mettent au français, cela après que les textes officiels soient rédigés en ''langage maternel françois''. Après l'habilité de la Renaissance, le XVIIe va aussi suivre ce cheminement en marquant un flot d'innovations et en fixant l'orthographe et la prononciation. La langue, instrument de centralisation politique devient donc une langue d'État : car en 1635, Richelieu fonde l'Académie française, qui est chargée de créer un dictionnaire, une grammaire et de prendre soin de la langue française.

Sur le plan littéraire, les contributions du romantisme et les conséquences de ce que Bruneau appelle « la tourmente révolutionnaire [523]» entraînent une certaine révolution. On lit désormais une stabilité linguistique assez vaste et qui est renchérit par une littérature prestigieuse, se positionnant en véritable parangon. On ajoute à cela l'impact de l'enseignement sur un public large ayant pour principe d'étudier la langue dans sa sphère normative. La révolution française tente d'imposer une unification linguistique sans grand avancement. Elle se fera progressivement dans les siècles à venir. Au XVIIIe siècle, introduit plusieurs lexies et termes innovants consignés dans le Dictionnaire de l'Académie Française de 1798 et surtout par l'édition condamnée plus tard, réalisée par Laveaux en 1802. Le rapport de la Commission désignée met en route le Dictionnaire en l'an IX déclare que la mission de la seconde classe de l'Institut, successeur de l'Académie

[523]. Bruneau (A.) cité par Obiang (M.) Cours Magistral de littérature française du XIX e siècle, Université Omar Bongo, Licence 2006-2007.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

française, est de faire rentrer l'ordre dans la langue française. Durant cette même année, Geoffroy souligne que : Tout nous est imposer l'obligation de conserver dans toute sa pureté ce dialecte précieux [le français]. En général, cette période de l'histoire littéraire de la langue française laisse beaucoup de publications et plusieurs instruments de travail tels que les dictionnaires, les grammaires et les manuels scolaires.

Le français contemporain voit véritablement le jour dès les années 1945. C'est celui qui est présent dans les dictionnaires et les outils linguistiques de nos jours. Toutefois, le français tel qu'il est parlé aujourd'hui, ne reflète plus la norme érigée par l'Académie française. Pour certains, l'Académie française est à peine écoutée. C'est aussi peut-être parce que toute langue est sujet à évolution, car aucune langue n'est statique mais évolutive. Chaque langue cherche à se conformer aux publics qui le parle et l'utilise. Aujourd'hui le français est parlé dans quatre continents du globe. Et plusieurs de ces locuteurs hors de France sont pour la plupart en situation plurilingue. C'est évident que son odorat varie en fonction des espaces francophones.

L'avènement de la langue française en Afrique francophone subsaharienne naît avec la colonisation. Pendant la colonisation, la France a développé sous une forme accrue une annexion des territoires africains. Sa conquête s'est réalisée sous une approche graduelle contrairement aux autres puissances coloniales comme par exemple le Royaume-Uni et bien d'autres. Les colons français s'estimaient porteurs d'une mission éducatrice et étaient chargés de propager la religion catholique. Cela n'empêchait pas à la France de privilégier également ses intérêts diplomatiques, économiques, commerciaux et culturels tout en affirmant son indéniable influence dans le monde. Au final, les avantages économiques restent limités et le commerce avec les colonies restreint. Mais le français qui fut un élément important de son action culturelle est bien vivant en Afrique même au soir des indépendances des pays africains.

Après l'accession des anciennes colonies de la France à l'indépendance, la francophonie se construit et la langue française se radicalise en Afrique. Le français qui jadis était représentée comme une langue étrangère, langue de la France devient une langue officielle dans plusieurs pays africains. Ainsi il se développe dans plusieurs sphères sociales complètement hétérogènes. C'est dans ces différents milieux que se construit l'interlangue qui se donne à lire dans cette recherche. Pour Selinker, l'éminent chercheur américain qui a voué une grande partie de ses recherches en didactique des langues, l'interlangue est un système intermédiaire utilisée par l'apprenant en situation de communication. Pour cet auteur comme pour Corder, un autre chercheur qui lui également

s'est intéressé à l'nterlangue, celle-ci ne demeure qu'une langue approximative qui ne correspond ni à langue L1, ni à la langue L2. Par contre, en observant le parcourt discursif des romans de l'Afrique francophone subsaharienne, l'on constate que l'interlangue quitte son seuil de recherche, pour devenir une langue complète. Le français des romanciers francophones d'Afrique s'identifie à l'interlangue. Sauf qu'il s'agit dans leurs romans respectifs d'une bien drôle interlangue, car celle-ci, au lieu d'être une langue transitoire, n'obéissant ni aux règles de la langue L1 (langues étrangères, africaines et parlers-hybrides) ni à celles de la langue L2, (français) elle permet plutôt à la langue L2 de s'émanciper. Bien au-delà de cela, elle coordonne les cultures et les peuples.

Le sujet de ces travaux s'intitule : « L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne. Contributions sociocritique à la critique de la littérature francophone ». Il s'est appuyé sur trois principaux romans francophones à savoir *Temps de chien*[524] du Camerounais Nganang, *Verre cassé*[525] du congolais Mabanckou et Allah *n'est pas obligé*[526] de l'ivoirien Ahmadou Kourouma. L'on a eu également recours à trois romans secondaires dont *Dommage !*[527] du gabonais Frédérick Leckyou, *Contours du jour qui vient*[528] de la camerounaise Léonora Miano et *En attendant le vote des bêtes sauvages*[529] de Kourouma. En général, la démarche méthodologique était basée sur la Sociocritique de Pierre-Vladimir Zima. Avec Zima, toutes composantes textuelles sont importantes pour comprendre l'essence des textes. C'est pourquoi, la notion de l'interlangue se lit ici à travers trois niveaux linguistiques différents.

Le premier niveau qui a eu le privilège de lire le fonctionnement de l'interlangue sur le plan lexical a révélé que cette notion est digne d'intérêt bien que complexe. Ainsi, par le biais des emprunts, les alternances, les calques et les néologismes, le roman de l'Afrique francophone subsaharienne s'est montré un roman interculturel. Il encourage la multiplicité des langues pour en former les mots, termes et expressions. C'est dans ce cadre qu'on y relève les mots issus des langues locales africaines (éwondo/Bulu, Lingala et le malinké), les mots provenant des langues étrangères (l'anglais, le latin et l'arabe) et des mots relevant des parlers-hybrides (pidgin, camefranglais, …).

Toutefois, en creusant cette volonté du multilinguisme par les auteurs africains dont on sait que la langue française n'est pas une langue maternelle, l'étymologie des lexies, le

524. Nganang (P.), *op.cit.,* p. 284.
525. Mabanckou (A.), *op. cit. ,* p. 284.
526. Kourouma (A.), *op.cit.,* p. 307.
527. Leckyou (F.), *op.cit.,* p. 288.
528. Miano (L.), *op. cit,.,* p. 299.
529. Kourouma (A.), *op. cit.,* p. 308.

sens des lexies et la connotation des lexies ont témoigné que ce processus est un moyen qui permet à ces derniers de repenser la francophonie. En effet, plusieurs lexies rencontrées dans les œuvres ont laissé entendre que les auteurs tentent, par ce canal, de mettre l'équilibre dans la francophonie en récurrence dans la France/Afrique. C'est pour cela qu'en mesurant la portée sémantique de plusieurs lexies retrouvées dans les œuvres, l'on se rend compte que celles-ci stipulent les notions comme la paix, l'égalité, la justice, l'amour et bien d'autres. On peut citer de ce fait les termes comme « *Ma di wa* » (Nganang, 2001), « Melen » (Nganang , 2001), « *Mongo Faya* » (Nganang, 2001), « *Gnagmodé* » (Kourouma, 2000) etc.

Au deuxième niveau linguistique, les structures syntaxiques introduites dans les romans ont été interrogées pour comprendre le fonctionnement de l'interlangue et examiner sa contribution sur le plan syntaxique. A ce sujet, une étude centrée sur la la détermination, les pronoms sujet et complément a été faite et une lecture permettant de comprendre l'insistance du pronom démonstratif « ça » s'est avérée importante. De même, la ponctuation et quelques traits morphosyntaxes comme « le quoi affirmatif final », « le non interrogatif » et les traits intonationnels ont été examinés. En effet, en observant et en étudiant la syntaxe dans ces œuvres, il a été découvert que les romanciers n'utilisent pas une syntaxe conforme à la syntaxe normative. On lit dans les œuvres, de la détermination Zéro, une absence de pronom sujet et complément, une utilisation insistante du déterminant démonstratif « ça », une utilisation égalitaire des déterminants défini et indéfini et articles de/des. Ce manque de conformité parce que la norme elle-même est parfois incomprise dans plusieurs règles qu'elle érige. Nous avons par exemple fait remarqué que les articles de/des sont quelques fois sans règles standards et la règle qui permet d'identifier ou d'utiliser un article indéfini à la place d'un article défini reste floue et ne s'applique pas à toutes les énoncés.

Aussi parce que les romanciers de l'Afrique francophone subsaharienne choisissent librement de prendre distance avec la norme standard pour mettre au point une norme sociale qui exprime le mieux leur désire de définir la francophonie et d'enrichir eux-mêmes le français. Nous avons constaté que ce désir d'enrichir la langue française s'accompagne d'une volonté de redéfinir la relation entre l'Afrique et la France, car dans les textes, notamment dans l'œuvre de Mabanckou, le pronom personnel (il) et le pronom réfléchi (y) se permutent et s'absentent réciproquement. A travers cette permutation des éléments syntaxiques, il se découvre la volonté pour cet auteur de voir la réciprocité dans la France/Afrique. Suivant la même logique, Kourouma choisi d'utiliser le pronom

démonstratif « ça » avec insistance pour permettre une distance réelle entre lui et les dérivent décrites.

C'est également une manière pour cet auteur de mettre en relief les responsables et les faits du récit. L'auteur camerounais par contre utilise abondamment les traits morphosyntaxiques tels que les traits intonationnels, « le quoi interrogatif final » et le « non affirmatif » pour surtout illustrer la provenance de ces structures syntaxiques. Non seulement ce principe lui permet de continuer à enrichir la langue française, il l'aide également à rendre objectif les propos que relate son narrateur dans l'œuvre. Les traits morphosyntaxiques marquent la valeur de vérité de son œuvre et témoignent de l'originalité du français d'Afrique. D'une manière générale, ces auteurs repensent le français et en appellent à l'interculturalité de tous les francophones. Pour eux, qui dit francophonie, dit communauté des cultures et des langues qui la composent. C'est certainement dans la même logique que se présente la notion de comunication interculturelle dont parle Bartholy Pierre Louis dans sa thèse de Doctorat dont le titre est : *Formation en sociolinguistique, didactique de la communication plurilingue et interculturelle. Consultation en communication plurilingue et politique linguistique et éducative soutenue* au Laboratoire Prefics de l'Université Rennes 2 en 2015.

Le niveau stylistique est perceptible à travers l'utilisation des maximes et les proverbes. Ces éléments permettent d'enrichir la stylistique française en lui couvrant d'autres possibilités de concevoir les figures de styles. En effet, les proverbes et les maximes présents dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne sont des figures de styles au même titre que celles qui se montrent les plus connues en langue française. Ainsi ils fonctionnent comme la métaphore, l'antiphrase, la litote et bien d'autres figures. Ce sont des marques de l'expression qui concourent à véhiculer l'expérience vécue. Ce sont des énoncés doxiques qui témoignent une expérience liée parfois à une croyance ou une perception communautaire de la société.

La pertinence de ces formes stylistiques se trouve dans l'information qu'elles véhiculent et non dans l'expression. On note une certaine inadéquation entre l'information qu'elles véhiculent et les éléments lexico-syntaxiques qui y sont utilisés. Cela parce que les auteurs les utilisent pour laisser un soupçon et engendrer un étonnement. Ils sont utilisés pour rendre le message hermétique afin d'échapper à la censure.

D'autre part, leur inscription dans les romans concourent également à élargir la langue d'écriture des romanciers. Elle permet de mettre une nouvelle norme en Francophonie. Avec les proverbes et les maximes, le romancier de l'Afrique francophone subsaharienne cherche à introduire la morale et l'éthique dans la francophonie.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Bibliographie Générale

- **Œuvres de base :**

  - *Verre cassé* (Alain Mabanckou, 2005) ;
  - *Allah n'est pas obligé* (Ahmadou Kourouma, 2000) ;
  - *Temps de chien* (Patrice Nganang, 2001).

- **Œuvres secondaires :**

  - *Dommage !* (Frédérick Leckyou, 2006) ;
  - *Contours du jour qui vien*t (Léonora Miano, 2006) ;
  - *En attendant le vote des bêtes sauvages* (Ahmadou Kourouma, 2006).

- **Œuvres théoriques et méthodologiques :**

◆ Abdelhak (R.), *Le travail de la parenthèse dans Les chants de Maldoror*, Sud Éditions, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005.

◆ Adiaffi (J.-M.), Les maîtres de la parole, in Magazine Littéraire, numéro 195.

◆ Albert (C.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris Karthala, 1999, P.16.

◆ Allen, (J.P.B.) & Corder (S.P.) (eds.) (1974); *The Edinburgh Course in Applied Linguistics Techniques (volume 3),* London, Oxford University Press.

◆ Amscombre (J.-C.), paru dans le volume 25/numéro 102/ pp 103-124, numéro thématique : Absence de déterminant et détermination zéro.

◆ Arditty, (J.) & Coste, (D.) (1987) : « Interaction en langue étrangère : intermède entre interlangue et interaction », dans BLANC, H., LE

- Arrivé (M.), cité dans *Roussel : hier, aujourd'hui* de (P.) Bazantay, (C.) Reggini, (H.), Salceda, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2014.

- Douaron (M.) & Veronique, (D.) (dir.), *S'approprier une langue étrangère*, Paris, Didier Érudition, 15-22.

- Austin (J. L.), *Quand dire , c'est faire,* Paris, Seuil, 1970.

- Bal (W.), ''Introduction'', In Invention des particularités lexicales du français en Afrique noire, par l'Equipe IFA, Paris, 1983, AUPELF-A.C.C.T p XV-XXXV.

- Bange (P.), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Didier, Paris, 1992.
- Bakhtine (M.), *Esthétique et théorie du roman,* Paris, Gallimard, 1978.

- Barry, Alpha Ousmane, « Du mimétisme discursif au style dans l'entre-deux – un modèle de binarisme dans *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma », Actes du 22ème Colloque d'Albi, in *Langages et Significations*CALS, pp. 221-234, 2002.

- Barry, Alpha Ousmane, « Pour une sémiotique trans-culturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », in *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* n°2 - 2007 pp. 19-39.

- Barry, Alpha Ousmane, « La critique sociale et politique dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma », in L'arbre à Palabres Culture et Développement, No 16, novembre 2004, pp. 19-56.

- Barthes (R.), *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964.

- Barberis cité par Fortunat Obiang Essono, Cours magistral de critique et théorie littéraire, Université Omar Bongo, Licence, Lettres Modernes, Janvier, 2006.
- Beïda Chikhi (dir.), *L'écrivain masqué*, Paris, PUPS, coll. « Lettres francophones », 2008, p. 233.
- Beniamino (M.) et Gauvin (L.), *Vocabulaire des études francophones Les concepts de base*, Limoges, Presse Universitaire de Limoges, 2005, 210 p.
- Benaïssa (S.), « Francophonie entre liberté et aliénation » in *La francophonie aujourd'hui Réflexions critiques*, L'Harmattan, Paris, p.177. Il faut signaler au passage que nous avons là, un écrivain et un metteur en scène et acteur. Après une vingtaine d'années pour promouvoir le théâtre en arabe parlé en Algérie, Benaïssa s'est exilé en France en 1993. Parmi les pièces de théâtre et romans qui ont établi sa renommée d'écrivain francophone : *Les fils de l'amertume* (1996), Prophètes sans dieu (1999), *Mémoire à la dérive* (2001) et *Les Confessions d'un musulman de mauvaise foi* (2004). Il est lauréat du Grand Prix Francophone de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (1993).
- Benveniste (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Tome 1 .
- Benveniste (E.), « L'appareil formel de l'énonciation », Langage Numéro 17, Mars.
- BIALYSTOK, E. & M. SHARWOOD-SMITH 1985. Interlanguage is not a state of mind : An evaluation of the construct for second-language

acquisition. *Applied Linguistic,* 6, 101-117.

- Bisanswa K. (J.), *ROMAN AFRICAIN CONTEMPORAIN, FICTIONS SUR LA FICTIONS DE LA MODERNITÉ ET LE RÉALISME*, Paris Champion, 2009, P.38.

- Biloa (E.), *Le français des romanciers Négro-africain, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes*. Paris L'Harmattan, 2007.

- Biloa (E.), *La langue française au Cameroun : Analyse linguistique et didactique*, 2003, Berne, Peter Lang, 342 P.

- Blanchère (J.-C.), *Négritures Les écrivains de l'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 2013, p.17.

- Blanchère (J.-C.), in « Les maux du langage dans l'œuvre de Kourouma » dans *Francophonie et identités culturelles* de (C.), Albert, p.138.

- Borgonano (M.), « *Écrire, c'est répondre à un défis* », notre Librairie numéros 155-156, Identité Littéraire Juillet-Décembre 2004, pp. 136-143- p. 41.

- Boudreau (A.), professeur de sociolinguistique à l'Université de Moncton, Canada. Originaire elle-même du Nouveau-Brunswick, elle s'est surtout spécialisée dans l'analyse des attitudes et pratiques linguistiques des locuteurs de l'Acadie des maritimes. Citons, parmi ses nombreux travaux : *Représentations et attitudes linguistiques des jeunes de l'Acadie du Nouveaux-Bruswick* (1998) ; « Le français en Acadie : maintien et revalorisation du français dans les provinces maritimes », in *Le français en Amérique du Nord : État présent* (2005).

- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.

- Brault et Bouthillier, cf.1970, cf.1966), 147 p.

- Buffard-Moret (B.), *INTRODUCTION A LA STYLISTIQUE*, Paris, Nathan, 2000, 128 p.

- Calvet (L.-J.), *La Sociolinguistique*, « Collection Que sais-je », Paris, PUF, 2013.

- Calvet L.-J.), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

- Calvet (L.-J.) cité par (K.) Bija'a et (G.-M.), Noumssi, (bientôt sur les rayons des bibliothèques), « *Contact de langues et alternances codique dans l'œuvre romanesque* de Ferdinand Oyono » in Ecce Homo, *Ferdinand Léopold Oyono, un grand classique africain*, Mendo Zé via Karthala

- Calvet, (L.J.), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon, 2002.

- Calvet (L.-J.), *La GUERRE DES LANGUES et les politiques linguistiques,* Paris, Hachette Littératures, 1999, 303 p.

- Casanova (G.), *Mémoires 1744-1756*, Paris, GF, 1977, p. L V

- Charaudeau (P.) « Ce que communiquer veut dire », in *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995 ; consultable

sur http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html

◆ Catach (N.), (1923-1997), linguiste et historienne de la langue, spécialiste de l'histoire de l'orthographe du français, l'un de ses livres majeurs : « *L'orthographe française : traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corriger*, parue chez

◆ Chamoiseau (P.), *Eloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989.

◆ Chamoiseau (P.), « Entretien public avec Anne Douaire », dans Beïda Chikhi (dir.), *L'écrivain masqué*, Paris, PUPS, coll. « Lettres francophones », 2008, p. 233.

◆ Chevrier (J.), *Littérature nègre*, Armand Colin, Paris, 1994.

◆ Chevrier (J.), « Quarante ans de Littérature de Willyam Ponty à Barbes », Notre Librairie numéros 150, Quarante ans de Littérature du Sud, Avril et Juin 2003, pp. 9-14, p. 12.

◆ Chomsky (N.) (1965/1971) : *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris, Éditions du Seuil.

◆ Claud (L.), Lannier (M.) et Loiseau (Y.), *Grammaire essentielle du français*, Paris, Bronché, 2015.

◆ Corbeil, Jean-Marie Klinkenberg et Benoît Peeters (éds.), *Tu parles ? Le français dans tous ces états.* Paris, Flammarion, 87-88.

- Corder (S.P.) (1967) : « The significance of learners' errors », *International review of applied linguistics in language teaching (IRAL)*, V 4.

- Corder (S.P.) (1980) : « La sollicitation de données d'interlangue », *Langages57* 29-37.

- Coste, (D.) (1989) : « Actualiser la linguistique appliquée », *Cahiers de linguistique française 10*, 13-26.

- Conseil de l'Europe (2001) : *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier.

- Dabla (S.*), Nouvelles écritures africaines*. Romanciers de la seconde génération, L'Harmattan, Paris, 1986, P.14.

- De Bray (A.), *Exercices de grammaire française - cahier C* (Montréa : Brault et Bouthillier, cf.1970, cf.1966), 147 p.

- Derrida, (J.), *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967.

- Drillon (J.)*Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », 1991.

- Dubois et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris Larousse, 1999 .

- Devésa (J.-M), *Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives magiques du Kongo*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 7.

- Dialo, (B.), *Force bonté*, Nouvelles Editions Africaines, Paris, 1926.

- Doteli (G), cité par (A), Rey, dans *Des pensées et des mots*, Paris, Hermann, 2013.

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

- Douaire-Banny (A.), *Remembrances La nation en question ou l'autre continent de la francophonie*, Paris, Honoré Champion, 2014.

- Dubois et Jean et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 2001.

- Dubois et al, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 1994.

- Duchet (C.), « Introductions, Positions et perspectives » dans *Claude*

- *Duchet, Bernard Mérigot et Amiel Van Teslaar (dir), Sociocritique*, Paris, Nattan, 1979, 220 P. pp.3-8- p .4.

- Duchet (C.), Roman *et société*, Paris, 1973, p .65.

- *Dumont (P.) , Le Français, langue d'Afrique, Paris : L'Harmattan, 1991, p. 7.*
- Ebongué (A. E.), Étude *des particularités morphosyntaxiques du français écrit par Patrice Nganang dans Temps de chien*, Mémoire de Maîtrise de Langue française, Département de Français, Faculté des Lettres, Université de Yaoundé I, 2005, P. 89.

- Ebongue (A. E.), « Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone », article paru Synergies Mexique n°3 - 2013 p. 159-177.

- Équipe IFA, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, Paris, Edicef, 1988.

- Edema (A. B.), « Les xénismes dans les romans africains : entre citations, traduction et créativité lexicale » In *Le français en Afrique*, Revues du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, numéro 19 – 2004, Institut de Linguistique française- CNRS, pp. 226-243.

- Essono (J.-M.), *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Fabre (P.), et Baylon (C.), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Eds. Fernand Nathan 1978, p. 7.

- Fromilhague (C.), *Les figures de style*, A. Colin, p.112.

- Gassama (M.), *La langue de Ahmadou Kourouma ou le le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala,1995, p. 115.
- Gandonou (A.), *Le roman Ouest-africain de la langue française Étude de langue et de styl*e, Paris, Kharthala, 2002, 356 p.

- Gaonac'h (D.) (1991) : *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Paris, Hatier/Didier.

- Gauvin (L.), *L'écrivain Francophone à la croisée des langues*, Paris, Bronché, 2000.

- Gauvin (L.), cité par la Collection « Langues et développement » dirigée par (R.) Chaudenson in La francophonie aujourd'hui Réflexions critiques, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 27.

- Gauvin (L.), Langagement. L'écrivain et la langue au Québec, Montréal, Boréal, 2000.

- Gemlé Kamgang (B.*), Les particularités lexicales du français dans Temps de chien de Patrice Nganang*, Mémoire de Maîtrise en Langue française, Département de Français, Faculté des Lettres, Université de Yaoundé I, 2005.

- Glissant (E.), *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990.

- Glissant (E.), cité par (A.) Douaire-Banny, in *Remembrances La nation en question ou L'autre continent de la francophonie*, Paris, Champion, 2014, p.154.
- Grand'Maison (J.), « Du joual quotidien au Québec français », in maintenant, numéro 134. Mars. pp. 26-30.

- Grevisse (M.), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1975, p. 103.

- Guérité Makouesi (E.), *Dictionnaire de la SAPE Société des Ambianceurs et des Personnes Élégante*, Paris, Publibook, 2013.

- Guilbert (L.), La créativité lexicale, Paris, Larousse, 1975.

- Gumperz (J.-J.), cité par Tonye (A.), « La variation morphosyntaxique dans Assèze *l'Africaine et Les Honneurs perdus* de Calixte Beyala *» in* Langues et communication*, p.195-200.*

- Hazoumé (P.), *Dogricimi*, Larose, Paris, 1938.

- Hilty (H.), « La naissance du français », in Blampain et alii (dir.), pp. 59-76.

- Huchon (M.), *Histoire de la langue française*, Paris, Librairie générale française, 2002, 315 p.

- Jacobson (R.), *La poésie moderne russe*, paris Seuil, 1977.
- Jahn, Janheinz, *Muntu - L'homme africain et la culture néo-africaine*, Paris, Seuil, 1961.
- Jacobson (R.), *La poésie moderne russe*, paris Seuil, 1973.
- Kant (E.), *Anthropologie du point de vue pragmatique*, traduction Michel Foucault, Livre III : De la Faculté de désirer les passions.
- Kellerman, (E.) 1979. La difficulté, une notion difficile. *Encrages* n° spécial de linguistique appliquée, 16-21.
- Keita Alou « Emprunts du français aux langues nationales : acceptabilités, intégration et traitements lexicographiques. Cas du burkina Fasso », In latin Poiatrier, bacon et bédard (dir.) ? 2000, pp. 209-220.
- Kourouma (A.), *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1976.
- Kourouma (A.), Monnès, outrages et défi, Paris Seuil, 1999.
- Kouadio N'guessan (J.), « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? » in Gouaini/Thiam (éds.), *Des langues et des vielles*, Paris, ACCT/Didier Erudition, P.373-383.
- Kouakou Léon Kobenan, « La parenthèse, fonctions et enjeux dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. », *Corela* [En ligne], 13-1 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 13 novembre 2016. URL : http://corela.revues.org/3855 ; DOI : 10.4000/corela.3855

◆ Kobenan, Kouakou (L.), « La sémantisation contra dictionnairique et ses implications dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma », in *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, No38(2), décembre 2014 ; consultable sur www.lsmll.umcs.lublin.pl/issues/38-2-2014/kobenanpdf

◆ Labou Tansy (S.), *La vie et demie*, Paris, Seuil, 1979.

◆ Labou Tansi (S.) cité par Bokiba (A.-P.) in *Sony Labou Tansy ou quête permanente du sens*, Paris, L'Harmattan, 1997, P.255

◆ Labrie, (N.), et Sales (A.), « Réseau d'observation du français (ODF) et la question de la norme », dans *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Beyrouth, AUF, Ixe Sommet de la Francophonie, 2001, p. 47-51.

◆ Lafages (S.), (1995) « *De la particularité lexicale à la variante géographique ? Une notion évolutive en contexte exolingue* », In Francard et Latin (dir.). pp. 89-99.

◆ Laurent (N.), *Initiation à la Stylistique,* Paris, Hachette, 2008, 126 p.

◆ Latin (D.) et Poirier (C.), (dir), avec la coll. De Bacon (N.), et Bernard (J.), *Contacts de langues et identités culturelles*. Actes des quatrièmes Journées Scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie » (Québec, 4-7 mai 1998), [Québec], Agence universitaire de la Francophonie et Les Presses de l'Université Laval, XIV +, 2001, 401, p. 130. *Colloque international sur l'écologie des langues*.

◆ Latin (D.), Queffelec (A.), et Tabi-Manga (J.), (dir.), *Inventaires des usagers de la francophonie : nomenclature et méthodologies*. Actes des

premières journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Étude du français en Francophonie » de l'UREF (Nice, 18-21 Septembre 1991, Paris, AUPELF et John Libbey Eurotext, 1993 XV + 464 p.

- Lipou (A.), « Normes et pratiques scripturales africaines », in *Diversité culturelle et linguistique : Quelles normes pour* le *français* ? AUF, 2001, p.195-205.
- Leenhardt (J.), « Modèles littéraires et idéologie dominante », in : Littérature numéro 12, 1973, pp. 12-20.
- (J.-C), Luhaka A. Kansende, in *Le roman africain aux discours hégémoniques*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.10.
- Lopez Grah (B.), *Le nouchi : une langue en devenir ?* Mémoire de Master, Université des Sciences et Techniques de Norvège, Faculté des langues et littératures, 17 Novembre 2014.
- Mabanckou, (A.), *Mémoires de porc-épic*, Paris, seuil, 2006.
- Manessy (G.), *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Hramattan, 1994.
- Maris (S.), Alain Mabanckou : "Mêler l'oralité à la littérature l'cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Alain_Mabanckou consulté le 24 mars 2007, p 1 sur 6.
- Mauger (G.), *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. La langue *parlée ou écrite* ; Paris Hachette, 1968.
- Mattey (M.) 1996. *Apprentissage d'une langue étrangère et interaction verbale. Sollicitation, transmission et construction des connaissances*

en situation exolingue. Berne, Peter Lang. (Edition revue et complétée 2003).

- Maran (R.), *Batoula*, Paris, Albin Michel, 1921.

- Marckey (W.-F.), *Bilinguisme et contact des langues*, Collection Initalien linguistique, Klincksieck, 2000.

- Marshall Mcluhan, *The Média is the Message*, Paris, Jean-Jacques Pervert, 1968.

- Maurais (J.), L'avènement d'une langue française aux normes plurielles : un point de vue québécois » dans Di*versité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Beyrouth, AUF, IXe Sommet de la Francophonie, 2001, p.107-114.
- Mélone (T.), *Mongo Béti, l'homme et son destin*, Paris, Présence Africaine, 1971, p.11.

- Mélo du Dy dans *Le métier de fantôme* repris dans *Choix de poésies 1919-1956* (Préface de Philippe Jones), Éditions Universitaires, 1960, p. 172.

- Mendo Ze (G.), Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : Le cas du Cameroun, Paris, 1990, ABC.

- Miquel (C.), Grammaire en dialogue, Paris Broché, 2005.

- Miron (G.), cité par (C.), Albert, in Francophonie et identités Culturelles, Paris Karthala, 1999, p.15.

- Mudimbe (V.-Y.), « Langues africaines et langues européennes en Afrique noire. Problème de collaboration », Groupe de Recherche sur le

contact de culture, Centre International de sémiotique, Lubumbashi, 1978.

- Molini (G.), *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986, 212 p.
- Mouralis (B.), Littérature et développement, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, et Librairie Honoré Champion, Paris, 1981.
- N'Diaye Corréard (G.), « Défense et illustration d'un français périphérique : les mots du patrimoine : Sénégal », *Les français du dictionnaire*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Champ Linguistique » 2008, p. 205-218.

- Ngalasso Mwatha Musandji, « De *Les soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ? In Littératures francophones : langues et styles, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 49-65.

- Nemser (W.) (1971): « Approximative systems of foreign language learners », *International Revue of Applied Linguistics IX*-2,115-123.

- Ngandu Nkashama (P.), *Écritures et discours littéraires. Études sur le roman africain*, L'Harmattan, Paris, 1989.

- Ngalasso Mwatha Munsandji, "Les soleils des indépendances, En Attendant le vote des bêtes sauvages. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ? » In *Littératures francophones : Langues et styles*. Paris Le Harmattan, p.13-47. ma ? » In *Littératures francophones : Langues et styles*. Paris L'Harmattan, p.13-47.

- Nkok Ngo (E.), Les particularités morphosyntaxique du français dans l'œuvre de Beyala Calixte, Université de Yaoundé, éditions. Clé 2001 .

◆ Ngal (G.), Création et rupture en Littérature africaine, L'Harmattan, étude, Paris, 1994.

◆ Nganang (P.), *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine : pour une littérature préemptive*, « Collection latitudes noires », Paris, 2007.

◆ Nyemwe (N.) et Matabishi (S.), cité par (P.), Blumenthal et (S.), Pfander, rédacteurs de l'introduction du colloque sur « *Convergences et divergences et questions de la norme en Afrique* » organisé en Cologne du 2 au 4 février 2011.

◆ Olympe Bhêly Quenum cité par Gandonou (A.), dans *Le roman Ouest-africain de langue française Étude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002 p. 8.

◆ OnuKo Ukamara (T.), Thèse de doctorat sous la direction du Docteur Modum dont le titre s'intitule : « Traduction anglaise de *Douceurs du Bercail* D'Aminata Swo Fall : « Étude de traduction appliquée », Université du Nigeria, (13/05/2012).

◆ Ouloguem (Y.), *Devoir de violence*, Seuil, Paris, 1968.

◆ Parisse (C.), La morphosyntaxique qu'est-ce qu'est ? -Application au cas de la langue française, Modyco-Inserm-Université Paris Ouest Nanterre La Défense cparisse@u-paris10.fr

◆ Pap Ndiaye, « *La condition noire. Essai sur une minorité française*. Paris, Calmann-Lévy, 2008.

◆ Pétillon (S.), « les parenthèses comme ''forme'' graphique du rythme. Successivité et enchâssement : deux chorégraphies graphico-rythmiques de la phrase », numéro 16, 2003, p.3.

◆ Popovic (P.), Département des littératures de langue française (Université de Montréal) Centre de recherche interuniversitaire en sociocritique des textes (CRIST).

◆ Proust (M.), *A la Recherche du Temps perdu*, première publication en 1913, Gallimard, Paris.

◆ Prinitz (G.) , « Table ronde du 27 mai 1998 », in *Francophonie et identités culturelles* (ALBERT, Christiane, dir.), Paris, Karthala, 1999.

◆ Pelletier (J.), « Présentation », *Littérature et société*, Québec, VLB, 1994, p.10.

◆ Percebois cité par Edmond Biloa, *Le français des romanciers négro-africains Appropriation, Variationnisme*, *multilinguisme et norme* Paris, L'Harmattan, 2007, p.167.

◆ Picoche (J.), *Précis de lexicologie française, Paris*, Nathan, 1977.Bal (W.), ''Introduction'', In Invention des particularités lexicales du français en Afrique noire, par l'Équipe IFA, Paris, 1983, AUPELF-A.C.C.T p XV-XXXV.

◆ Poirier (C.), « Rameau ou rejeton ? La genèse du français québécois », in Présentations à la Société royale du Canada. Académie des Lettres et des sciences humaines. 2001. Vol.54, p.109-118.

- Poirier (C.), Réseau Étude du français en francophonie (EFF) : vers une nouvelle pratique de la lexicographie du français », dans *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ? ,* Beyrouth, AUF, IXe Somment de la Francophonie, 2001, p.19-39.
- Poirier (C.), « Rameau ou rejeton ? La genèse du français québécois », in Présentations à la Société royale du Canada. Académie des Lettres et des sciences humaines. 2001. Vol.54, P.109-118.Poirier (C.), Réseau Étude du français en francophonie (EFF) : vers une nouvelle pratique de la lexicographie du français », dans *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Beyrouth, AUF, IXe Somment de la Francophonie, 2001, p.19-39.

- Poirier (C.), « Rameau ou rejeton ? La genèse du français québécois », in Présentations à la Société royale du Canada. Académie des Lettres et des sciences humaines. 2001. Vol.54, p.109-118.

- Poulet (G.), « Lecture et interprétation du texte littéraire », in Barbotin (E.), (dir.), *Qu'est-ce qu'un texte ?* Paris, Librairie José Corti, 1975, p. 64.

- Prignitz (G.), dans « Les limites de la transposition en français d'un univers culturel africain à partir d'un roman burkinabé, *L'Epave d'Absouya* », in *Francophonie et identités culturelles*, de (C.), Albert, Paris, Karthala, 1999, p. 147.

- Py, (B.) (2000) : « Didactique des langues étrangères et recherche sur l'acquisition. Les conditions d'un dialogue », *Études de Linguistique Appliquée120*, 395-404.

- Py, (B.) (1982): « Langue et interlangue », *Die Neueren Sprachen 81/6*, 540-548.

◆ Queneau (R.) cité par Delbart (A. R.) in *Les exilés du langages Un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs (1919-2000)*, Presse Universitaire de Limoges, p. 21.

◆ Remond (M.) & Quet (F.) (1999). Apprendre à comprendre l'écrit. Psycholinguistique et métacognition : l'exemple du CM2. Repères, 19, 203 – 224.

◆ Raimond (M.), *Le roman depuis la révolution*, Armand Colin, 1967, p. 226.

Riegel, Martin et alii, *Grammaire méthodique de la langue française*, Paris, PUF (5ème éd.), 1999.

Rinn (M.) Narvez Bruneau (N.), *L'Afrique en image. Représentations et idées reçues,* Paris, L'Harmattan, 2015.

◆ Resch (Y.), professeur des universités à l'Institut d'études Politiques d'Aix-Provence. Spécialiste de littérature française – en premier lieu de Colette, dont elle coédite les œuvres à la « Bibliothèque de la Pléiade » - et canadienne. Parmi ses livres, sont cités : *Corps féminin, corps textuel* : *essai sur le personnage féminin dans l'œuvre de de Colette* (1973), *Définir l'intégration. Perspectives nationales et présentations symboliques* (2001) et *Gaston Miron le Forcené Magnifique* (2005). Actuellement, elle est Présidente de l'Association internationale des études québécoises.

◆ Rey (A.), *Des pensées et des mots*, Paris, Hermann, 2013.

◆ Rézéau (P.), *Alsace au fil des mots. Dictionnaire de régionalismes du français en Alsaces*, Paris, Broché, 2015.

- Robillard (D.), « F comme la guerre des francophones n'aura pas lieu », in Bernard Cerquiglini, Jean -Claude

- ROSEN, E. (2004) : « Quelle(s) posture(s) pour le didacticien-chercheur impliqué dans les relations entre sciences du langage et didactique ? », Actes du Colloque de l'AISL (à paraître).

- Roussel (R.), *Impression d'Afrique* (1910), Paris, GF-Flammarion, 2005.

- Saussure (F.), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995.

- Selinker (L.) (1969): « Language Transfer », *General Linguistics*, 9/2, 67-92.
- Selinker (L.) (1994): *Rediscovering Interlanguage*. London/New York, Longman (Deuxième Edition°).

- SELINKER, L. (1972): « Interlanguage », *International review of applied linguistics in language teaching (IRAL)10/2*, 209-231

- Siblot (P.) « Nomination et production de sens : le praxème », in *Langages*, n°127, 1997 ; consultable sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1997_num_31_127_2124.

- *Sima Eyi, Sociocritique du roman gabonais-de la méthode à l'analyse du texte,* Paris, L'Harmattan, 2017.

- Soce (O.), *Karim*, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1935.

- Sellin (E.), « *Ouologuem, Kourouma et le nouveau roman africain »*, in *Littératures ultramarines de langue française*, Sherbrooke Naaman. p.37.

- Senghor (Léopold-Sédar), *Liberté 1*, *Négritude et Humanisme*, Paris, Seuil, 1964.
- Senghor (L.-S.), *Revue Esprit*, « *Le français langue de culture* », novembre 1962.

- Senghor cité par Gandonou (A.), *Le roman ouest-africain de langue française Étude de la langue et de style,* Paris, KARTHALA, 2002, p. 155.

- Sharwood-Smith, M. 1988. L2 acquisition: logical problems and empirical solutions. In J. Pankhurst, M. Sharwood-Smith & P. Van Buren (Dir.), *Learnability and Second Lnguages. A Book of readings*, 9-35, Dordrecht, Foris Publications.

- Soubias (P.), in « Entre langue de l'Autre et langue à soi » dans *Francophonie et identités culturelles* de (C.) Albert, *P.119.*

- Soh, (A.), cité par (E.), BILOA*, Le français des romanciers négro-africain, Appropriation, Variationnisme, multilinguisme et normes*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Eco (U.) *La coopération interprétative dans les textes narratifs*, Grasset, 1985.
- Eco (U.), *Lector in fabula*, Paris, Grasset, 1985.

- Valdman (A.), cité par (C.), Poirier « *perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone ; un essai d'explication des*

différences », in *Colloque international sur l'écologie des langues*. Paris, L'Harmattan, pp.113-130.

- Veronique (D.) (1983) : *Analyse contrastive, analyse d'erreurs. Une application de la linguistique à la didactique des langues II*. Thèse de Doctorat en Linguistique, Université d'Aix-en-Provence.

- Vogel, (K.) (1995): *L'interlangue: la langue de l'apprenant*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

- Wamba (R. S.), « L'oralisation du style : une stratégie discursive dans Malinda de Camille Nkoa Atenga », In Lectures 3, Revue du Centre d'Études Littéraires et Sémiolonguistiques de Yaoundé (CELSY), 2005, pp. 167-168.

- Walter (H.), *Le français d'ici, delà, de là-bas*, Paris, J.-C. Lattès, 1998.

- Walter, (H.), « Francophonie en Îles », dans Notre librairie, numéro 143, p . 32-37.

- Weinreich (U.) (1953/1961): *Languages in Contact*. The Hague/Paris, Mouton (Septième édition).

- Yao, (L.) Tro (C.), Deho (R.) dir., *L'(In)forme dans le roman africain. Formes, stratégies et significations,* Paris, L'Harmattan, 2015.

- Yila (A.), enseignant-chercheur au département de Littérature et Civilisations Africaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Congo). Pour lui, il s'agissait de décrire l'écriture romanesque de Sony Labou Tansy. Nous estimons que cette écriture laboutansiènne se répète avec Nganang, notamment dans sa logique de dessiner le français dans *Temps de chien*, Serpent à Plumes, 2001-2003.

- Zemmour (D.), *Une syntaxe du sensible : Claude Simon et l'écriture de la perception*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2008.

- Zima (P.- V.), *Manuel de sociocritique*, Paris, broché, 2000.

- Zima (P. –V.), *La négation esthétique. Le sujet, le beau et le sublime de Mallarmé et Valéry à Adorno et Lyotard*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2002, 268 p.

Table des matières

Dédicaces 3

Remerciements 4

Exergues 5

Sommaire 6

Introduction générale 8

OUVERTURE 18

I.1. La problématique francophone et la question de la surconscience linguistique.....18

I.2. De l'appropriation de la langue française : Oralisation, africanisation, régionalisme à la notion de l'interlangue 22

I.3. L'état de lieu de la notion de l'interlangue 23

Axe I : Un lexique amplifié par le biais de l'interlangue 29

I.1. Multilinguisme ambiant 33

Chapitre 1 : Les emprunts 35

1.1. Les emprunts aux langues africaines 36

1.2. Les emprunts aux langues étrangères 66

1.3. Les emprunts aux parlers-hybrides 78

Conclusion partielle du chapitre 94

Chapitre2 : Alternance codiques ou mélange de codes 97

2.1. Alternance aux langues africaines 97
2.2. Alternance aux parlers-hybrides 111
2.3. Alternances aux langues étrangères 120

Conclusion partielle du chapitre 125

Chapitre 3 : Le phénomène de calques 126

3.1. Calques traductionnels 126
3.2. Calques stylistiques 140
3.3. Calques sémantiques 149
Conclusion partielle du chapitre 152

Chapitre 4 : Une créativité néologique 154

4.1. Néologies par restriction sémantique 155
4.2. Néologies par extension sémantique 161
4.3. Néologie par glissement sémantique 167

Conclusion partielle du chapitre 172
Conclusion générale de la première partie 173

Axe II. Une syntaxe réinventée par le biais de l'interlangue 175

Chapitre 1 : La détermination 179

1.1. La détermination zéro 180
1.2. Égalité articles défini/ articles indéfini 194
1.3. La concordance entre DE et Des 200

Conclusion partielle du chapitre 212

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Chapitre 2 : Le pronom 214

2.1. Absence de pronoms personnels 215
2.2. Omission du pronom anaphorique sujet et complément 227
2.3. Insistance du pronom démonstratif « ça » 234

Conclusion partielle du chapitre 247

Chapitre 3 : Des traits morphosyntaxiques 249

3.1. Traits intonationnels 251
3.2. Le « quoi affirmatif » 254
3.3. Le « non interrogatif final 258

Conclusion partielle du chapitre 260

Chapitre 4 : La ponctuation 262

4.1. Guillemets ou symbole d'explication 264
4.2. Parenthèses ou symbole de justification 267
4.3. Virgule ou point final 275

Conclusion partielle du chapitre 279
Conclusion générale de la deuxième partie 280

Axe III. Une stylistique diversifiée à partir de l'interlangue 283

Chapitre1 : Les maximes 286

1.1. Les maximes introduites par « Quand » 287

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

1.2. Les maximes introduites par « on et c'est » 293
1.3. Les maximes difficilement descriptibles au niveau de la forme 299

Conclusion partielle du chapitre 303

Chapitre 2 : Les proverbes 305

2.1. Proverbes moraux 305
2.2. Proverbes logiques 313
2.3. Proverbes de constatation 316

Conclusion partielle du chapitre 318
Conclusion générale de la troisième partie 319

Conclusion générale 322
Bibliographie 328
Table des matières 349
Index des auteurs 355
Index des notions 368
Annexes 373

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Indexe des auteurs

A

- Adiaffi (J.-M.) : (20)
- Adorno : (130)
- Albert (C.) : (134-137)
- alii (24-35-76-179)
- Amscombre (J.-C.) : (188-190)
- Arrivé (M.) : (263)
- Austin (J. L.) (249)

B

- Bal (W.) : (155)
- Bange (P.) : (25)
- Bakhtine (M.) :243-244 254.
- Barry, (A. O.) : (272)
- Barthes (R) : (32-216-227- 305-315-328)

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

◆ Barberis : (173)

◆ Bartholy (P.L.) (326)

◆ Baylon (C.) : (179-185-194-197)

◆ Baudelaire (59)

◆ Bazantay (P.) (263)

◆ Beniamino (M.) (191-239)

◆ Benaïssa (S.) : (94-99-100-163)

◆ Benveniste (E.) : (249-251)

◆ Bisanswa K. (J.) : 85-100-163.

◆ Biloa (E.) : 74-78-133-134-155-161-186-249-282-316.)

◆ Blanchère (J.-C.) : (21-30-44-102-103-109- 144).

◆ Borgonano (M.) : (291)

◆ Boudreau (A.) : (88)

◆ Bourdieu (P.) (249)

◆ Bronckart, (J.-P.) : (227)

◆ Bruneau (324)

C

- Calvet (L.-J.) : (9-46-51-80-97-120)
- Casanova (G.) : (176)
- Catach (N.) : (262)
- Cesaire (A.) (310)
- Chamoiseau (P.) : (9-94-132-163)
- Charaudeau (278)
- Chevrier (J.): 20-276-291)
- Chomsky, (N.) (23-24-32-35)
- Claud (L.) : (132)
- Corder (S.P.) (8-19)
- Coste (26)

D

- Dabla (S.) : (19-20-218)
- De Bray (A.) : (185)

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

◆ De la Rochefoucauld (F.), (285-286)

◆ Derrida, (J.) : (240)

◆ Devésa (J.-M) ((19-108)

◆ Dialo, (B.): (19)

◆ Dioume (F.) (105)

◆ Diop (A. B.) (73)

◆ Dongalas (E.) 105)

◆ Douaire-Banny (A.) : (128-151).

◆ Dubois : (32-35-76155-245-250)

◆ Duchet (C.) : (15-87-175)

◆ Dumont (P.) : (25-307-312)

E

◆ Ebongue (A. E.) : (78-253)

◆ ECO (U.) : (58-222-273-315)

◆ Eyi Menie (N.) (113)

F

- **Fabre (P.) : (179-185-194)**
- **Fromilhague (C.) : (170)**

G

- **Gassama (M.) : (176-198-277)**
- **Gandonou (318)**
- **Gaonac'h' (D.) (25)**
- **Gauvin (L.) : (21-22-50-87)**
- **Gemlé Kamgang (B.*) : (*126)**
- **Glissant (E.) : (92-94)**
- **Grevisse (M.) : (180-182)**
- **Guérité Makouesi (E.) : (146)**
- **Guilbert (L.) : (74-134-155)**
- **Gumperz (J.-J.) : (97)**
- **Gras (V.) (307)**

J

- Jacobson (R.) : (120)
- Jaucourt (218)
- Jolles (286)

K

- Kane (A.) (306)
- Kane (C. A.) (19-75)
- Kansende (J.-C.) (158)
- KELLERMAN, (E.) (27)
- Kourouma (A.), (8-49-50-51-70-71-74-90-92-104-105-107-116-121-123-126-130-132-151-157-1621-164-167-178-182-184-186-195-196-200-201-202-203-205-215-216-217-218-219-228229-230-231-236-239-254-264-267-268-270-272-279-284-287-289-290-291-293-295-295-298-307)
- Kouadio N'guessan (J.) (78)
- Kouakou (L.) (271)

L

- Labou Tansy (S.) : (23-81-138)
- Lannier (M.) (143)
- Loiseau (Y.) (143)
- Labrie, (N.) (142)
- Lafarge (S.) (153-200)
- Leckyou (F.) (288)
- Lipou (A.) (126-250-254)
- Leenhardt (J.) (85)
- Luhaka A. (J.-C.) (158)
- Lopez Grah (B.) : (78)
- Lukas (G.) (59)

M

- Mabanckou, (A.) : (11-14-29-33-34-36-37–57-61-62–63-64-74-75-76–77-93-108-118-120-123-126-137-145-152-159-161-165-177-209-210-215219-220-222-223-228-231-233-234-238-245-246-247-267-274-275-279-284)

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

◆ Macé (274)

◆ Manessy (G.) (13-134-199-312)

◆ Maris (S.) : (278)

◆ Matthey (M.) (25)

◆ Maran (R.) : (19)

◆ Marckey (W.-F.): (165)

◆ Marshall Mcluhan : (8)

◆ Maurais (J.) (139)

◆ Mbazo'o Kassa (C.M.) (113)

◆ Meillet (61)

◆ Mélone (T.) (39)

◆ Miano (L.) (287-296-297-299)

◆ Molinié (305)

◆ Mongo Béti (73)

◆ Mélo du Dy : (257)

- Miquel (C.) : (143)
- Minstsa (J.) (113)
- Miron (G.) : (137)
- Mudimbe (V.-Y.) : (13)

N

- N'Diaye Corréard (G.) (23)
- Ngalasso Mwatha Musandji (161)
- Nemser(W.) (8)
- Ngandu Nkashama (P.) (21)
- Ngal (G.) (20)
- Nganang (P.) : (10-11-14-29-33-34-36-37-38-40-41-44-45-67-68-79-81-82-83-84-88-92-94-96-97-98-101-102-111-112-121-130-140-144-150-155-161-162-169-170-178-186-189-207–228-241-243-246-252-253-255-259-244-264-265-266-279-284)
- Ngou (H.) (113)
- Nyemwe (N.) (113)

O

- **Onuko Ukamara (T.) (224-225)**
- **Ouloguem (Y.): (20-132)**

P

- **Parisse (C.) (251)**
- **Pap Ndiaye : (23)**
- **Pétillon (264)**
- **Popovic (P.) (15-255)**
- **Proust (M.): (226)**
- **Prinitz, (G.) (141)**
- **Pelletier (J.) (159)**
- **Percebois (C.) (74)**
- **Picoche (J.) (161)**
- **Poirier (C.) (93-139-154)**
- **Poulet (G.) (315)**
- **Poquier (25)**

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Q

- Quenium (O. B.) (144)
- Quet (F.) : 238.

R

- Reggini (C.) (263)
- Remond (M.), (220-227)
- Resch (Y.) (88)
- Rey (A.) : (32-35-37-64)
- Rézéau (P.) (154)
- Riegel, (M.) (179-185-194-200)
- Riffater (283)
- Rinn (M.) (320)
- Robillard (D.) (89)
- Rosen, (E.) (27)
- Roussel (R.) (263)

S

- Salceda (H.) (263)
- Saussure (F.) (249)
- Selinker (L.) (8-24-25-26)
- Sassine (W.) (73)
- Sellin (E.) (20)
- Senghor (L.-S.) (49-110-310)
- Sima Eyi (H.H.) (320)
- Soubias (P.) (133)

T

- Thibaudet (A.) (58-59)
- Tchack (S.) 105)
- Tynianov (C.) (244)

V

- Valdman (A.) (65)

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

◆ Vaugelas (218)

◆ Veronique (D.) (27)

◆ Verschave (F.-X.) (223-224-226)

◆ Vogel (27)

◆ Volochinov (243-244)

W

◆ Wabérie (A.) (105)

◆ Walter (H.) (76–139)

.

◆ Wartburg (W.V.) (76)

Y

◆ Yila (A.) (82)

Z

◆ Zemmour (273)

◆ Zima (P.- V.) (14-16-32-52-60-173-291-323)

Indexe des notions :

A

- **Alternances codiques (9-11-31-34-97-98-109-111-112-120-122-123)**
- **Anglicismes (72-74-98)**

C

- **Calques (128-130-142-147-151-154)**
- **Centre (226)**
- **Camfranglais (79-89-92-112-114-115-116-126-239)**

D

- **Détermination (179-180-181-184-185-186-187-188-189-190-192)**
- **Détermination zéro (180- 184-185-193-196-211-213)**
- **Dialogisme (248)**

E

- **Emprunt (35-37-66-67-75-77)**
- **Élan-Afrique (148)**

◆ Erreur (27)

F

◆ Francophonie (42-197-228-229-231-245-301)

◆ Françafrique (197-228-229-231-245-287)

◆ francophonie (63-66-196)

I

◆ Interlangue (8-9-10-13-14-24-25-26-27-28-29-30-32-32-37-41-50-60-61-63-65-67-76-79-82-83-90-178-179-180-184-186-188-190-195-196-204-218-220-229-230-244-245-249-250-252-256-261-262-264-266-267- 269-272-273-277-280-282-283-285)

◆ Interculturalité (81-82-96-97-113-116-117-118-117-133-198)

◆ Interférence (10)

◆ Ironie (276)

L

◆ Langues étrangères (66)

◆ Langues de masse (12)

◆ Langue de crête (12)

◆ Langues vernaculaires (12)

◆ Langues de base (12)

◆ Langue française (12-18-42-46-68-69-199)

◆ Latinismes (74-76)

◆ Lexique (64-79)

M

◆ Maximes (285-286-287-285-286-287-288-292-296-297-298-300-301-303)

◆ Morphosyntaxe (255-266-267)

◆ Mots (62-64)

◆ Multiculturalisme (267)

◆ Multilinguisme (33-42-267)

N

◆ Néologies (154-155-158-159-157-160-164-169-170-171)

◆ Nation (42)

P

- **Périphérique (23-226)**
- **Parler-hybride (78-79-191)**
- **Pidgin-english (79-89-112)**
- **Poétique de l'oralité (50)**
- **Polyphonie (76-81-93-94-254)**
- **Polylinguistique (249)**
- **Ponctuation (262-268-270-271-272-273-281)**
- **Pronoms (214-219-231-232-238-248)**
- **Proverbes (304-305-307-308-309-310-312-315)**

S

- **Sémiolinguistique (244)**
- **Sociocritique (15-16-32-52-53-57-60)**
- **Sociotexte (13-14-140-257)**
- **Sociolinguistique (13-80-81-222)**

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

- **Surconscience linguistique (21-22-127)**
- **Stylistique (282-283-284)**
- **Syntaxe (178)**

Nzang Mbele, Marie. L'interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone - 2017

Pays de l'Afrique francophone

Pays	Langues officielles	Capitale
MAURICE	Anglais et Français	Port Louis
BENIN	Français	Porto Novo
COMORES(Rép. Islamique Féd.)	Arabe et Français	Moroni
GUINEE	Français	Conakry
MAYOTTE	Français	Dzaoudzi
BURKINA FASO	Français	Ouagadougou
REP DEM CONGO (jadis le Zaïre)	Français	Kinshasa
GUINEE EQUATORIALE	Espagnol et Français	Malabo
NIGER Langue officielle	Français	Niamey
BURUNDI	Français, Kirundi, et Kiswahili	Bujumbura
CONGO (Rép. Démocratique Congo)	Français	Brazzaville
MADAGASCAR	Malgache et Français	Tananarive
REUNION Langue	Français	St. Denis
CAMEROUN	Français et anglais	Yaoundé
COTE D'IVOIRE	Français	Abidjan
MALI	Français	Bamako
RWANDA	Français et Kinyarwanda	Kigali
REP CENTRAFRICAINE	Français	Bangui
DJIBOUTI	Arabe et Français	Djibouti
MAURITANIE (Rép. Islamique).	Arabe et Français	Nouakchott
SENEGAL	Wolof et Français	Dakar
SEYCHELLES	Créole, Anglais et Français	Victoria
TOGO	Français	Lomé
TCHAD	Français	N'Djamena

GABON	**Français**	**Libreville**

Tableau in : http://www.dacb.org/f-langues.html

Cartes de l'Afrique francophone (Afrique subsaharienne et Maghreb)

Carte n°1

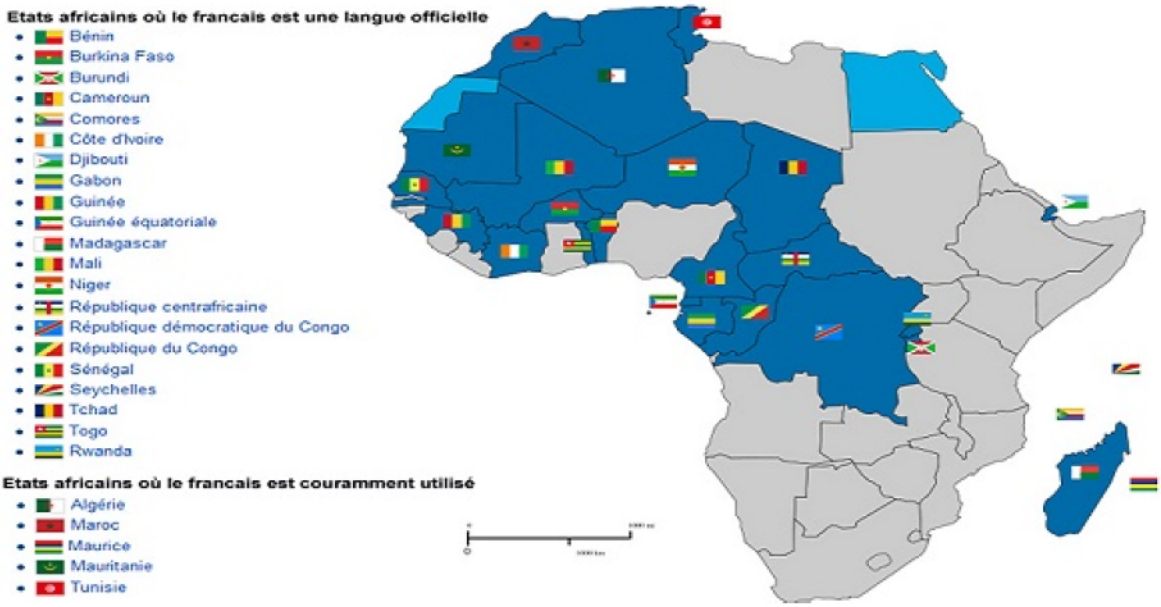

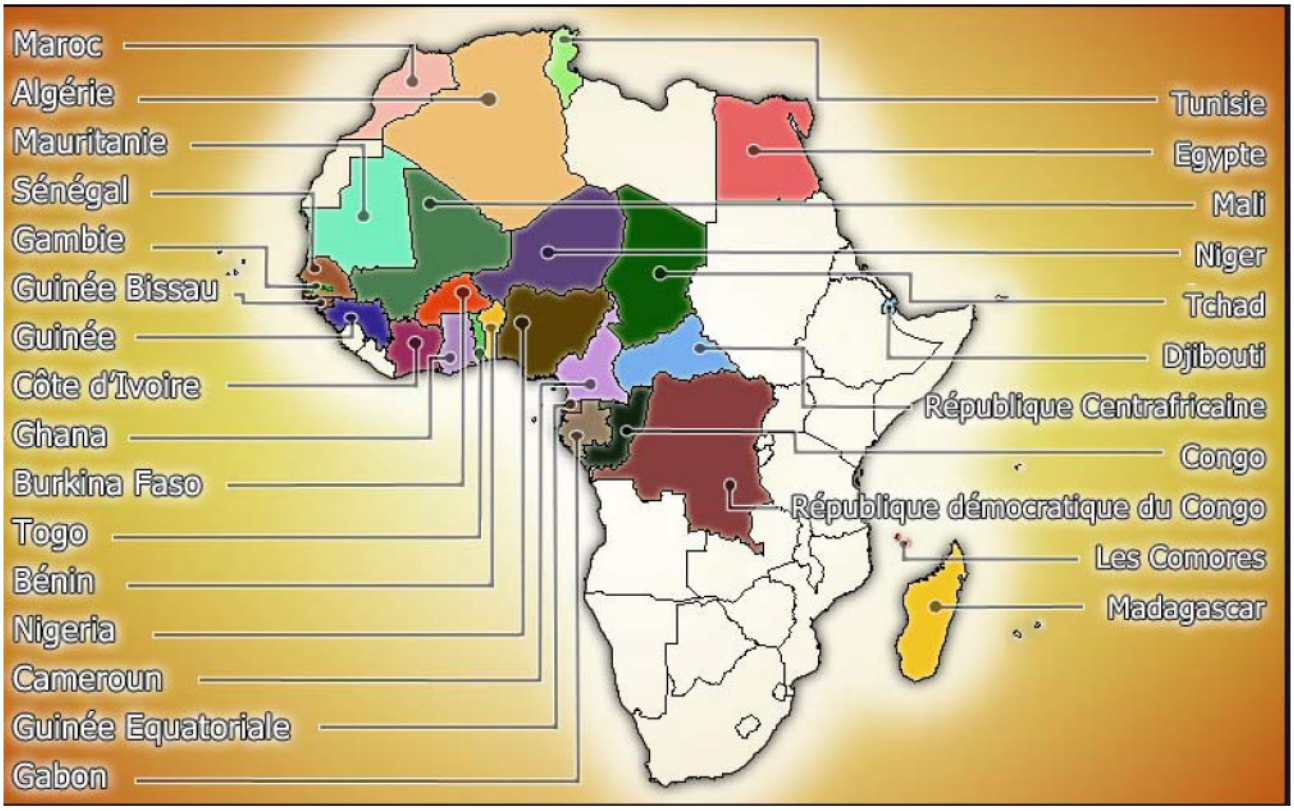

Carte n°2

Carte de l'Afrique Subsaharienne

Carte de l'Afrique francophone Subsaharienne

Résumé

La mise en valeur des ressources naturelles et culturelles est l'une des priorités nationales pouvant concourir à l'éradication de la pauvreté. C'est dans ce cadre que se situe notre proposition de thèse. Après une présentation succincte des contextes géographiques et scientifiques, la méthodologie a été abordée, ainsi que le cadre conceptuel, les hypothèses et la problématique. Deux sous - préfectures nous semblent particulièrement intéressantes: la sous-préfecture de Mbaïki et celle de Bayanga. En effet, elles font partie du massif forestier du Sud - Ouest centrafricain, l'un des plus riches d'Afrique. Aux côtés des potentialités patrimoniales culturelles, ils constituent des potentialités touristiques. La forêt a toujours été une des composantes fondamentales du milieu de vie des populations du fait des produits de cueillette, de chasse et de bois qu'elles y récoltent et des inspirations culturelles qu'elles y puisent. Ces sanctuaires sont devenus des enjeux majeurs. C'est une réflexion que nous avore des retombée, cela n'est pas le cas, par contre il ya trop de plainte, la pauvreté sévie, ce qui entraine le sentiment de rejet du projet APDS. Dans ce sens, des efforts restent à faire au niveau du projet APDS ; le constat disparition progressive des pratiques et des modes de vie traditionnels□□le constat de perte d'accès de la communauté rurale à leurs terres, leurs ressources et leurs sites sacrés□□l'augmentation de la prévalence des maladies sexuellement transmissibles chez les communautés rurale ;□l'influence des populations locales sur les activités de la conservation. L'ensemble des communautés rurales vivent des problèmes identiques, tels que les restrictions d'accès aux forêts, les conditions de vie médiocres, le bouleversement des systèmes de valeurs, les relations de dominants à dominés avec le projet APDS. re thèse. Un certain nombre d'activités ont été réalisées dans ce sens. Pour mener à terme les investigations, nous avons procédé à 3 démarches méthodologique s'articulant autour de : recherche documentaire, observation sur le terrain et implication des populations locales dans le processus de collecte de données (interview, focus group et questionnaires) nous avons aussi utilisé la Méthode Accélérée de recherche Participative (MARP). Des

Résultats majeurs

La localité de Mbéko a aussi ces particularités, la prise de conscience de la communauté rurale de Mbéko doit la protection et la définition d'une nouvelle utilisation de ces ressources naturelles. Pour ce, le développement des activités éco touristiques ont été retenues; la gestion du patrimoine se fait également d'une manière économique et d'un intérêt social. C'est un choix créatif et uni qui est guidé par des directeurs et des valeurs, et également une ambition partagée par la toute la communauté. Afin d'atteindre ce but, la communauté emploie tous les leviers existants pour le développement. La communauté a fait ses ressources naturelles et culturelles un héritage que des qualités sont considéré par toute la communauté comme ligne prioritaire de leur action qui est le développement touristique, un nouveau chapeau en termes de proximité et concerner de services la création d'emplois. Des activités de multiplication des espèces floristiques ont été faites, surtout les essences du groupe 1 telles que l'*Ayous, Sipo* des essences sur lesquelles les communautés ramassent des chenilles.

Au niveau de Bayanga, le constat d'un écart entre les politiques de gestion du patrimoine et la pratique sur le terrain, car, le développement durable, à travers la préservation d'un patrimoine de l'humanité, serait alors un modèle idéal, permettant la transmission des éléments à valeur exceptionnelle matériels et immatériels, donc de la diversité et de la mémoire, l'accès au bien être, mais aussi une répartition plus équitable des richesses. Les principes de cette acception s'appuient sur l'efficacité économique, l'équité sociale, et la qualité de l'environnement. Cependant, l'atteinte des objectifs fixés suscite des questionnements sur les pratiques concrètes de la gouvernance des programmes d'aménagement et des plans de gestions, notamment à propos de la satisfaction des besoins et des aspirations de l'être humain. Un certain nombre de critiques ont été émises sur la mauvaise gestion qui est souvent réalisée et les risques qui peuvent en découler. Or, la population locale devrais être la première bénéficière des retombée, cela n'est pas le cas, par contre il ya trop de plainte, la pauvreté sévie, ce qui entraine le sentiment de rejet du projet APDS. Dans ce sens, des efforts restent à faire au niveau du projet APDS ; le constat disparition progressive des pratiques et des modes de vie traditionnels□□le constat de perte d'accès de la communauté rurale à leurs terres, leurs ressources et leurs sites sacrés□□l'augmentation de

Recommandations de la recherche

Apporter des amendements à la législation pour une reconnaissance légale des terroirs coutumiers de la communauté villageoise au niveau de Bayanga; Initier un projet de gestion associant l'écotourisme et l'exploitation forestière durable, et intégrer les Sangha - Sangha au processus afin de valoriser leur savoir et leur culture comme chez les Aka. Développer la pratique de communication auprès de la communauté rurale de Bayaganga. Initier des micro - projets afin de contribuer l'ensemble des parties pérennantes dans la gestion et la protection effective du patrimoine culturel et naturel.
Revoir aussi le système de gestion au niveau de Mbéko, la recherche de l'aide ou de la coopération permettant ainsi l'appui des institutions à travers l'assistance technique dans le cadre de la résolution des difficultés de gestion, et aussi dans le cadre de soutien des activités artisanales et agroalimentaires susceptible d'être exporter, surtout à but commercial, cela concerne les PFNL.
Dans l'ensemble des sites, former les parties prenantes sur la notion de morale civique et de la clarté des informations.

Mots clés : tourisme, patrimoines culturel et naturel, représentation, acteurs et enjeux.

Abstract

The development of the natural ressources and cultural is one of the national priorities being able to contribute to the eradication of poverty. It is within this framework that our proposal for a thesis is. After a brief presentation of the geographical and scientific contexts, methodology was approached, as well as the conceptual framework, the assumptions and the problems. Two pennies - prefectures seem to us particularly interesting: sub-prefecture of Mbaïki and that of Bayanga. Indeed, they belong to the main forest of Central African South-west, one of richest of Africa. At the sides of the cultural patrimonial potentialities, they constitute tourist potentialities. The forest was always one of the basic components of the medium of life of the populations because of the products of gathering, hunting and wood that they collect there and of the cultural inspirations that they draw there. These sanctuaries became major stakes. It is a reflection which we approached in our thesis entitled: "Tourist potentialities and heritages at the rural communities of Bayanga and Mbéko in Central African Republic: representations of the various actors and challenges". The term of tourist potentialities is the whole of the resources whose development could in the future being source of

Major Results

the protection and the definition of a new use of these natural resources. For this, the development of the tourist éco activities were retained; the management of the heritage is also made economic manner and of a social interest. These is a creative and plain choice which are guided by directors and values, and also an ambition shared by the all community. In order to achieve this goal, the community uses all the existing levers for the development. The community made its natural resources and cultural a heritage that qualities are considered by all the priority community as line of contact their which is the tourist development, a new hat in terms of proximity and to relate to services job creation. Activities of multiplication of the floristic species were made, especially the petrols of group 1 such as Ayous, Sipo of the petrols on which the communities collect caterpillars. On the level of Bayanga, alities and heritages at the rural communities of Bayanga and Mbéko in Central African Republic: representations of the various actors and challenges". The term of tourist potentialities is the whole of the resources whose development could in the future being source of profit,

Recommendations of research

To bring amendments to the legislation for a legal recognition of the usual souls of the village community to the level of Bayanga; To initiate a project of management associating eco-tourism and durable forestry holding, and to integrate Sangha - Sangha into the process in order to develop their knowledge and their culture as at Aka. To develop the communication skills near the rural community of Bayaganga. To initiate microphone - projects in order to contribute the whole of the perennating parts in management and effective protection of the cultural heritage and naturalness. To also re-examine the management system on the level of Mbéko, the research of the assistance or the co-operation thus allowing the support of the institutions through the technical assistance within the framework of the resolution of the difficulties of management, and also within the framework of support of the artisanal and agroalimentary activities likely to be to export, especially with commercial goal, that relates to the PFNL. alities and heritages at the rural communities of Bayanga and Mbéko in Central African Republic: representati

Keywords: tourism, heritages cultural and natural, representation, actors and challenges.